Temps probable aujourd'hui :
Beau et chaud

Température à Montréal, hier :

6.30 a.m. 35	12.30 p.m. 46	6.30 p.m. 64
7.30 a.m. 34	1.30 p.m. 51	7.30 p.m. 64
8.30 a.m. 36	2.30 p.m. 56	8.30 p.m. 57
9.30 a.m. 34	3.30 p.m. 59	9.30 p.m. 52
10.30 a.m. 34	4.30 p.m. 59	10.30 p.m. 50
11.30 a.m. 41	5.30 p.m. 63	11.30 p.m. 44

(Bulletin météorologique complet en page 20)

Le Canada

MARDI, 18 Octobre 1949
291e journée — 10e mois, 31 jours — 42e semaine

St-Luc, évangéliste

SOLEIL lever à 6 h. 20 coucher à 5 h. 10
LUNE lever à 1 h. 45 coucher à 3 h. 59

QUARANTE-SEPTIEME ANNEE — No 164 | MONTREAL, MARDI 18 OCTOBRE, 1949 | PRIX: CINQ SOUS

CHAMBRE DE LECTURE DU SENAT
OTTAWA ONT.
1 JAN 50 64-0
9-263-0

LE PLUS IMPORTANT DÉBAT DU PARLEMENT DEPUIS 1867

"Mac" se délasse à la gare Centrale



"Mac", un chimpanzé de 180 livres âgé de 8 ans, prend un peu d'exercice sur sa bicyclette dans la salle des bagages du Canadien National, à la Gare centrale, sous les yeux de quelques employés de la compagnie. Originaire de l'Afrique française, il a déjà visité l'Amérique du Sud et l'Amérique centrale en compagnie de son entraîneur, le capitaine Milton Smith, de Highgate Springs, Vt.

L'Angleterre renonce à la construction de cuirassés

LONDRES, 17. (A.P.) — Il se peut que l'Angleterre ne construise plus un seul cuirassé. La puissance navale dont les unités de cette catégorie s'étaient rendues fameuses bien avant l'épopée de Lord Nelson n'en aurait plus que cinq, dont quatre font déjà partie de la réserve. Il paraît que l'Angleterre s'en contentera pour d'ici "très, très longtemps".

D'après un porte-parole autorisé, "pas une seule unité de plus de cette catégorie ne sera ajoutée aux précédentes aussi longtemps qu'une puissance étrangère susceptible de nuire aux intérêts de l'Angleterre ne se mettra pas à en construire elle-même."

Les quatre qui font partie de la réserve et dont le plus ancien ne remonte qu'à dix ans, le "King George V", et les trois autres, "Duke of York", "Anson" et "Howe", sont légèrement plus récents, sont des navires trop coûteux à maintenir en service actif par temps de paix. Ce sont des unités de 35,000 tonnes.

Le cinquième, le "Vanguard", 42,500 tonnes, servira seul à l'entraînement. On l'avait lancé en 1944. Les quatre autres peuvent en aucun temps et en cas d'urgence, reprendre la haute mer et remplir la tâche pour laquelle ils ont été construits.

On fait remarquer que si l'Angleterre juge bon de s'en tenir à ce nombre limité, elle n'entend pas laisser croire à l'inutilité de ces vaisseaux. L'Amirauté estime au contraire qu'en dépit des inventions récentes comme la bombe atomique et la bombe-fusée à très long tir, ces cuirassés sont toujours d'utilité irremplaçable pour le bombardement des côtes, les barrages protégeant le débarquement des troupes, l'assistance sur mer aux porte-avions aux prises avec les croiseurs de l'ennemi et surtout pour la protection des convois. Cinq de ces unités suffisent cependant.

"Avant que ne vienne le temps d'en construire d'autres, remarque une autorité des forces navales anglaises, de nouveaux développements scientifiques peuvent en entraîner soudain l'inutilité pratique."

En résumé, c'est l'attitude que prendront les nations pouvant un jour menacer la sécurité du Royaume-Uni en matière de construction navale qui déterminera celle de la Grande-Bretagne. Selon toute probabilité, l'Angleterre s'en tiendra à ces cinq unités en matière de cuirassés.

Les bijoux de Guay sous saisie; un abri pour l'épave du DC-3

QUEBEC, 17, (Du correspondant du "Canada") — Des développements intéressants sont survenus aujourd'hui dans l'affaire Guay :

(1) Les bijoux de l'auteur présumé du grand crime passionnel, détenus par la Couronne, ont été saisis par la compagnie qui les avait vendus à l'accusé et n'est pas encore payée, mais la Couronne a refusé de s'en départir.

(2) Les autorités ont décidé de construire un abri au-dessus de l'épave du grand avion qui repose toujours au pied du Cap Tourmente depuis l'explosion du 9 septembre afin de protéger cette pièce à conviction jusqu'à la fin du procès de l'accusé fixé au 9 janvier.

Prétexte du voyage fatal

D'après les informations recueillies par la police, J.-Albert Guay avait fermé l'été dernier sa bijouterie des Sept-Iles, sur la Côte Nord, mais à la fin d'août, il avait entreposé, à Baie Comeau deux malles contenant des bijoux qui servirent de prétexte pour justifier le voyage de Mme Guay à Baie Comeau le 9 septembre.

Après l'arrestation de Guay, survenue le 23 septembre, les autorités envoyèrent un dimanche à Baie Comeau en avion un détachement de policiers qui rapporta à Québec les bijoux que Mme Guay croyait aller chercher elle-même lorsqu'elle s'embarqua sur le DC-3 le matin du 9 septembre pour ne plus revenir.

Saisie aujourd'hui

Il y a quelque temps, la compagnie qui avait vendu à Guay en partie sinon toutes les montres, bagues, etc., que le bijoutier revendait aux Sept-Iles, intenta à l'accusé une action sur compte au montant de $1,500.

Aujourd'hui, la compagnie a fait suivre son action d'une saisie-revendication. Un huissier s'est présenté à la Sûreté provinciale, a servi le bref de revendication à qui de droit et a procédé à la saisie.

La Couronne est intervenue dans la saisie parce qu'elle ne peut se départir des bijoux, qui sont pièces à conviction, avant la fin du procès Guay et de toutes les procédures qui pourraient être prises en rapport avec la tragédie aérienne du Cap Tourmente.

Le Colonel Léon Lambert, chef de la Sûreté provinciale, a été nommé gardien des bijoux et la saisie ne sera exécutée que lorsque la lumière sera faite sur cette affaire et que tous les coupables, s'il en est, auront été punis.

Construction d'un abri

L'épave de l'avion tragique est une autre pièce à conviction qui pourra être utilisée au procès et les autorités l'entourent des précautions nécessaires.

Deux gardiens veillent sur l'épave de l'avion, durant deux jours et deux nuits. Ils sont remplacés par d'autres gardiens après 48 heures de veille. Ils vivent sous une tente que l'on a dressée à côté de l'avion. Comme l'hiver approche, on construira au dessus de l'épave un abri assez grand pour que les gardiens puissent y demeurer.

Cette surveillance est nécessaire car de nombreuses personnes visitent le lieu du sinistre, s'approchent de l'épave et on remarque parmi les visiteurs des collectionneurs de souvenirs. Comme les 12 jurés qui seront appelés à juger Guay pourraient demander à voir cette pièce à conviction, rien n'est épargné pour la préserver.

Les recherches continuent

D'ici au 9 janvier, date du procès de Guay, les autorités vont continuer les recherches commencées le jour même du drame aérien, le 9 septembre, et qui ont déjà donné des résultats depuis l'enquête préliminaire.

La Couronne n'a pas présenté toute sa preuve à l'enquête préliminaire présidée par l'hon. juge-doyen Laetare Roy. "Nous avons donné l'essentiel", a déclaré Me Noel Dorion, c.r., avocat du ministère public, qui a interrogé avec tant de maîtrise les deux principaux témoins entendus, Mme Arthur Pitre et Généreux Ruest. Mais Me Dorion n'a pas fait appeler dans la boite aux témoins Mlle Marie-Ange Robitaille, la jeune serveuse du "Monte-Carlo" que Guay aurait fait appeler au téléphone par Mme Pitre le soir de la tragédie. L'avocat du ministère public complètera sa preuve au procès du 9 janvier.

Quant à la défense, elle n'a pas encore donné sa version. Me Bertrand Marcotte, procureur de Guay, a près de trois mois pour préparer sa défense, on dit qu'il aura un avocat-conseil et que ce serait un criminaliste de Montréal.

MOCH RENONCE À FORMER UN CABINET; BIDAULT CONSULTÉ

PARIS, 17. (CP) — M. Jules Moch a ce soir abandonné sa tentative de former un nouveau cabinet français, apprend-on des dirigeants du travail socialiste, le sien.

François Declos, président du parti socialiste au Parlement, a ajouté que M. Moch devait remettre sa démission au président Auriol d'une minute à l'autre.

* * *

PARIS, 17 (A.P.) — Le socialiste Jules Moch a abandonné tout espoir de former un nouveau gouvernement français, et le président Vincent Auriol s'est mis en frais de lui trouver un remplaçant comme premier ministre.

Le premier homme à être mandé au palais Elysée par Auriol fut Robert Schuman, membre du Mouvement Républicain populaire et qui fut premier ministre par deux fois. Il agissait comme ministre des Affaires extérieures dans le cabinet de Henri Queuille.

Schuman a déclaré que l'ancien premier ministre Georges Bidault aura également une entrevue avec le président.

Le cabinet de Queuille a donné sa démission, le 6 octobre, alors que ses radicaux-socialistes (conservateurs), les socialistes et les membres du Mouvement Républicain Populaire ne parvinrent pas à s'entendre sur la politique des prix et des salaires après la dévaluation du franc. La France est sans gouvernement depuis cette date.

Les efforts de Moch pour former un gouvernement échouèrent lorsque vint le temps de faire le choix des membres de son cabinet après qu'il eût été confirmé dans cette fonction par une marge de un vote à la Chambre des députés. Ayant besoin de 310 voix, il en récolta 311 dont le dernier fut donné par téléphone de New-York, vendredi dernier.

Les radicaux-socialistes et les membres du Mouvement Républicain Populaire ne tenaient aucunement à se voir confier le ministère de l'Economie. Jean Létourneau, du Mouvement Républicain Populaire, déclara finalement qu'il était prêt à accepter les responsabilités du ministère des Finances en autant que son parti obtiendrait également le poste de secrétaire d'état à l'information. Comme Moch ne voulut pas consentir à cette condition, Letourneau déclara que son parti refusait de lui accorder son appui.

Voyant s'évanouir tout espoir de former un gouvernement de coalition, Moch abandonna également l'idée d'organiser un cabinet entièrement socialiste.

Témoin du raid simulé sur New-York

OTTAWA, 17. — (C.P.) — Le chef d'état-major de l'Air au Canada, le maréchal W. A. Curtis, et le vice-maréchal de l'Air C. B. Slemon, en charge de l'entrainement du C.A.R.C., assisteront en fin de semaine aux manoeuvres du C.A.R.C. qui s'efforcera de bombarder avec succès la ville de New-York.

Prendront part à cette attaque simulée 8 Vampires canadiens. Des chasseurs américains tenteront de les intercepter. Les bombardiers choisis pour la tâche seront des bombardiers américains. La National Guard jouera aussi son rôle dans la défense de même que notre aviation de réserve sera chargée de prendre la ville d'assaut. On a choisi les escadrilles de réserve 401 et 438 ainsi que l'unité de radar No 1, toutes trois de Montréal.

C'est la première manoeuvre d'une série du genre où la réserve des deux pays est appelée à jouer un rôle important.

La matronne de Buchenwald ramenée devant la justice

LANDSBERG, Allemagne 17, (A.P.) — La sinistre matronne du camp de concentration de Buchenwald, Ilse Koch, était détenue ce soir à la prison des femmes d'Aichach. Elle attend un nouveau procès, qui sera jugé cette fois par une Cour allemande.

Elle a été remise aux autorités allemandes ce matin après avoir purgé une peine de quatre ans dans une prison américaine ici. Elle avait été condamnée pour des brutalités sadiques commises durant la guerre. Durant la guerre, elle habitait le camp, dont son mari était commandant.

La femme Koch put jouir d'un court moment de liberté quand on la changea de prison. Elle regarda un moment le ciel, murmura quelques mots en anglais aux journalistes et photographes et on l'amena dans la partie arrière d'un camion à sa nouvelle prison.

Les autorités allemandes espèrent pouvoir instituer son procès tôt en 1950. Cinq accusations majeures pèsent contre elle, entre autres, celle d'avoir fait exécuter 24 prisonniers juifs en 1941.

Les lèvres serrées, l'épouvantable veuve a confié au colonel Graham, directeur de la prison de Landsberg, qu'elle croit qu'elle s'en tirera.

Entre autres horreurs imputées à cette sadique, il y a celle de s'être fabriqué des abat-jour avec les peaux tatouées de prisonniers exécutés à Buchenwald. Au procès allié d'il y a quatre ans, elle a nié la teneur de cette accusation.

Le sort de cette femme ne sera guère meilleur dans la prison allemande. Celle-ci, paraît-il, est une maison froide, sévère et il s'en dégage une impression extrêmement pénible. Elle abrite les plus durs criminels.

La femme Koch eut un enfant dans sa prison il y a deux ans. Le père serait un prisonnier parvenu à se glisser dans sa cellule. L'enfant a été remis aux autorités.

Un avion s'écrase au large de Provincetown; 5 pertes de vie

PROVINCETOWN, Mass., 17. (A.P.) — Un petit avion nolisé s'est écrasé aujourd'hui dans la mer, au large de Provincetown, lieu de villégiature du Cape Cod; il appert que les cinq personnes qui se trouvaient à bord de l'appareil ont perdu la vie. Parmi les passagers, se trouvaient une jeune mère et ses deux petits enfants.

Le pilote Dan Lacey, du Cape Cod Flying Service, a été retiré inconscient des eaux par des gardes côtes américains; cependant, des rapports parvenus d'un cutter en mer ont laissé entendre qu'il est mort peu de temps après.

On a retrouvé les corps de deux femmes; on croit qu'il s'agit de Mme Harold Keppel, environ 30 ans, épouse d'un photographe employé du "New York Times", et Mme Edward S. Davis, de Provincetown.

Les sauveteurs n'ont pu trouver trace des deux enfants de Mme Keppel : Paul, 2½ ans, et Bruce, un bébé.

L'appareil, un Piper Clipper, survolait la mer entre Boston et Provincetown. Presque toute cette envolée se fait au-dessus de la baie du Cape Cod, car cette route raccourtit de moitié les 110 milles du voyage par voie de terre.

Exactement avant la chute de l'avion, le pilote Lacey a envoyé un message de détresse par radio, disant: "On y va", voulant dire à l'eau. Il a donné sa position comme étant "six ou sept milles au large de Provincetown".

On n'a pu trouver des débris de l'appareil; on croit que celuici a coulé immédiatement en tombant à la mer.

Déportation de 17,000 Grecs par les Russes

WASHINGTON, 17. (A.P.)—Le secrétariat d'Etat américain annonce aujourd'hui avec assurance que la police secrète russe a effectué des déportations massives de Grecs et autres étrangers établis dans la région caucasienne bordant les frontières de Turquie et d'Iran.

Environ 17,000 Grecs au moins ont été jetés dans des wagons de fret, à partir du mois de juin, et transportés dans le Kazakstan, en Asie centrale, a révélé l'officier de la presse Lincoln White aux journalistes.

Le motif de la déportation? Des mouvements de troupes russes le long de ces frontières. Peut-être aussi des expériences atomiques effectuées dans cette région du Caucase.

La Grèce a protesté à plusieurs reprises contre ces déportations. La dernière est datée du 7 octobre.

Sarah Churchill se remarie aux E.-U. aujourd'hui

SEA ISLAND, Ga. 17. (A.P.) — Un photographe de la société épousera Sarah Churchill, actrice et modèle professionnel, fille de Winston Churchill, ancien premier ministre de Grande-Bretagne. Le nom du fiancé est Anthony Beauchamp.

Ils se marieront demain. Ils étaient fiancés secrètement depuis une semaine. Les futurs époux en ont informé les familles.

Beauchamp n'est ici que depuis trois semaines. Il avait auparavant discuté de la chose avec son futur beau-père, qui lui a donné son consentement.

Beauchamp est le fils d'une artiste-peintre qui a abandonné son art pour embrasser la photographie. La mère est, dit le fils, la principale concurrente de ce dernier dans son commerce.

Sarah Churchill a débuté sur la scène américaine au mois de juin dernier. Elle vient d'achever une tournée des Etats-Unis, qui a duré 16 semaines.

Sarah Churchill est une divorcée. Son premier mariage avait été célébré au mois de décembre 1946. Elle avait épousé l'acteur Vic Oliver. Celui-ci demanda le divorce, alléguant que son épouse avait déserté.

Les deux familles se connaissent depuis longtemps. Elles étaient en relation dès avant la guerre.

La bague de fiançailles est un joyau du XVIIIe siècle qui porte un diamant en forme de coeur entouré de diamants plus petits.

Un monument aux morts du "Noronic"

TORONTO, 17 (C.P.)—Le maire H. E. McCallum a dit qu'un phare devrait être élevé à la mémoire de ceux qui ont péri dans l'incendie du "Noronic", le 17 septembre, sur le terrain avoisinant le port et surplombant la baie de Toronto.

La Ville est prête à ériger un tel monument, dit-il, comme témoignage que "Toronto partage le regret des Etats-Unis sur cette perte tragique".

Cependant, la Province de l'Ontario a informé la Ville qu'elle est prête à défrayer toutes les dépenses en rapport avec la tragédie "de sorte que si la Province paie pour l'érection d'un monument, la Ville fournira le site", a déclaré le maire. Il n'est pas encore décidé, a ajouté le maire, si les restes des victimes non identifiées seront inhumés à cet endroit. Des 119 victimes, 105 — tous des sujets américains à l'exception d'une — ont été identifiées et 14 sont sur la liste des disparues.

Capturée en possession de $400 en argent falsifié

VANCOUVER, 17. (C.P.) — La police détient une jeune femme de 25 ans sous l'accusation d'avoir été en possession de billets de banque contrefaits. On l'a arrêtée samedi dans une maison de chambres. Betty Ramsay portait sur elle $440. en billets de banque de $10.

Plébiscite sur la date des élections à Toronto

TORONTO, 17. (C.P.) — Le Conseil municipal a donné son approbation finale à une loi prévoyant la tenue d'un plébiscite lors des élections municipales du 2 janvier aux fins de savoir si la date des élections, fixée au 1er de l'an, doit être changée. Dans plusieurs circonstances précédentes, les électeurs ont refusé d'appuyer les mesures proposées pour changer cette date. Cette année, le 1er janvier tombe sur un dimanche.

35,000 Allemands accourent vers un village de Bavière pour assister à une apparition

FRANCFORT, 17 (A.P.) — Espérant assister à une apparition de la Vierge et de l'Enfant Jésus, plus de 35,000 Allemands sont accourus aujourd'hui de tous les coins du pays dans un petit village de Bavière, où 10 enfants en bas âge auraient été "favorisés" de la vision. Un prêtre catholique a depuis révélé qu'ils avaient tous vu récemment le film "Le Chant de Bernadette".

Le village de 618 habitants où une vingtaine de mille personnes se rendaient ce soir par trains ou par autobus était déjà rempli de plus de 15,000 autres en prière. Ce petit village, qui se trouve au nord de Nuremberg, porte le nom de Thurn sur la carte.

Les 10 enfants, qui prétendent avoir vu tous ensemble la Vierge, et l'Enfant, ont commencé à piquer la curiosité des gens il y a une semaine. C'est en ramassant des feuilles mortes, dit le curé de l'endroit, que les 10 enfants, alors près du château de Thurn, auraient été visités. Le lendemain, ils se seraient encore rendus sur les mêmes lieux. Cette fois, disent les plus vieux, ils n'auraient rien vu; mais cinq petites filles et un petit garçon auraient été encore privilégiés.

Dimanche soir, 15,000 personnes arrivaient dans le parc du château, s'agenouillaient et se mettaient en prière. Les cinq petites filles assurèrent une fois de plus apercevoir la même Dame et l'Enfant, mais les adultes ne virent rien du tout. Parmi ceux-ci se trouvait un envoyé de l'évêque de Bamberg.

Trois dignitaires ecclésiastiques du diocèse arrivèrent aujourd'hui dans le village de Thurn et questionnèrent les enfants durant plus de cinq heures pour se rendre ce soir avec eux sur les lieux mêmes de la dite apparition.

Les cinq petites filles ont déclaré ce soir encore avoir vu la Vierge pour la septième journée consécutive: "La très sainte Mère nous ordonne de prier", a dit l'une de ces cinq petites filles.

La Chambre est invitée à rapatrier la constitution

OTTAWA, 17. (Du correspondant parlementaire du "Canada") — Le premier ministre, le t. h. Louis Saint-Laurent, a invité aujourd'hui le Parlement d'un Canada souverain à procéder, sans plus tarder, au rapatriement de sa constitution.

Et il a précipité les Communes dans le débat le plus important, peut-être, de toute leur histoire depuis la Confédération.

Le chef de l'opposition officielle, le colonel George Drew, leader du parti conservateur-progressiste, a trouvé que 82 années de difficultés allant sans cesse s'aggravant, ce n'était pas assez et qu'il fallait rouvrir, une fois de plus, la vieille et paralysante querelle de l'autonomie provinciale menacée plus que jamais, a-t-il dit, par un gouvernement fédéral essentiellement centralisateur.

A trop se hâter, on n'ira qu'au désordre, a-t-il dit, et il a proposé de tout laisser en plan pour convoquer sur-le-champ une assemblée constituante des provinces et de l'administration nationale: de recommencer, en somme, les stériles discussions fédérales-provinciales de 1945.

Il a obtenu l'appui de M. Solon Low, leader du Crédit social.

M. M. J. Coldwell, chef du parti C.C.F., s'est dressé contre lui et a décidé de marcher sans hésitation dans la voie large qu'ouvre le chef du parti libéral.

M. Saint-Laurent a demandé à la Chambre d'approuver la décision de son cabinet d'obtenir à la nation le droit de modifier de temps à autre la constitution du Canada, "sauf en ce qui concerne les matières rentrant dans les catégories que le présent Acte de l'Amérique britannique du Nord attribue exclusivement aux Législatures des provinces, ou en ce qui concerne les droits ou privilèges accordés ou garantis, par la présente loi ou toute autre loi constitutionnelle, à la Législature ou au gouvernement d'une province, ou à quelque catégorie de personnes en matière d'écoles, ou en ce qui regarde l'emploi de l'anglais et du français".

Mesure historique

"Je ne doute pas, a-t-il précisé dès le début, que les communes vont considérer cette résolution comme l'une des mesures importantes du progrès constitutionnel du Canada, que le parlement ait été appelé à étudier depuis la Confédération".

Soulignant que l'on a à décider de "donner au Canada le droit de vivre, de grandir et de s'adapter, de lui-même, aux exigences de l'avenir mais de faire tout cela dans le cadre de 1867", il a ajouté qu'il convient de doter enfin notre pays des attributs d'un état souverain et adulte parmi les nations du monde.

"Jusqu'ici, a-t-il continué, le Canada a eu l'unique mais assez humiliante et peu enviable distinction d'être, dans la famille des peuples le seul pays souverain à n'avoir pas l'autorité d'amender sa propre constitution".

Cela a justifié l'étranger de croire que nous nions notre souveraineté ou que nous souffrons d'un complexe d'infériorité nous empêchant d'affirmer que nous sommes capables de prendre l'entière et complète responsabilité de la direction de nos affaires à nous.

M. Saint-Laurent a rappelé que, dans le commonwealth, depuis au moins les cinquante dernières années, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Irlande, l'Afrique-Sud amendent de la façon qu'elles l'entendent.

Amendement Drew déclaré hors d'ordre

OTTAWA, 17 (Du correspondant parlementaire du "Canada") — Le président des Communes, l'hon. W. Ross Macdonald, a déclaré hors d'ordre, ce soir, l'amendement Drew qui réclamait la convocation immédiate d'une assemblée constituante.

Le chef de l'opposition officielle, participant au débat sur la résolution qui autorisera le gouvernement Saint-Laurent à obtenir au Parlement l'autorité d'amender la constitution canadienne, sans plus aller à Londres pour cela, avait suggéré qu'on modifie si bien cette proposition qu'on l'aurait supprimée complètement, pour la remplacer par la sienne sur la constituante.

M. Macdonald a décidé que c'était là pousser les choses vraiment trop loin.

C'est si différent, en effet, de la résolution Saint-Laurent et ça porte sur un sujet d'une importance telle que ça devrait faire l'objet d'une nouvelle résolution dont la Chambre aurait dû être avisée à l'avance.

M. Drew n'a pas procédé de la façon dont le veut le règlement. Son amendement est hors d'ordre.

Il est possible qu'il tente d'y revenir demain.

Les événements dans le monde

28,000,000 de catholiques indigènes

CITE DU VATICAN, 17. (A.P.) — Le nombre des catholiques d'Afrique, d'Asie et d'Océanie a atteint le chiffre de 28 millions. Il s'accroit annuellement d'un million. Selon la Congrégation de la foi, 25,000 missionnaires, aidés de 9,000 laïcs, travaillent à l'évangélisation de ces contrées.

Cérémonie contremandée au Vatican

CITE DU VATICAN, 17. (Reuter) — Sa Sainteté le Pape a contremandé une cérémonie qui devait avoir lieu à Saint-Pierre mercredi prochain pour les malades. Le communiqué donne pour motif certaines "difficultés techniques". On croit cependant que les autorités du Vatican veulent éviter au Pontife tout surcroit de fatigue avant l'inauguration de l'Année sainte.

Le shah d'Iran invité

TEHERAN, 17. (Reuter) — Le shah d'Iran, Pahlevi, a accepté une invitation du gouvernement du Pakistan de visiter ce pays dans un avenir prochain. Le communiqué de la Cour n'a pas mentionné la date de la visite.

Elections turques partielles

ISTAMBOUL, 17. (Reuter) — La presse turque fixe à seulement un quart de million les électeurs qui se sont prévalus de leur droit de vote aux élections partielles de dimanche. Un million d'habitants avaient ce droit. Il s'agissait d'élire 14 députés. Le parti au pouvoir, le Républicain du peuple, a triomphé partout.

Bagarre en Palestine

HAIFA, 17. (Reuter) — Les communistes et les Jeunesses catholiques ont échangé des coups aujourd'hui après que les premiers eurent interrompu un office à Fkar Iblin, Galilée. L'évêque catholique grec, Mgr Hakim, de Haifa, officiait à la cérémonie. Trois personnes ont été arrêtées.

Grève de débardeurs

GENES, 17. (Reuter) — Les débardeurs ont déclaré une grève de 24 heures aujourd'hui. Ils réclament la constitution d'un fonds d'assurance.

$580 pour identifier Staline et Tito

STOCKHOLM, 17. (Reuter) — L'auteur suédois Birger Tortensson offre une bourse de 3,000 couronnes ($580) à quiconque établira la vraie date de naissance et les noms authentiques de MM. Tito et Staline.

Jack Benny à l'hôpital

HOLLYWOOD, 17. (A.P.) — Jack Benny est entré à l'hôpital dimanche, après son émission habituelle, pour y subir une intervention chirurgicale qui le délivrera d'une obstruction nasale. Son médecin assure qu'il s'agit d'une opération simple et que l'acteur sera de retour chez lui après quelques jours.

Eisenhower à l'Académie ?

PARIS, 17. (Reuter) — Le général Eisenhower, président de l'Université Columbia, a été proposé aujourd'hui comme membre associé honoraire de l'Académie française des sciences politiques et morales. Il succèderait à feu le général John Pershing, commandant américain des troupes américaines lors de la première Grande guerre.

Accidents de chasse

CHARLESTON, W. Va., 17. (A.P.) — Trois hommes ont été tués et 14 au moins ont été blessés samedi, premier jour de la saison de chasse, en Virginie de l'ouest.

Chefs ouvriers russes en Ecosse

EDIMBOURG, 17. (Reuter) — Quatre chefs de mineurs russes sont arrivés ici ce soir. Ils doivent visiter les mines de charbon écossaises pendant trois semaines. Il doit y avoir échange de telles visites entre les deux pays. Les Russes veulent observer le mode de vie et le travail des mineurs écossais et s'efforcer de resserrer les liens entre les deux peuples.

20 Mozambicains arrêtés

LOURENCO MARQUES, Afrique portugaise de l'Est, 17. (Reuter) — La police a arrêté quelque 20 citoyens éminents de Mozambique, qu'elle accuse d'activités communistes. Ils étaient à la tête d'une organisation connue sous le nom de Mouvement des jeunes démocrates de Mozambique".

● ● ● S'il ne s'entend pas avec Ottawa . . .

(Suite de la dernière page)

qu'Ottawa a le pouvoir et le droit d'obtenir à nos Communes, sans consulter les provinces, la prérogative d'amender, à Ottawa, la constitution en des matières de juridiction exclusivement fédérale.

Il réaffirme qu'Ottawa utilisera cette autorité et ce droit.

De fait, il a demandé cet après-midi au parlement de le prendre.

Et il ajoute: "Il restera le problème de faire les amendements, si jamais il en faut, aux dispositions qui ne seraient pas susceptibles d'être amendées par le parlement fédéral seul ou par les législatures provinciales seules".

Il dit encore que tant que les autorités fédérales et provinciales ne se seront pas entendues, à la conférence fédérale-provinciale qu'il désire convoquer, "sur une procédure appropriée à cet égard, ces amendements resteront de la compétence du Parlement de Londres, au lieu de pouvoir être faits ici au Canada".

Un "privilège" qui reste

En deux mots comme en cent, M. Duplessis garde aussi longtemps que ça lui chante "la prérogative, le privilège et le droit" de "prier humblement" le parlement d'un pays étranger de légiférer en des affaires qui ne regardent que nous seuls.

Après avoir redonné cette assurance formelle au premier ministre du Québec, M. Saint-Laurent rappelle qu'il faudra encore inclure dans la constitution "des garanties légales expresses des droits des provinces et des minorités".

On l'invitera encore

Quand Ottawa aura accompli ce qu'il croit pouvoir faire seul, M. Saint-Laurent "invitera de nouveau" M. Duplessis à venir conférer à Ottawa avec le gouvernement fédéral et les représentants des neufs autres provinces "pour compléter la tâche de faire transférer aux autorités canadiennes les derniers restes de la juridiction du parlement de Londres sur les affaires domestiques canadiennes".

Texte de la lettre de M. Saint-Laurent

Voici le texte de la lettre de M. Saint-Laurent à M. Duplessis:

Ottawa, 13 octobre, 1949.

L'honorable Maurice-L. Duplessis, M.A.L.,
Premier ministre de la Province de Québec,
Hôtel du Gouvernement,
Québec.

Cher Monsieur le Premier Ministre,

J'ai bien reçu votre lettre du 5 octobre, traitant de nouveau des changements constitutionnels que propose le gouvernement fédéral et je l'ai soumise hier à mes collègues.

Nous avons été surpris de lire le paragraphe suivant extrait de votre lettre:

"Si, comme vous l'écrivez, et encore une fois, nous respectons votre opinion sans la partager, la constitution canadienne est une loi, qui n'offre pas de garanties de permanence et de stabilité comme telle parce qu'elle est soumise à toutes les modifications, comment une nouvelle loi, qui serait aussi susceptible d'amendements, pourrait-elle offrir plus de garanties?"

Cette assertion est contraire à la position du gouvernement fédéral. Nous ne prétendons pas, et n'avons jamais prétendu, avoir un droit aussi général en ce qui concerne les amendements à la constitution.

Ce que nous réclamons et ce que nous voulons obtenir dans le moment, c'est le moyen pratique de faire faire au Canada, par le Parlement fédéral seul, non pas "toutes les modifications" à la constitution mais seulement celles qui affectent des dispositions qui concernent exclusivement les autorités fédérales.

Quant à celles-là, nous prétendons avoir le droit de les faire faire sans consulter les autorités provinciales, tout comme les Législatures provinciales ont le droit de faire elles-mêmes toutes les modifications qu'elles jugent opportunes aux clauses qui les concernent exclusivement, sans consulter les autorités fédérales.

En vue d'obtenir la déclaration que le Parlement fédéral pourra faire ces modifications au lieu d'avoir à s'adresser au Parlement de Westminster, nous allons suivre la même procédure que pour les amendements faits dans le passé.

Les amendements faits dans ce domaine dans le passé ont produit des effets avantageux, notamment ceux de 1943 et 1946, qui ont assuré à la population du Québec une représentation plus équitable dans le parlement fédérale.

Vous êtes d'avis que cette procédure et ces précédents sont mauvais. Quant à cela, nous ne pouvons que répondre que "nous respectons votre opinion sans la partager", et comme dans le passé nous ne vous demandons aucun consentement ni aucun acquiescement.

Présentement, nous croyons qu'il est avantageux de faire faire un changement territorial de compétence pour les amendements futurs. Nous croyons que dorénavant ils devraient être faits par le parlement seul ou le parlement et les législatures, selon le cas, comme représentant les citoyens canadiens plutôt que par un parlement représentant les citoyens du Royaume-Uni.

Nous avons le pouvoir de faire faire ce changement territorial de compétence sans consulter les autorités provinciales et sans obtenir leur acquiescement, "sauf en ce qui concerne les matières rentrant dans les catégories de sujets que la présente loi attribue exclusivement aux législatures des provinces, ou en ce qui concerne les droits ou privilèges accordés ou garantis, par la présente loi ou par toute autre loi constitutionnelle, à la législature ou au gouvernement d'une province, ou à quelque catégorie de personnes en matière d'écoles, ou en ce qui regarde l'emploi de l'anglais ou du français."

Nous prétendons aussi avoir le droit de faire faire ce changement territorial de compétence sans le consentement ou l'acquiescement des autorités provinciales. Nous ne pouvons donc pas obtempérer à votre demande de tout ajourner jusqu'à ce qu'il y ait eu entente avec elles.

Lorsque ce premier pas aura été réalisé, les autorités fédérales seront dans la même situation que les autorités provinciales. Si, sous prétexte de faire un amendement à la constitution provinciales, une législature empiétait sur un domaine réservé à la juridiction fédérale, les tribunaux déclareraient un tel amendement inconstitutionnel. Il en sera de même des lois fédérales: pour être valides, elles devront éviter d'empiéter sur ce qui est exclusivement attribué aux législatures provinciales, ou sur les droits ou privilégiés accordés ou garantis à la législature et au gouvernement d'une province, ou à quelque catégorie de personnes en matière d'écoles, ou en ce qui regarde l'emploi de l'anglais ou du français. Si jamais il y a conflits à cet égard, les tribunaux pourront être appelés à les solutionner.

Mais il restera, comme je vous l'ai écrit dans ma lettre du 28 septembre, le problème "de faire les amendements, si jamais il en faut, aux dispositions qui ne seraient pas susceptibles d'être amendées par le parlement fédéral seul, ou par les législatures provinciales seules".

Tant que les autorités fédérales et les autorités provinciales ne se seront pas entendues sur une procédure appropriée et juste à cet égard, tous tels amendements resteront de la compétence du parlement de Londres, au lieu de pouvoir être faits ici au Canada.

Il restera aussi le problème d'inclure dans la constitution des garanties légales expresses des droits des provinces et des minorités qui ne s'y trouvent pas présentement. Tout cela peut être fait, et nous croyons que tout cela devrait être fait, et lorsque nous, du gouvernement fédéral, aurons accompli tout ce que nous croyons pouvoir faire faire seuls, je vous renouvellerai l'invitation de conférer avec nous pour compléter la tâche de faire transférer aux autorités canadiennes les derniers restes de la juridiction du parlement de Londres sur les affaires domestiques canadiennes.

Veuillez agréer l'assurance de mes sentiments distingués.

(signé) Louis S. St-Laurent.

Les réponses des provinces

Les premiers ministres des autres provinces ont tous accepté de venir à la Conférence d'Ottawa sur la Constitution. Ceux de Terre-Neuve, de l'Ile-du-Prince-Edouard, du Nouveau-Brunswick, du Manitoba, de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique attendront les pourparlers pour établir leurs positions.

Ceux de l'Ontario et de la Nouvelle-Ecosse expriment l'opinion que la canalisation de la Cour suprême peut apporter aux provinces des surprises dans le domaine constitutionneel. Celui de l'Alberta, le créditiste E. C. Manning, après avoir précisé qu'il viendra à Ottawa ou qu'il y enverra quelqu'un, propose, comme M. Duplessis de tout laisser en suspens jusqu'après la conférence.

M. Duplessis lui-même répète que "les autorités provinciales de Québec sont toujours prêtes à participer à une conférence fédérale-provinciale", mais il ajoute que cette conférence devrait avoir pour but d'étudier, "au préalable", pour "appliquer ensuite" les méthodes d'amendement "les plus appropriées et les plus justes pour donner effet aux droits, prérogatives et libertés, tant de l'autorité centrale que des autorités provinciales."

A M. Duplessis seulement, M. St-Laurent, a cru de préciser qu'il l'inviterait de nouveau.



"Le whisky de tout repos"

WHISKY CANADIEN

King's Plate

Seagram

Le prix lui aussi est "de tout repos"

Bulletin météorologique

Pronostics pour les différentes régions climatériques de la province suivant le rapport du bureau fédéral de météorologie émis à l'aéroport de Dorval, à 11 h. p.m.:

Régions de Montréal et d'Ottawa: Beau et chaud avec vents légers et un maximum de 68.

Radio-Moscou annonce la mort du maréchal F. I. Tolboukhine

LONDRES, 18 (A.P.)—La radio de Moscou annonce la mort du maréchal de l'Union Soviétique, Féodor I. Tolboukhine.

Il était commandant des troupes soviétiques qui ont réussi à s'emparer de la Hongrie. Alors qu'il était commandant de la quatrième armée ukrainienne, ses troupes s'emparèrent de Sébastopol au cours d'une des batailles épiques qui se sont déroulées sur le front est.

Radio-Moscou déclare que le maréchal est mort, hier, à la suite d'une longue maladie. Cependant, on n'en spécifiait pas la nature.

Il était âgé de 65 ans.

La nouvelle de sa mort a été donnée par le Conseil des ministres soviétique et par le Comité central du parti communiste. On parlait de Tolboukhine comme de "l'un des plus illustres chefs d'armée et bâtisseurs de l'armée de l'Union Soviétique et un fameux héros de la guerre patriotique".

Son service funèbre sera tenu sur le fameux Square Rouge de Moscou, où ses troupes ont fréquemment été passées en revue par le premier ministre Staline et autres personnalités soviétiques. On n'a pas donné l'heure des funérailles.

Sébastopol, une ville stratégique de Crimée sur la mer Noire, est tombée aux mains des Russes le 10 mai, 1944. Après cette conquête, Tolbouhkine devint commandant de la troisième armée ukrainienne.

Il fut l'un des signataires de l'armistice avec la Bulgarie. Après la chute de la Bulgarie, Tolbouhkine alla combattre en Hongrie. Budapest tomba aux mains des Russes le 13 février, 1945.

Il était également présent lors de la capture de Vienne au mois d'avril, 1945. Tolbouhkine servit lors de la première guerre mondiale, qu'il commença comme simple soldat pour en sortir au grade d'officier. Avant de prendre le commandement des troupes sur le secteur sud du front de l'est au cours de la seconde guerre mondiale, il prit part aux combats qui se sont déroulés dans le territoire de Stalingrad. Il joua plutôt un rôle obscur depuis la fin de la guerre. En 1946, il fut délégué au Congrès slave tenu en Bulgarie.

● ● ● Le plus important débat du Parlement . . .

(Suite de la 1ère page)

tendent, sans aller à Londres pour cela, leurs constitutions respectives.

Il a fait l'historique de notre problème constitutionnel. Il a dit que, douze fois déjà, après en avoir prié Westminter qui y a consenti, le Canada a amendé l'acte de l'Amérique Britannique du Nord. Neuf fois, il l'a fait sans consulter les provinces. Dans un cas il en a consulté quelques-unes qui étaient directement en cause. Dans deux autres, il les a consultées toutes.

Dans le premier de ces deux cas huit provinces ont donné leur consentement. Dans le second, les neuf l'ont fait.

Il est bel est bien établi que, dans les domaines de la juridiction fédérale, Ottawa peut modifier la constitution sans s'inquiéter le moins du monde des provinces.

Gouvernement difficile

Déjà, a-t-il continué, aux premières heures de la Confédération, MacDonald convenait que le Canada était un pays difficile à gouverner. Il l'est devenu de plus en plus et, si l'on ne se remue pas, il le deviendra davantage.

"Nous avons assez de problèmes à régler, a souligné le chef du gouvernement, sans avoir périodiquement cette controverse épuisante sur la méthode à adopter pour amender notre constitution".

M. Saint-Laurent a répété que l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord n'offre aucune protection légale aux principes fondamentaux de la Fédération. Cela ne l'inquiète pas lui qui a dit, plusieurs fois, que les meilleures garanties des provisions fondamentales de la Constitution c'est dans le bon sens et l'esprit d'équipe des canadiens et de leurs représentants au Parlement qu'on les trouve.

Les temps ont changé

Au temps ou le Canada était semi-colonie, le fait d'aller à Londres pour amender la constitution pouvait être une protection.

Londres aurait pu alors se croire la responsabilité morale de rejeter une demande du parlement d'amender, sans consulter les provinces, la constitution d'une façon qui aurait été une invasion de l'autonomie provinciale.

Londres ne peut plus prétendre à cette responsabilité morale, qui traite maintenant d'égal à égal avec Ottawa. Il n'en veut plus. Il la rejette pour la bonne raison que personne n'aime être responsable de choses sur lesquelles il n'exerce aucun contrôle.

Londres en a assez d'estampiller les décisions des représentants des canadiens parce que les canadiens n'ont pas pu trouver un moyen de mettre seuls ces décisions à exécution.

Il faut choisir

"Le Canada, a insisté M. Saint-Laurent est souverain ou il ne l'est pas. S'il l'est il lui faut se conduire en peuple adulte et prendre ses responsabilités. S'il ne veut pas les prendre qu'il retourne à l'adolescence et qu'il continue d'aller se chercher des tuteurs à l'étranger".

M. Saint-Laurent et son gouvernement ont la conviction profonde que le Canada a depuis longtemps passé l'âge ingrat de l'adolescence: qu'il se doit de voir lui-même maintenant à la préservation et à la protection des principes fondamentaux de sa constitution; que ces affaires sont choses à être réglées au Canada, par les Canadiens, pour les Canadiens; que le parlement d'une autre nation ne doit plus porter l'intolérable fardeau d'avoir à agir pour nous.

Depuis trop longtemps on se dit que rien ne peut être accompli pour n'accomplir rien. Cette excuse, on l'invoque depuis 1867.

On tient ses promesses

Au cours de la dernière campagne électorale, M. Saint-Laurent a promis d'agir. Depuis le 27 juin, il se sent la responsabilité de tenir cette promesse. Il n'en a pas fait beaucoup mais il entend les remplir toutes et jusqu'au bout.

Le premier ministre a redit que la constitution établit des responsabilités strictement provinciales, des juridictions exclusivement fédérales, qu'ailleurs elle ne départage rien.

Tout ce qu'il veut c'est que dans les seuls domaines d'exclusive juridiction nationale on n'ait plus à se rendre à Londres pour modifier la constitution.

Ottawa ne veut que ce que les provinces ont déjà: le droit d'amender cette partie de la constitution qui le concerne seul.

Jusqu'ici si une province, en amendant la constitution comme plusieurs d'entre elles l'ont fait, avait envahi le domaine fédéral, Ottawa aurait pu s'adresser aux tribunaux pour faire déclarer invalide et anticonstitutionnels ces amendements.

Les provinces et n'importe quel citoyen auront le même recours contre Ottawa. Celui-ci va faire ce qu'il croit pouvoir faire. La justice canadienne décidera s'il outrepasse ses droits, s'il lèse ceux des autres.

Reste la ligne imprécise de démarcation entre les droits de l'administration nationale et ceux des administrations provinciales. On ne la trace pas.

On essaiera de le faire par une conférence fédérale-provinciale convoquée pour après la session. Si l'on n'y parvient pas, dans ce domaine, les provinces pourront continuer de s'adresser à Londres. Ottawa n'y ira plus.

Cette façon de procéder, et M. Saint-Laurent l'admet, heurte de front l'effet que cherchent à obtenir ceux qui en tiennent pour la théorie de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord est un contrat. selon ces gens, il n'est pas un mot, pas une virgule dans la constitution qui ne soit de nature contractuelle. On n'y peut rien changer sans le consentement d'au moins quatre provinces, à moins qu'on ne soit prêt à courir le risque de se faire accuser de déchirer un contrat.

M. Saint-Laurent n'admet pas cette théorie du contrat. Même s'il y avait contrat, toutefois, rien n'est changé. On ne fait qu'amender la constitution au Canada, dans le domaine fédéral, plutôt qu'en Grande-Bretagne. On peut le faire sans consulter les provinces. On ne les a jamais consultées.

On continuera de se passer de leur consentement, mais dans ce domaine seulement.

Les décisions seront prises ici comme elles l'étaient dans le passé. Elles seront enregistrées ici au lieu de l'être à Londres. Elles seront mises à exécution ici même, où elles auront été prises, pour les Canadiens, par les représentants des Canadiens, dans un Parlement canadien.

M. George Drew

M. Drew reconnait que les Canadiens doivent amender chez eux leur constitution. Il en a simplement contre la façon dont M. Saint-Laurent veut arriver à cette fin extrêmement souhaitable. Il soutient que M. Saint-Laurent a promis de consulter les provinces sur la procédure à suivre et que maintenant il répudie cette promesse. Dans l'intérêt de l'unité nationale, de l'harmonie entre les provinces et l'administration nationale, il ne faut rien précipiter. Consultons les provinces avant de faire quoi que ce soit. Il sera toujours temps d'agir dans un domaine aussi grave.

Le chef du gouvernement a tort d'essayer de régler le problème par bribes, de diviser la constitution en trois et de chercher à obtenir le droit de l'amender par sections. La constitution est une. Il n'y a pas à démordre de là.

Une entente reste possible

On dit que les provinces ne veulent pas s'entendre avec Ottawa. Elles se sont déjà accordées avec lui sur bien des points. Il faut avant d'agir radicalement, explorer toutes les possibilités d'accord.

On s'entend déjà sur le fond. Il ne reste plus qu'à le faire sur la forme, la procédure.

On invoque le fait que le Canada est souverain. Il n'est pas question de souveraineté dans tout cela. Ce qu'on peut penser de nous à l'étranger parce qu'il nous faut encore aller à Londres n'a aucune espèce d'importance.

Pensons à l'avenir de la nation avant de nous inquiéter à ce que les autres peuvent dire de nous. Il y a des mésententes, de dangereux conflits à éviter. Pourquoi vouloir mettre les provinces devant la brutalité d'un fait accompli?

Ottawa n'ira plus à Londres. Les provinces pourront continuer d'y aller. On ne règle l'affaire qu'en partie quand on devrait la vider totalement.

M. Drew a dit encore que l'Acte de l'Amérique britannique du nord est un statut, mais un statut qui exprime statutairement un accord, un contrat.

M. Drew a dit aussi que c'est bien beau de laisser aux provinces le contrôle de l'éducation mais que ce contrôle n'en sera plus un, le jour où Ottawa pourra amender la constitution pour percevoir les impôts de façon à priver les provinces de revenus nécessaires à l'éducation.

Si on leur enlève les cordons de la bourse, qu'est-ce que les provinces pourront faire?

Pourquoi ne pas convoquer une assemblée constituante qui tranchera toutes les difficultés, apportera des solutions définitives à tous les problèmes?

Le chef de la C.C.F.

M. Coldwell n'a vraiment exprimé qu'une inquiétude au sujet du droit du Parlement d'amender au Canada la constitution et c'est celle qu'un gouvernement ne profite un jour de ce droit pour prolonger indéfiniment son maintien au pouvoir.

Il faudrait se prémunir contre cela.

M. Solon Low

Le chef du Crédit social a donné une version créditiste du discours de M. Drew.

Le débat s'est poursuivi toute la soirée.

Le Canadien peut aller au Danemark sans visa

OTTAWA, 17. (C.P.) — Le ministère de l'Extérieur a révélé aujourd'hui que le Danemark et le Canada s'étaient entendus pour favoriser l'entrée dans les deux pays des citoyens appartenant à l'un ou à l'autre des deux pays. Les Canadiens désormais pourront s'introduire au Danemark sans visas pour un séjour de trois mois, à la condition d'avoir un simple passeport canadien et de manifester l'intention de ne pas y habiter en permanence.

● ● ● L'hon. M. Rinfret demande que l'histoire . . .

(Suite de la troisième page)

deux cultures. Les Canadiens anglais, lorsqu'ils entrent en contact avec nous, se rendent compte que nous avons des qualités qu'ils n'ont pas et qu'il serait bon pour eux d'avoir. Et lorsque nous entrons en relations avec les Canadiens d'autres origines, nous nous rendons compte qu'ils ont des qualités que nous n'avons pas et qu'il serait avantageux pour nous de posséder.

"Plusieurs députés fédéraux de langue anglaise, pendant le temps de la session, demeurent à Hull, dans des familles canadiennes-françaises, pour apprendre notre langue. Nous devons admettre qu'un grand nombre d'entre nous, nous apprenons l'anglais, par nécessité. Il est vrai aussi que des Canadiens anglais apprennent le français, par nécessité. Mais je crois qu'un bon nombre des Canadiens d'autres origines qui apprennent le français le font pour se cultiver et pour apprendre à nous mieux connaitre et à nous mieux apprécier. J'an conseillé à plusieurs Canadiens anglais qui apprennent notre langue de lire des livres, des revues et des journaux canadiens-français".

M. Rinfret déclara leur avoir conseillé, entre autres lectures, les critiques littéraires de Roger Duhamel, et il ajouta, en souriant: "Mais pas ses éditoriaux!"

Ce qui ne manqua pas d'amuser grandement les convives.

Le ministre des Postes dit ensuite que depuis qu'il siège aux Communes, soit depuis cinq ans, il a constaté un réel désir chez les députés de langue anglaise d'apprendre notre langue et de nous mieux connaitre.

L'Histoire du Canada

"Comme vous le savez, ajouta M. Rinfret, le Gouverneur général est maintenant le représentant personnel du Roi et non pas le représentant du gouvernement de Londres. Et pourtant, dans des manuels en usage dans les autres provinces, on dit encore qu'il est le représentant de Londres. Dans ces mêmes manuels, on dit que l'Union Jack est le drapeau du Canada. J'ai demandé que l'on corrige cela. Sur certains points, nous sommes diamétralement opposés. De part et d'autre, nous élevons nos enfants avec des préjugés. Je ne veux pas juger, mais je constate que cet état de choses est mauvais. Je ne demande pas de corriger l'histoire, car l'histoire, ce doit être la vérité. Je demande qu'on dise la vérité et je demande aussi que tout en rapportant les faits historiques, dans le Québec comme dans les autres provinces, on donne un peu moins d'importance à ce qui nous divise et à ce qui nous sépare et qu'on appuie un peu plus sur ce qui nous unit."

Le ministre des Postes rappela alors qu'un tiers de la population est composé de Canadiens français, dont 875,000 vivent en dehors du Québec, dans d'autres provinces canadiennes, qu'un tiers ou un peu plus est composé de Canadiens de langue anglaise et 29 pour cent composé de Néo-Canadiens.

Ces Néo-Canadiens, qui composent 29 pour cent de notre population, dit-il, ne sont pas très intéressés aux luttes qu'il y a eu dans le passé entre Canadiens français et Anglais. J'aimerais, ajouta-t-il, que des représentants compétents et patriotes de ces trois groupements s'unissent pour nous donner une Histoire du Canada véritablement canadienne.

M. Rinfret réclama de nouveau une culture canadienne et il ajouta: "Nous sommes des diplômés d'un grand collège qui va de l'avant. J'aimerais qu'on discute l'opinion que j'émets ce soir. Chacun a le droit de faire connaitre ses idées. Si les miennes ne sont pas bonnes, qu'on les rejette, mais qu'on ne les rejette pas, sans les avoir étudiées".

R. N.

Scènes d'un film prises à Montréal

Il y avait foule hier soir, rue Sherbrooke ouest, près de l'avenue Ontario, à l'intersection sud-est où s'élève la magnifique église St. Andrew and St. Paul.

C'est que la compagnie Selkirk Production y tournait une autre scène de son film "Forbidden Journey".

Du côté ouest de l'avenue Ontario, on avait installé de puissants phares qui, lancés sur l'église, la faisaient ressortir dans le bleu de la nuit. Le photographe avec son imposant appareil filmait un "boghie" qui, dans la nuit, venait de l'est de la rue Sherbrooke, tournait le coin et montait l'avenue Ontario.

Soixante pour cent

M. Richard Jarvis, qui "conduisait les opérations", ainsi que M. Cécil Madden étaient très occupés. M. Jarvis nous assura que soixante pour cent des scènes de ce film sont tournées dans des extérieurs montréalais. C'est dire que notre ville est en vedette.

A la fin de cette scène, tout le personnel "cassa la croute" et se dirigea vers le square Philip où d'autres scènes furent prises.

Samedi soir, à onze heures, on attendait l'équipe dans le foyer de l'Hôtel Laurentien. Dès minuit, on commença à installer les appareils et il a été possible de tourner dans la nuit de samedi à dimanche.

On doit tourner encore deux fois à l'extérieur, au cours de la nuit, avant de terminer ces cènes particulières.

On profite des belles journées d'automne pour fixer à jamais ces scènes montréalaises que les cinéphiles reconnaitront sur l'écran.

Convocations aujourd'hui

Service de Santé de la Ville de Montréal. — Réception des membres de la Société Médicale de Montréal, à 9 h., ce soir, au Jardin Botanique. Séance scientifique présidée par le Dr Origène Dufresne.

Fédération canadienne des agents d'assurance. — A l'hôtel Mont-Royal, à 9 h., ce matin, réunion. Déjeuner à 12 h. 30.

Club Rotary. — Déjeuner-causerie au Mont-Royal, à 12 h. 30. Orateur: Ray Brunet.

Canadian Progress Club. — Hôtel Mont-Royal, midi et demi, déjeuner. Conférencier: Commandant K. R. Patrick.

Kiwanis Saint-Georges. — Au Queen's, à midi et demi, déjeuner. Films.

Women's Canadian Club. — Au Windsor, à 1 h. Orateur: Herbert Agar.

DECES

DEROME. — A Montréal, le 15 octobre 1949, à l'âge de 70 ans, est décédé Télesphore Dérome, député protonotaire de la Cour Supérieure, fils de Dominique Dérome et de Sophie Dupuis, décédés. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons de l'hôpital Ste-Jeanne d'Arc, 3590 rue St-Urbain, à 8 hres 30, pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte des Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement à 8 hres 45 au coin est Beaubien et Iberville.

L'importance du vote lundi

L'hon. Alphonse Fournier, ministre des Travaux publics, a déclaré à la radio qu'il ne faut pas croire que les huit élections fédérales complémentaires, qui auront lieu lundi prochain, sont sans importance. Il a dit que les électeurs et électrices, dans ces huit comtés, seront les premiers au Canada à pouvoir approuver de façon claire et nette les mesures que prend actuellement le premier ministre Saint-Laurent pour donner au Canada une indépendance complète, en fait et en droit.

"Nous vivons en démocratie, a-t-il ajouté. Il a fallu que des hommes meurent en 1837 pour donner au Canada un gouvernement responsable. Et deux grandes guerres sont là pour prouver que nos institutions démocratiques sont constamment menacées. N'allez pas en vous abtenant de voter ou en donnant un vote négatif, rejeter les sacrifices que vos pères ont librement consentis et que vous-mêmes avez acceptés encore récemment. Votre devoir est de voter, et de voter positivement. C'est votre intérêt".

Les Iles Diomède sont un petit groupe de trois îles situées dans le détroit de Behring, à mi-chemin entre l'Amérique et l'Asie.

Votre dernière occasion cette saison-ci de visiter

AUSABLE CHASM

avec

LES AMIS DU BON VOISINAGE

Dimanche, 23 octobre

Une coupe profonde dans la terre, par la force de la Nature bien avant l'aurore de l'histoire. Un arrêt qu'il faut faire durant les voyages de vacances. Un mille et demi de beauté et de grandeur inoubliables, porté par un petit bateau qui vous promène à travers les rapides.



Sur la route des Adirondaks à 15 milles de Plattsburgh, sur la grande route No 9, U.S.

Argent canadien accepté au pair. Ecrivez pour le pamphlet gratuit.

AUSABLE CHASM CO.
AUSABLE CHASM N.-Y.

Café et magasins de cadeaux à l'entrée
Les autobus partiront de la Bibliothèque Municipale, rue Sherbrooke est, face au Parc Lafontaine, à midi et trente
Arrêts à Plattsburg, N.-Y. pour visiter la ville et les magasins et pour les repas.

Retour dans la soirée.

Faites vos réservations

POUR RENSEIGNEMENTS:

LES AMIS DU BON VOISINAGE
FRontenac 1658

On peut aussi faire les réservations aux endroits suivants:

DANS L'OUEST:
Jeannette Lingerie, 2030, Metcalfe, BE. 3277 (Mlle Sabourin).

DANS L'EST:
Reo Service Store Reg'd.,
1219 St-Denis, MA. 5000 (Mme Poulliot)

Heures d'affaires: du lundi au vendredi de 9 h. 30 à 5 h. 30
Le magasin ferme à 1 heure le samedi

SPÉCIAL CHEZ EATON



COMBINAISONS pour HOMMES

Confortables et de longue durée

Sous-vêtements anglais "Shamrock" de qualité en un mélange de laine, de coton et de rayonne, provenant des filatures renommées "Britannia". Laine au dehors et envers en doux mélange de coton et rayonne pour plus de confort. Choix de modèle à jambes longues avec manches courtes ou longues. Tailles 36 à 46 Spécial mardi 5.49

COMBINAISONS TOUT LAINE

Prix avantageux pour ceux qui tiennent à la qualité!

Confectionnées en Angleterre, entièrement en laine de pesanteur cachemire, modèle ample. Jambes longues et manches courtes ou longues. Tailles 34 à 46 Spécial mardi 7.95

ARTICLES POUR HOMMES, AU REZ-DE-CHAUSSEE, CHEZ EATON

T. EATON Co
DE MONTREAL

Faites un grand pas...



vers vos rêves

d'un de ces jours

achetez une

OBLIGATION D'EPARGNE DU CANADA

aujourd'hui à la B de M

"MA BANQUE" POUR UN MILLION DE CANADIENS

B de M

BANQUE DE MONTRÉAL

La Première Banque au Canada . . . AU SERVICE DES CANADIENS DANS TOUTES LES SPHÈRES DE LA VIE DEPUIS 1817

D149F

L'hon. M. Rinfret demande que l'histoire du Canada soit véritablement canadienne

L'hon. Edouard Rinfret, c.r., ministre des Postes, a rappelé hier soir que l'Histoire du Canada n'est pas la même au Canada français et dans le reste du pays. Cet état de choses a souvent pour résultat de créer des préjugés et de diviser les Canadiens français et les Canadiens d'autres origines.

Il ne faut pas corriger l'histoire, dit M. Rinfret, il ne faut cacher aucun fait historique, mais il faut souligner, plus qu'on ne le fait en général, les points qui unissent entre eux tous les Canadiens. Il nous faut, a-t-il ajouté, une histoire véritablement canadienne, et non pas uniquement une histoire de la province de Québec ou du Canada français, ou de la province d'Ontario, ou de l'Ouest.

L'hon. M. Rinfret a ensuite exprimé le voeu, qu'il avait déjà fait dans le passé, que des représentants compétents et patriotes des Canadiens français, des Canadiens de langue anglaise et des Néo-Canadiens réussissent à donner aux enfants et au peuple en général une Histoire du Canada véritablement canadienne. Il a dit qu'une telle mesure, qui est impérieuse, contribuera grandement à nous donner une culture canadienne.

Le ministre des Postes a déclaré que le Canada a un très grand avantage en possédant deux grandes cultures européennes. Puisons ce qu'il y a de mieux dans ces deux grandes cultures et dans les autres cultures, dit-il, et créons une culture canadienne.

Chez les Anciens de Sainte-Marie

M. Rinfret a exposé cette thèse, à l'hôtel Ritz-Carlton, à un dîner-causerie du Club des anciens élèves du Collège Ste-Marie. Il a été chaleureusement applaudi.

Il était l'hôte d'honneur et conférencier, à la reprise des dîners-causeries hebdomadaires du club. Ces réunions avaient été interrompues par la période des vacances.

M. Rinfret est un ancien élève du Collège Ste-Marie, de Montréal, que dirigent les Pères Jésuites.

M. Thibaudeau Rinfret, juge en chef de la Cour Suprême et père du ministre des Postes, est lui aussi un ancien élève du Collège Sainte-Marie. C'est ce que déclarait hier soir M. André Forget, en présentant aux convives l'hon. Edouard Rinfret.

Le dîner était sous la présidence du colonel Maurice Forget, président du club. Les personnalités à la table d'honneur étaient, outre M. Rinfret, le colonel Forget, l'hon. Wilfrid Gagnon, M. Guillaume Saint-Pierre, c.r., chef du service légal de la Ville de Montréal, le père Joseph Paré, s.j., recteur du Collège Sainte-Marie et membre du conseil d'administration du club, M. Charles-Edouard Gravel, président de la Banque Canadienne Nationale et Me Maurice Lambert. Me Lambert a remercié M. Rinfret. Parmi les nombreux autres anciens élèves de Sainte-Marie au dîner, se trouvaient le sénateur Léon-Mercier Gouin, son fils, Me Lomer Gouin, le notaire Emile Massicotte, M. Pierre Desmarais, leader du conseil municipal de la Ville de Montréal, M. Gilles Desroches, gérant de la rédaction du "Canada" et M. Roger Duhamel, rédacteur en chef à "Montréal-Matin".

Au début de son allocution, l'hon. M. Rinfret remercia ceux qui l'ont invité à adresser la parole et il se dit heureux d'être en compagnie d'un grand nombre d'anciens élèves de Sainte-Marie. Et il rappela que la première fois qu'il vint à Montréal après avoir été nommé ministre des Postes, lors d'une manifestation en son honneur, il rendit hommage publiquement à son alma mater et remercia ses professeurs de Sainte-Marie.

Une culture canadienne

L'hon. M. Rinfret dit ensuite que malgré qu'on le trouve trop franc, en certains milieux, il a l'intention de dire franchement ce qu'il pense sincèrement. Il rappela qu'à Toronto l'an dernier, devant les "Native Sons of Canada", à une manifestation marquant l'anniversaire du Statut de Westminster, il a soutenu une thèse à l'effet que nous devons avoir une culture canadienne. Il ne faut pas pour cela, dit-il, mettre de côté la culture française et la culture anglaise. Et M. Rinfret d'ajouter:

"L'une et l'autre sont très riches. Nous devons profiter des deux. Nous devons puiser dans ces

(Suite 2e page, 6e col.)

Explication du président Johnson

Le Bell Telephone demande une augmentation de tarif

Le taux du service téléphonique sera-t-il haussé comme l'a été celui du transport en commun à Montréal?

La question est posée, selon l'annonce qu'en a faite hier M. F. Johnson, président de la compagnie du Téléphone Bell du Canada. M. Johnson a fait tenir aux journaux l'explication suivante à ce sujet:

C'était inévitable: par suite de l'augmentation des frais, — frais qui se sont élevés plus rapidement encore que nos revenus d'après-guerre — nous nous sommes adressés à La Commission des transports du Canada pour obtenir l'autorisation d'augmenter les taux du service téléphonique.

Les taux de base actuellement en vigueur pour nos services sont ceux qui furent établis en 1927 — il y a 22 ans.

Depuis lors, et tout particulièrement depuis quelques années, nos frais — à l'instar des frais des autres industries et des particuliers — ont considérablement augmenté. Les taux des salaires, si l'on tient compte de l'abréviation de la semaine de travail, ont augmenté de 90% et, dans nombre de cas, le coût des matériaux et approvisionnements a atteint un niveau deux fois plus élevé qu'avant la guerre.

Les dépenses

Bien que nos revenus, soutenus par un développement sans précédent, aient augmenté rapidement, il s'est produit une hausse encore plus accélérée dans nos dépenses. Conséquemment, nous serons forcés, cette année, de puiser dans notre surplus pour acquitter entièrement notre dividende régulier de $2 l'action.

Les taux plus élevés que nous sollicitons augmenteraient nos revenus, pour l'année 1950, de $23.9 millions — ou de 20.6% — par rapport aux revenus prévus aux taux actuels. De ce montant, on devra employer environ $10 millions pour acquitter les impôts additionnels qui résulteraient de cette augmentation. Le solde de $14 millions constitue le revenu additionnel dont nous avons besoin pour être en mesure de faire face à toutes nos dépenses, y compris les intérêts sur obligations, de payer nos dividendes réguliers et d'affecter un montant raisonnable au compte surplus.

Les taux

Les taux proposés ont été établis de façon à distribuer équitablement les frais de service entre les diverses catégories de clients selon la valeur relative que le service représente pour eux.

Il nous incombe de poursuivre l'exécution de notre vaste programme d'expansion jusqu'à ce que nous soyons en mesure de procurer le genre de service téléphonique désiré à tous ceux qui le demandent. Cela nécessitera nombre de millions de dollars en nouveaux capitaux, lesquels nous n'obtiendrons que si notre revenu net est suffisant.

En raison des effets de plus en plus défavorables que le tarif insuffisant actuellement en vigueur exerce sur notre situation financière, notre demande d'augmentation de taux doit être considérée comme une question urgente et importante — non seulement pour la Compagnie, mais aussi pour l'économie générale des provinces que nous desservons.

Changement de régime devenant impérieux par les abus de l'U.N.

QUEBEC 17 (Du correspondant du CANADA).— "Le peuple de la province de Québec devra remplacer le parti de l'Union Nationale par le parti Libéral d'ici peu d'années s'il ne veut pas que le communisme s'implante chez nous", a déclaré l'hon. Wilfrid Hamel, ancien ministre dans le gouvernement de la province, en parlant à une réunion du Club Libéral de St-Pascal de Maiserets.

L'hon. M. Hamel a affirmé que les abus du régime rendront impérieux un changement de gouvernement à Québec et que bientôt le parti Libéral se choisira un chef qui le conduira à la victoire.

La réunion a eu lieu à l'occasion de l'inauguration des nouvelles salles du Club Libéral de St-Pascal et était présidée par M. Elphège Veillette.

En prenant la parole, l'hon. Wilfrid Hamel a dit que les clubs libéraux de toute la province devraient se reconstituer comme le club dont il était l'invité et il a félicité les organisateurs de leur activité: "Vous êtes aux avant-postes du parti qui va reconquérir le terrain perdu", a dit l'ancien ministre des Terres et Forêts. "Nous avons le bon sens et l'honnêteté avec nous. Il est heureux que les premières activités viennent du comté de Québec-est, représenté par le grand chef que le parti libéral a choisi pour diriger les destinées de la nation canadienne".

M. Horace Philippon, c.r., qui est le conseiller juridique du Club libéral de St-Pascal, a ensuite félicité les membres de cette association, "qui", dit-il, "sonnent un réveil nécessaire dans l'arène provinciale après le triomphe du parti libéral aux élections du mois de juin".

Après avoir fait l'éloge du très hon. Louis St-Laurent, "notre grand chef canadien", M. Philippon a énuméré quelques-unes des oeuvres réalisées par le premier ministre du Canada depuis qu'il est au pouvoir.

L'assistance a salué par des applaudissements frénétiques le nom de M. St-Laurent.

Le Dr J.-R. Routier a remercié les deux orateurs puis le président Veillette a invité tous les membres au dîner des libéraux du district qui aura lieu le 29 octobre, à l'hôtel Victoria. Me Horace Philippon sera le conférencier.

La réunion du club libéral de St-Pascal a reçu une large publicité aujourd'hui dans les journaux de Québec. Les libéraux étaient déjà enthousiasmés du congrès national de la jeunesse libérale canadienne, tenu avec grand succès à Montréal, la semaine dernière. Une délégation imposante de Québec était présente au congrès, ayant à sa tête M. Ernest Moisan, président de l'association de la jeunesse libérale du district, qui a été élu secrétaire français de la fédération nationale.

M. George Marler, N.P., chef intérimaire du pari libéral provincial, était à Québec aujourd'hui et a rencontré ce soir plusieurs anciens députés libéraux à la législatures provinciale, entre autres l'hon. Wilfrid Hamel, l'hon. Valmore Bienvenue, M. Fernand Choquette, M. Jacques Dumoulin, M. William Morin, M. Guay Roberge, M. Henri-Paul Drouin, M. Wilfrid Samson, etc. etc.

M. Marler a discuté avec ses anciens collègues des préparatifs de la convention du parti libéral provincial qui doit avoir lieu d'ici au mois de juin prochain.

INSTITUT GENEALOGIQUE
DROUIN

Votons pour les
CANDIDATS OFFICIELS LIBÉRAUX

LAURIER	JACQUES CARTIER	MERCIER
		
J. E. Lefrançois	Serio Marchand	Marcel Monette

ECOUTONS

Date	Période	Station	
Octobre			
" 18	7.45 - 8.00 p.m.	CHLP	M. Azellus Denis
" 18	10.15 - 10.30 p.m.	CHVL	M. Serio Fournier

L'ORGANISATION LIBERALE

Ouverture de la campagne électorale dans Mercier



M. Marcel Monette, candidat libéral officiel dans Montréal-Mercier à l'élection fédérale complémentaire de lundi prochain, a ouvert sa campagne électorale par une grande assemblée à Montréal-Nord. On voit sur cette photo, de gauche à droite, M. J.-Eugène Lefrançois, candidat libral officiel dans Montréal-Laurier, M. Monette, l'hon. Edouard Rinfret, qui adresse la parole, et M. Jos Dufresne, maire de Montréal-Nord. (Photo "Le Canada", par Robitaille)

Au congrès de L'ACFAS

Les monts Otish réservés comme "sanctuaires de la recherche"

(par Jean de Laplante)

L'assemblée générale de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences a formellement approuvé, hier après-midi, un voeu émis la veille à l'effet de lancer une campagne intensive autour de l'orientation professionnelle vers les carrières scientifiques.

Le voeu a aussi recommandé à l'Acfas d'entreprendre des démarches pour que l'orientation puisse devenir fait accompli à tous les degrés de l'enseignement.

Etant donné le climat dans lequel cette résolution a été adoptée et la spontanéité avec laquelle les représentants de disciplines scientifiques les plus diverses l'ont endossée, on peut présumer qu'un travail en profondeur sera entrepris dès les prochains mois par le nouvel exécutif de l'Acfas.

Sanctuaire de la recherche

L'assemblée générale a aussi pris connaissance d'une résolution provenant de la section d'études de sciences sociales et de géographie qui, sous l'inspiration de M. Jacques Rousseau, a recommandé que la chaine des monts Otish, dans le nord québecois, soit réservée comme sanctuaire pour la recherche et l'observation en sciences naturelles.

Ces voeux ont été les conclusions pratiques d'un congrès qui réunissait près de 225 personnes, dimanche et lundi, à l'Université de Montréal. Au cours de la journée d'hier, un total de 117 communications ont été présentées dans neuf sections différentes des disciplines scientifiques, et l'on a remarqué que ces travaux par leur qualité, étaient dans l'ensemble, les meilleurs présentés à l'un des 17 congrès de l'Acfas.

Nouveau président

L'assemblée générale a aussi élu un nouveau président général, M. Lionel Daviault, en charge du bureau d'entomologie forestière de la province et professeur à l'Ecole forestière de l'Université Laval. M. Daviault succède à M. Léon Lortie, professeur à l'Université de Montréal. M. Ignace Brouillet, directeur de l'Ecole polytechnique, devient premier vice-président. M. Lionel Lemay, professeur à l'U. de M., et le Dr Wilbrod Bonin, conservent respectivement les postes de secrétaire général et de trésorier général de l'Acfas.

M. Lortie a annoncé au cours de l'assemblée générale que l'Acfas venait de préparer un mémoire, qui serait soumis le mois prochain à la Commission royale des arts, lettres et sciences, lors de ses séances à l'Univerité. Le Dr Bonin, dans son rapport financier, a souligné que l'Association avait donné à date, cette année, une somme de $2,150 en bourses et en octrois. Dans son rapport, M. Lortie a fait ressortir la "parfaite union qui a présidé aux activités de l'année" et que "la qualité des travaux présentés pouvait satisfaire les plus difficiles". Il a aussi insisté sur la nécessité d'augmenter les budgets de l'Association, si l'on veut que tous ses organismes travaillent efficacement.

Hier midi, les délégués de l'Acfas ont entendu une causerie prononcée par M. Daviault, le nouveau président, sur la nécessité de la recherche dans les sciences naturelles, à l'issue d'un déjeuner. Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université, qui rentrait tout juste d'un voyage en Europe, est venu saluer les délégués. Il leur a fait part des décisions prises par les recteurs des universités catholiques réunis à Rome en septembre dernier et il a également assuré les délégués de l'amitié des universitaires catholiques des autres pays pour les universitaires canadiens-français.

M. Daviault

"Personne n'ignore, déclare M. Daviault dans sa causerie, que la prospérité matérielle dont nous jouissons réside essentiellement dans l'utilisation de nos ressources naturelles. Mais on constate aujourd'hui que certaines d'entre elles s'épuisent rapidement à la fois en surface et en matière, et si nous voulons conserver le standard de vie élevée auquel nous sommes habitués, il va falloir trouver un moyen d'accroître leur rendement tout en assurant leur conservation. C'est là une nécessité urgente et absolue; c'est en quelque sorte une question de vie et de



M. Lionel Daviault

mort pour notre petit peuple. Il n'est pas besoin de rappeler que tous les progrès que l'on pourra réaliser dans l'exploitation plus rationnelle des plantes et des animaux dépendront nécessairement d'une connaissance plus approfondie de leur mode de vie."

Puis le conférencier indique par des exemples concrets que "nous avons encore beaucoup à faire si nous voulons que notre province continue à jouer un rôle important parmi les grandes nations productrices."

Il énumère ensuite ce qui a été fait jusqu'ici dans le domaine de la recherche des sciences naturelles et conclut: "Dans certaines branches, la recherche n'a même pu être organisée sur une base sérieuse... Depuis quelques années on constate aussi une désaffectation des jeunes pour les sciences naturelles... Ce que je veux rappeler en guise de conclusion, c'est que la prospérité de notre province réside dans une exploitation accrue de nos ressources naturelles renouvelables: bois, poissons, gibier, produits agricoles, etc., et les mesures à prendre pour assurer leur sauvegarde doivent être déterminées par la recherche scientifique dans le domaine des sciences naturelles".

Travaux de qualité

Au cours de la matinée et de la première partie de l'après-midi, des communications sur des travaux scientifiques en cours ont été présentés dans les neuf sections du congrès. Ces travaux concernent pour la plupart des recherches d'intérêt scientifique, auquel le public ne comprendrait pas grand chose. On a toutefois souligné que c'était la première fois qu'une section de mathématique se manifestait comme section indépendante à un congrès de l'Acfas. Les communications dans le groupe des sciences naturelles et physico-chimiques attestent en général d'une grande activité dans les laboratoires universitaires et privés. Dans les sections qui intéressent les sciences morales, sociales et politiques, ainsi qu'en philosophie, les travaux étaient très peu nombreux. Ce n'est pas le nombre de personnes qui s'intéressent à ces problèmes qui manque pourtant...

En somme le congrès de l'Acfas a été un succès. Et les officiers de l'Association manifestent leur intention de continuer à produire des congrès qui "pourront satisfaire les plus exigeants".

Les funérailles de Me T. Dérome

Les funérailles de Me Télesphore Dérome, député-protonotaire au Palais de Justice, de Montréal, auront lieu mercredi le 19 octobre en l'église Saint-Marc de Rosemont. Ralliement à l'angle des rues Beaubien et Iberville, à 8 h. 45 a.m.

Emission de cinq nouveaux timbres-poste

L'hon. G.-Edouard Rinfret, ministre des Postes, annonce que le 15 novembre, cinq nouveaux timbres-poste des catégories de 1c. à 5c., à l'effigie de Sa Majesté le roi Georges VI, seront mis en service. Ces timbres porteront des reproductions des portraits pris par la maison Dorothy Wilding Portraits Limited, Londres. Les nouvelles figurines seront de la même grandeur que les timbres courants à l'effigie de Sa Majesté en uniforme militaire et remplaceront ceux-ci. Les couleurs seront les mêmes que celles des timbres courants des catégories semblables, à l'exception du timbre de 2 cents qui sera imprimé en brun plus foncé.

Les cinq nouvelles figurines seront mises en vente le 15 novembre dans les principaux bureaux de poste canadiens. Seul le maitre de poste d'Ottawa, fera le service des plis du premier jour, à l'égard de ces timbres, pour les philatélistes. Les plis du premier jour seront expédiés du bureau susmentionné, le jour de l'émission. Tous les plis et les commandes de timbres à l'effigie de Sa Majesté le roi Georges VI parvenus antérieurement au Ministère seront traités en même temps que ceux de la présente série et seront expédiés le 15 novembre.

Les timbres qui seront mis en service le 15 novembre porteront les dessins modifiés des timbres dont l'émission avait été annoncée pour le 6 juin. Les timbres imprimés avant que le dessin en soit modifié seront mis en vente dans tous les bureaux de poste du Canada en janvier 1950 et la vente durera jusqu'à épuisement de l'approvisionnement. Après le 1er janvier 1950, la Section de la Philatélie du Ministère des postes à Ottawa acceptera les commandes de ces timbres. Il n'y aura pas de service de plis du premier jour pour ces timbres.

ACCORD ENTRE L'ARGENTINE ET LE CANADA

OTTAWA, 17. (DNC) — Le ministère des Affaires extérieures annonce aujourd'hui que le Canada et l'Argentine ont conclu un accord afin d'éviter la double imposition sur les bénéfices réalisés par les compagnies de navigation des deux pays.

En vertu des dispositions de cet accord, le gouvernement argentin s'engage à ne pas imposer les bénéfices des compagnies candiennes qui exploitent des services maritimes ou aériens entre le Canada et l'Argentine. De même, le gouvernement candien exemptera d'impôt le revenu des compagnies argentines qui exploitent des services maritimes ou aériens entre l'Argentine et le Canada.

L'accord a un effet rétroactif au 1er janvier 1946 et embrasse les bénéfices réalisés depuis cette date.

Entente avec le Danemark

OTTAWA, 17. (DNC) — Le ministre des affaires extérieures annonce aujourd'hui que le Canada et le Danemark ont conclu un accord modifiant les formalités relatives aux visas, que doivent remplir les voyageurs de passage.

A partir du 15 octobre, les citoyens canadiens qui sont des non-immigrants de bonne foi (visiteurs, ne cherchant pas d'emploi ou ne demandant pas à élire domicile) et qui sont en possession d'un passeport canadien valable pourront, sans avoir obtenu préalablement un visa danois, voyager au Danemark pendant des périodes dont aucune ne devra dépasser trois mois consécutifs, d'autre part, le visa est toujours requis pour l'admission au Groënland et aux Iles Feroe.

Les citoyens danois, qui sont des non-immigrants de bonne foi venant au Canada et qui sont en possession d'un passeport danois valable, recevront gratuitement de la Légation du Canada à Copenhague un visa valable pour un nombre illimité de voyages au Canada pendant une période de douze mois à compter de la date de délivrance dudit visa.

Le Canada a déjà conclu cette année des accords semblables avec la Suisse et la Suède.

Limite de 10,500 peaux de castor

OTTAWA, 17. (D.N.C.) — L'hon. Colin Gobson, ministre des Mines et Ressources, déclare aujourd'hui qu'on limitera à 10,500 peaux les prises de la prochaine saison de piégeage sur les cinq réserves de castors établies dans la province de Québec, par le service des affaires indiennes, de concert avec le ministère provincial de la chasse et des pêcheries, entre 1938 et 1944 dans les régions où le castor était menacé d'extinction. Les cinq réserves sont à l'usage exclusif des indiens qui dépendent du piégeage comme gagne-pain.

En plus des cinq réserves en question, le service de la fourrure des affaires indiennes est à aménager une nouvelle zone de 50,000 milles carrés dans la région de Mistassinni dans le nord du Québec dans l'espoir qu'elle atteindra le stade de production dans cinq ans.

Pour mettre en valeur la nouvelle réserve de Mistassinni, il a fallu transporter les castors des autres réserves. Cet été les indiens ont capturé 245 castors vivants sur la réserve de Nottaway et les ont transportés par avion à Mistassinni. L'an dernier, on a installé 256 castors de l'Abitibi sur la nouvelle réserve.

La campagne des obligations d'épargne

Les compagnies de la Province de Québec qui participent à la campagne des Obligations d'Epargne du Canada, d'après le système de retenue sur les salaires, se sont fixé cette année un objectif plus élevé, selon une déclaration émise ce matin aux quartiers généraux de la quatrième campagne des Obligations d'Epargne du Canada.

"Une enquête préliminaire menée par nos représentants indique qu'il y a autant de gens employés à l'heure actuelle qu'il y a un an, même en tenant compte des différences considérables dans certaines industries", ont déclaré les directeurs de la campagne.

"Les discussions qu'ont eues nos représentants au cours des dernières semaines révèlent que les compagnies sont bien préparées pour l'emprunt, et désireuses d'y faire participer un grand nombre de leurs employés d'après le système de retenue sur les salaires. Eu égards à l'envergure des remboursements que le gouvernement canadien a à effectuer, la majorité des compagnies participantes se sont fixé un objectif plus élevé que pour les emprunts précédents. Le comité de l'emprunt a pleine confiance que, pour cette quatrième série, les employés achèteront plus d'obligations que jamais auparavant".

Ouverture du congrès de l'U.C.C.

C'est demain que s'ouvrira le vingt-cinquième congrès général annuel de l'Union Catholique des Cultivateurs. La messe d'ouverture sera célébrée par le R. P. Engelbert Lacasse, s.j., en la chapelle de Notre-Dame de Lourdes, 430 est, rue Sainte-Catherine. Un sermon sera prononcé par M. l'abbé Ferdinand Mousseau, aumônier de la Fédération de Joliette. A 10 heures de l'avant-midi, les congressistes se réuniront à la salle de l'Assistance publique où Son Honneur le Maire de Montréal, M. Camillien Houde, leur souhaitera la bienvenue. Le président général de l'U.C.C., M. J.-Abel Marion, prononcera une allocution et présidera aussi toutes les délibérations du congrès.

A la première séance, les congressistes prendront connaissance du rapport de l'exécice 1948-1949 dont lecture sera faite par M. Thuribe Belzile, secrétaire de l'Union. L'après-midi du 19 octobre sera consacré à l'assemblée générale annuelle de La Mutuelle-Vie de l'U.C.C. et à l'étude du rapport du comité d'industrie laitière. Le soir, il y aura grand forum sur des questions d'actualité agricole; le problème des marchés y tiendra une place prépondérante.

La troisième séance du congrès, celle du jeudi matin, est réservée à l'assemblée annuelle de La Société Mutuelle d'Assurances générales de l'U.C.C.: les comités de propagande, d'établissement, de coopération et le comité forestier présenteront le rapport de leurs activités. Dans l'près-midi se tiendra l'assemblée de l'Union Catholique des Cultivateurs Inc. et le congrès adoptera ses résolutions.

Le même soir, soit jeudi le 20 octobre, le Conseil général de l'U.C.C. siègera pour étudier le programme général de la prochaine année.

Les travaux de la route trans-Canada

OTTAWA, 17 (Du correspondant parlementaire du "Canada") — Les travaux du parachèvement de la route transcanadienne commenceront l'an prochain. On s'attend qu'ils dureront dix ans.

C'est ce qu'on dit aujourd'hui dans les milieux bien informés d'Ottawa. On précise que, sitôt que le Parlement aura approuvé la législation dont on s'apprête à le saisir à ce propos et qu'il aura, de fait, autorisé le gouvernement Saint-Laurent à payer la moitié de la dépense qu'entrainera ce grand projet, Ottawa concluera, avec chacune des dix provinces, les accords permettant à celles-ci de se lancer à plein dans la besogne.

On avait songé à convoquer une conférence fédérale-provinciale à ce sujet, mais on a abandonné cette idée. On est convaincu, en effet, du fait qu'il est plus facile de s'entendre avec les administrations provinciales, prises une par une, que par des négociations auxquelles participeraient onze administrations à la fois.

Production à échanger entre le Canada et les Etats-Unis

OTTAWA, 17. (C.P.) — L'un des paragraphes du discours prononcé samedi par le ministre de la Défense Claxton devant les membres du Canadian Women's Club lève un nouveau coin du voile sur l'espèce d'entente proposée par le gouvernement canadien à celui de Washington pour la standardisation commune des armes canado-américaines, ceci, tout en permettant au Canada de réaliser des économies, même après la dévaluation de notre dollar.

"En vertu d'une entente conclue avec les Etats-Unis, déclarait le ministre Claxton, le gouvernement canadien a révélé que les avions de combat américains du type F-86, les plus perfectionnés qui soient, seront désormais construits au Canada à l'usage du C.A.R.C. Nous souhaitons voir bientôt se conclure des ententes similaires, mais inverses."

Ainsi les Etats-Unis fabriqueraient à leur tour et pour leur propre usage certaines pièces d'équipement militaire, jusqu'ici fabriquées au Canada. Même si d'aucuns estiment que c'est là rendre grand hommage à la qualité de certaines de nos fabrications, il n'y a pas lieu de rougir en déclarant que plusieurs de ces fabrications canadiennes n'ont pas d'égales ailleurs en qualité.

Le Canada n'a pas jusqu'ici détaillé son programme; mais nombre d'articles canadiens, s'ils étaient fabriqués aux Etats-Unis au compte de ceux-ci moyennant l'équivalent inverse, rapporteraient plus d'un avantage au Canada. Notre pays souhaiterait, pour ne donner qu'un exemple, pouvoir fabriquer à l'usage de ses troupes aréroportées les avions de transports nécessaires.

Le Canada a dépensé plusieurs millions pour le développement et la mise au point du moteur d'avion Orenda, fabriqué par la compagnie A.V. Roe, de Malton, Ontario. Ce moteur à réaction est encore à l'essai en Californie dans les appareils F 86. Si les résultats sont satisfaisants, on se servirait très probablement du moteur Orenda de fabrication canadienne pour l'actionner les F 86 construits chez-nous.

Le Canada prétend avoir la supériorité inconstestée dans la fabrication des chasseurs à long circuit; de même en est-il pour son appareil Beaver fabriqué par la compagnie Haviland, de Toronto, et auquel les Etats-Unis s'intéressent visiblement.

Enfin, le Canada pourrait très bien, d'ici 1951, s'affirmer supérieur dans la construction du contre-torpilleur d'escorte dont il entend doter sa marine de guerre. C'est un nouveau modèle qui paraît répondre aux fins de standardisation commune dans les différentes marines des puissances occidentales. Il sera muni de la machinerie la plus perfectionnée qu'aient fabriquée les Etats-Unis et le Royaume-Uni mais adaptée aux fins spéciales de la marine canadienne.

La meilleure protection de la femme contre le cancer

CHICAGO, 17. (A.P.) — Un chirurgien de New-York a déclaré aujourd'hui que les femmes qui allaitent elles-mêmes leurs enfants sont moins sujettes au cancer du sein que celles qui ne le font pas.

Ce médecin, le Dr Frederick W. Bancroft, de l'université Columbia, a fait cette déclaration au congrès clinique du Collège des chirurgiens américains.

"Les statistiques démontrent, a-t-il dit, que les femmes qui allaitent leurs enfants sont moins sujettes au cancer du sein que les femmes qui n'ont jamais enfanté, ou qui ont eu plusieurs fausses couches, ou qui ont eu des enfants sans les nourrir au sein.

"Si une femme nourrit son enfant une durée raisonnable, et à mon avis ce temps devrait être d'au moins deux mois, elle sera moins exposée à un cancer du sein que si elle ne l'allaite pas."

Le médecin a dit "que la tendance actuelle chez les femmes est de ne pas allaiter et qu'elles risquent ainsi beaucoup plus que celles qui allaitent leurs petits".

Cette déclaration a été faite à l'occasion de commentaires sur une autre déclaration faite au congrès des chirurgiens par le Dr W. P. Nicholson, de l'Infirmerie St-Joseph, Atlanta, Georgie.

Le Dr Nicholson a déclaré: "Le sein de la femme a pour fin de sécréter du lait et quand il sert à cette fin, la femme est moins sujette au cancer (du sein)."

Le soutien-gorge

Le Dr Nicholson a aussi déclaré qu'un soutien approprié du sein est une autre aide dans la prévention du cancer du sein et il a recommandé "un soutien-gorge qui soutiendrait particulièrement la partie latérale extérieure du sein."

Le chirurgien de New-York, commentant ce passage de la déclaration du Dr Nicholson, a dit: "Le jour où la ligne d'adolescent a été à la mode, quand les femmes avaient peur de montrer qu'elles avaient des seins et essayaient de les aplatir avec des brassières serrées, a été une période qui a favorisé le cancer du sein. Heusement, la coutume actuelle en est une de soutien."

La téterelle

Le Dr Nicholson a dit qu'un troisième moyen de prévention du cancer du sein consiste en l'utilisation d'une téterelle au cas où certains liquides, autres que du lait, séjournent dans le réseau des vaisseaux mammaires.

Il a déploré le fait que "si peu de médecins se rendent compte que l'usage de la téterelle est presque aussi important que celui d'une brosse à dents pour les dents et celui du savon et de l'eau pour la peau".

Le chirurgien de New-York a expliqué ces remarques du Dr Nicholson en disant que la stagnation de tels liquides peut causer la formation de kystes qui, à leur tour, "peuvent prédisposer au cancer".

Conférence des employés du vêtement

Une cinquantaine de délégués, représentant plusieurs milliers d'ouvriers de la confection pour hommes, de la province ont assisté, en fin de semaine, à la 2e conférence provinciale de l'Amalgamated Clothing Workers of America, à Victoriaville.

Cette conférence annuelle a pour but de discuter tous les problèmes concernant l'industrie du vêtement masculin, sur une base provinciale. La première de ces conférences a eu lieu en février dernier, au Café St-Jacques, à Montréal. Environ 25 délégués y assistaient. Cette fois-ci, le nombre avait doublé.

Outre la délégation des locaux de Montréal, qui était la plus nombreuse, on remarquait des représentants de Victoriaville, de Joliette, de St-Hyacinthe, de St-Jean et même de Cornwall qui se trouve sous la juridiction du Bureau conjoint de Montréal.

Les délibérations étaient sous la présidence conjointe de M. A. Duquette, et de M. S. Linds, agents d'affaires de l'Amalgamated.

Une pension

Le gérant du Bureau conjoint de l'Amalgamated, M. H. Reiff, a révélé à cette occasion que l'union demande une pension pour ses membres. Il a insisté sur le fait que cette pension serait entièrement payée par les manufacturiers du vêtement, tout comme l'est en ce moment l'assurance collective de l'Amalgamated. Déjà, la question a été discutée à plusieurs reprises avec les manufacturiers, et la question sera soumise à l'arbitrage dès mercredi.

L'objectif de l'union, a déclaré M. Reiff, est d'obtenir un montant égal à la pension de vieillesse versée par le gouvernement. Ce montant s'additionnerait à l'allocation gouvernementale, de manière à permettre aux membres de l'union de terminer leurs jours dans une complète sécurité matérielle.

Organisation.

M. A. Duquette, ainsi que les organisateurs, MM. Léo Oligny et W. Gélinas, ont insisté sur la nécessité d'intensifier la campagne d'organisation parmi les ouvriers de la confection de cette province.

Les délégués ont approuvé à l'unanimité une autre résolution condamnant les bills 5 et 60, et demandant au gouvernement provincial de voter un Code du travail semblable à celui qui a été présenté à Ottawa par le Congrès canadien du Travail en 1948. Pour étudier davantage et pour donner suite à cette résolution, la conférence a approuvé un amendement à l'effet de former un comité d'action politique.

Ces comités existent déjà dans l'Amalgamated aux Etats-Unis. Ils ont exercé une profonde influence sur la politique américaine pour l'amélioration du sort de l'ouvrier.

La prochaine conférence aura lieu à St-Hyacinthe.

Il meurt après un accident d'auto

MATTAWA, 16. (C.P.) — Herbert Trudel, 30 ans, de North Bay, est mort à l'hôpital aujourd'hui, 18 heures après que le taxi qu'il conduitait fût venu en collision avec un camion au volant duquel était Albert Gravelle, de Corbeil, Ont. L'accident est survenu à 18 milles de North Bay.

Fleurs
LOUIS QUINZE
INC.
MA. 3661*
760 SHERBROOKE O.

Beau voyage
Outremer et au delà
Avec Speedbird
Confortable
et rapide

SERVICE SPEEDBIRD

VACANCES PAR CONSTELLATION SPEEDBIRD!
Volez par BOAC. Service courtois... Confort à toute altitude dans un avion à pression stabilisée. Vous aurez plus de temps pour voir du pays... voir vos amis. Passage de retour garanti.
2 — Envolées par semaine de Montréal
5 — Envolées par semaine de New York
Tous les détails au Bureau des Billets BOAC Hôtel Laurentien Montréal (Tél. LA. 4212) ou à votre agence de voyages.

BRITISH OVERSEAS AIRWAYS CORPORATION
"Au-dessus de l'Atlantique... et à travers le Monde"

Le Canada pour tous les Canadiens

Le Canada

Journal du matin Fondé en 1903

Le Canada est publié par la Compagnie de Publication du Canada Limitée, au numéro 4221 rue de Gaspé, Montréal.

RÉDACTEUR EN CHEF
Guy Jasmin

TARIF DES ABONNEMENTS
Par la poste

Montréal et banlieue	1 an	$9.00
" " (minimum)	6 mois	5.00
Campagne	1 an	6.00
"	6 mois	3.50
" (minimum)	3 mois	2.25
Etats-Unis et Emp. Brit.	1 an	12.00
Union Postale	1 an	16.00

Tous les abonnements payables d'avance

Membre de la Canadian Press
Membre de la Canadian Daily Newspapers Association
Membre de l'Audit Bureau of Circulation.

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

MARDI, 18 OCTOBRE 1949

Nous n'avons pas à craindre de guerre prochaine

Lorsqu'un chef d'Etat comme M. Saint-Laurent déclare, après avoir eu l'occasion de s'entretenir avec les ministres des Affaires étrangères de puissances comme la Grande-Bretagne, la France et l'Italie, sa conviction que nous n'aurons pas de guerre avant longtemps, nous avons les meilleures raisons au monde d'envisager l'avenir avec confiance.

C'est un sain optimisme que celui qui a inspiré la déclaration du premier ministre du Canada au congrès de l'Association des hebdomadaires canadiens-français, un optimisme solidement fondé. Ce n'est pas une simple opinion qu'exprime M. Saint-Laurent: c'est le résultat d'une étude approfondie de la situation internationale, et de conversations importantes avec les distingués diplomates qui ont récemment visité Ottawa.

M. Saint-Laurent explique pourquoi il ne craint pas de guerre prochaine: Le Pacte Atlantique porte des fruits. Nous sommes forts. Un agresseur devrait vaincre toutes les nations signataires de cette alliance avant le remporter la victoire. Et cela, aucune puissance n'en est présentement capable.

Pour que les mêmes garanties de paix persistent, nous devons être forts militairement et économiquement. Notre force doit augmenter sans cesse, afin de maintenir notre supériorité sur tout agresseur éventuel, autant que celui-ci puisse lui-même se fortifier.

Comme le fait encore observer, et fort justement, le chef libéral national, notre force vient de nos richesses — de nos richesses naturelles suffisantes à faire vivre facilement toute notre population. Cependant, c'est la coopération internationale qui permettra d'éviter un conflit international.

Cette coopération internationale, M. Saint-Laurent n'a cessé de s'en faire l'apôtre et l'initiateur. C'est lui qui, le premier, a proposé la création d'un bloc des puissances de l'Atlantique. Et c'est lui encore qui, à l'Université Rensselaer de Troy, vient de proposer que les Etats-Unis et le Canada renouvellent l'accord de Hyde Park pour l'échange de matériel de défense entre nos deux pays.

C'est grâce à de telles initiatives que la guerre n'est pas à craindre de sitôt!

Mettons de l'argent de côté!

La quatrième série des obligations d'épargne du Canada est maintenant en vente à travers tout le pays. Notre population est désormais familiarisée avec ce système pratique qui facilite l'économie à tous, et en particulier à la classe aux revenus modestes.

Lorsque règne la prospérité, grâce au travail abondant et aux salaires élevés, c'est le moment de mettre de côté pour les jours mauvais; car l'expérience nous enseigne que les périodes de crise succèdent malheureusement aux années prospères.

La vertu d'économie n'est pas de celles qui brillent le plus au Canada. Sous ce rapport, nous nous sommes éloignés peu à peu de la tradition de nos ancêtres français pour adopter la philosophie insouciante de la vie au jour le jour et des dépenses inconsidérées. Cependant, les emprunts du temps de la guerre nous ont aidés à constituer des épargnes sans qu'il nous en ait coûté beaucoup, grâce aux facilités de paiement. Les obligations du temps de paix offrent les mêmes avantages.

La plupart des grandes entreprises permettent à leurs employés d'acquérir des obligations d'épargne au moyen de retenues sur leur salaire. De cette façon, ceux-ci peuvent mettre de côté, presque sans s'en apercevoir, un argent qui leur sera très utile un jour. Quant au placement, il est de tout repos et n'entraîne aucun risque.

Le succès que remporte, chaque automne, la campagne de vente de ces obligations est la meilleure preuve de l'excellence de la formule comme épargne populaire. Les Canadiens qui en ont pris l'habitude y restent attachés et ceux qui ne l'ont pas contractée encore ont sous leurs yeux un exemple qu'ils peuvent suivre sans hésitation.

Pour combattre la passion du jeu

On sait les précieux services qu'ont rendus à nombre de victimes de la boisson les groupes qui se sont formés un peu partout en Amérique sous l'appellation *Alcoholics Anonymous*. Des médecins et d'autres personnes engagées dans la lutte contre l'alcoolisme ont déclaré que ces organisations, formées d'anciens alcooliques, avaient aidé davantage que la plupart des remèdes et que toutes les mesures restrictives, à guérir des malheureux atteints de la passion de boire.

Voici que, sous le nom *Gamblers Anonymous*, d'anciens joueurs viennent de se grouper à Los Angeles, en une organisation fondée sur le même principe qu'*Alcoholics Anonymous*, et destinée celle-là à guérir ceux qui sont mordus de la passion du jeu. Cartes, dés, jeux de hasard sous toutes les formes ainsi que paris aux courses ou autrement, sont combattus par *Gamblers Anonymous*.

Il serait presque à souhaiter de voir se former chez nous une organisation semblable, quand on voit un homme responsable, le Procureur général de notre province, celui-là même qui est censé appliquer la loi contre les jeux de hasard, vouloir développer dans notre population le goût du jeu et du pari en proposant de créer une loterie provinciale !

Autour et alentour

Une seule version anglaise de l'"O Canada"

La Colombie-Britannique perd peu à peu certaines caractéristiques qui la différenciaient des autres provinces. Jusqu'ici, elle s'en était toujours tenue à la version Buchan d'"O Canada". Les "Canadian Clubs" et les autres clubs, après avoir gravement discuté la chose, ont décidé à l'unanimité de se rallier à la version Weir, qui se chante partout ailleurs chez nos concitoyens de langue anglaise.

Ce dernier texte sonne beaucoup moins la note impériale que le premier; mais il ne faudrait pas s'imaginer qu'il est une traduction des strophes du juge Routhier. On ne voit pas très bien l'Anglo-Canadien de l'Ontario ou de l'Alberta chantant :

Sous l'oeil de Dieu, près du fleuve géant.

Notre conception du patriotisme diffère un peu, selon les races; chacune l'exprime à sa façon, dans un choeur bilingue, sur la musique de Calixa Lavallée.

* * *

Un corps de ballet professionnel canadien

Le Canada possède son premier corps de ballet professionnel. C'est le Ballet de Winnipeg. Le nom est déjà bien connu, car l'organisation compte dix ans d'existence. Mais le ballet de Winnipeg n'était jusqu'ici qu'amateur et il passe au rang professionnel. Ce n'est pas seulement un acte de courage pour les chefs de l'entreprise, c'est une étape importante dans le mouvement chorégraphique canadien.

L'histoire du Ballet de Winnipeg est pleine d'imprévu. Il y a une douzaine d'années, une charmante Anglaise, Gweneth Lloyd, de la "Royal Academy" de Londres, visitait le Canada et s'arrêtait à Winnipeg où elle avait une amie. Elle décida d'y rester, ouvrit une école canadienne de ballet et, plus tard, organisa le Ballet de Winnipeg.

Au festival du ballet tenu à Toronto, le printemps dernier, le Ballet de Winnipeg se classa au tout premier rang. Il est essentiellement canadien, même dans les noms de ses danseurs et danseuses. Pas un seul nom russe difficile à prononcer! On y remarque cependant une étrangère, Eva Von Gencsy. C'est une ballerine hongroise venue à Winnipeg, l'année dernière, comme personne déplacée. Elle était domestique dans une famille qui poussa le respect de l'art jusqu'à laver la vaisselle du repas du soir, pour lui permettre d'aller aux répétitions. L'année d'engagement de la domestique est maintenant écoulée et la danseuse peut consacrer tout son temps au ballet.

* * *

Dernier cri : la télévision en couleur

La Radio Corporation of America, mieux connue sous ses initiales RCA, a récemment fait en public, au bénéfice de la Commission fédérale des communications des Etats-Unis, la démonstration de son système de télévision en couleur, entièrement électronique.

C'était la première fois que le système nouveau de la RCA était montré en dehors des laboratoires de cette compagnie, et cela, en rapport avec l'enquête que poursuit présentement la Commission des communications afin de savoir si la télévision en couleur est prête pour le grand public.

M. Elmer W. Engstrom, directeur des recherches à la RCA, qui a procédé à la démonstration en question, a déclaré que ce nouveau système est "complètement compatible" avec les présentes opérations de la télévision. Il entend, par là, que les appareils récepteurs de télévision que possède déjà le public pourraient, sans aucune modification, capter en blanc et noir les émissions en couleur.

Les émissions de démonstration se sont faites du poste WNBW de la NBC à Washington. Les membres de la Commission des communications, ainsi que quelques autres observateurs officiels, ont capté ces émissions dans un appartement situé au sommet de l'hôtel Washington, à deux milles de là.

Les impressions semblent avoir été diverses et mêlées, au sujet de cette démonstration.

Le directeur des Dumont Laboratories, Allen B. Dumont, a déclaré aux journalistes que ces essais confirmaient son opinion, c'est-à-dire que l'application pratique de la télévision en couleur ne saurait se faire avant quelques années encore.

"Apparemment, le système n'est pas équilibré," a-t-il dit. "Lorsque WNBW a fait à ma requête, ce matin, une émission en blanc et noir, les appareils récepteurs pour les émissions en couleur l'ont captée sous forme d'images teintées, les couleurs variant pour chaque appareil."

D'autre part, le Columbia Broadcasting System, qui avait précédemment démontré son plan pour les émissions de télévision en couleur, a prévenu la Commission des communications que les scientistes à son emploi auraient à formuler des critiques fondamentales contre le système de la RCA.

Comme quoi la télévision en couleur semble encore plutôt au stage des querelles et des débats qu'à celui de l'application pratique. Mais ça viendra, ça viendra!

Une nouvelle question peut maintenant se poser: à quand la télévision en relief?

Les plus grandes choses n'ont besoin que d'être dites simplement, elles se gâtent par l'emphase; il faut dire noblement les plus petites, elles ne se soutiennent que par l'expression, le ton et la manière. — La Bruyère.

Leurs figures

En empruntant ce titre à Maurice Barrès je pense non pas aux hommes politiques qui exploitèrent le Panama, mais à ceux qui font de l'impérialisme la doctrine de base du parti conservateur.

Pendant la dernière campagne électorale, suivant en cela l'exemple du passé, ils n'ont pas voulu faire de l'impérialisme un article d'exportation vers Québec. Aussi les a-t-on vus se renfermer dans leurs circonscriptions afin de ne pas nuire aux hérauts nationalistes qui battaient la caisse tory chez nous. Pour un instant leurs figures se sont estampées. Elles reparaissent maintenant en pleine lumière.

M. St-Laurent vient de poser tout le problème constitutionnel devant la Chambre des Communes et le pays. Subitement le Canada prend un nouveau départ vers la souveraineté absolue, mais jamais jusqu'ici il ne s'est aussi fermement engagé dans cette voie. Les appels au Conseil Privé disparus et notre constitution amendée sans l'aide d'étranger, il ne restera que peu de choses pour clore le cycle de notre évolution nationale.

Il fut question de tout cela avant le 27 juin. M. St-Laurent l'a dit et répété à plusieurs reprises à différents endroits du Canada. Cela n'empêchait pas nos porteurs d'étendard du nationalisme rémunéré (celui de l'Union Nationale, pas l'autre!) de crier que M. St-Laurent était un Anglais livré à l'Angleterre et livrant à l'Angleterre nos gloires, notre passé, notre présent, nous tous enfin! Et dans le temps même où ils s'égosillaient ainsi, ils avaient le culot de se placer aux côtés du Colonel dont les principaux lieutenants dans l'Ontario et dans l'Ouest chantaient le contraire.

Vous pensez peut-être à M. Tommy Church? Ce serait trop facile de s'en servir comme exemple. M. Church est une institution inébranlable et victorienne perdue dans notre époque. S'il cessait de prêcher l'impérialisme, cela signifierait que le dernier des Mohicans, pardon! des tories, serait disparu.

A la Chambre des Communes, le 27 septembre, M. Howard Green, député conservateur de Vancouver-Quadra, nous a présenté une homélie qu'il aurait fait bon d'entendre pendant la campagne électorale au pays de Québec. On peut s'imaginer, par exemple, le frisson de joie qu'auraient éprouvé les admirateurs du ministre provincial du Travail de notre doulce province s'ils l'avaient entendu dire: "Je fais miennes les paroles de mon compère bleu M. Howard Green", M. Green qui a dit ceci, à la date indiqué plus haut :

"Une quatrième raison pour laquelle j'appuie l'amendement, c'est que "l'abolition des appels au Conseil privé rompra un des liens qui unissent "les pays du Commonwealth britannique. Cette décision peut en entraîner "d'autres semblables, ou de plus radicales encore de la part d'autres membres "de la collectivité britannique, et cela à un moment où la Grande-Bretagne "est dans une situation plus précaire que jamais depuis 1940 et quelques "jours à peine après que des ministres nous ont déclaré ici même leur "sympathie pour le Royaume-Uni. En abolissant maintenant les appels au "Conseil privé, le Gouvernement rendra peut-être encore plus lourd le fardeau "sous lequel ploie le Royaume-Uni. Je vois rire le ministre de la Justice "(M. Garson). Il lui est plus facile de rire que de nous exposer des arguments "valides en faveur de cette mesure particulière.

"Aussi certainement que la nuit succédera au jour, une telle décision "sera interprétée dans toutes les capitales du monde, particulièrement dans "celles des pays situés derrière le rideau de fer, comme un affaiblissement "du Commonwealth britannique, à une époque où tous les pays démocratiques "s'inquiètent à bon droit de la découverte du secret de la bombe atomique "par l'Union soviétique".

Donc, d'après les amis de ceux qui voulaient battre les libéraux dans Québec, il faut garder les Appels au Conseil Privé pour protéger l'Angleterre qui a besoin de nous. C'est à n'en pas sortir! En effet, lorsque l'Angleterre était forte, on nous conseillait l'attachement sous le prétexte qu'elle pourrait nous défendre.

Dans tout cela on semble peu se soucier du Canada lui-même. Comme l'a dit peu après un député libéral répondant à M. Green, il faut beaucoup d'imagination pour relier le détonateur de la bombe atomique au fonctionnement des appels judiciaires canadiens.

La vraie figure du parti conservateur nous apparaît telle qu'elle est. Pourquoi la vraie figure des exploiteurs union-nationalistes québecois serait-elle pas exposée aux feux de la rampe politique?

N'ayons crainte, la figure ne subirait aucune brûlure; elle est protégée par la poussière d'amiante.

G.-E. LAPALME.
(Joliette Journal)

La "casbah" de Trois-Rivières

Les honnêtes gens craignent les environs de certains de nos établissements

Certains établissements de la ville sont mal famés. Avons-nous un procès pour vol, pour voie de fait ou autres crimes devant le magistrat, que l'accusé est presque tiré à coup sûr de la bande de ces établissements. Tout le monde est au courant et l'honnête homme s'abstient d'y pénétrer.

Tous les centres, dont la population a atteint à une certaine importance ont de ces maisons de mauvaise réputation où se rencontrent les vieillards vicieux, les ivrognes avérés, les jeunes freluquets au pantalon "Zoot-suit" et aux cheveux sur le collet du veston, aussi les dames de petite vertu qui portent dans leur regard fiévreux la profondeur de leur aberration.

Les voleurs, les assassins fréquentent ces lieux. Les sept péchés capitaux s'y donnent la main et le monde civilisé a peine à se reconnaître dans cette tolérance qui ne distingue point le dimanche de la semaine, ni le jour de la nuit.

Les honnêtes gens ont peur de s'y rendre. Même la curiosité naturelle ne peut les y gagner. Mais les honnêtes gens fréquentent la rue et le trottoir. Aux heures où les établissments mal famés — le jour ou la nuit — déversent sur le trottoir le trop-plein d'une humanité réduite à l'état animal, les honnêtes gens sont gênés et ne peuvent plus circuler à leur aise. Pour éviter la casse, ils acceptent, sans mot dire, de passer dans la rue pour ne pas déranger le bétail du trottoir. Chez les femmes, la crainte est plus profonde encore. Vont-elles faire des achats à des comptoirs du voisinage qu'elles attendent le moment propice et qu'elles n'osent point s'attarder. Parfois même, les lieux deviennent de vraies casbahs interdites aux profanes.

On comprend que cela existe à Montréal, à Toronto, à Chicago, à New-York, même si on le comprend mal. Mais on peut se demander s'il n'est pas loisible encore aux Trois-Rivières d'assumer le contrôle de certaines maisons, ne serait-ce que pour permettre aux honnêtes gens de passer leur chemin sans crainte de provoquer une bagarre.

(Le Nouvelliste)

Petits Films

Un autre...

Octobre s'achève.
Autre mois rongé par le temps qui coupe l'année avec une insistance de lime sur un vieux clou.
Les arbres se raidissent.
Ils ont froid.
Les feuilles sont presque toutes tombées.
C'est un friselis d'or ou de sang dans l'air bleu.
Une culbute rapide sur la rue grise.
Puis la glissade fatidique vers l'égout.
Les petites mortes emportent avec elles le souvenir fou des soirs chauds, sous la lune.
Elles sont encore marquées par les étreintes des oiseaux.
Leur destin est accompli.
Et la dentelle de verdure est remplacée par le squelette des branches nues.
Ici et là, dans les parcs, aux carrefours, des vieux ormes se refusent à s'effeuiller.
Ils gardent, en entêtés, des riens bruns, recoquevillés et secs.
Illusion de petits gâteaux brûlés, accrochés là par des sorcières invisibles.
Au pays des érables, dans le rang Panet, le lac Vert continue à chanter.
Les feuilles mortes venues de la forêt, se collent à ses flots, créant des petites vagues pourpres, allant jusqu'au rivage poser l'humus qui, l'an qui vient, engraissera les bleuets, tassés comme des turquoises, dans l'écrin blanc des galets.
Les chaumes coupés continuent à jaunir.
Les corneilles sont parties vers le sud, effaçant les taches d'encre de leurs petits corps sombres.
Tout à l'entour de la nappe limpide, dans les prés piqués de brume, les vaches d'Albert Lippé et de Philias Girard continuent à flâner dans le soleil.
Il ne faut pas s'éloigner des étables, nettoyées à la chaux, et prêtes à recevoir les gras troupeaux.

.....

Une autre feuille vient de tomber du peuplier de ma rue.
Elle se pose dans les tresses noires de Mariette pour y créer un papillon d'or.
Un autre mois meurt.
Il passe en beauté.

GABADADI

Confidences

Démocratie et christianisme sont deux réalités sociales et religieuses qui appartiennent à la même famille.

* * *

Ces deux réalités font cause commune, ne l'oublions pas.

* * *

La démocratie orthodoxe est le fruit du christianisme.

* * *

Il n'y a aucune raison pour qu'il existe des distances entre les membres de la société démocratique.

* * *

En pays démocratique, il ne doit y avoir qu'une seule classe; la classe des égaux devant Dieu et les hommes.

* * *

La grande famille démocratique ne doit pas tolérer des éléments de discorde dans son sein.

* * *

Nous sommes tous frères, unis par la même foi et jouissant tous des mêmes privilèges.

* * *

Le bonheur de l'un doit contribuer au bonheur de l'autre.

* * *

Pour cela, il nous faut un esprit commun à tout ce qui nous maintient dans le chemin de la paix et du progrès.

* * *

C'est renversant de voir combien les gens vivant sous le ciel des libertés démocratiques ne savent pas jouir de ces libertés.

* * *

La démocratie ne vaut qu'en autant que ses sujets sont ouverts au monde des idées et contribuent par leur apport individuel à son avancement.

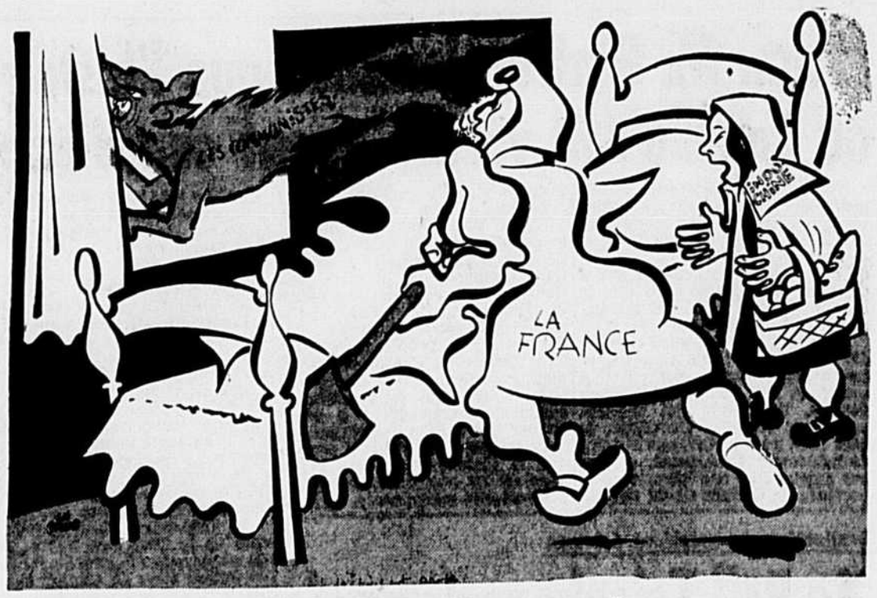
* * *

C'est en cela que consiste le progrès et le succès en pays démocratique.

* * *

Luttons aussi contre les perpétuels plaignards et mécontents de toutes sortes.

(La Voix de l'Est)



Le Petit Chaperon Rouge est sauf

Entre Canadiens de bonne volonté

L'Inde en face du communisme

par Eugène L'Heureux

Le premier ministre de l'Inde, M. Jawarharlal Nehru, vient de définir assez nettement, à Washington, l'attitude de son pays en face de la Russie conquérante.

Nous avons deux raisons au moins de nous intéresser à ce que pensent et disent les gouvernants de l'Inde relativement à la Russie communiste.

Voisins d'une Chine de plus en plus communisée, les Hindous jouent un rôle de tampon entre le communisme totalitaire débordant de Russie et le capitalisme libéral des nations occidentales.

En outre, la philosophie de Gandhi, qui continue d'influencer la pensée indienne, est pacifiste.

Pour ces deux raisons, il ne nous semble pas indifférent de connaître ou d'ignorer la pensée des chefs du nouvel Etat concernant le formidable problème actuel de la paix et de la guerre.

D'ailleurs, aujourd'hui, les distances ne comptent plus guère, tant pour la paix que pour la guerre, et les liens de la famille humaine se resserrent forcément, pour le bonheur ou le malheur de celle-ci.

* * *

Aux Nations occidentales qui voudraient voir l'Inde, Etat limitrophe de la Soviétie, faire cause commune avec elles contre la Russie durant la guerre froide imposée au monde par l'expansion communiste, Nehru donne les explications que voici:

"L'Inde ne veut pas être neutre et ne le sera pas... Nous ne sommes pas aveugles à la réalité et nous ne nous inclinerons pas devant les menaces à la liberté humaine, d'où qu'elles viennent... Mais, tout en nous préparant contre l'agression, le but ultime, la paix et la réconciliation, ne doit jamais cesser de nous préoccuper... Le Père de l'Inde nous a enseigné un moyen d'action pacifique, mais tout de même efficace et dont les résultats ont été de nous conduire non seulement à la liberté, mais à l'amitié avec ceux qui, il y a peu de temps encore, étaient nos ennemis."

Probablement les Hindous connaissent-ils mieux que nous leurs propres affaires. Aussi faut-il considérer avec un esprit suffisamment large leurs actes et les motifs qui les inspirent.

Voisin d'Etats dominés par Moscou et beaucoup plus infestés que les pays américains par la propagande communiste, l'Inde se trouve dans une position bien différente de la nôtre: simultanément plus menacée par la paix avec Moscou et par la guerre contre Moscou.

* * *

Chez les Hindous, la mystique joue un grand rôle.

"Chaque fois qu'un Hindou prie, a dit Nehru, il termine son oraison par une invocation pour la paix." Voilà un mot à noter.

Prions-nous suffisamment pour la paix, nous, les chrétiens?

Sans doute, nos prêtres nous demandent d'implorer le Dieu de la paix.

Certes, nous nous plions aux prescriptions rituelles qui nous invitent à la paix.

Mais prions-nous vraiment, prion-nous avec une ferveur suffisante pour la paix?

Combien de fois nous recueillons-nous, seul devant Dieu, Le suppliant de donner la paix au monde?

Et, surtout, avec quelle persistance entretenons-nous dans nos coeurs, par esprit chrétien, des sentiments de paix à l'égard de tous nos frères les hommes, qu'ils soient de notre classe sociale, de notre parti politique, de notre religion, de notre race et de notre langue, etc?

Nous voulons tous la paix, c'est évident; mais quels sacrifices nous imposons-nous pour la mériter?

* * *

Il est facile de dire que l'on appartient à la meilleure, à la seule vraie religion. Mais il ne l'est pas autant de pratiquer cette religion avec l'humilité, la logique et la sincérité que commande une telle supériorité du catholicisme sur les autres religions.

Nombre de chrétiens ne sont probablement pas beaucoup plus agréables à Dieu que les païens, parce qu'ils professent leur religion sans la vivre. De tels chrétiens gagneraient sûrement à imiter l'humanité, la logique et la sincérité de plusieurs non-chrétiens.

Même chez les Hindous, il est possible de trouver quelque chose à imiter. Ayons le bon esprit de le reconnaître.

Les articles de cette rubrique sont publiés sous la responsabilité morale de l'"Opinion Libre", service de rédaction dirigé par Eugène L'Heureux. — Adresse postale: 2 de Callières, Québec.

Le mensonge

Le péché a de nombreux outils, mais un mensonge est le manche qui leur convient à tous.

O. W. Holmes



(Par Drew Pearson)

L'amiral Ofstie, qui déclare la bombe atomique "Inhumaine', l'a déjà acclamée comme le "principal atout de l'arsenal américain" — L'amiral Denfeld a déjà approuvé le programme de construction des B-36

WASHINGTON. — Il n'est pas facile aujourd'hui pour le public de comprendre quelque chose à la confusion des manchettes de journaux et des accusations lancées contre le B-36, la Marine et la bombe atomique.

Cependant, pour bien situer la question, voici des déclarations que firent ces mêmes amiraux avant que le débat au sujet du B-36 en vienne à s'échauffer à ce point:

Première déclaration — L'amiral Ralph A. Ofstie a déclaré la semaine dernière au Comité militaire de la Chambre que la bombe atomique est inhumaine, barbare, et qu'on ne devrait pas s'en servir.

Deuxième déclaration — Le même amiral Ofstie déclarait un an auparavant, le 30 juin 1948, à l'association des journalistes de l'aviation à New-York que — la bombe atomique est le "principal atout de notre réserve d'armes. Le lancement de la bombe atomique devrait être, et l'est probablement, une considération d'ordre majeur dans les projets de l'aviation et de la force aéro-navale."

Troisième déclaration — La Marine témoigna la semaine dernière devant le Comité militaire que la bombe atomique ne causerait que peu de dommages à une courte distance de sa cible et que l'Armée, l'Aviation et le secrétaire à la Défense en exagéraient l'importance.

Quatrième déclaration — Au début de l'année 1948, l'amiral Dan Gallery écrivait un mémo qui, pendant environ un an, devint le manuel dont s'est servi la Marine dans sa lutte contre l'Aviation. Le mémo disait:

"La prochaine guerre sera bien différente des précédentes. Il semble évident que la prochaine fois notre coup décisif sera une bombe atomique lancée sur les capitales ennemies ou les centres industriels et que le bombardement stratégique décidera de l'issue de la guerre. Quiconque pourra envoyer une bombe atomique contre l'ennemi, et en même temps protéger son propre territoire contre une attaque semblable, gagnera la guerre.

"Je pense qu'il est maintenant temps", de continuer l'amiral Gallery, 'pour la Marine de commencer une campagne déterminée en vue de prouver que la Marine peut lancer la bombe atomique de façon plus efficace que les forces aériennes ne peuvent le faire.

"Si la Marine fait du lancement de la bombe atomique sa mission principale, et si nous produisons les bateaux, les avions et les tactiques qu'il faut, la Marine peut devenir la principale force offensive du système national de défense — la force qui, de fait, porte le coup décisif".

La Marine fait face à la désuétude

L'amiral Gallery déclara aussi de façon significative:

"On a déjà supposé, du moins de façon implicite, que la prochaine guerre ne sera pas bien différente de la dernière. Cette supposition est fondamentalement erronée, et si nous nous y tenons, la Marine sera bientôt désuète."

. . . . . .

A la suite du mémo de Gallery, la Marine fit une lutte à outrance pour s'adjuger le lancement de la bombe atomique. Voici ce qui était la cause de toute la controverse au sujet du super-porte-avions. Deux conférences d'importance vitale eurent lieu pour décider cette question, et la première réunion, la fameuse conférence de Key West qu'avait convoquée le Secrétaire Forrestal, le 11 mars 1948, décida des deux lignes de conduite suivantes:

1. Le bombardement stratégique, en d'autres mots le lancement de la bombe atomique, devrait être la responsabilité de l'aviation.

2. La guerre anti-soumarine devrait être la responsabilité de l'aviation navale.

L'on n'a accordé que peu d'attention à ce dernier point, mais il y eut tout une discussion pour décider qui, de la Marine ou de l'Aviation, devrait combattre les sous-marins, puisque au cours de la dernière guerre, les avions dont les bases étaient sur terre ont fait le gros du travail de patrouille anti-sousmarine, et puisque l'armée ainsi que la patrouille civile de l'air avaient fait très bonne impression. Mais la Marine a eu raison sur ce point et l'on n'a pas poursuivi la discussion.

Deux amiraux tenaces

On continua cependant d'argumenter au sujet du lancement de la bombe atomique. En dépit de la décision prise à Key West, les amiraux persistèrent. Ils persistèrent tellement que Forrestal dut convoquer une autre conférence à Newport, R.I., le 20 août 1948, pour discuter le même sujet.

De nouveau on décida que l'aviation devrait être responsable du lancement de la bombe atomique. Mais même alors, la révolte des amiraux persista, et le secrétaire Forrestal, désirant désespérément que l'on s'accordât, convoqua enfin Eisenhower comme arbitre.

Ce n'est que depuis ce temps que les amiraux ont changé leurs tactiques et avancé comme argument que la bombe est inhumaine, barbare, inefficace et n'est pas un facteur décisif en temps de guerre.

Entre temps, la marine continue d'étouffer l'exposé de Bikini, qui raconte l'efficacité de la bombe. Les savants disent en confidence que les révélations en sont tellement sensationnelles qu'il y a de quoi rendre les bateaux de guerre presque inutiles.

Cinquième déclaration — L'amiral Denfeld, chef des opérations navales a porté la semaine dernière l'accusation que l'on a accru en avril dernier le programme des B-36 sans consulter la Marine.

Sixième déclaration — En avril, l'amiral Denfeld se joignit aux autres membres de l'état-major pour approuver la continuation du programme des B-36.

Ceci est une des manoeuvres d'arrière-scène, entre la Marine et l'Aviation, les plus significatives et les moins connues. Voici ce qui est arrivé.

Louis Johnson, assumant la charge de secrétaire à la Défense à la fin de mars, découvrit que l'on avait commandé un certain nombre de B-36 et que l'on n'avait pas approuvé la dernière commande pour d'autres B-36. Donc, il demanda au directeur du budget, M. Pace, d'écrire au général Eisenhower une lettre dont on envoya une copie aux chefs de l'état-major conjoint et qui demandait si l'on avait l'intention de compléter le programme des B-36.

Eisenhower répondit, par téléphone, que point n'était besoin de considérer la question de nouveau. En même temps, les chefs, les chefs de l'état-major conjoint conclurent à l'unanimité — y compris Denfeld — que l'on devrait continuer le programme des B-36.

... Septième déclaration — Le président du comité militaire de la Chambre, Carl Vinson, déclara en avril dernier: "Des personnes au sein de l'établissement militaire national et à la solde du gouvernement menacent la sécurité nationale en tentant de convaincre le public de leurs propres points de vue sur la puissance de l'aviation."

Le comité du président Vinson a maintenant acquis passablement d'importance et presque toutes ses déclarations sont transmises à Moscou.

(Copyright, 1949, by The Bell Syndicate, Inc.)

Feuilles volantes

Il y moins souvent péril en la demeure que le taudis.

* * *

L'épargne est une belle chose, malgré les larrons et les profiteurs.

* * *

Le chirurgien réussit à éloigner la mort en taillant dans le vif.

* * *

Le tort d'une foule de petites gens est de vouloir en mener trop large.

* * *

Pour faire la patrouille des mers, il faut savoir naviguer entre deux eaux.

* * *

Le journaliste oublie le temps et fait souvent comme s'il ne connaissait pas l'heure.

* * *

On a toujours de la peine à convaincre un avocat qu'il n'y a pas matière à procès . . .

* * *

Le bon peintre trouve le tour de mettre de la vie jusque dans ses natures mortes.

* * *

Rien ne sert de poser à l'incompris aussi longtemps que l'on n'a pas épuisé tous les moyens de se faire comprendre.

* * *

Les écrivains qui nient l'utilité de toute ponctuation ont le défaut mignon de ne jamais faire le point.

TRISTAN

(La Tribune)

Le testament d'Adam

C'est le 27 janvier 1541 que le cardinal de Tolède rapporta à Charles Quint le mot de François Ier sur la colonisation française au Canada: "Le soleil lui pour moi comme pour les autres. Je voudrais bien voir la clause du testament d'Adam qui m'exclut du partage du monde."

Le piano LESAGE
SAINTE-THERESE P.Q.

SPECTACLES

BANDAGES HERNIAIRES — ASSORTIMENT DES PLUS VARIE
PEU IMPORTE LE GENRE
CONSULTEZ TOUJOURS
Studio Maurice Cloutier
2014-2020 BLEURY, Heures d'affaires: 9 a.m. à 6 p.m. LA. 0756



Marie Wilson et John Lund, vedettes de la comédie "My Friend Irma", actuellement au théâtre Capitol.

DANS LA COULISSE

En causant avec Joan Edwards

Joan Edwards fume, mais pendant huit ans elle n'a jamais acheté une cigarette. Joan Edwards porte un béret et un toupet et a l'air d'une petite Française de dix-huit ans, mais elle est la maman de deux mignons enfants — un de six ans et l'autre de deux ans — et chaque fois qu'elle parle d'eux, elle montre leurs portraits. Joan Edwards passe pour être une chanteuse de chambre, mais elle est avant tout une comédienne. Joan Edwards a fait des disques, mais la compagnie a fait faillite et lui doit encore ses royautés. Joan Edwards ne vit que pour une chose: la scène.

Joan Edwards qui est la vedette du spectacle du Normandie Roofe, n'en n'est pas à sa première visite à Montréal. Elle vint dans la métropole il y a une dizaine d'années alors qu'elle était soliste avec l'orchestre de Paul Whiteman.

Au cours d'une entrevue hier, Joan Edwards nous a raconté une petite aventure qui lui arriva lors de son premier concert à Montréal.

"Je pris un taxi pour me rendre au Chalet où Paul Whiteman donnait son concert. Arrivé sur la montagne, le conducteur qui ne savait pas par où entrer, sorti de sa voiture pour aller demander les renseignements désirés. Il avait cependant oublié d'appliquer les freins manuels. Arrêtée sur une pente, la voiture commença à rouler. Je me précipitai alors en avant et je réussis à la stopper à temps. J'en fus quitte pour la peur. C'est alors que je décidai d'apprendre à conduire une automobile."

Ses débuts

Joan Edwards apprit le piano avant le chant; elle ne commença à exercer ses cordes vocales qu'a l'âge de 15 ans. A l'école, on comptait peu sur ses talents vocaux; on lui faisait jouer du piano; elle ne faisait même pas partie du "glee club". Quant à la fin de l'année, selon la coutume dans les High Schools américains, on choisit la jeune fille qui avait le plus de talents musicaux, on oublia évidemment Joan.

Tout en étudiant au Hunter's College, elle avait ses propres programmes radiophoniques sur des petits postes. Pendant ses vacances, elle chantait avec l'orchestre de Rudy Vallee. Ce dernier voulait qu'elle prenne un nom de théâtre, celui de Joanna Joyce. C'était un nom prédestiné, disait-il. Joan lui tint tête et garda son nom de famille. Un jour, Paul Whiteman entendit une de ses émissions. Il l'appela. Croyant que c'était une blague d'un de ses amis, elle envoya l'interlocuteur aux prunes. Il se fâcha et lui dit de se rendre à telle adresse. Elle vérifia. C'était celle du célèbre chef d'orchestre. Elle était aussitôt engagée. Elle fut la soliste de Paul Whiteman pendant deux ans. Puis elle le laissa quand il commença à diminuer le nombre de ses concerts. C'est alors qu'elle devint la vedette de la grande émission radiophonique Chesterfield. Elle changea de commanditaires au bout de deux ans. Pendant les cinq ans qui suivirent, elle fut la vedette féminine du "Hit Parade". Ses commanditaires: les cigarettes Lucky Strike. Pendant huit ans, elle reçut gratuitement toutes les cigarettes dont elle avait besoin. Le plus amusant de tout, c'est qu'entre-temps, elle faisait des transcription pour les cigarettes Sweet Caporal.

Elle a changé son style

Pendant plusieurs années, Joan Edwards fut strictement une chanteuse de charme. Puis un jour elle décida qu'elle en avait assez d'être sérieuse.

"Avec l'apparition et le développement de la télévision, dit-elle, le style fantaisiste est appelé à devenir populaire."

Joan Edwards espère avoir son propre programme télévisé l'année prochaine.

Ses disques

Joan Edwards fut une des premières artistes à enregistrer sur disques Vogue. Ces disques étaient en plastique, incassables et en couleur. Mais ils coûtaient si cher à fabriquer que la compagnie après quelques mois d'opération décida de fermer ses portes. Joan, qui avait gravé plusieurs chansons, attend encore une partie de ses royautés.

Roland COTE

Jean Beaudet dirige la musique hindoue accompagnant les danses d'Asoka et Sujata

Nous ne savons pas si M. Beaudet possède de la musique hindoue une connaissance approfondie, mais nous avons constaté, dimanche soir dernier, au récital du couple de danseurs hindous Asoka et Sujata, qu'il tira de la partition curieuse posée devant lui qu'on puisse espérer, dans les conditions. Comme, cette année, la musique qui accompagne les danseurs fut mise en évidence grâce à l'enthousiasme et à l'imagination de ce chef. Je penses que les musiciens et le chef durent abattre, pour jouer cette musique, un travail et soutenir une attention qui ne sont pas requis dans l'exécution d'une symphonie de Mozart! Tout, dans ces pages, est tellement illogique pour nous. Mais les surprises furent d'autant plus vives et agréables que les exécutants s'exécutèrent avec une véhémence, une passion parfaitement louables. Ajoutons que le spectacle déjà fascinant d'Asoka et Sujata se trouve, de ce fait, réhaussé.

Les danseurs n'offrirent point de nouvelles danses. J'ai, toutefois, l'impression que certaines d'entres elles furent allongées. Probablement à cause de cet ensemble sur lequel on peut compter.

Une part d'habileté gère ces récitals singuliers. Ainsi, l'invocation du début, parce qu'elle fait monter dans la salle, lentement, des parfums d'encens, pose immédiatement un théâtre à l'imagination. L'atmosphère religieuse de la plupart des danses exécutées s'accorde bien d'effluves qui situent, dans leur décor particulier, le temple, les statues, les lampes que les reconstitutions authentiques ou fausses de Hollywood, moins sucrées du National Geographic Magazine, nous font connaitre.

La danse thibétaine de la Paix exécutée avec un masque poli qui reluit d'une extraordinaire impassibilité, est toujours touchante celle du feu toujours un tantine effrayante. Les soli de Sujata d'Asoka, les duos sont fort bien travaillés et l'on sent, chez lui, une plus grande virtuosité, chez elle une sensibilité plus profonde.

Le passage annoncé de la troupe de Shan-Khar, plus tard dans la saison, nous donnera des points de comparaison bienvenus.

Paul Roussel

"Light Up the Sky", à l'affiche le 31

"Light Up the Sky", une nouvelle comédie musicale américaine, sera présentée au théâtre His Majesty's pour une semaine à compter du 31 octobre. Les vedettes de cette comédie de Moss Hart sont Sam Levene, Lynn Barri.

RIRE POUR EN MOURIR ! AVEC
★ Jacques Normand
TOUS LES SOIRS
AU
Café de l'Est
4558 est, NOTRE-DAME
Réservations : CL. 4455
Autres artistes de New-York aussi au programme
2 - SPECTACLES PAR SOIR - 2
3 - LE SAMEDI - 3

Soirée organisée par le cabaret Top Hat

Ce soir, Hubert Côté, le sympathique gérant du Top Hat, a organisé une fête à l'intention de tous les garçons de table de Montréal. Pour la circonstance, il a fait appel à des vedettes de la radio et à des vedettes américaines. On y présentera un spectacle continu.

Les Compagnons de la Chanson obtiennent un vif succès aux E.-U.

En route pour Montréal, via New-York et Washington, "Les Compagnons de la Chanson", que l'on pourra applaudir sur la scène du Gèsu à compter du 25 octobre prochain, ont donné des représentations à bord de l'Ile de France, qui transportait entr'autres personnalités, Greta Garbo, Edward G. Robinson, Kobina Wright, etc. Leur succès fut tel qu'ils ont dû donner, à la demande des passagers de l'Ile de France, jusqu'à quatre représentations par jour.

Ils sont actuellement en vedette au Shoreham Hotel à Washington, D.C., d'où leur directeur nous apprend qu'ils doivent refuser du public tous les soirs. Pour débuter sur la scène du Gèsu le 25 prochain, ils ont dû décliner une offre de prolongation d'engagement à Washington.

"Les Compagnons de la Chanson" choisiront leur répertoire dans les titres suivants: Maitre Pierre (H. Betti et J. Plante), Mes Jeunes Années (Charles Trenet), Le Prisonnier de la Tour (F. Blanche), Les Trois Gendarmes de Pipobec (J. Mareuil et G. Liferman), Le Roi Dagobert (Charles Trenet), A Noel (Francis Blanche et Henri Leca), Mon Bateau (Francis Lemarque), Un dimanche (Henri Salvador), Ils étaient trois jeunes garçons (Roche et Aznavour), Le Vent (H. Coutet et Alec. Siniavine), Jean le Pêcheur (Louis Amade et Al Romance), L'Ours (Charles Trenet), Le Duel (Charles Trenet et J. Hess), La Marie (A. Grassi), Les Yeux de ma Mère (Edith Piaf), etc. "Les Compagnons de la Chanson" créeront aussi quelques fantaisies musicales de leur crû semblables à leur mémorable "Au Clair de la Lune". Il est possible aussi qu'ils interprètent dans leur style quelques-unes des populaires chansons de Félix Leclerc.

HORAIRE DE NOS SPECTACLES

LOEW'S. — "Madame Bovary", 10.05, 12.25, 2.45, 5.05, 7.25, 9.45.
PALACE. — "The Winslow Boy", 10.00, 12.15, 2.35, 4.50, 7.10, 9.30.
CAPITOL. — "My Friend Irma", 10.05, 12.25, 2.45, 5.05, 7.25, 9.45.
PRINCESS. — "Task Force", 10.05, 12.20, 2.35, 4.50, 7.05, 9.25.
IMPERIAL. — "The Mutineers", 11.20, 1.45, 4.10, 6.35, 9.00. "Jungle Jim", 10.05, 12.30, 2.55, 5.20, 7.45, 10.10.
ORPHEUM. — "Follow Me Quietly", 10.10, 12.50, 3.30, 6.10, 8.50. "Home of the Brave", 11.20, 2.00, 4.40, 7.20, 9.55.
CINEMA DE PARIS. — "Fabiola", 2.10, 5.20, 8.35.
ELECTRA. — "Guerriers dans l'Ombre", 12.45, 2.55, 5.05, 7.15, 9.30.
SAINT-DENIS. — "Seul dans la Nuit", 12.20, 3.30, 6.35, 9.40. "Un Juré bavard", 2.20, 5.25, 8.35. Trio Gardoni, 2.40, 5.50, 8.50.

Esquire
est heureux de présenter
POUR UNE SEMAINE SEULEMENT



HELEN FORREST
à la voix veloutée. Etoile du spectacle radiophonique de Dick Haymes, artiste de la M.G.M., de la radio et du disque.
Co-vedette
ROY DOUGLAS
Etoile sensationnelle de la comédie
ALLEN & NOBLE
Délicieuses danseuses
LES "ESQUIRETTES"
L'Orchestre d'ARMAND MEERTE et le trio de FRANK RAVENDA
Table d'hôte Diner $2.00
"FIESTA NITE"
Tous les mercredis soirs nous présentons des danseuses du studio de danse ARTHUR MURRAY, suivies de démonstrations, de participation de l'audience, d'instructions et de CONCOURS RHUMBA.
Esquire
LA. 6700
MA. 5466
1224 rue Stanley
NOTE ! . . . Les dames non accompagnées sont les bienvenues à notre diner-spectacle de 6 h. à 10 h. p.m.



Francis Linel, jeune fantaisiste français de talent que l'on a applaudi aux spectacles de Luis Mariano, actuellement en vedette au Quartier Latin.

"Fabiola", le "Ben Hur" du cinéma parlant

"Fabiola" est en quelque sorte le "Ben Hur" du cinéma parlant. Dans son film, Blasetti, a cherché à montrer la flambée du paganisme qui vers la fin du IIIe siècle de notre ère, tenta de barrer la route au christianisme triomphant. C'est l'époque qui va voir l'avènement de Constantin. Les dernières persécutions peuvent tenter de décimer les chrétiens, la religion nouvelle méprisant la violence, fait s'écrouler les vieilles idoles, éclater les cadres, les hiérarchies, les coutumes et les rites périmés. "Fabiola" qui symbolise cette lutte et cette cassure avec le passé, finira, elle la belle et noble patricienne, si justement incarnée par Michèle Morgan, à accorder son amour pour Darius et sa foi.

On entendra la voix de Bing Crosby dans "Ichabod et Mr Toad", un film de Walt Disney.

LES AVENTURES FANTASTIQUES DU
BARON MUNCHHAUSEN
Le film en couleurs le plus Prodigieux du Siècle
A partir du 22 Octobre au
THEATRE CHAMPLAIN



LA RUCHE DES BELLES FILLES
Les trois frères
BARTON
dans leur comédie sensationnelle
Dans une nouvelle revue de musicomédie
"ARTISTS & MODELS"
Co-vedettes
FRANCES KOHLER
Nouveauté musicale
EVELYN FAHRNEY
Danseuse à claquette, étoile des The Three Escorts les "gentlemen de la danse"
DIANE BARON
Petite chanteuse de genre
L'orchestre de LEN HOWARD
12 — GRACIEUSES BEAUTES — 12
Licences complètes
PAS DE FRAIS D'ADMISSION NI DE COUVERT
Diner-spectacle à 8 h. 45 p.m.
Chez Maurice CAFE
1244 ST-CATHERINE W. Phone MA 1127

Concours de chansons lancé par le Service International de CBC

Afin de suppléer au manque de chansons nettement canadiennes la Société Radio - Canada lance un concours de chansons, a annoncé hier M. Ira Dilworth, Directeur du Service International de Radio-Canada, est organisé par le Service International qui offre en prix un total de $2,500.00 aux auteurs des dix meilleures chansons canadiennes inscrites.

"M. Dilworth a déclaré: "L'insistance des organismes radiophoniques étrangers à nous réclamer des chansons canadiennes, nous place dans une situation embarassante à cause de la rareté du répertoire". M. Dilworth a ajouté qu'en encourageant l'inscription des genres les plus variés, il espère pouvoir diffuser ainsi plus de musique authentiquement canadienne.

"L'intérêt que suscite la musique canadienne parmi nos auditoires lointains est beaucoup plus vif que les Canadiens ne se l'imaginent", a dit M. Dilworth. "Les oeuvres instrumentales diffusées par la Voix du Canada ont été très favorablement accueuillies à l'étranger".

L'idée maitresse du présent concours a été décrite par M. Dilworth comme une tentative dans le but de stimuler la création musicale autour de la poésie canadienne.
les oeuvres du style le plus varié, allant de la chansonnette et la ballade aux mélodies les plus savantes pour voix solo ou choeur seront acceptées. L'accompagnement peut être pour piano, piano et obligato instrumental, orchestre à cordes (maximum 16) ou petit orchestre (maximum 20).

L'exécution des chansons populaires, ballades ou mélodies, ne doit pas dépaser sept minutes. Leur durée peut être moindre. L'exécution des oeuvres chorales d'envergure ne doit pas dépasser douze minutes.

Les manuscrit soumis doivent l'être avant le six janvier 1950, le cachet de la Poste faisant foi de la date-limite. Chaque entrée doit être acompagnuée d'un formulaire que l'on peut se procurer au Service International de Radio-Canada à Montréal; chaque participant n'est pas limité à une seule oeuvre.

Le prix de $250.00 pour chacune des dix meilleures chansons couvrira les droits d'exécution pour la première diffusion des oeuvres couronnées, par les Services International et Nationaux de la Société Radio - Canada. Les droits d'exécution pour les présentations subséquentes et tous les droits d'édition demeurent la propriété du compositeur.

Chaque oeuvre sera jugée selon son mérite général et tenant compte de la valeur de la mélodie, des qualités musicales de l'accompagnement et de son à propos. "Ceci n'est pas", a souligné M. Dilworth, "un concours exclusivement voué à la musique savante, bien que les oeuvres de musique sérieuse soient sollicitées. Nous espérons qu'à la suite de ce concours bons nombres d'oeuvres authentiquement canadiennes de haute qualité seront découvertes et utilisées, aussi bien par le Service International que les Services Nationaux de la Société Radio-Canada.

Wanda Hendrix, pour jouer son rôle de comtesse italienne dans "After Midnight", doit apprendre la langue italienne.

CINEMA DE PARIS
Fabiola
Michèle MORGAN
Henri VIDAL
TIRE DU ROMAN DU CARDINAL WISEMAN
MICHEL SIMON
LOUIS SALOU
ST DENIS A L'AFFICHE
Jacques PILLS · Bernard BLIER
Sophie DESMARETS
Seul dans la Nuit
PAULINE CARTON
et PAUL DEMANGE dans
un juré bavard
avec LOUIS BLANCHE
L'attraction de la saison !
EN PERSONNE A LA SCÈNE !
Le roi de l'accordéon
FREDO GARDONI
Le clown MOMO
Le comique JIMSON
PAS D'AUGMENTATION DE NOS PRIX
A la demande générale le
TRIO GARDONI
est présenté une 2e semaine.
UN PROGRAMME ENTIEREMENT NOUVEAU.
Ils sont fameux
★ OSCAR PETERSON
ET SON TRIO
En vedette tous les soirs au nouveau BAMBOO LOUNGE
Jerry Jarboe
TIC TOC
Rés.: PL. 8000
ARCADE
FRANCE-FILM présente le
PARIS THEATRE GUILD
dans
"Do, Mi, Sol, Do"
de PAUL GERALDY
MATINEE : mardi, jeudi et dimanche
PRIX : .50, .60, et 1.00
Soirée: PRIX: 1.10 et .68 taxes incluses



Guerriers dans l'Ombre
ROBERT BEATTY · JACK WARNER · SIMMONS · HONORAT · PAUL DUPUIS
A L'AFFICHE
ELECTRA



JOHN PAYNE
MAUREEN O'HARA
WILLIAM BENDIX
dans
"Voyage Sentimental"
CE SOIR sur la scène
L'émission radiophonique
JULIETTE BELIVEAU
CHAMPLAIN
1615 ST-CATHERINE E. . . FA. 1668



Paul Dupuis, artiste montréalais, vedette du film "Guerriers dans l'ombre", actuellement à l'affiche du théâtre Electra.

• DEBAT •
"L'Homme est-il supérieur à la Femme"
avec
ROGER BAULU - JEAN LAJEUNESSE - REINE GOULET
JANETTE BERTRAN - JEAN-PIERRE MASSON
AU PLATEAU — Vendredi prochain, 21 octobre
BILLETS : 75c, 85c, 95c
Chez ED. ARCHAMBAULT — L. N. MESSIER
PHARMACIE GAUCHER, 947, rue Church, Verdun
ROXY FOLLIES
1161, BOUL. ST-LAURENT
(Coin Dorchester)
PRESENTE
★ Suzanne DAY
danseuse exotique
pour la 1ère fois à Montréal
★ Jean BARRY, danseuse exotique
★ Les DEVOIS, numéro musical
★ Charles ROBERTSON, comédien
★ Harry WHITE, maitre de cérémonie
★ Sharon ROBERTS, danseuse
★ Aline BRUCE, danseuse
BILLETS RESERVES
2 représentations par jour 3 h. et 8.30 p.m.
3 le vendredi
3 h., 7.30 et 10.30
4 représentations le samedi
1 h. - 3 h. 30
7 h. 30 - 10 h. 30
LA. 4352
A L'ECRAN
"RAW DEAL"
"SUNDOWN"
SEMAINE PROCHAINE
PEACHES
la reine des danseuses
MGM Presents
JENNIFER JONES
VAN HEFLIN
LOUIS JOURDAN
in "Madame Bovary"
CHRISTOPHER KENT
and
JAMES MASON
LOEW'S 2e semaine
GAYETY Tel MA. 3799
SAMEDI 2.30 7.30 10.00 SPECTACLE de MINUIT LUNCH MATIN
Cette semaine
LORNA RHODE
dans sa "Danse de l'Amour"
Le chanteur comique
EDDIE WHITE
REX WEBER
présenté en attraction spéciale
Jerry Baker - Gill Robinson
Marie-Louise & Charles
Patricia & Russel
Les Solidaires - Faye & André
You thrilled to the performances of
Robert DONAT
in
1. "GOODBYE Mr. CHIPS"
2. "COUNT OF MONTE CRISTO"
3. "THE PRIVATE LIVES OF HENRY VIII"
4. "39 STEPS"
Now he will amaze you in
THE WINSLOW BOY
CEDRIC HARDWICKE
BASIL RADFORD
KATHLEEN HARRISON
FRANCIS L. SULLIVAN
MARGARET LEIGHTON
A L'AFFICHE
Palace
Everybody's Saying It!
'FUNNIEST PICTURE OF MY LIFE!'
JOHN LUND
DIANA LYNN
DON DeFORE
MARIE WILSON
DEAN MARTIN
JERRY LEWIS
in
My Friend Irma
A L'AFFICHE
Capitol
JUNGLE JIM
starring JOHNNY WEISSMULLER
with VIRGINIA GREY · GEORGE REEVES
THE MUTINEERS
starring JON HALL
A L'AFFICHE
Impériale
GARY COOPER
in
TASK FORCE
2e semaine
WARNER
Station-gratuit 6 p.m. à min. Dimanche de midi à minuit
Princess
2e semaine
Also "FOLLOW ME QUIETLY"
THE MOVIE WITH Guts!
Station-gratuit 6 p.m. à min. Dimanche de midi à minuit
Home of the Brave
Orpheum
LES CONCERTS SYMPHONIQUES
AUDITORIUM DU PLATEAU
CE SOIR et DEMAIN SOIR
Chef d'orchestre
DESIRE DEFAUW
Soliste
RUDOLF SERKIN,
PIANISTE
Concertos : Beethoven, do mineur - Chopin, mi mineur
Prix des billets : $3.50 $3.00 $2.50 $2.00
En vente aux bureaux de la Société jusqu'à 5 hres p.m. et au guichet du Plateau à 7 h. 45 p.m.
1476 OUEST, RUE SHERBROOKE — WI. 7186

LE COURRIER DE *Claudette*

Il n'est pas nécessaire de connaître l'emballement pour s'engager dans le mariage: un amour calme peut fort bien donner un bonheur calme

Q.—Je suis une jeune fille de vingt-deux ans courtisée par un jeune homme de vingt-cinq ans, de très bonne famille et de situation stable. Nous nous connaissons depuis deux ans et il me demande en mariage. J'hésite à l'accepter car je ne sais si je l'aime vraiment. Quelquefois, il est sensé venir me rendre visite et j'aimerais autant ne pas le voir, car je me fatigue d'être en sa compagnie. Par contre, certains soirs c'est tout le contraire et je l'attends avec impatience. J'ai parfois l'occasion d'être invitée par d'autres jeunes gens et je passe une aussi agréable soirée que si j'étais en compagnie du premier: voilà qui prouve que je ne l'aime pas à la folie. Mais lui m'adore et si je le permettais, il viendrait me voir tous les soirs car il peut me donner la lune. Nous n'avons jamais rompu nos fréquentations en deux ans. Puis-je me marier dans ces conditions et espérer le bonheur ? J'ai deux semaines pour me décider car il voudrait se marier aux fêtes. Voulez-vous me donner un conseil ?

Indécise

R.—Contrairement aux autres vous pourriez dire: Amour, quand tu ne nous tiens pas ! Pour s'engager dans le mariage il faut être certaine d'aimer toujours et pas seulement quelquefois. Le bonheur conjugal ne se base pas tant sur le degré d'emballement de "folie", que sur la qualité d'un sentiment qui attire l'un vers l'autre, l'homme et la femme. Ce qu'on est convenu d'appeler l'amour-passion est un sentiment trop violent pour résister au temps, à la routine quotidienne, il diminue en raison de son intensité même. Un amour calme, pondéré, reposant sur l'estime est peut-être moins absolu, moins excitant, mais il vous laisse la chance d'y voir plus clair. En somme, on a un bonheur proportionné à la qualité de son amour et si vous aviez vingt ans de plus, je pourrais vous conseiller de prendre la chose en considération. Mais peut-on conseiller à une enfant de vingt-deux ans d'épouser un homme qui l'ennuie quelquefois, qui ne l'ennuie pas d'autres fois ? Ce serait prendre une très grande responsabilité, et si vous avez un petit coeur indécis, cette indécision pourrait bien durer toute la vie. Vous n'avez jamais rencontré un garçon pour vous plaire davantage ? Un autre, qui vous a fait éprouver le besoin de le consulter à tout prix ? N'aimez-vous votre ami que parce que lui vous aime aveuglément, absolument ? Alors, il faut être prudente et ne pas prendre pour de l'amour ce qui n'en est que l'ombre. Avant de dire le oui définitif songez que la vie commune, la promesse donnée ne vous permettront plus de vous libérer. Ennuyée ou non il faudra tenir le coup et le mariage deviendrait lentement un fardeau. Il me semble qu'avant de vous décider, vous pourriez vous soumettre à l'épreuve. Si vous cessiez de voir votre ami pour plusieurs semaines, comme si vous aviez rompu ? Votre propre coeur vous donnerait la réponse. S'il s'accommode de la rupture, c'est que vous n'aimez pas assez pour vous marier et autant rester libre et en attendre un autre. Quand on se marie, il faut une certitude d'aimer et d'aimer pour la vie: tous ceux qui connaissent la vie conjugale vous diront, qu'il faut beaucoup d'amour dans le mariage, et vous n'en avez qu'un peu. Vous vous exposeriez donc à des regrets. Ne soyez pas trop pressée de vous lancer avec un doute comme point de départ.

* * *

Q.—Je suis à imaginer ma robe de noces et je suis indécise. Croyez-vous que le modèle que je vous envole, serait convenable, avec manches longues et longueur de ville. Je suis très mince.

R.—Il me semble, en effet que ce modèle conviendra très bien. La faille est à l'ordre du jour et cette ligne semi-princesse également. De plus, vous pourrez plus tard en faire une robe pratique moins habillée en lui enlevant cape et peplums. Soyez heureuse, je vous le souhaite.

* * *

Q.—J'ai promis de faire publier la prière à: Marie, Reine des Coeurs, dans votre journal. Je travaille dans un bureau et je ne puis m'absenter avant cinq heures. Pourriez-vous me dire si je puis passer au journal le samedi après-midi et sinon comment dois-je procéder ?

R.—Nous allons vite régler cette petite complication, sans que vous ayez la peine de vous déranger. Je vous conseille d'appeler notre bureau des annonces pour être au courant des tarifs. Vous n'aurez ensuite qu'à envoyer votre chèque pour couvrir les frais, accompagné de votre demande auquel le journal se fera un plaisir de se rendre après réception de votre lettre.

* * *

Q.— Ma fille et moi avons une petite discussion à propos d'une tournure de phrase. Je soutiens qu'il faut dire : Il faut mourir. Elle me dit qu'il faut employer la tournure : Nous sommes obligés de mourir.
Qui a raison ?

Anxieuse

R.— Le mot obligation est un terme qu'on peut difficilement appliquer au mot : mort. Nous sommes obligés de vivre mais l'échéance finale est indépendante de notre volonté, nous n'y sommes pour rien, et il est donc plus grammatical de dire : Il faut mourir.

* * *

Q.— Je travaille dans un bureau comme sténo. Un client important, ami de mon patron m'a invitée plusieurs fois à dîner en sa compagnie. J'ai répondu à ses avances, le croyant célibataire, mais j'apprends qu'il est marié et que sa femme est alitée. Il ne peut renoncer à toute distraction et je me demande si je dois continuer d'accepter ses invitations ou les décliner, même si je ne fais rien de mal.

Steno aux yeux bleus.

R.— Si vous voulez garder votre réputation intacte, il serait préférable de cesser de vous afficher en public avec un homme marié. Vos intentions peuvent être très honnêtes, mais soyez certaine que le monde ne les jugera pas comme telles et comme nous vivons en société, il faut s'arranger pour ne pas prêter à la critique. Cet homme peut prendre les distractions qu'il voudra, mais je vous conseille d'en choisir d'autres. Vous finirièz par regretter vous être embarquée dans une petite aventure qui pourrait mal tourner. Si vous voulez jouer au bon Samaritain, c'est la malade qui a le plus besoin d'être consolée.

* * *

Q.—Il y a très longtemps, j'ai lu dans le courrier qu'une jeune fille ne doit pas accepter de cadeaux coûteux de la part d'un garçon qui n'est pas son fiancé à moins que les parents ne l'autorise. Mon amie est orpheline, comment agir?

En peine

R.—Pourquoi ne pas vous en tenir aux petits cadeaux qui entretiennent l'amitié? Un cadeau engage en quelque sorte de part et d'autre et la prudence vous demande de ne pas trop vous emballer. La vie est chère et dans six mois vous aurez peut-être changé d'amie. Enfin, si vous y tenez absolument, il est évident que rien ne peut vous en empêcher et vous êtes certain de lui faire plaisir.

Le patron du jour

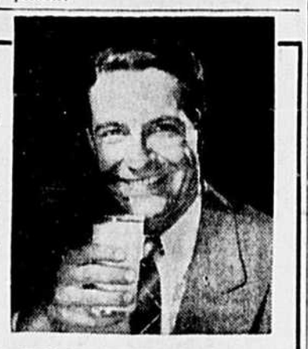


No 9022

Cette robe de grande fillette est composée d'une jupe et d'une blouse. Elles peuvent être combinées avec autre choses.

Le patron 9022 est établi dans les grandeurs (Jr Miss), 11, 13, 15, 17. La grandeur 13 requiert 2½ verges d'un tissu de 39 pouces de largeur pour la jupe. La blouse : 2⅜ verges.

Vous pouvez vous procurer ce patron en vous adressant par écrit au Service des Patrons, LE CANADA, 60 Front St. West, Toronto, en ayant soin d'inclure un bon postal ou un mandat d'express de 25c, taxe comprise. (AUCUN TIMBRE N'EST ACCEPTE). Indiquez clairement votre nom, votre adresse avec votre numéro de district postal, le numéro du patron et la grandeur exacte désirée. Les patrons ne sont pas en vente au bureau du CANADA et ne sont pas échangeables.



LE LAIT
c'est de la santé...
LA SANTE
c'est de l'argent !
ESSAYEZ NOTRE LAIT JERSEY
FR 1163
Laiterie ST-ALEXANDRE LIMITÉE
LAIT - BREUVAGE AU CHOCOLAT - CREME

Au club Wilfrid Laurier des Femmes libérales



La première conférence de la saison du Club Wilfrid-Laurier des femmes libérales avait lieu hier après-midi, au Club de Réforme. L'hon. Edouard Rinfret était le conférencier invité. On remarque ici les invités d'honneur. Assis, de gauche à droite, Mme Alphonse Brodeur, l'hon. Edouard Rinfret, Mme Tancrède Jodoin, présidente du club, Mme Gabrielle Thibault, secrétaire, Me Charlemagne Rodier, aviseur légal. Debout, de gauche à droite, M. Roland Beaudry, député de St-Jacques, M. Henri Groulx, député d'Outremont, M. Roland Bock et Me André Montpetit, c.r. (Photo "Le Canada", par Robitaille)

Le ministre des postes au Club Wilfrid Laurier des femmes libérales

L'honorable Edouard Rinfret, ministre des Postes, est le premier conférencier de la saison au Club Wilfrid Laurier des femmes libérales — Il parle de politique fédérale.

L'honorable Edouard Rinfret, ministre des Postes, était le premier invité de la saison au Club Wilfrid Laurier des femmes libérales, hier après-midi, au Club de Réforme. Après avoir répondu à la présidente du Club, Mme Tancrède Jodoin, qui lui avait souhaité la bienvenue et lui demandait de bien vouloir être, à Ottawa, le "ministre des femmes", l'honorable Rinfret assura qu'il avait déjà fait un pas dans ce sens. Récemment, au cours de la réorganisation de la Fédération libérale nationale, dans la capitale, le ministre a invité Mlle Lucille Gauthier à s'occuper des mouvements féminins de politique libérale dans tout le pays, surtout dans la province de Québec. Mlle Gauthier, de par ses nouvelles fonctions, s'appliquera à rendre la tâche plus facile aux différents groupements féminins.

Le ministre a eu ensuite un mot aimable pour la première dame du pays qui, au cours des récentes élections, a su, à sa façon, faire sa part, tout en ne descendant pas dans l'arène publique; en planant et en demeurant ainsi plus grande, Mme Saint-Laurent a gagné à sa cause les mères canadiennes.

L'autonomie des provinces

Le ministre, qui a pour principe de présenter des faits à la population, afin qu'elle juge ensuite par elle-même de l'attitude à prendre en face des événements, a attaqué de front le problème du respect de l'autonomie des provinces par le fédéral et en a donné de multiples preuves.

Il a tout d'abord parlé du problème de la santé. En vingt ans, de 1926 à 1945, le Canada a perdu 344,795 bébés; puisqu'il est estimé que chaque enfant représente une valeur potentielle de $6,000, ces morts prématurées représentent donc une perte de capital humain de deux milliards de dollars, soit 100,000,000 de dollars par année. Le conférencier rappelle ensuite, avec chiffres à l'appui, que les maladies contagieuses d'enfants: la diphtérie, la scarlatine, la coqueluche; les pertes ressenties dans le domaine de la santé industrielle, ou de l'hygiène mentale; les maladies telles que la tuberculose, le cancer constitutent une perte annuelle totale en capital humain, de $2,968,000,000.00.

Le gouvernement libéral s'est inquiété d'un tel état de choses et a offert en 1945, lors de la Conférence fédérale-provinciale, un programme d'assurance-santé qui, par l'opposition de certaines provinces, a échoué. Le 14 mai 1948, les libéraux revenaient à la charge et instituaient un programme d'hygiène nationale d'assistance aux provinces d'un montant moyen de trente millions de dollars par années, soit pour cinq années consécutives, un grand total de $150,000,000.00. Les neuf provinces ont signé des ententes avec le fédéral à ce sujet. Pour sa part, la province de Québec a reçu un montant d'au-delà de neuf millions de dollars pour une seule année.

Un tableau éloquent

L'honorable Rinfret fait ensuite une comparaison entre les subventions d'hygiène payées par Washington à ses États avec celles payées par Ottawa à ses provinces. La comparaison s'établit comme suit:

	Somme accordée par tête E.-U.	Can.
Hygiène publique	$0.10	$0.35
Tuberculose	.05	.24
Hygiène mentale	.02	.32
Maladies vénériennes	.06	.04
Enfants infirmes	.05	.04
Recherches	.02	.01
Cancer	.02	.28
Construction	.52	1.04
Totaux 1948-49	$0.84	$2.32

C'est-à-dire trois plus pour le Canada.

Un programme d'hygiène nationale sûr, fait donc partie du plan compréhensif de sécurité sociale que le premier ministre, M. Saint-Laurent, offre à la population de son pays; il le mettra à exécution après avoir consulté les provinces.

Bon travail des libéraux

L'honorable Rinfret a ensuite fait mention de certaines interventions en Chambre, alors que des députés CCF ou progressistes-conservateurs présentent des motions contre l'autonomie des provinces. Qui se lève alors pour protester violemment? Nuls autres que des députés, des ministres libéraux, tels que l'honorable Lionel Chevrier, l'hon. Humphrey Mitchell, les députés Maurice Bourget, de Lévis, Philippe Valois, des Deux-Montagnes, Paul-Emile Côté, de Verdun-LaSalle qui l'ont fait récemment, alors que M. Allister Stewart, un CCF, présentait une motion pour placer les salaisons sous l'autorité du Code fédéral du travail; la même protestation est survenue quand M. Rodney Adamson, un progressiste-conservateur, a demandé d'empêcher la pollution des eaux navigables, quand les eaux navigables sont du domaine provincial.

Le ministre a terminé sa conférence en rappelant une fois de plus que l'autonomie doit être défendue, là où elle a besoin d'être défendue, c'est-à-dire à Ottawa, là où les problèmes se posent et doivent être résolus par des personnes renseignées et compétentes.

Mme Pierre Lefebvre a remercié le conférencier. Le thé fut ensuite servi.

A nos lecteurs

De nombreux lecteurs du "Canada" ne peuvent se le procurer régulièrement tous les matins. Pour ne pas être déçu, retenez votre exemplaire auprès de votre dépositaire.



M. et Mme René Blanchette (Louise Deschambault) dont le mariage a été béni dernièrement en l'église St-Pierre Apôtres. (La Photographie Larose).

Démonstration culinaire

Il y aura démonstration culinaire à l'Ecole d'Education Familiale et Sociale, 1215 est boul. St-Joseph, mercredi 19 octobre à deux heures et à sept heures et demie.

On expliquera en détail les deux méthodes; française et américaine de faire la pâte feuilletée. Une présentation tout à fait nouvelle et substantielle de cette pâte, permettra de varier de façon très agréable l'utilisation de la volaille, des légumes, des salades, des hors-d'oeuvre, etc.—

Une disposition gracieuse et attrayante des mets sera présentée.

MENU

Pâte feuilletée au beurre; Pâte feuilletée à l'Américaine; Tarte aux hors-d'oeuvre; Eventails; Papillons; Short-cake au poulet; Salade "Bergère"; Macarons feuilletés; Marasquins; Ananas; Juliettes; Mi-surprises; Meringue aux amandes; Meringues à la noix de coco.

BRIDGE-CONTRAT

Plan d'attaque

Après la réponse libre de Nord, Sud saute directement à la manche, puisque les coeurs ont été annoncés par Ouest et que les valeurs au jeu de Nord doivent certainement se trouver dans les suites mineures d'à côté.

Ouest entame du Roi de coeur et le Déclarant prend l'inventaire de ses perdants pour avoir une idée du plan d'attaque qu'il adoptera. Aucun à pique, un certain à coeur, un certain à carreau, à moins d'affranchir un long trèfle au jeu de Sud pour y défausser un carreau du jeu du mort et, par la suite, faire couper le perdant de Sud; à trèfle, un perdant certain et un autre probable, si l'impasse de la Dame est perdue. Le plan d'attaque normal est une impasse à trèfle; si elle réusit, le Déclarant encaissera son As et perdra une troisième ronde immédiatement, afin de faire couper son quatrième avec un atout maître du mort. De cette façon, Sud perdra une levée seulement à chacune des suites d'à côté.

Donneur: Nord.
N.-S. vulnérables.

NORD
♠ V 9 5
♡ 7 5 3 2
◇ R 9 2
♣ A D 4

OUEST
♠ 7 4 3
♡ A R D 10 6
◇ D 8 6
♣ 6 5

EST
♠ 8 6
♡ V 9 4
◇ V 7 5 4
♣ R V 9 7

SUD
♠ A R D 10 2
♡ 8
◇ A 10 3
♣ 10 8 3 2

Les déclarations:

Nord	Est	Sud	Ouest
passe	passe	1 ♠	2 ♡
2 ♠	passe	4 ♠	----

La perte de l'impasse à trèfle force le Déclarant à changer son plan d'attaque pour essayer de sauver un de ses autres perdants, autrement il perdra son contrat de manche. Deux rondes d'atouts sont prises et les trois coeurs du mort ont été coupés avec la balance des atouts de Sud, tout en laissant le Valet de pique maitre au jeu du mort, sur lequel Sud défaussera un carreau perdant.

Conduit de cette façon, le Déclarant remportera six levées avec ses atouts et ceux du mort, en plus d'une levée avec l'As de trèfle et deux autres avec A-R de carreau. La dixième de jeu viendra par le dix de trèfle de Sud en jouant au travers d'Est qui détient R-V-9-7, après que les trois autres suites auront été éliminées.

TA RAIS DU

Le Service de santé parle à Montréal

Le fait est regrettable, mais, de temps à autre, un enfant succombe sous les coups de la diphtérie ou d'une broncho-pneumonie consécutive à la coqueluche.

Cela arrive, bien entendu, dans des familles où l'on attendait encore pour faire immuniser les enfants. Pourquoi cette attente qui comporte tant de risques, alors que le vaccin combiné immunise à la fois contre la diphtérie et contre la coqueluche?

Pourquoi ? A cause de la négligence, parce que certaines mamans pensent que tout probablement leur petit garçon ou leur petite fille échappera à la contagion.

Certes, il est possible qu'il en soit ainsi, mais le Service de santé met les retardataires en garde contre un péril dont la menace reste toujours suspendue sur la tête des enfants qui ne sont pas immunisés.

Cette immunisation est indolore et absolument inoffensive et aucun motif ne saurait excuser les mamans qui remettent au lendemain l'obligation de protéger leurs tout-petits, dès l'âge de six mois, contre deux maladies très graves.

En conséquence, si vos enfants ne sont pas encore immunisés, acquittez-vous de ce devoir immédiatement. Le plus tôt sera le mieux.



LA JOURNEE ASTRALE

par STELLA

Si c'est votre fête aujourd'hui:

Né aujourd'hui, vous êtes progressif à la fois en pensée et en acte. Vous êtes rarement, si jamais, satisfait des choses telles qu'elles sont. Vous voulez tout améliorer. Cette tendance pourrait dégénérer en disposition à critiquer si vous ne prenez garde de vous montrer constructif dans chacun de vos jugements critiques. Avant de réduire un projet en miettes, assurez-vous que vous en avez un meilleur dont faire montre: Servez-vous alors de tout votre savoir-faire et de toute votre diplomatie en étalant vos idées. Si vous êtes soigneux à cet égard, vous pouvez devenir une réelle influence pour le bien dans votre communauté.

Vous avez une grande vigueur intellectuelle mais devez vous prémunir contre le surmenage. Vous ne tenez pas en place et cherchez sans cesse quelque chose à faire. Apprenez à distinguer entre ce qu'il y a d'important dans la vie et de non essentiel. Concentrez votre attention sur l'important.

Laissez tout ce qu'il y a d'autre de côté. Vous ne pouvez réformer le monde à vous seul ! Avancez vos idées avec soin; soyez minutieux en les exécutant et les résultats seront excellents.

Il est probable que mardi soit votre jour le plus chanceux. Projetez de mettre alors en marche vos idées importantes. Quoique vous puissiez sembler froid et distant envers les autres gens, en réalité vous désirez l'amour et l'affection plus que bien d'autres. Mais ce sera toujours à l'autre de faire les premiers pas. Il se peut que vous ne vous mariez que très tard, si jamais, au cours de votre vie, puisque vous êtes si indépendant — et, de plus, si timide avec les membres de l'autre sexe.

Pour savoir ce que les étoiles vous réservent aujourd'hui, choisissez votre étoile de naissance et lisez le paragraphe qui lui correspond. Que votre étoile de naissance soit votre guide quotidien.

Balance — 23 sept au 23 oct. — Vous aurez de bonnes chances de réussir si vous menez vos projets vers leur fin. Tirez de la vie ce que vous en voulez, dès maintenant.

Scorpion — 24 octo. au 20 nov.— Faites-vous un nouvel ami qui influencera sérieusement le reste de votre vie. La fortune vous sourit.

Sagittaire — 23 nov. au 22 déc.— Poursuivez vos projets d'hier et mettez-les à fins pratiques. Les résultats devraient être excellents.

Capricorne—23 déc. au 20 jan.— Soyez prêt à profiter de ce qui passe, mais gardez votre présent emploi à moins qu'un meilleur ne se présente de façon définitive.

Verseau — 21 jan. au 19 fév. — Les affaires publiques s'améliorent et vous pouvez profiter de cette amélioration si vous veillez au bon moment.

Poissons — 20 fév. au 21 mars— L'activité est favorable, mais qu'elle soit directe. Sachez ce que vous voulez avant de commencer. L'acte impulsif ne rapporte pas.

Bélier — 22 mars au 20 avril — Les affaires vont bon train et les chances de trouver du travail s'améliorent décidément. Le commerce de l'amusement est bon.

Taureau — 21 avril au 21 mai — Si une promotion d'emploi dépend de ce que vous en faisiez la demande, c'est peut-être aujourd'hui le bon temps! Ne soyez pas timide; demandez ce que vous valez.

Gémeaux — 22 mai au 22 juin — C'est pour vous un jour plutôt inconstant et même erratique. Faites attention aux détails et vous pourrez progresser.

Cancer — 23 juin au 23 juillet— Soyez audacieux et recherchez ce que vous désirez; un souhait depuis longtemps espéré se réalisera peut-être maintenant. Comptez-y !

Lion — 24 juillet au 23 août — Votre imagination peut vous aider à vous représenter le succès qui devrait être vôtre. L'expansion est maintenant favorable.

Vierge — 24 août au 22 sept. — Les employés sont en faveur. Ceux qui méritent une augmentation de salaire devraient l'obtenir maintenant. Soyez optimiste et audacieux.

Matin d'automne



Ce manteau en tissu-velours feuille morte avec col fermant bien au cou et larges poches convient bien aux petites tailles. C'est un modèle Peter Russell présenté récemment par la maison Eaton, au cours de la présentation d'une de ses grandes collections.



M. Louis J. Paquette, B.Sc.A., ing.p., fils de M. et Mme J. Albert Paquette, de Montréal, et Mme Paquette, (Marthe Allard), fille de M. et Mme Joseph Allard décédés, de Richmond, dont le mariage a eu lieu récemment en l'église Sainte-Bibiane de Richmond.

L'exécutif national du Canadian Women's Press Club s'est réuni à Montréal en fin de semaine

(Presse Canadienne)

A l'issue d'une séance de l'exécutif du Canadian Women's Press Club tenue à Montréal, en fin de semaine, Mme Isabel Dingman, de London, Ont., a été nommée présidente du comité qui, chaque année, décerne un trophée au meilleur travail littéraire présenté par une femme écrivain ou journaliste. Mme Dingman, journaliste et écrivain bien connue, est professeur à l'Ecole de journalisme de l'Université Western de l'Ontario, à London.

On a également discuté, au cours de cette assemblée qui réunissait, en plus de la présidente nationale, Mme Rita Myers, de Vancouver, les vice-présidentes des provinces, de la possibilité d'affiliation du club Canadien au club de femmes journalistes de Londres, Angleterre, dans le but de faire un échange de journalistes entre les deux pays.

Mme Myers, qui revient d'un voyage de deux mois en Angleterre, a rapporté l'invitation des femmes journalistes anglaises. Cette réunion de l'exécutif du Canadian Women's Press Club était la première depuis la réunion triennale qui a eu lieu l'été dernier, à Vancouver et à Victoria.

On a aussi parlé du prochain congrès qui aura lieu à Montréal en 1951, et il a été vaguement question d'une nouvelle réunion de l'exécutif, le printemps prochain, à Winnipeg.

Dans le Monde

Déjeuner

M. Paul Péladeau a reçu à déjeuner, dimanche, en l'honneur de M. Bruce MacDonald, de Bruxelles, qui fait actuellement un séjour à Montréal.

* * *

Réception

Parmi les invités d'honneur qui assisteront à la réception donnée par le président et les membres du comité exécutif des Concerts symphoniques, ce soir, à l'issue du concert, au salon bleu de l'Hôtel Ritz Carlton, on mentionne l'honorable Omer Côté, secrétaire provincial et Mme Côté, Son Honneur le maire de Montréal et Mme Houde, l'ambassadeur du Canada en Italie et Mme Jean Désy, M. Rudolf Serkin et M. Désiré Defauw.

* * *

Déplacements

L'hon. et Mme Douglas Abbott, d'Ottawa, sont de passage à Montréal, à l'occasion du départ pour l'Afrique du Sud, de leur fille Elizabeth.

* * *

La Palme-Vignola

Dans la plus stricte intimité, ce matin, en la chapelle du Sacré-Coeur de l'église Notre-Dame, M. l'abbé René Pelletier bénit le mariage de sa nièce, Mlle Gabrielle Vignola, fille de M. et de Mme Ls-Napoléon Vignola, avec M. Joseph LaPalme, fils de M. et de Mme Avila LaPalme, décédés. Le choeur et la nef sont décorés de fleurs et de feuillage d'automne, et durant la cérémonie un programme de chant est exécuté par M. Ls-Philippe Vignola, frère de la mariée. M. Bernard LaPalme est le témoin de son frère. La mariée, accompagnée de son père, porte une robe à col relevé, de faille bleu hivernal entièrement recouverte de dentelle Chantilly noire, un béguin fait de pétales de satin noir, et un bouquet d'oeillets Virginia. Mme Vignola, mère de la mariée, porte un deux-pièces de crêpe français noir, avec écharpe de vison, un chapeau de mélusine noire, et un réticule piqué de roses talisman. Mme Bernard LaPalme, belle-soeur du marié, porte un ensemble de faille vert mousse garni de sequins argent, un chapeau de plumes d'autruche beiges, et un chrysanthème bronze à l'épaule. Après la cérémonie, il y aura réception chez les parents de la mariée, où les salons et le hall seront décorés de pompons or et de feuillages d'automne. M. et Mme LaPalme partiront ensuite, en automobile, pour New-York et Washington. Pour voyager, Mme LaPalme portera une robe de crêpe faille vert Erin, un feutre italien de même ton rehaussé d'une fantaisie de plumes, un manteau de drap noir garni de vison givre, et des accessoires d'antilope noir.

* * *

Débat

"La Société des Débats Fantaisistes" présentera à l'Auditorium du Plateau le premier débat de la saison intitulé "L'Homme est-il supérieur à la Femme?", vendredi soir prochain, 21 octobre.

Le comité féminin en charge de la vente des billets présidé par Mlle Lilianne Desparois comprend: Mlles Thérèse Brodeur, Andrée Bertrand, Josette Barbeau, Jacqueline Bissonnette, Janine Caron, Thérèse Cloutier, Huguette Carle, Françoise Contant, Claire Deschamps, Madeleine Dyotte, Hélène Desjardins, Huguette Daoust, Thérèse Desmarais, Huguette Deslauriers, Lucille Deveau, Geneviève Fortier, Monique Fortier, Simone Gagnon, Francine Gatien, Renée Gauthier, Marcelle Gagné, Denise Guilbeault, Denyse Hardy, Pauline Légaré, Marielle Moore, Françoise Montpas, Gisèle Moore, Andrée Moquin, Louise Mousseau, Garde Janine Provencher, Lili Painchaud, Agathe Sénécal, Ghislaine Therrien. Les orateurs seront: pour la supériorité de l'homme, Roger Baulu et Reine Goulet; pour la supériorité de la femme, Janette Bertrand et Jean Lajeunesse. Le sympathique comédien Jean-Pierre Masson présentera les orateurs.

* * *

Vernissage et exposition de peintures

Du 22 octobre au 7 novembre les oeuvres de Du Prey seront exposées chez Tranquille, 67 ouest, rue Sainte-Catherine. Le prévernissage de ces oeuvres aura lieu le jeudi, 20 octobre, entre 7 et 9 heures p.m.

Langelier-Boire

Le mariage de Mlle Denise Boire, fille de M. Charles-H. Boire, décédé, et de Mme Boire, avec M. Paul-André Langelier, fils de M. et de Mme J.-Napoléon Langelier, a été célébré, samedi matin, à neuf heures, en l'église Saint-Edouard. M. l'abbé Aristide Léonard leur donna la bénédiction nuptiale et pendant la messe, M. Roland Crépeau et autres solistes exécutèrent le programme de chant. Des fleurs d'automne et de la fougère décoraient le choeur et la nef. M. Albert-A. Boire accompagnait sa nièce et M. Langelier était le témoin de son fils. La mariée portait une robe française de satin blanc, dont l'ampleur de la jupe formait traine; le corsage souligné d'une encolure en V était orné de chantilly. Son voile de tulle illusion et de dentelle identique était retenu sous un halo de fleurs d'oranger et sa gerbe retombant en cascade, composée d'oeillets blancs. Mlle Gisèle Boire, sa soeur, demoiselle d'honneur, portait une robe de style en nylon orchidée avec petit boléro assorti et ceinturon formant large noeud d'une nuance plus soutenue, un toquet de velours orchidée et un bouquet colonial de pompons mauves. M. Pierre Langelier, frère du marié, était le garçon d'honneur. M. Charles Boire, frère de la mariée, MM. Michel et René Langelier, frères du marié, plaçaient les invités. Mme Boire, mère de la mariée, portait une robe, aux lignes allongées, de crêpe bleu Copenhague, un feutre italien noir, des accessoires noirs, des roses Talisman à l'épaule et une cape d'écureuil russe, Mme Langelier, mère du marié, portait une robe de romain et velours noirs, un chapeau de velours noir, des accessoires de suède noir et une jaquette d'écureuil de Russie. Après une réception au Victoria-Hall où les salons étaient décorés de fleurs d'automne, M. et Mme Langelier partirent en avion pour la Floride et La Havane. Pour voyager, la mariée portait un costume taupe, un chapeau français de même ton garni de velours brun, des accessoires bruns et un manteau taupe orné de mouton de Perse platine. Parmi les invités de l'extérieur, mentionnons: Mlle Alice Albert, de Chicoutimi, M. et Mme Roland Samson, de Québec, M. et Mme d'Arcy Saint-Pierre, de Sherbrooke, M. et Mme Raymond Bonneville, de Shawinigan-Sud, M. et Mme Gérard Lanteigne, de Trois-Rivières, M. et Mme Guy Eon, M. et Mme Lucien Langelier, d'Ottawa.

* * *

Brouillard-Tremblay

Samedi matin, à neuf heures et demie, en la chapelle du Collège Saint-Laurent, décorée d'une profusion de glaïeuls, de pompons et autres fleurs de saison, a été béni par le R. P. Lapalme, C.S.C., le mariage de Mlle Yolande Tremblay, fille de M. Clément Tremblay, O.B.E., et de Mme Tremblay, de Lachute Mills, Qué., avec M. Roger Brouillard, fils de M. et de Mme Lucien Brouillard. Pendant la messe, M. Edouard Woolley et M. Lucien Brouillard, cousin du marié, exécutèrent le programme de chant. Accompagnée de son père, la mariée portait une robe de taffetas brun irridescent à rayures rose pâle, soulignée à la taille d'une large ceinture de chevreau rose, un toquet de plumes roses, des accessoires d'antilope brune et une gerbe de rose Pinocchio. Son unique bijou consistait en une parure de pierres du Rhin, cadeau du marié. Mme Tremblay, mère de la mariée, portait une robe de crêpe français noir avec motif floral brodé de perles d'acier à l'encolure, un chapeau noir, une jaquette d'écureuil de Russie, un réticule perlé et un bouquet de roses Johanna-Hill. Mme Brouillard, mère du marié, portait une robe de crêpe français taupe, un chapeau de même ton, des accessoires d'antilope noyer, une jaquette d'écureuil russe et une touffe de roses "American Beauty". La cérémonie fut suivie d'une réception au Club des Ingénieurs où les salons, le hall et la table étaient décorés de fleurs d'automne. M. et Mme Brouillard partirent ensuite en automobile, pour le Mont-Tremblant. Pour voyager, Mme Brouillard portait une robe de lainage anglais vert foncé, avec jaquette assortie, un béret d'antilope rouille, des accessoires d'alligator tan et un bouquet de pompons bronze.

AU PALAIS DE JUSTICE

PAR ADOLPHE NANTEL



Belle clémence...

Peter Cripton, sans adresse au dossier, coupable du vol d'outils à l'atelier de son patron, et pour un total de $300, a bénéficié de la clémence du juge T.-A. Fontaine, hier, après que son avocat, Me Samuel Stein, eut expliqué au tribunal que les outils avaient été retournés, que le coupable ne possédait pas d'antécédents judiciaires et que sa femme et trois enfants étaient gravement malades.

Cripton en fut quitte pour fournir un cautionnement personnel de $100, afin de garder la paix du Roi pendant une année.

Un médecin peut se tromper et la preuve ici le montre

Un jugement appelé à faire époque est celui que vient de rendre l'hon. juge Charles-Auguste Bertrand, de la Cour Supérieure, condamnant le docteur L. K. Williams, de Châteauguay-Bassin, à payer des dommages exemplaires de $150, avec dépens, à M. Pierre Poulin, un pâtissier du même endroit.

La raison? Le praticien signa un affidavit à l'effet que Poulin était dément, même parfois furieux, et devrait être interdit. Au procès le médecin se défendit pour dire que l'affidavit avait été demandé par l'épouse du demandeur qui voulait faire interdire son mari.

Le pâtissier, représenté par Me A.-L. Stein, réclamait des dommages de $5,000 mais le tribunal, après étude de la preuve soumise, diminue ce montant à $150 pour expliquer, dans ses conclusions:

"Les dommages qui vont être accordés au poursuivant ne seront pas élevés.

"Il n'offre aucune preuve sur la manière dont, suivant les expressions de sa poursuite, son crédit, son honneur, sa réputation dans le monde du commerce de pâtisserie, le sien, seraient affectés.

"Il apparaît d'autre part que c'est lui qui aurait le plus divulgué les allégations de la requête pour interdiction, en l'exhibant à ses compagnons de travail.

"Enfin, le demandeur lui-même se charge dans une bonne foi qui l'honore, d'affirmer que la connaissance de ses misères n'a pas dû beaucoup franchir le cercle de ceux qui gravitent autour de lui.

"Tout bien pesé, le président du tribunal est d'avis qu'il rend justice aux plaideurs qui sont devant lui, en arbitrant le dédommagement dû au demandeur, plus à titre punitif qu'autrement, à la somme de $150...

Le jugement du juge C.-A. Bertrand est des plus élaborés et couvre 10 pages de texte. On voit à la page 7:

"Le défendeur, (le docteur Williams), admet honnêtement qu'il n'a eu aucune connaissance personnelle des actes et des crises du malade, qu'il a simplement cru à ce sujet à l'exactitude des renseignements recueillis, surtout de Mme Poulin et de Mme Delabarre. Il avait proposé en 1947 de solliciter l'expertise d'un neuro-psychiatre; la tentative a avorté, vu le refus du demandeur Poulin d'y coopérer, et le défendeur confesse qu'il le regrette d'autant plus qu'il y recourait pour s'en soutenir dans sa conviction, assez mal établie jusque-là d'après le dossier...

Plus loin le tribunal ajoute:

"Dans les circonstances résultant de tout ce qui précède, le président du tribunal croit que le défendeur n'a pas agi dans la circonspection qui l'exempterait de tout blâme, en donnant l'affidavit qui lui est reproché; qu'il n'avait pas en mains les données capables de servir de fondement sérieux à son diagnostic professionnel. Pour parler comme l'un de mes collègues in re Rodgers vs Garand, à 67 C. S. page 40:

"Il est évident qu'un médecin, comme tout autre homme, peut se tromper;; mais s'il n'a pas pris toute la précaution de se renseigner et de contrôler les faits, et a pris une décision trop hâtive, sa responsabilité est engagée..."

(C. S. Beauharnois, 8911).

Un peu trop vite...

Arthur Boucher, 5161, rue Fabre, accusé d'avoir conduit son automobile de façon à mettre en danger la vie des gens, a protesté de son innocence, hier, devant le juge T.-A. Fontaine. Le procès a été ajourné au 25 octobre. Un dépôt de $50 a été exigé par le tribunal. Me Germain Charland représente la défense.

Avec Bacchus...

Arthur Murray, 5485, 13e avenue, Rosemont, subira son procès le 25 octobre sous une accusation d'avoir été surpris ivre au volant de sa voiture. Me Lucien Gagnon occupe en défense.

Un bon nettoyage...

Les mendiants, vagabonds de la rue, quêteux et gueux, sont une menace pour l'industrie du tourisme dans notre ville. C'est après avoir fait cette déclaration, hier, que le recorder Emmett McManamy envoyait au repos à la prison commune plusieurs caractères notoires qui n'ont autre chose à faire que de vous arrêter, vous demander des sous, et même vous menacer si vous faites la sourde oreille.

En somme neuf mendiants seront les hôtes de la province pour les prochains deux mois.

Rien à dire...

Jean-F. Pelletier, de Ste-Geneviève, accusé du vol d'une automobile a protesté de son innocence en expliquant au juge T.-A. Fontaine, hier:

—Je voudrais dire ce qui s'est passé mais mon avocat a parlé à ma place.

—Vous n'avez rien à dire puisque vous plaidez non-coupable. Je fixe le cautionnement à $200 avec procès le 25 octobre.

Un autre suspect, Jean Perron, sans adresse au dossier, lui aussi accusé de vol d'auto, subira son procès à la même date, mais dans son cas un cautionnement de $950 a été exigé. Me Alban Ouellette représente les deux inculpés.

La fausse alarme qui pourra décider du sort d'un procès

La responsabilité de la ville de Montréal, dans une poursuite en dommages, au total de $70,000, occupe depuis hier un jury civil, sous la présidence de l'hon. juge en chef O. S. Tyndale, de la Cour supérieure. Il se peut que cette affaire dure encore tout un jour à cause des nombreux témoins, tant d'un côté que de l'autre.

Le demandeur, M. Maxwill J. McCormick, représenté par Mes John T. Hackett, c.r., Jean-Pierre Charbonneau, c.r. et R. Stewart Willis, rendu impotent pour la vie à la suite d'une collision entre son automobile et une voiture à incendie, le 19 mai 1948, à l'intersection des rues Ste-Catherine et Atwater, plaide que le lourd véhicule a ignoré une lumière rouge, même après que le chauffeur eut été averti par des pompiers, ses compagnons de travail, qu'il s'agissait d'une fausse alarme. Mis au courant de la situation le conducteur de la voiture à incendie, devait attendre le signal vert, l'autorisant à continuer.

La preuve a même révélé que c'est un autre conducteur de voiture à incendie revenant vers le sud, qui avertit son compagnon de la fausse alarme. Et le demandeur de soumettre au jury que le danger étant disparu le chauffeur se devait d'attendre et ne pas traverser avec le résultat que l'on sait.

La ville de Montréal, représentée par Mes Fernand Choquette, c.r., et Dawson A. McDonald, c.r., nie toute responsabilité et blâme le demandeur pour son imprudence qui aurait continué en violation des règlements de la circulation.

Un émoi au Palais...

Louis Lars, sans adresse au dossier, accusé d'avoir intimidé Mlle Elizabeth Kemp, fit la toile, sans plus, en se présentant à la barre, hier, devant le juge T.-A. Fontaine. Le procès était ajourné au 27 octobre puis le malade était transporté à l'hôpital des convalescents. On nous a appris que Lars venait de sortir de l'hôpital après y avoir été soigné pour des ulcères d'estomac.

Le cancer de l'estomac à ses débuts

Le professeur Debray continuera ses cours lundi, à l'hôpital Saint-Luc, à 5 h. à l'amphithéâtre des gardes-malades. Il parlera des divers aspects cliniques, radiologiques et gastroscopiques du cancer de l'estomac.

Vendredi dernier, il a parlé du cancer de l'estomac au début. Ce cancer, le plus fréquent des cancers, est fort difficile à reconnaître à son stade de début, où il est parfaitement guérissable par l'opération. Par une série de schémas, il a précisé ensuite les signes radiologiques et gastroscopiques de ce cancer à sa période d'extrême début. Enfin une documentation de films radiographiques et de vues gastroscopiques, documentation unique au monde et provenant de sa collection personnelle et de celle de divers auteurs français s'étant particulièrement occupés de cette question, a montré aux auditeurs les aspects réels du cancer gastrique débutant. Dans tous les cas examens aux rayons X et gastroscopie doivent s'aider mutuellement. La persistance et l'extension des anomalies radiologiques et gastroscopiqes sera l'élément essentiel conduisant à l'opération chirurgicale.

Tous les matins, dans le service de médecine, à l'hôpital Saint-Luc, le professeur Debray fait, à 10 heures, une clinique magistrale.

Ludovic Quevillon coupable...

Ludovic Quevillon, chauffeur d'autobus, accusé d'homicide involontaire devant le jury, aux Assises, a été reconnu coupable de "conduite dangereuse", hier. Le verdict a été rendu un peu après 4 heures, hier après-midi. L'hon. juge Wilfrid Lazure, président des Assises, a passé sentence immédiatement en condamnant le coupable à une peine de prison de 10 jours, à une amende de $100 et au paiement des frais.

Mais la plus lourde peine, pour le chauffeur, a été l'annulation de son permis de conduire pour une période de trois ans.

Quevillon avait été tenu criminellement responsable de la mort de M. Gérard Coulombe, sur la route de Beaurepaire, le 22 mai 1948 quand son autobus, filant à une vitesse de 50 milles à l'heure, d'après plusieurs témoins, vint écraser un taxi arrêté en bordure de la route.

L'accident se produisit malgré les signaux désespérés du chauffeur de taxi, M. Jean-Jacques Dansereau, obligé d'arrêter pour une crevaison et placé au milieu de la route pour avertir. Me John Bumbray, c.r., avocat en chef du ministère public, a présenté la preuve à charge. Me Lucien Gendron, c.r., occupait pour la défense.

Et de deux...

Paul Roberge, 3228 rue Hudon, joue de malchance. Il venait de protester de son innocence à une plainte de port d'armes illégal, hier, devant le juge T.-A. Fontaine, quand un greffier de la Couronne ajourna au 25 octobre son procès pour le vol d'une automobile. Le tribunal décida alors de garder le suspect en prison d'ici là.

La vie du paternel au blanc...

Albert Villeneuve, sans adresse au dossier, aurait menacé son père, M. D. Villeneuve, le 14 octobre, en lui lançant des roches et une barre de fer, se trouvant assez près pour le frapper. Le jeune inculpé a protesté de son innocence, avec procès le 25 octobre, puis son avocat, Me Gilles Cossette a obtenu sa libération sur parole.

Avant de décider le tribunal appelle le paternel et lui demande:

— Vous dites que votre vie est au blanc?

— C'est cela et des affaires de même, je ne voudrais pas qu'il en arrive tous les jours.

— Vous êtes tout de même prêt à le laisser sortir sur parole?

— Oui mais à la condition qu'il parte de la maison. A son âge, 21 ans, il est capable de gagner sa vie.

Cour Supérieure

Division de Pratique

Le 12 octobre 1949. Président: l'hon. juge Caron.

Les jugements suivants furent rendus:

Bernard George King contre Roméo Monette Ltée; jugement ordonnant l'examen du demandeur d'ici 15 jours.

Arnheimer Inc. contre A. J. Alexandor Furs Limited; jugement ordonnant l'examen du gérant - de la compagnie demanderesse d'ici 30 jours.

Gérard Hamel (Lauson & Hamel) contre Lily Marcovitch et vir) Canadian Glass & Frame Co.); jugement accordant motion autorisant la défenderesse à produire défense amendée, etc.

Ben Smilovitch, requérant; jugement ordonnant la rectification des registres de l'état civil.

Alfred Gagné contre Kaprian Sawuta & Banque de Montréal et Peter Senko, tiers-saisis; jugement recevant opposition à jugement.

Dame Laure Therrien contre Irenée Lavoie; jugement autorisant la requérante à ester en justice, etc.

Hallowell MacDonald Brown contre dame E. Scott Thomson et Guardian Trust Co., m.e.e.; jugement ordonnant à la défenderesse de fournir détails; 15 jours de délai.

Michel Alepin contre A. Liasse; jugement ordonnant au défendeur de nommer un nouveau procureur.

Dame Olive E. Reeve et Emile Nadeau, requérants; jugement ordonnant la rectification des registres de l'état civil.

Laniel dit Desrosiers, requérant; jugement ordonnant la rectification des registres de l'état civil.

M. & W. Cloaks Ltd contre Osias Cooperberg et Arthur Davis; jugement ordonnant l'examen de la demanderesse le 17 octobre.

Georges Tessier contre Camille Dion; jugement ordonnant l'examen du demandeur le 14 octobre.

Raymond Lapointe et Jean-Paul Lapointe contre Dr. Hiram H. Kirby; jugement ordonnant l'examen de M. Jack Woorall le 21 octobre.

G.-Emile Lapointe contre Charles-E. Monette et Edmond Monette; jugement ordonnant l'examen du demandeur d'ici 15 jours.

Dames Joan Mary Jeffreys contre Ivan Joan Mary Jeffreys; jugement autorisant la requérante à ester en justice.

T. Alec Metcalfe contre E. Lalumière; jugement accordant motion sur paiement des frais de motion.

J. Beauchamp contre R. Isaacs; jugement ordonnant l'examen du demandeur le 29 octobre.

John Francis Cuggy et al contre Paul Emile Robert; jugement ordonnant l'examen des demandeurs et de leur chauffeur le 21 octobre.

* * *

Le 13 octobre 1949. Président: l'hon. juge François Caron.

Les jugement suivants furent rendus:

Georges Belmont Thibault contre I. Paquin et al; jugement ordonnant l'examen médical et l'examen du demandeur d'ici 10 jours.

Dame Charlotte Lazar contre T. E. Gaucher et Irving Tuck; jugement ordonnant l'examen médical de la demanderesse le 19 octobre.

Dame Bessie Shapiro et vir, requérants; jugement ordonnant la rectification des registres de l'état civil.

Edouard Trudeau contre Compagnie des Tramways de Montréal; jugement ordonnant l'examen du chauffeur du demandeur d'ici 15 jours.

Emile Grenier contre Dame F. Lange et C. Bibeau; jugement ordonnant l'examen du chauffeur du demandeur le 10 novembre.

Arthur Doré contre Vincent Guimont; jugement accordant motion pour règle nisi contre le défendeur rapportable le 28 octobre.

Aristide Martel contre l'Industrielle Compagnie d'Assurance sur la Vie; jugement ordonnant l'examen du demandeur le 26 octobre.

Julius Erbstein es-qual contre Canadian Pacific Ry Co.; jugement accordant motion pour se retirer du dossier.

E. Kuzma contre Compagnie des Tramways; jugement ordonnant l'examen médical du demandeur d'ici au 21 octobre.

Lionel Sauvé contre R. Gatineau et Arthur Patry; jugement ordonnant l'examen du demandeur le 18 octobre.

Dame Carmen Marquis Archambault contre Henri Rault et Armand Archambault, m.e.c.; jugement ordonnant l'examen médical de la demanderesse d'ici 15 jours.

Pour la soif...

La Commission du Pied-du-Courant, connue aussi sous le nom de Commission des liqueurs, a appréhendé deux présumés contre-bandiers au verre, en fin de semaine. Il s'agit d'Angelo Mastrolorilo, 971 boul., St-Laurent, représenté par Me Jean-Marie Bériault, et de Rosaire, dit Garçon Perrault, 2144, rue Préfontaine, au Côteau-Rouge, défendu par Me Bruno Crevier.

Des plaidoyers de non-culpabilité ont été enregistrés avec procès le 4 novembre prochain. Me Maurice Sauvé représente la poursuite.

Autre permis annulé

Joseph Godin, 1311 rue Beaudry, coupable de conduite dangereuse sur le pont du Bout-de-l'Ile, a été condamné à une amende de $25 et aux frais par le juge T.-A. Fontaine, hier. A la demande de l'officier de liaison Omer Chagnon, de la sûreté provinciale, le tribunal annulait le permis de conduire de l'automobiliste pour trois mois.

D'après la police Godin filait à une vitesse de 15 miles à l'heure, sur le pont mais en zig-zaguant sans arrêt. Il avait célébré à St-Félix-de-Valois, lors d'une visite chez son père.

Nouvelle adresse du "Canada"

"Le Canada" occupe maintenant ses nouveaux locaux, à 5221 rue De Gaspé. On est prié de communiquer avec les divers bureaux et ateliers de notre journal en signalant: GRavelle 3551.

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que PATRICIA RUTH SEGALL, de Montréal, P.Q., s'adressera au Parlement du Canada à sa présente ou à sa prochaine session, pour obtenir un bill de divorce d'avec son époux, BENJAMIN WENER, vendeur, de Montréal, P.Q., pour cause d'adultère et d'abandon.

Montréal, le 1er octobre 1949.

GREENBLATT, GODINSKY & SALMON,
Procureurs de la requérante
Immeuble University Tower,
660 ouest, rue Ste-Catherine.

Prenez avis que SYBIL ELLIOTT KARR BOULANGER, de la cité de Montréal, district de Montréal, Province de Québec, Canada, s'adressera au Parlement du Canada à sa présente ou à sa prochaine (suivant le cas) session pour obtenir un bill de divorce de Michael Ernest Boulanger, exportateur, de la cité de Montréal, district de Montréal, province de Québec, Canada, mais actuellement de lieux inconnus, pour cause d'adultère.

Montréal, le 5 mars 1949.

PAUL GALT MICHAUD,
Procureur.
507, Place d'Armes,
Montréal, P.Q.

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que GEORGES-EMILE BERNIER, vendeur de la cité de Montréal, province de Québec, Canada, s'adressera au Parlement du Canada, à la présente ou prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce contre sa femme MARIE ALDEA GELINAS, des cité et district de Montréal, pour cause d'adultère et de désertion.

Daté à Montréal, dans la province de Québec, ce 6 octobre 1949.

JACQUES BEAUCHAMP,
Procureur du requérant.
57 ouest, rue St-Jacques,
Montréal, Qué.

Avis aux créanciers de la première assemblée à la suite d'une cession autorisée

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de: —

EVARISTE FOREST, agent manufacturier, faisant affaires seul, sous les nom et raison sociale de "E. FOREST & CIE" au No 22 rue Brault, Ville Jacques-Cartier, P.Q.,
Cédant autorisé.

AVIS est par les présentes donné que Evariste Forest de Ville Jacques-Cartier, P.Q., a, le 8e jour d'octobre 1949, fait une cession autorisée et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 26e jour d'octobre 1949, à 10 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel, Chambre 31, Palais de Justice, à Montréal.

Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée, il faut que votre réclamation et procuration soient produites entre mes mains avant l'assemblée.

Toutes les personnes ayant des réclamations en cette affaire, devront les produire entre les mains du gardien ou entre les mains du syndic qui sera nommé avant que la distribution des biens soit faite, car autrement le produit de l'actif sera distribué entre les ayants droit sans égard aux réclamations non produites.

Daté à Montréal, ce 15e jour d'octobre 1949.

GEORGES DUCLOS,
Gardien.
Bureau de Duclos,
Lamarre et Inns,
10 est, rue St-Jacques,
Montréal, P.Q.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR DE MAGISTRAT

No. 114,629.

ALPHONSE GUINDON et ARMAND GUINDON, garagistes, faisant affaires ensemble sous le nom et raison sociale de Guindon Frères Enrg., au No. 6807, rue DeLorimier, des Cité et District de Montréal,
Demandeurs
contre
JOHN ROSS, autrefois de Ste-Adèle, district de Terrebonne, maintenant de lieux inconnus,
Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Montréal, le 14 octobre 1949.

(Par ordre)
J. D. PERREAULT,
Député-Greffier de la dite Cour.

Cartes Professionnelles

AVOCATS

Geoffrion & Prud'homme
AVOCATS et PROCUREURS
L.-Alex Prud'homme, C.R.
C.-Antoine Geoffrion, LL.L.
Guillaume Geoffrion, LL.L.
112, rue Saint-Jacques
Adresse télégraphique: "Geoffrion"
Tél.: HArbour 8177 MONTREAL

Tél.: HA. 5228
MONTPETIT, DESJARDINS et DUCHARME
AVOCATS ET PROCUREURS
André Montpetit, C.R.
Guy Desjardins, LL.L.
Claude Ducharme, LL.L.
10 OUEST, RUE ST-JACQUES
Montréal

TRUDEAU, BEAUREGARD, BEAULIEU & ETHIER
Maurice Trudeau, C.R. Roger Beaulieu
Philippe Beauregard, C.R. J. Alfred Ethier
AVOCATS ET PROCUREURS
204 Notre-Dame ouest
LA 1126* - LA. 1127

"La perte des dents est souvent due aux maladies des gencives," disent les dentistes.

COMBATTEZ LA CARIE DENTAIRE ET LES MALADIES DES GENCIVES } les **DEUX!**

Des recherches dentaires prouvent que la méthode Ipana est doublement efficace pour aider à prévenir la carie des dents et protéger vos gencives.

LA MÉTHODE IPANA FAVORISE DES GENCIVES PLUS SAINES!



Des milliers de rapports dentaires font ressortir que la méthode Ipana favorise des gencives plus saines. *Cela est tout aussi important que de combattre la carie*, car les dentistes vous préviennent que la santé des gencives est nécessaire à la santé des dents. Adoptez la méthode Ipana, préconisée par les dentistes, pour des dents et des gencives plus saines—les deux.

DES RECHERCHES DENTAIRES MONTRENT COMMENT IPANA COMBAT LA CARIE!



Des recherches dentaires prouvent que *chaque fois* que vous brossez vos dents avec le dentifrice Ipana, il aide à combattre la carie dentaire en réduisant efficacement et en *retardant* la formation des bactéries qui favorisent l'acidité. *Nulle autre pâte ou poudre n'est plus efficace à cette fin.* De plus, Ipana aide à déloger les dépôts bactériophiles qui favorisent la carie.

AUSSI FACILE QUE 1, 2:

La méthode Ipana est doublement efficace. 1. *Entre vos visites régulières chez le dentiste*, brossez les dents sur toute leur surface avec Ipana, après chaque repas. (La formule alcaline spéciale d'Ipana aide à prévenir la carie dentaire—laisse les dents plus propres, plus éclatantes). 2. Massez ensuite les gencives avec Ipana suivant les indications de votre dentiste. (La formule unique d'Ipana stimule aussi la circulation et favorise des gencives plus saines.)



Si nous voulons garder nos dents, il faut protéger, à la fois, nos dents et nos gencives—les *deux*.

D'après des autorités dentaires renommées, *la perte des dents est plus souvent due aux maladies des gencives qu'à la carie dentaire.* Et les maladies des gencives peuvent atteindre n'importe qui—même les enfants et jeunes gens en bonne santé—sans crier gare!

Vous pouvez aider à prévenir la carie dentaire coûteuse et les maladies des gencives—les DEUX—en adoptant, dès aujourd'hui, la méthode d'hygiène dentaire Ipana.

Des recherches dentaires prouvent que la formule alcaline spéciale d'Ipana réduit efficacement et *retarde* la formation des bactéries qui favorisent l'acidité—l'une des principales causes de la carie dentaire. *Ipana possède les propriétés nécessaires d'un dentifrice anticarie.*

En plus, Ipana est le seul dentifrice de grande marque conçu spécialement pour *stimuler la circulation dans les gencives et en favoriser la santé.*

IPANA pour les Deux!

DENTS PLUS SAINES, GENCIVES PLUS SAINES

Un produit Bristol-Myers Fabriqué au Canada



Ipana—le dentifrice rafraîchissant—adoucit l'haleine, rafraîchit la bouche.



Feuilleton du "Canada" par PIERRE DHAEL

MON GENÊT D'OR

No 6 — 18 octobre 1949

(Suite)

—Ne parlons pas trop de mes jumelles. Je me laisserais aller à des mouvements de vanité que je me raprocherais ensuite.

Et elle ajouta avec grâce:

—Ne croyez-vous pas, cher monsieur, que nous aurions tort d'en rester là, maintenant que nous avons renoué connaissance?

—Je suis entièrement de votre avis, chère madame. Et si je ne craignais d'abuser...

Mme de Brossac l'interrompit avec vivacité:

—Non seulement vous n'abuserez pas, mais vous me ferez un véritable plaisir en continuant ces relations ébauchées aujourd'hui, après tant d'années d'interruption.

—Ce sera une joie pour mon fils et pour moi, madame, vous n'en doutez pas, je l'espère.

—Eh bien! je vous convie à venir souvent, sans façon, aux Eglantiers; en voisins familiers qui ne s'annoncent pas. Nous causerons, et vous me ferez part de vos travaux et de vos découvertes scientifiques, qui m'intéresseront, j'en suis sûre.

—Et pendant ce temps, continua M. de Chauvry, nos enfants lutteront d'adresse sur le court de tennis.

Jacques, qui était parvenu à suivre de loin, et tant bien que mal, la conversation, eut un tressaillement de joie dont son visage fut tout illuminé.

—Voilà M. Jacques qui rit tout seul!... s'écria Arlette. Ce n'est pas que vous vous moquiez de moi, je suppose?

—Ni de moi? ajouta Lucienne, en le menaçant comiquement de son index levé.

Avant que le jeune homme eût ouvert la bouche, le vicomte de Saulière répondit à la question des deux jumelles:

—Vous calomniez M. de Chauvry. Je me porte garant de ses sourires comme de ses mutismes... C'est toujours dans le sens du mot "admiration" qu'il faut les interpréter, mesdemoiselles.

—Non!... le vilain flatteur! déclara Arlette, avec une moue dédaigneuse. Vous mériteriez pour pénitence...

Elle n'eut pas le temps d'achever.

—Mes enfants, appela Mme de Brossac, debout au milieu du salon, nous nous éternisons et il est tard. Venez prendre congé de nos hôtes; il n'est si bonne société qui ne se sépare...

—Quel dommage! fit naïvement Arlette, avec une mine tellement drôle que tout le monde se mit à rire.

. . . . . .

—Etes-vous prêt, papa? demanda Jacques de Chauvry, en passant sa tête dans la fente de la porte entrebâillée.

—C'est donc aujourd'hui jeudi? questionna M. de Chauvry, toujours immobile sur son fauteuil de cuir de Cordoue.

Ce disant, il regardait un calendrier placé en face de lui, sur un support de jaspe.

—C'est mercredi, papa, jour fixé par Mme de Brossac.

Le comte de Chauvry caressait d'une main douce, comme si elle eût été vivante, une tête égyptienne en albâtre remontant à trois mille ans, qu'il avait précieusement rapportée d'une exploration en haute Egypte. Il soupira:

—Eh bien! si c'est une chose décidée par la baronne de Brossac, je n'ai plus qu'à m'incliner. J'avais mal compris, voilà tout.-Allons, je te suis, mon enfant.

. . . . . .

Le père et le fils descendirent de voiture, devant le large perron en pierre du château des Eglantiers.

Il venait là, quinze ans auparavant, avec sa femme bien-aimée, dîner en compagnie joyeuse chez le charmant ménage de Brossac, image, comme le sien, du bonheur sans mélange que porte avec lui l'amour comblé.

M. de Chauvry était encore en proie à ces grises pensées lorsqu'il pénétra dans le grand vestibule, où les introduisait un vieux domestique à favoris blancs, Beaudhuin, qui avait vu naître les deux jumelles.

Dès l'entrée, un sourire heureux éclaira l'expressive physionomie de Jacques.

Beaudhuin, ouvrant la porte de droite, introduisit les visiteurs dans le premier salon, et se retira.

M. de Chauvry s'assit, et se perdit aussitôt dans une méditation profonde. Jacques curieux, se mit à aller et à venir à travers la pièce. Inconsciemment, il cherchait la trace, déjà si chère, de ses nouvelles amies.

Cette immense gerbe de cerisier sauvage n'avait-elle pas été disposée par Lucienne dans la potiche de Delft, ronde et monumentale, posée sur le parquet, d'où les branches touffes montaient, si hautes, qu'elles dépassaient la tête de Jacques?

Continuant ses investigations, Jacques alla vers le piano, un grand Pleyel ouvert, où s'égaillaient les partitions.

Le jeune homme les feuilleta: Nocturnes et Polonaises de Chopin, Boléro de Ravel, Suite de Debussy, Printemps de Grieg, Concerto de Bach, lui révélaient les goûts délicats et variés des deux soeurs.

Un adorable parfum lui semblait s'exhaler des pages remuées, parfum d'âmes de jeunes filles claires comme une aurore d'avril.

—Nous verrons cela ce soir, fit Jacques d'un ton sérieux, sinon boudeur.

Une secrète jalousie commençait à s'agiter en lui, à la pensée que cet heureux mortel était familièrement reçu chez les dames de Brossac.

—Mon ami, tu es bien mal élevé! remarqua le comte de Chauvry, sortant tout à coup de sa rêverie. Tu touches à tout, et tu regardes tout, comme un petit garçon qu'on emmène en visite.

Jacques éclata de rire. Il rayonnait, rien que de se sentir dans l'atmosphère d'intimité des deux jumelles.

Pardon, papa. Vous n'allez pas me mettre en pénitence? demanda-t-il joyeusement.

—Tu le mériterais, vilain curieux... répondit en souriant M. de Chauvry. Viens t'asseoir en face de moi, et cesse de tourner dans ce salon comme un commissaire-priseur.

Jacques, indigné, se jeta dans un fauteuil.

V

Un battement de coeur inattendu, violent et irraisonné, empourpra le visage de Jacques de Chauvry. La porte du salon s'ouvrait, livrant passage aux deux jumelles.

Toutes deux roses comme un matin de mai, portaient sur leurs joues satinées la fraîcheur de l'air qui avait fouetté leurs têtes nues. Leurs yeux limpides brillaient comme des saphirs transparents, tandis qu'elles serraient la main de Jacques et celle du comte de Chauvry.

Leur mère attira le vieux gentilhomme dans un coin de la pièce aux immenses proportions dont les différentes parties, originalement disposées, formaient chacune un salon au caractère personnel, intime et attrayant.

Les jeunes filles entraînèrent Jacques dans un coin opposé à celui où leur mère venait de s'installer avec M. de Chauvry. De charmants petits fauteuils Louis XV, recouverts de velours bouton-d'or, formaient un angle frais et un peu mystérieux, embaumé d'énormes touffes de genêts qui s'élançaient hors des urnes grecques, en fine terre rougeâtre et lisse.

—C'est notre "chez nous" ce recoin-là... le living-room de la jeunesse! déclara Arlette, en se laissant glisser sur un pouf du même ton doré que les fauteuils.

Jacques de Chauvry s'assit en face d'elle, près de Lucienne. Avant qu'il pût parler, cette dernière l'interpella:

—Nous allons vous gronder, cher monsieur de Chauvry!

—Qu'ai-je donc à me reprocher, mademoiselle?

—Votre indifférence, monsieur, votre attitude négative et immobile, en réponse à l'invitation de maman.

Le coeur de Jacques bondit de joie dans sa poitrine. Comment, les deux jumelles avaient souhaité sa présence, regrettaient sa lenteur à venir aux Eglantiers?... C'était trop de bonheur, et il avait peine à y croire.

—J'étais charmé de l'invitation de Mme de Brossac, mais je ne voulais pas paraître indiscret.

—Eh bien! nous vous pardonnons. Vous voyez que nous sommes magnanimes. Savez-vous cependant que vous avez compromis nos parties de tennis?

—Comment cela?

—Oh! c'est très simple, expliqua Arlette; ma soeur, Raymond de Saulière et moi, cela fait trois joueurs; parties boiteuses, désagréables, pour ne pas dire impossibles pratiquement.

—Comment aurais-je pu savoir que je vous étais utile comme partenaire? reprit Jacques.

—Il n'y a pas besoin de le savoir, cher monsieur, répondit Lucienne. Raymond de Saulière n'en cherche pas si long. Il arrive à l'improviste, et on organise aussitôt une partie de tennis, une promenade, ou bien on joue au billard japonais.

Le brusque pincement de la jalousie, qu'il connaissait bien maintenant, tordit le coeur de Jacques. Il dut se contenir pour ne pas laisser échapper une exclamation de dépit.

Il ne put s'empêcher de demander d'une voix bizarre:

—Il a le bonheur d'être fréquemment votre hôte, je crois?

—Mais oui, répondit Arlette avec sincérité. C'est bien naturel de se réunir entre jeunesses: il n'y en a pas tant dans cette région où les châteaux sont éloignés les uns des autres.

De sa voix aux tendres inflexions, Lucienne ajouta:

—Aussi faut-il avoir la gentillesse de venir désormais très souvent nous voir, vous aussi, monsieur Jacques!

.....

L'aimable abandon des deux jumelles opérait sur Jacques de Chauvry comme un philtre subtil qui l'enivrait.

Elles exerçaient sur lui une attraction indéfinissable... Et il était trop tard, maintenant, pour tenter de s'y soustraire. Déjà, elles le tenaient prisonnier, sans que les charmantes filles eussent le moindre soupçon de leur pouvoir.

—Il faut sonner pour demander le thé, mes enfants! appela Mme de Brossac, de l'autre extrémité du salon.

—Il fait si chaud aujourd'hui, maman, objecta Lucienne. Peut-être ces messieurs préféreraient-ils un verre de ce porto que nous avons inventé, Arlette et moi.

—Vous êtes fabricants de vins et liqueurs? demanda avec une pointe d'incrédulité le comte de Chauvry.

—Parfaitement! répondit Arlette en se levant. Et vous allez en juger sans plus tarder.

Elle appuya sur le timbre électrique et dit quelques mots à voix basse à Beaudhuin, dont la majesté sévère et les favoris blancs se détentirent dans un bon sourire.

Au bout d'un instant, il reparut, poussant devant lui la table de thé roulante chargée d'un abondant goûter.

—Voilà donc ce fameux porto? demanda Jacques, d'un ton taquin.

(A suivre)

DU SOIR AU LENDEMAIN

Par PAUL PARIZEAU

Au fil de l'heure dans le sport



Roger Léger est parti pour Cincinnati. Il rendra sans aucun doute de grands services au club de "King" Clancy dont nous pouvons regretter aujourd'hui le départ après avoir vu à l'oeuvre les arbitres de la ligue de hockey Nationale dans les deux premières joutes de la saison. Georges Gravel fut lamentable dans la joute d'ouverture. "Butch" Keeling le fut davantage samedi soir. Il faut dire, incidemment, que le premier officiel mentionné est sans aucun doute le meilleur de l'heure et qu'il est inconsciemment souvent injuste à l'égard des Canadiens pour la seule raison qu'il veut paraitre impartial. Quant à Keeling nous croyons qu'il n'a même pas assez de compétence pour arbitrer dans la ligue Junior du Forum. Il fut absolument injuste à l'égard des Rangers samedi soir. S'il croyait pouvoir mériter la sympathie du public montréalais en sévissant contre les visiteurs, il a commis une grave erreur. L'on peut être partisan. C'est logique. Mais il ne faut pas être fanatique.

Mais pour revenir à Roger Léger, il ne faudrait pas croire que son départ pour Cincinnati signifie un mouvement destiné à amoindrir sa valeur ou son prestige. Loin de là ! Il s'est rendu à Cincinnati de son plein gré et rejoindra les Canadiens le 2 novembre prochain lorsqu'il joueront à Chicago. Léger fut déjà une grande étoile à Buffalo. Il était considéré dans cette ville comme un héros. Il brilla par ailleurs avec les Canadiens et il va sans dire qu'il paraîtra tout simplement sensationnel avec le Cincinnati où il jouera une couple de semaines, question de reprendre sa condition après un repos forcé dû à la blessure dont il a souffert depuis plus d'une semaine.

* * *

En deux joutes depuis le début de la saison, Maurice Richard a compté trois buts . . . L'hiver dernier, il réussit ce nombre de buts après 17 joutes seulement . . . C'est une preuve que Richard est déterminé à compter 35 buts, soit un total qu'il a prédit avant le début de la saison . . . Deux athlètes montréalais semblent déterminés à connaitre une fructueuse saison avec les Bruins de Boston . . . Il s'agit de Johnny Pierson et Jacques Gélineau . . . Bien que son club ait été grandement affaibli par la perte de Kelvin Burnett, Tony Demers, Gilles Dubé, Herbie Carnegie et Mannie McIntyre, l'instructeur Yvan Dugré est satisfait de son club actuel . . . Il faut admettre cependant que l'acquisition de Jimmie Planche et Guy Labrie sera précieuse au club des Cantons de l'Est.

* * *

Les Dodgers de Brooklyn ont gagné le championnat de la ligue Nationale par une marge d'une partie seulement sur les Cardinals de St-Louis... Cependant, les statistiques prouvent que les joueurs de Shotton ont volé 100 buts de plus, frappé 50 circuits, réussi 15 doubles-jeux et commis 25 erreurs de moins que les porte-couleurs de Dyer... La vente de Jackie Robinson aux Braves de Boston est fort possible si le joueur de couleur réclame un salaire de $50,000. à Rickey pour la saison 1950... A Cincinnati, on mentionne le nom de Al Lopez, comme successeur possible à Bucky Walters à la gérance des Reds de la ligue Nationale... Joe Page, artilleur de relève des Yankees de New-York, possède d'excellentes chances d'être choisi le joueur le plus utile à son club dans la ligue Américaine... Si cet honneur revient à Page, il sera le premier lanceur de relève à le mériter dans l'histoire du baseball majeur.

* * *

Lude Check est un des nombreux vétérans des Senators d'Ottawa qui devrait songer à accrocher ses patins... Claude Robert et Gil Gilbert sont deux jeunes juniors qui devraient faire sensation avec le Chicoutimi senior... Une mention spéciale doit être attribuée au cycliste Gaston Langlois qui vient de gagner la classique Québec-Jonquières d'une distance de 156 milles... La pesanteur moyenne des joueurs du Sherbrooke est de 182 livres... C'est le club le plus lourd du circuit George Slater... Gerry Coleman, deuxième but des Yankees de New-York, qui a fait sensation durant la dernière série mondiale, devrait être choisi la recrue de l'année dans la ligue Américaine selon le pilote Casey Stengel... Buzzie Bavasi, le gérant général des Royaux de Montréal, a été fêté par les placiers du stadium De Lorimier hier... Un magnifique cabinet à boisson a été remis à Bavasi.

* * *

Chez McCance, des Alouettes, n'est plus qu'un seul point derrière Howie (Touchdown) Turner, des Rough Riders d'Ottawa, dans la course au championnat des compteurs du Big Four... Les clubs montréalais ont été en vedette dans le domaine sportif en fin de semaine... Les Canadiens ont battu les Rangers par 3 à 1; les Alouettes ont vaincu deux fois les Argonauts de Toronto et le Royal senior a remporté une magnifique victoire de 4 à 2 sur les Senators d'Ottawa... Si l'on se base sur ses deux premiers buts comptés contre le Royal junior, le jeune Bernard (Boum Boum) Geoffrion devrait connaître une autre fructueuse saison avec le National... Le club Cincinnati a compté exactement trois buts en autant de joutes dans la ligue Américaine... Il est rumeur à Chicago que le voltigeur gaucher Duke Snider, du Brooklyn, soit vendu aux Cubs pour $100,000.

HOCKEY

HIER

Aucune joute au calendrier.

CE SOIR

Ligue Senior
Royal à Sherbrooke.

Ligue Junior
Québec vs National (au Forum)
Valleyfield vs Canadien.

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

	P.	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Canadiens		2	2	0	0	7	1	4
Toronto		2	1	0	1	9	5	3
Détroit		2	1	1	0	3	6	2
Chicago		2	0	1	1	4	8	1
Rangers		2	0	1	1	3	5	1
Boston		2	0	1	1	3	4	1

LIGUE QUEBEC SENIOR

	P.	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Québec		3	3	0	0	13	6	6
Valleyfield		5	2	2	1	19	20	5
Ottawa		3	2	1	0	11	6	4
Royals		3	1	1	1	6	6	3
Chicoutimi		2	1	1	0	7	6	2
Shawinigan		4	1	3	0	13	21	2
Sherbrooke		2	0	2	0	2	6	0

Virgil Wagner abandonnerait le football

D'après certains commentateurs sportifs, le célèbre joueur de football des Alouettes, Virgil Wagner se retirerait la saison prochaine. Wagner qui joue pour le club des Alouettes depuis quatre ans, est venu à Montréal, après un essai avec le club professionnel Detroit Lions. Il connait actuellement une excellente saison.

Il est arrivé à Montréal, en même temps que l'illustre joueur de couleur Herb Trawyck. Tous deux ont été les piliers de l'équipe, l'un à l'attaque, l'autre à la défense. Virgil Wagner est diplômé en Education Physique de l'Université James Millikin, à Decatur, Illinois. Il retournerait à son alma mater pour obtenir une maitrise d'art. Wagner agit comme directeur athlétique durant la saison d'hiver quand il retourne à Belleville, où il demeure avec sa femme et son fils.

Virgil Wagner a remporté la championnat des compteurs du football dans la ligue Big Four, l'an dernier, en plus d'arriver à deux occasions en seconde place en arrière du célèbre Joe Krol, des Argos de Toronto.

Quand, pour la première fois à la piste Dufferin, à Toronto, un propriétaire enregistra quatre victoires dans autant de courses. Il y aura dix ans le 18 octobre 1938, Jim Cosgrave vit ses couleurs remporter cet honneur.



Chaque bouteille de White Horse a son propre numéro

Quand vous demandez du Scotch . . dites "White Horse"!

Le choix et le mélange soignés de whiskys bien vieillis assurent au "White Horse" ce goût vraiment excellent qui délecte tous les palais. Vendu en bouteilles de 40 et de 26½ onces.

WHITE HORSE
SCOTCH WHISKY

Distillation, mélange et embouteillage faits en Ecosse

Sid Smith est en tête des compteurs de la Nationale

Richard et Durnan sont également en évidence

Les premières statistiques compilées aux quartiers-généraux de la ligue de hockey Nationale révèlent que Sid Smith, des Maple Leafs de Toronto, a pris les devants dans la course au championnat des compteurs du circuit Clarence Campbell.

L'ailier gauche de la Ville-Reine, âgé de 24 ans seulement, a compté deux buts et fourni autant d'assistances en deux parties pour un total de quatre points. Il y a sept joueurs sur un pied d'égalité en deuxième position avec trois points. Maurice Richard et Gilles Dubé des Canadiens sont du groupe, de même que Paul Ronty et Johnny Pierson, des Bruins de Boston; Fleming Mackell et Howie Meeker des Maple Leafs de Toronto; et George Gee, des Red Wings de Détroit.

Dix joueurs suivent en troisième position avec trois points chacun. Richard et Gee ont le plus grand nombre de buts, soit trois chacun, tandis que Pierson, un athlète natif de Montréal, mène dans le domaine des assistances avec trois à son crédit.

Deux joueurs, Teeter Kennedy, du Toronto, et Kenny Reardon, des Habitants, se partagent cet honneur peu enviable d'avoir séjourné le plus longtemps sur le banc du pénitencier. Tous deux ont passé dix minutes au cachot.

Durnan en vedette

Le solide Bill Durnan, du Tricolore, a très bien débuté la saison dans ses filets pour remporter, si possible, le trophée George Vézina pour la sixième fois en sept saisons dans la ligue Nationale. Durnan a permis un seul but à ses adversaires en deux joutes. A sa première partie, il a blanchi les Black Hawks de Chicago par 4 à 0. Il est le seul cerbère de la ligue à avoir enregistré un blanchissage depuis le début de la campagne 1949-50.

Jack Gélineau, des Bruins de Boston, suit Durnan chez les gardiens de buts. Gélineau, incidemment, est un autre athlète montréalais qui fait sensation chez les Bruins.

Le club Canadien a été le plus puni jusqu'ici. Les joueurs de Dick Irvin ont passé un total de 36 minutes au pénitencier en comparaison de 33 pour ceux des Red Wings de Détroit et 28 pour ceux des Rangers de New-York.

Le Canadien détient la première position dans le classement avec deux victoires en autant de joutes pour un total de quatre points. Toronto vient en seconde position avec trois points, suivi du Détroit qui a deux points. Les clubs Chicago, Boston et New-York ont un point chacun.

LES COMPTEURS

	B.	A.	Pts	Pu.
S. Smith, Toronto	2	2	4	0
Richard, Montréal	3	0	3	4
Gee, Détroit	3	0	3	7
Ronty, Boston	2	1	3	0
Mackell, Toronto	2	1	3	0
Meeker, Toronto	2	1	3	2
Dubé, Montréal	1	2	3	2
Peirson, Boston	0	3	3	2
K. Smith, Boston	1	1	2	0
Reay, Montréal	1	1	2	0
Lach, Montréal	1	1	2	0
Plamondon, Montréal	1	1	2	0
Watson, Toronto	1	1	2	0
Kennedy, Toronto	1	1	2	10
Thomson, Toronto	0	2	2	0
Gardner, Toronto	0	2	2	0
Fisher, New-York	0	2	2	2
Lindsay, Détroit	0	2	2	4
Klukay, Toronto	1	0	1	0
Laprade, New-York	1	0	1	0
O'Connor, New-York	1	0	1	0
G. Stewart, Chicago	1	0	1	0
J. Conacher, Chicago	1	0	1	0
R. Conacher, Chicago	1	0	1	0
Egan, New-York	1	0	1	2
Goldham, Chicago	1	0	1	6
Bodnar, Chicago	0	1	1	0
D. Bentley, Chicago	0	1	1	0
Mosienko, Chicago	0	1	1	0
Prystal, Chicago	0	1	1	0
Brown, Chicago	0	1	1	0
Abel, Détroit	0	1	1	0
Timgren, Toronto	0	1	1	0
Dawes, Toronto	0	1	1	0
Raleigh, New-York	0	1	1	0
Juzda, Toronto	0	1	1	2
Warwick, Montréal	0	1	1	2
Mathers, Toronto	0	1	1	2
Harmon, Montréal	0	1	1	2
Leswick, New-York	0	1	1	2
Harvey, Montréal	0	1	1	4
Reardon, Montréal	0	1	1	10
Kelly, Détroit	0	1	1	0
Reise, Détroit	0	1	1	8

LES GARDIENS DE BUTS

	J.	B.C.	Bl.	Moy.
Durnan, Montréal	2	1	1	.50
Gélineau, Boston	2	4	0	2.00
Rayner, New-York	2	5	0	2.50
Broda, Toronto	2	5	0	2.50
Lumley, Détroit	2	6	0	3.00
Brimsek, Chicago	2	8	0	4.00

LES PUNITIONS

Montréal	36 minutes
Détroit	33 "
New-York	28 "
Toronto	20 "
Chicago	18 "
Boston	16 "

Douglas est en 1ère position

Il possède un total de 13 points dans la ligue Américaine

NEW-YORK. (U.P.) — Après une semaine d'activités dans la ligue de hockey Américaine, un porte-couleurs des Barons de Cleveland occupe la première position chez les compteurs. Il s'agit de Les Douglas, un ex-joueur des Bisons de Buffalo.

Les statistiques compilées aux quartiers-généraux du circuit Podoloff révèlent que Douglas a compté six buts et fourni sept assistances en trois joutes pour un excellent total de 13 points. Deux autres joueurs du Cleveland suivent Douglas dans le classement des compteurs. Ken Schultz détient la seconde position avec un record de deux buts et six assistances pour huit points, tandis que Roy Kelly vient en troisième place avec quatre buts et trois assistances pour sept points. Kelly partage toutefois les honneurs de la 3e place avec Jack McGill, des Reds de Providence, qui a également sept points à son crédit.

Au nombre des autres meilleurs compteurs de la ligue on remarque les noms de Gordie Bruce et Norm Larson, des Bears de Hershey; Fred Brown, des Ramblers de New Haven; Ed Kullman, du Providence; Cliff Simpson, des Flyers de St-Louis, et Ad Demarco, des Bisons de Buffalo, qui ont chacun accumulé cinq points depuis le début de la saison 1949-50.

Mayer en vedette

Chez les gardiens de buts, Gil Mayer, qui a remplacé Baz Bastien dans les filets des Hornets de Pittsburgh, a réussi un blanchissage. Terry Sawchuck, des Capitols d'Indianapolis a alloué le moins de buts en trois joutes.

Bud MacPherson, un porte-couleurs du Cincinnati, est le vilain de la ligue avec un total de 15 minutes passées sur le banc du pénitencier.

Les meilleurs

	J.	B.	A.	P.
Les Douglas, Cleveland	3	6	7	13
Ken Schultz, Cleveland	3	2	6	8
Roy Kelly, Cleveland	3	4	3	7
Jack McGill, Providence	3	2	5	7
Gordie Bruce, Hershey	3	4	1	5
Fred Brown, New-Haven	3	3	2	5
Ed Kullman, Providence	3	3	2	5
Norm Larson, Hershey	3	3	2	5
Cliff Simpson, St-Louis	3	2	3	5
Ab DeMarco, Buffalo	3	1	4	5

Poursuite contre Charles

CHICAGO. (A.P.) — Alexandre Russell, un avocat d'Ohio, annonce qu'il vient de lancer un procès de $15,000.00 au champion de la N.B.A., Ezzard Charles. Russell représente les frères et soeurs de Sam Baroudi, un jeune boxeur qui mourut des suites d'un combat avec Charles, en février dernier, au Stadium de Chicago. A cette occasion, le jury du coroner affirma que Charles n'était aucunement responsable de la mort de Baroudi.

Dans la ligue "Jacques Richard"

Un franc succès a couronné un autre programme régulier de la ligue de quilles "Jacques Richard" samedi dernier.

Miles Madeleine Dufresne et Thérèse Forgues ont le mieux figuré chez les dames avec ces triples de 404 et 324 respectivement. Chez les hommes, Jean-Guy Bergeron a enregistré un triple de 462 en comparaison de 416 pour son plus proche rival, J.-J. Gingras. C'est à Bernard Brunet que revient cette distinction d'avoir réussi le plus haut simple depuis le début de la saison, soit 201.

Les Carabins ont divisé avec les Haltérophiles, tandis que les Panthères et le Service D'Ordre ont gagné chacun trois points. Les Carabins occupent toujours la tête de la ligue avec un total de 14 points.

Assault a couru pour la dernière fois

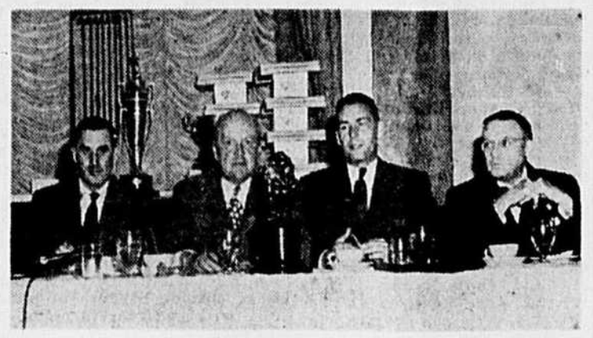
BALTIMORE. (A.P.) — Assault, un des meilleurs pur sang de tous les temps dans l'histoire du turf aux Etats-Unis, a couru sa dernière course.

Son entraineur, Max Hirsch a déclaré dans un télégramme envoyé au Maryland Jockey Club que Assault, vainqueur de la triple couronne en 1946, ne participerait plus à aucune coulisse. Assault devait prendre part dans le Pimlico Special le 28 octobre prochain.

A la piste Jamaica, samedi dernier, Assault s'est classé en huitième position dans le handicap Grey Lag. Assault ressent plusieurs douleurs aux pattes, selon l'entraineur Hirsch et par conséquent n'est plus capable de courir.

Durant sa carrière comme coureur, Assault a permis à son propriétaire de gagner un magnifique total de $672,520. en bourses. En 1946, Assault finit premier dans le derby de Kentucky, les stakes Preakness et Belmont.

A l'assemblée de la C.P.G.A.Q.



Les membres de la "Canadian Professional Golfers' Association of Quebec" se sont réunis, vendredi soir, à l'hôtel Mont-Royal, pour clôturer la saison. L'on remarque sur la photo les invités d'honneur qui ont présidé l'assemblée: de gauche à droite: Redvers Mackenzie, le capitaine de l'association, Arnold Mitchell, m.d., président de l'assemblée, Gordon Taylor, président de la section de Québec et Frank Robertson, de St-Jean, N.B., ex-président du Royal Canadian Golf Association. Gerry Proulx a gagné le trophée Lloyd Freeman, tandis que Stan Horne a remporté le trophée Lyons. (Photo "Le Canada" par Robitaille)

IL A DEJA TROIS BUTS A SON CREDIT



MAURICE RICHARD

Johnny Mize réalise son rêve avec les Yankees

CINCINNATI (A.P.) — Durant vingt ans, le gros Johnny Mize a voulu jouer pour une équipe championne. Il a vu son rêve se réaliser enfin quand les Yankees ont remporté les honneurs de la ligue Américaine, pour ensuite triompher des Brooklyn Dodgers dans la Série mondiale.

Johnny Mize, âgé de 37 ans, est satisfait de l'échange qui l'envoya aux Yankees vers la fin d'août. Sa part dans la Série mondiale a été de $2,832.77, soit une demi-part votée par les joueurs du club. Ce qui signifie que pour les 13 parties jouées dans l'uniforme des Yankees, Mize a reçu $10,000 de salaire et un surplus de $2,832.77. Sa moyenne a été de $1,604 par coup sûr, si l'on considère le fait que dans les 13 parties jouées pour les Yankees ainsi que les 5 joutes de la Série mondiale, il a obtenu 6 coups sûrs.

Jusqu'à cette saison, Mize n'a jamais connu la chance de jouer pour un club champion. Il a cependant obtenu d'excellents salaires en jouant pour les Giants, mais jamais il n'avait joué pour un club gagnant dans une Série mondiale. De plus, pour les 13 parties jouées avec les Yankees, soit durant la période d'un mois environ, Johnny Mize a gagné un salaire plus considérable que celui obtenu durant ses 13 premières saisons dans les ligues majeures.

Mais il ne faut pas imaginer que Johnny Mize est le seul joueur des majeures à recevoir une généreuse part dans les recettes des séries. Voici d'ailleurs comment a été partagé l'argent reçu par les deux équipes qui se sont rencontrées dans la classique annuelle.

D'après un communiqué du bureau du commissaire A. B. Chandler, les Yankees de New-York ont partagé leurs recettes de la façon suivante: 30 membres des Yankees ont reçu une part complète, soit $5,665.54 ; trois joueurs reçurent chacun trois-quart de part, d'une valeur de $4,249.16; quatre joueurs ont reçu des demi-parts valant $2,532.77 et huit joueurs des champions du monde ont obtenu le montant de $1,416.38.

Parmi les autres joueurs qui ont bénéficié de la générosité du club, il faut mentionner Spec Shea et Bob Porterfield, qui n'étaient pas éligibles pour jouer dans la série mais qui ont quand même reçu chacun une part complète de cinq mille dollars environ.

Parmi ceux qui reçurent une demi-part, avec Mize, il faut ajouter le nom de Ralph Houck, receveur; Dick Kryhoski, premier-but et Jackie Phillips, premier-but, Ralph Buxton, un lanceur de relève qui a lancé 27 manches en deux mois, a reçu le montant de $4,249.16, soit trois-quart d'une part complète.

Hugh Casey, Dutch Hiller, Wally Hood, Fenton Mole, Joe Collins et Jim Delsing ont chacun reçu un quart de part d'une valeur de $1,416.38.

Le montant total reçu par les New York Yankees s'élevait à la somme de $206,159.45. Il fut partagé en 36 parts.

Les Dodgers de Brooklyn, malgré leur défaite aux mains des Yankees, se sont montrés aussi généreux que leurs vainqueurs, en donnant à Luis Olmo, un joueur qui a commencé à jouer avec le club le 29 juin dernier, une pleine part d'une valeur de $4,272.74. Olmo revint aux Dodgers après avoir joué dans la ligue Mexicaine. Sa présence fut d'une importance capitale car en 38 joutes, il réussit 32 coups sûrs en 104 voyages au marbre, pour une moyenne de .308, au marbre.

Après la saison, les Dodgers de Brooklyn ont partagé leur part de recettes de $137,439.45 en 32 1/6 parts, dont 25 furent réservées pour les membres actifs de l'équipe.

Lachapelle bat Edwards

QUEBEC. (C.P.) — Marcel Lachapelle, 131 livres de Montréal, a défait le nègre Ray Edwards, 134 livres de Jamaica, N.Y., par décision dans un combat de 10 rounds disputé, ici hier, devant une foule de 2,000 personnes. La décision fut unanime.

A la fin du deuxième round, Edwards était douloureusement coupé au-dessus de l'oeil gauche. Aucun boxeur n'est allé au plancher durant la rencontre. C'était la troisième fois que ces deux boxeurs en venaient aux prises. Edwards a gagné le premier match par K.O. au 10e round et le second par décision.

Les associations de courses aux Etats-Unis s'opposent à la législation des "bookies"

NEW-YORK, (U.P.) — Chaque fois qu'une suggestion pour légaliser les paris en dehors des terrains de courses, (où ils sont permis) parviennent jusqu'aux bureaux des gouvernements ou des législateurs, les différents groupes qui représentant les intérêts des propriétaires de pistes ou de chevaux s'y opposent de façon véhémente. A l'occasion de la motion qui doit prochainement être présentée au sujet d'un état en Nouvelle Angleterre, les membres du "Thoroughbred Racing Associations of America, Inc.," ont fait connaitre leurs objections dans un pamphlet.

La TRA (Thoroughbred Racing Associations of America Inc.,) représente 35 pistes majeures aux Etats-Unis, et ce groupe affirme qu'un tel mouvement légalisé permettrait des excès dans les paris surtout parmi les millions de gens qui ne peuvent se permettre ces abus. Car, selon ces intérêts, si l'on tolérait les paris, les parieurs s'approprieraient rapidement de ce système pour le plus grand tort de tous.

Cet état de chose aurait tôt fait de créer une mauvaise publicité au sport des courses et en même temps empêcherait une industrie importante qui donne en taxes, chaque année, dans 23 états américains, un montant supérieur à cent millions de dollars.

Ceux qui favorisent une loi, permettant le jeu en dehors des pistes, mentionnent comme avantages les deux possibilités suivantes: des revenus additionnels tirés de paris extérieurs et l'élimination des preneurs au livre ("bookies") qui opèrent contrairement à la loi, et tous les maux qu'entrainent ces parasites.

La TRA affirme cependant que les membres de l'association bénéficieraient au début d'une telle législation, mais croit toutefois que devant les abus qui s'installeraient et qui seraient nécessairement suivis de réformes, l'on voudrait défendre à la fois, les paris extérieurs et même peut être le sport des courses de chevaux. Il est peu probable, ajoute le TRA, que l'élimination des preneurs au livre soit pratique, et l'association doute que cela soit même possible.

"Le joueur à une piastre"

Le pamphlet imprimé par la TRA indique que le preneur au livre reçoit deux clients typiques: le joueur professionnel et le "petit" joueur ou "le joueur à une piastre". Le professionnel joue de préférence chez le "bookie" (preneur au livre) pour la simple raison qu'un dépôt considérable à la piste, parié sur tel ou tel cheval, abaisserait aussitôt le prix. Il est fort peu probable que ce dernier change de système. Et même si la loi permettait le pari extérieur, ce parieur trouverait le "bookie" pour accepter ces gros paris, qu'une agence licenciée ne pourrait accepter.

L'autre type, "le joueur à une piastre", se rend chez le "bookie" parce qu'il ne peut se rendre à la piste, faute de temps ou à cause de distance éloignée. De plus, il obtient chez le "bookie" une foule de services tels que des paris "à crédit" ou des 'parlays" et même des "round robbins". Etant donné que ces paris spéciaux ne seraient tolérés dans un établissement licencié par le gouvernement, le "joueur à une piastre" continuerait lui aussi à parier chez le "bookie", au dire de l'association TRA.

De plus, toujours selon les remarques de la TRA, le pari légal ne saurait fournir aux parieurs les avantages du "bookie" qui peut offrir toutes les facilités pour parier sur les différents sports tels le baseball, la boxe, le football, le ballon-panier, etc . . .

D'après certaines enquêtes, ce sont plutôt les gens de la classe moyenne au point de vue revenus, qui encouragent le jeu, dit toujours la TRA. Ces gens se rendent aux pistes de courses quelques fois par année. S'ils avaient l'occasion de parier dans des établissements licenciés ouverts à l'année, ils prendraient rapidement l'habitude de parier régulièrement. Cela deviendrait un abus. Cette classe de gens ne pourrait supporter de telles dépenses.

Et pour terminer, le pamphlet de la Thoroughbred Racing Associations of America, Inc., ne voit rien d'anormal dans la situation qui permet aux gens de parier dans l'enceinte de la piste de courses, mais qui défend le pari en dehors de la même piste. C'est la loi, voila tout.

Ches McCance menace de supplanter Howie Turner

Ches McCance, le solide joueur des Alouettes, qui réussit d'une façon presque mécanique les convertis après chaque touché compté par un coéquipier, occupe aujourd'hui la seconde position avec 51 points, dans le classement chez les compteurs de la ligue Interprovinciale du football. Lors de la dernière fin de semaine, McCance a obtenu 12 points pour arriver à seulement un point du célèbre Howie (Touch-down) Turner, des Rough Riders d'Ottawa. Ce dernier n'a compté qu'un seul point contre les Wildcats de Hamilton, samedi après-midi, à Ottawa, et il mène avec 52.

Bob Cunningham, le rapide coureur des Alouettes, avec une fin de semaine sensationnelle durant laquelle il a compté quatre touchés pour obtenir 20 points, est maintenant en troisième position avec Tom Casey, le brillant joueur de couleur des Wildcats. Ils ont tous deux 46 points.

McCance a réussi 27 convertis, en plus d'obtenir 3 touchés, deux placements et trois simples. Il connait la meilleure saison de football depuis qu'ils a laissé les Blue Bombers de Winnipeg pour venir jouer avec les Alouettes.

Hapes même dans la O.R.F.U.

Dans la ligue Ontario Rugby Football Union dont le gagnant rencontre le champion du Big Four après la saison, pour décider du représentant de l'est du Canada pour la partie de championnat et le trophée Grey.

Merle Hapes, des Tigers de Hamilton mène avec un total de 36 points. Il est suivi de près par son coéquipier Joe Capriotti avec 33 points. Dans la ligue interuniversitaire, Bob McFarlane, des Mustangs de Western, est en tête du classement scolaire avec deux touchés et un placement pour un total de 13 points.

BIG FOUR

	G.	T.	Pl.	S.	C.	Pts
Turner, Ottawa	9	9	0	7	0	52
McCance, Alouette	9	3	3	3	27	51
Cunningham, Alouettes	8	9	0	1	0	46
Casey, Hamilton	9	7	0	10	1	46
Wagner, Alouettes	9	8	0	0	1	41
Krol, Argos	6	2	2	8	12	36
Volpe, Argos	7	5	2	0	5	36
Copeland, Argos	9	7	0	0	0	35
Chipper, Ottawa	9	0	1	0	23	26
McDonald, Ottawa	7	4	0	0	0	20
Dengel, Ottawa	9	4	0	0	0	20
Toohy, Alouettes	9	4	0	0	0	20
Pyzer, Argos	9	4	0	0	0	20
Golab, Ottawa	6	3	0	2	0	17
Karpuk, Ottawa	7	3	0	0	0	15
Larochelle, Ottawa	8	3	0	0	0	15
Anderson, Alouettes	9	3	0	0	0	15
Hood, Alouettes	9	3	0	0	0	15
Reader, Argos	4	2	0	0	1	11
Gordon, Ottawa	9	2	0	1	0	11
Murmylyk, Hamilton	9	0	2	1	4	11
Stocks, Argos	4	2	0	0	0	10
Dyack, Hamilton	5	2	0	0	0	10
E. Hemingway, Hamil.	6	2	0	0	0	10
Reese, Alouettes	9	2	0	0	0	10
Hughes, Hamilton	9	2	0	0	0	10
D. Smylie, Argos	7	1	0	0	2	7
Durno, Argos	7	1	0	1	1	7
Skerrett, Ottawa	3	1	0	0	0	5
Douglas, Alouettes	3	1	0	0	0	5
Maitland, Alouettes	5	1	0	0	0	5
S. Karrys, Ottawa	8	1	0	0	0	5
O.R.F.U.						
Hapes, Hamilton	8	7	0	1	0	36
Capriotti, Hamilton	8	5	5	5	13	33
Murphy, Windsor	8	6	0	0	0	30
Caine, Hamilton	8	4	0	0	2	22
Knowles, Sarnia	8	4	0	0	0	20
Krause, Windsor	8	4	0	0	0	20
Stewart, Hamilton	7	3	0	0	0	15
Simpson, Windsor	7	3	0	0	0	15
Harrison, Windsor	8	0	1	1	8	12
McKeever, Sarnia	7	2	0	0	1	11
Kaloogian, Windsor	7	2	0	1	0	11
Tipoff, Hamilton	8	2	0	0	0	10
Crincich, Sarnia	8	2	0	0	0	10
Mike, Windsor	8	2	0	0	0	10
West, Beaches	8	2	0	0	0	10

Deuxième soirée hebdomadaire du club de ski Elan

Pour plaire à tous ceux des membres et leurs amis qui ont manqué la fête du dixième anniversaire du club de ski Elan, qui a réuni plus de 400 personnes, les directeurs actifs, sous la présidence de Gérald Rochon, ont préparé un programme intéressant pour la deuxième soirée hebdomadaire qui aura lieu à la salle de bal du Café St-Jacques, local du club Elan, demain soir.

L'événement important de la soirée sera la présentation de l'équipement moderne pour la tenue de concours et un coupe-vent distinctif aux couleurs du club Elan.

Cet équipement comprend, entre autre, une ligne de téléphone mobile comparable à l'installation technique des championnats de ski canadiens au Mont-Tremblant l'hiver dernier; des bambous aux couleurs réglementaires pour les épreuves de slalom; des numéros pour les concurrents.

En plus d'excursions et de voyages le club Elan se spécialisera cette année dans l'organisation de trois grands concours à la portée du skieur moyen et ces épreuves seront aussi soignées que celles de la Zone Laurentienne.

Une paire de skis sera offerte en prix de présence en plus d'un programme varié qui complétera la soirée.

HOLIDAY
On le Fume a Loisir
On le Fume avec Plaisir



Parfumé dans le paquet . . . Parfumé dans la pipe!

Maintenant dans la Blague pratique Seal-Pack

Le mélange pour Pipe dont on parle le plus en Amérique

"Vendu par Stuart au Canada"

Aux bons Comptoirs de Tabac

VERSEZ UN PEU CHAQUE SEMAINE

OUVREZ un COMPTE chez Grover's

COMPTANT OU CREDIT MEME PRIX

VETEMENTS MERCERIES . . . CHAPEAUX



Roger Léger

Le Canadien envoie Roger Léger au club Cincinnati

La direction du club de hockey Canadien de la ligue Nationale a annoncé hier l'envoi temporaire du joueur de défense, Roger Léger, au club Cincinnati de la ligue Américaine.

Léger remplacera Jacques Deslauriers. Ce dernier, un ex-joueur du National junior, s'est fracturé un os à une main. On ne sait pas encore quand Deslauriers sera en mesure de revenir au jeu. Mais, dès qu'il pourra aider le club Cincinnati, Roger Léger reviendra avec les Habitants.

En trois joutes depuis le début de la saison régulière dans la ligue Américaine, le club Cincinnati a subi deux défaites par blanchissage et a annulé une fois. Ils ont réussi exactement trois buts en autant de joutes. La présence de Léger dans l'alignement du Cincinnati devrait aider considérablement la cause du club.

Plusieurs joueurs des ligues majeures prendront un repos mérité cet hiver

NEW-YORK, (U.P.) — Voici de quelle façon plusieurs joueurs des ligues majeures passeront l'hiver.

Ted Williams, des Red Sox de Boston, passera une partie de son temps à la chasse et à la pêche. Il aime particulièrement la pêche du côté de la Floride dans la section dite: "The Everglades". Williams prétend que les poissons sont plus nombreux là qu'ailleurs.

Joe Page, des Yankees, fatigué après avoir lancé d'innombrables fois en relève à l'intention de se reposer, après quoi il fera une courte expédition de chasse dans les forêts du Maine.

Preacher Roe, le sensationnel lanceur des Dodgers, agit généralement comme instructeur sportif pour le ballon-panier, l'hiver depuis sept ans, il conduit des équipes scolaires, mais cette saison, il va se reposer car il est fatigué et il a soupé du ballon-panier, dit-il. Stan Rojek, des Pirates de Pittsburgh continuera à aider son père, qui est le propriétaire de la firme Rojek Milk Company. Depuis des années cette compagnie sert les clients à Tonawanda, N.Y., et Stan Rojek est bien connu des citoyens de cette ville.

Bobby Brown, des Yankees, va continuer ses études à l'université Tulane où il obtiendra dans six mois son diplôme de médecin. Il pourra alors poser sur sa demeure, la plaque de Robert W. Brown, médecin.

Sid Gordon, des Giants de New-York, travaille dans une mercerie pour hommes à New-York. Comme passe-temps, il se rend souvent aux joutes de football. Tommy Holmes, des Braves de Boston, retournera à son commerce. Il vend des appareils de télévision, à Brooklyn.

Coleman à San Francisco

Gerry Coleman, des Yankees, retournera chez lui à San Francisco, où il se reposera tout l'hiver. Il pratiquera son élan et sa tenue au bâton, comme il l'a fait l'an dernier. Cass Michaels, des White Sox de Chicago, est un ardent partisan du football et il veut voir autant de parties de football qu'il lui sera possible.

Doby en tournée

Lary Doby, des Indians de Cleveland, fera une tournée de baseball en compagnie de plusieurs joueurs de baseball des ligues majeures. Parmi le groupe qui l'accompagne, mentionnons Don Newcombe, Jackie Robinson et Roy Campanella. Ce voyage terminé, Doby ira se reposer chez lui à Paterson, N.J., en attendant le début de la prochaine saison.

Tom Ferrick, des Browns de St-Louis, retournera travailler dans un grand magasin de Philadelphie.

Ralph Branca, des Dodgers de Brooklyn, attend des nouvelles d'un agent de vaudeville. Si les projets en cours se réalisent, Branca, qui possède une jolie voix, ferait une tournée de vaudeville, chantant des numéros populaires sur la scène. Si les projets ne se réalisent pas, Branca demeurera à New-York, où il assistera aux joutes de football et de ballon-panier.

Ellis Kinder, des Red Sox de Boston, le gagnant de 23 parties durant la saison courante, se reposera chez lui s'il ne peut trouver le genre de travail qui lui convient. Il a déjà rempli de nombreuses occupations.

Eddie Bockman, des Pirates de Pittsburgh, possède une maison de commerce de décoration intérieure, sur la Côte du Pacifique. Il retournera travailler dans cette ligne fort payante, en attendant la prochaine saison.

Bob Hall, des Braves de Boston, a le choix entre deux possibilités. Soit qu'il accepte un travail sur une ferme, qui lui permettra de se maintenir en excellente condition durant l'hiver, ou qu'il aille se reposer en Floride pour une période indéterminée.

Ferris Fain, des Athletics de Philadelphie, prendra les choses d'une façon aisée. Il a l'intention de se reposer cet hiver, et il ira probablement sur la Côte du Pacifique où il assistera à quelques joutes de football.

Arthur Therrien dirigera encore les Carabins

L'habile instructeur Arthur Therrien qui a conduit l'équipe de hockey de l'Université de Montréal aux championnats interuniversitaires canadien et international, l'an passé, sera de nouveau à son poste cette année.

Les Carabins ont sauté sur la glace la semaine dernière pour leur première pratique. Pleins d'entrain, ils ont montré qu'ils voulaient se préparer et s'entraîner pour la prochaine saison en ne négligeant rien.

Laperrière, Gariépy et Bouchard étaient de retour sur la défensive. Tandis que Charest, Flynn, Day, Emblem, Pinard, Perrault, Bruno, Vernier, Guertin et Hotte revenaient prendre leur position respective à l'avant.

Parmi les nouveaux venus quelques-uns ont impressionné. Arthur Therrien croit qu'il a les joueurs nécessaires pour remplacer les absents. Car les Carabins seront privés cette année des services de Denis Lazure qui a dû subir une opération dans le genou droit; de Rainville qui étudiera aux Etats-Unis, et de Ménard qui a terminé ses études.

Maurice Dufresne, gérant de l'équipe, annonce qu'il organise actuellement quelques parties d'exhibition dans le Québec et aux Etats-Unis contre des universités américaines. L'Université a de nouveau réservé les services de Roméo Piché comme entraîneur de l'équipe.

La saison régulière des Carabins commencera le 26 novembre alors qu'ils recevront le Varsity de Toronto.

Assemblée

Les membres de l'Association Sportive d'Al Brosso, se réuniront demain soir à 8 h. au numéro 6816, rue Clarke pour discuter du projet d'une soirée-récréative et danse en l'honneur du club de ballemolle.

COURS D'ART ORATOIRE
en anglais
POUR JEUNES HOMMES D'AFFAIRES
Cours le mardi et le jeudi à 8 h. p.m.
Inscriptions limitées
CENTRAL Y.M.C.A.
1441, rue Drummond
MArquette 8331

En raccourci

CLEVELAND. (U.P.). — Les Indians de Cleveland ont acheté Herb Conyers, d'Oklahoma City, afin de renforcir le département des frappeurs du club. -Le montant de l'achat n'a pas été rendu public.

Depuis cinq ans, Conyers termine la saison en tête de la ligue chez les frappeurs. Il a 28 ans, mesure six pieds et cinq pouces. Il joue au premier but. Il lance de la droite, mais frappe à gauche. Il se rapportera au camp d'entraînement des Indians à Tucson, le printemps prochain.

CLEARFIELD, Penn. (A.P.). — Robert J. Kinsella, le gérant d'affaires du club Olean, dans la ligue de baseball Pony, est mort des suites d'un accident d'automobile, près de Clearfield.

Kinsella, un professeur de science économique au collège St-François était accompagné de Marco C. Way qui ne fut aucunement blessé, lors de l'accident.

SEATTLE, Wash., (U.P.) — Earle Sheely, des Seattle Rainiers, de la ligue de baseball du Pacifique, veut obtenir les services de Earle Brucker, l'ancien gérant des Athletics de Philadelphie, pour diriger les Rainiers l'an prochain.

Brucker demeure à San Diego, et il vient d'être congédié de son poste avec les Athletics. La position de gérant est actuellement libre, depuis le départ de Del Baker. Brucker et Paul Richards, le gérant du Buffalo, champions de l'Internationale ont reçu une offre pour diriger l'équipe.

Les Porteous à Hershey

HERSHEY, Penn. (A.P.) — Le club Hershey de la ligue de hockey trats de Frank et Dan Porteous, les seuls frères jumeaux qui jouent au Américaine vient d'acheter les conhockey professionnel.

L'an dernier, les deux frères portèrent les couleurs des Barons de Cleveland. Ils sont nés à Kirkland Lake, et ils demeurent à Montréal. D'après leur contrat, il est stipulé qu'ils ne peuvent être vendus ou échangés l'un sans l'autre.

Contre le Royal senior ce soir à Sherbrooke



Cliff Goupille



Paul Leclerc



Adjutor Côté

Morin, Haggerty et Pépin ne joueront pas ce soir contre le club Sherbrooke

Une seule joute est au programme de la ligue de hockey senior du Québec, ce soir, alors que le Royal de Montréal se rend à Sherbrooke pour disputer la victoire au St-François.

Le record de ces deux clubs depuis le début de la saison 1949-50 indique que Sherbrooke a été défait à ses deux premières parties, tandis que le Royal a gagné une fois, subi une défaite et annulé contre les Braves de Valleyfield en trois joutes.

C'est une lutte vraiment contestée que l'on prévoit ce soir dans la Ville-Reine des Cantons de l'Est. L'on sait la grande rivalité existant entre ces deux équipes. Dans les éliminatoires de la ligue senior l'hiver dernier, Sherbrooke a éliminé le Royal en deux joutes consécutives. Chaque fois, le Sherbrooke a triomphé par blanchissage.

Morin, Haggerty et Pepin ne joueront pas

Frank Carlin, instructeur des Royaux, a mentionné hier soir que Morin, Haggerty et Pepin ne joueront pas ce soir. Carlin accompli un tel geste afin de fournir une chance adéquate à chaque recrue du club de faire ses preuves.

Contre les Senators d'Ottawa, dimanche dernier, les jeunes joueurs du Montréal ont remporté une victoire pleinement méritée de 4 à 2. Ils ont totalement déclassé leurs adversaires. Et, n'eut été de la tenue sensationnelle de Fraser dans ses filets, les Senators auraient encaissé une pire dégelée.

L'alignement du Royal contre Sherbrooke demeurera le même que dimanche dernier. Thompson, Hebenton et Fryday joueront sur une ligne, tandis que Dolbec, Désaulniers et Malone formeront un autre trio. Knutson, Herschfeld et Lulu Denis compléteront le troisième trio.

Le vétéran Ernie Laforce, Howie Sox, Dudger McNeil, St-Laurent et Appleby se partegeront le travail à la ligne bleue pour apporter une protection adéquate au jeune cerbère Jacques Plante.

Le Sherbrooke, dirigé par Ivan Dugré, possède également un excellent club, même s'il a perdu les services de Kelvin Burnett, Gilles Dubé, Tony Demers et Herbie Carnegie. Le Sherbrooke aligne un club très lourd qui pourrait causer plusieurs ravages dans le camp du Royal. Quatre nouveaux porte-couleurs s'alignent avec le Sherbrooke. Il s'agit de Jimmie Planche et Guy Labrie, deux ex-joueurs des As de Québec; Gilles Généreux, anciennement avec les Trois-Rivières et Reg Sinclair, un prolifique compteur des Redmen de McGill depuis trois saisons.

A tout événement, la joute de ce soir devrait être très intéressante et fertile en émotions, car les joueurs de Dugré feront l'impossible pour connaître leur premier triomphe de la saison.

Moquin désireux de prouver sa supériorité sur le rusé F. Atkins

Le programme de lutte de demain soir au Forum a été complété hier à la satisfaction générale. Le combat final permettra à Fred Atkins, le géant australien de prouver sa valeur alors qu'il fera face à Larry Moquin, le jeune et rapide lutteur montréalais.

Ce match de deux chutes de trois est une reprise de la rencontre de la semaine dernière alors que Moquin et Atkins se bousculaient pendant que l'arbitre Sammy Mack gisait inconscient sur le matelas. Moquin fut criblé de coups et s'écroula sous l'attaque déloyale de l'australien. Mack se releva pour accorder la victoire à Fred Atkins malgré la clameur générale.

Moquin a demandé au promoteur Eddie Quinn une reprise du combat et Atkins accepta à condition d'obtenir une chance contre Yvon Robert, le champion de l'Empire britannique, s'il gagne contre Moquin. Le combat a aussitôt été décidé.

Comme semi-finale, une rencontre entre Yvon Robert et le jeune et rapide Ben Sharpe, de Hamilton, établira la valeur de ce dernier qui demande lui aussi à rencontrer Yvon Robert dans un match pour le titre.

Robert ne risquera pas son titre. Deux autres matches sont à l'affiche, et dans le premier Ovila Asselin, un rapide et dur lutteur montréalais rencontrera un nouveau-venu dans la personne de Red Ryan, de Boston Ce combat promet des situations excitantes et il sera suivi d'un autre match entre Al Korman et Manuel Cortez

En fin de semaine, Cortez, Moquin et Robert se sont entrainés. Les exercices de ces trois lutteurs ont fourni une véritable révélation de la vitesse de ces lutteurs poids lourds. Les adversaires de ces trois hommes verront que ces exercices ont permis aux trois lutteurs de perfectionner des prises nouvelles et des contre-prises ou la force et la rapidité entrent en ligne de compte.

National reçoit les Citadelles et Valleyfield visite Canadien

La ligue junior a ouvert officiellement sa saison locale au Forum, dimanche soir. Le Royal, détenteur de la coupe Memorial, n'a pas eu la tâche facile à vaincre le National, l'emportant au compte de 4 à 3. La joute a permis aux amateurs de constater que de nouveau les clubs National et Royal étaient très bien balancés. On connait la grande rivalité qui existe entre ces deux clubs, et de nouveau cette saison les parties régulières entre ces deux clubs promettent d'être enlevantes. Un total de 34 punitions ont été décernées au cours de la joute, ce qui constitue fort probablement un record pour le circuit junior.

Valleyfield est plus fort . . .

Le premier programme double régulier sera présenté ce soir au Forum. Dans la première partie les Braves de Valleyfield disputeront la victoire au Canadien, tandis que dans la deuxième joute les Citadelles de Québec affronteront le National. Plusieurs observateurs sont d'avis que le Canadien de Sam Pollock représente le club à vaincre. Les Citadelles de Québec seront également à surveiller.

Le Valleyfield a subi la défaite aux Trois-Rivières dimanche dernier, mais c'est une équipe sensiblement plus forte que l'an dernier qui disputera la victoire au Canadien ce soir. Eddie Cadieux, le pilote, est confiant de faire excellente figure. Le Valleyfield n'a perdu les services que d'un seul joueur. Il s'agit de Franklin qui est passé aux Braves de la ligue senior.

Dans la deuxième joute ce soir le National, habilement piloté par Butch Bouchard, tentera de venger l'échec subi aux mains des Citadelles lors des éliminatoires l'an dernier.

Brodeur impressionne . . .

Denis Brodeur a affiché une tenue sensationnelle dans les filets du club de la rue Cherrier dimanche et devrait être l'un des meilleurs cerbères du circuit cette saison. Bernard Geoffrion, Jesse James, Bernard Quesnel, Filion et Pronovost ont été les plus effectifs à l'attaque. A la ligne bleue, Bumbacco est un joueur amélioré, tandis que McAvoy ne craint pas d'appliquer les coups d'épaules.

Les Citadelles ont perdu les services de plusieurs réguliers de l'an dernier, mais plusieurs nouveaux venus de calibre ont comblé les vides. Québec aligne cette saison Milt Pridham et Gervais, deux pivots des Cyclones St-François-Xavier qui n'opèrent pas cette année. Spike Laliberté est encore avec le club de la Vieille Capitale. Les sept clubs semblent mieux balancés cette saison et la course au championnat promet d'être plus serrée que jamais.

Les Citadelles représentent sur papier une équipe formidable, mais les clubs Canadien, Royal, National et Trois-Rivières lui livreront une lutte serrée. Valleyfield et les Leafs de Verdun causeront des surprises.

Le classement:

	j	g	p	n	p	c	pts
Trois-Rivières	1	1	0	0	7	1	2
Québec	1	1	0	0	0	7	2
Royal	1	1	0	0	4	3	2
National	1	0	1	0	3	4	0
Verdun	1	0	1	0	2	7	0
Valleyfield	1	0	1	0	1	7	0
Canadien	0	0	0	0	0	0	0

Parker devient professionnel

NEW-YORK, (A.P.) — Le joueur de tennis Frank Parker a signé un contrat avec le promoteur Bobby Riggs, hier, pour devenir professionnel. Parker a pris une telle décision après un séjour de 15 années dans les rangs amateurs.

Un joueur doué d'une réputation internationale dans les cercles de tennis, Parker a signé un contrat lui accordant un salaire hebdomadaire de $500, durant un an. Il fera ses débuts professionnels le 25 octobre prochain au Madison Square Garden de New-York. Il jouera contre le diminutif Francisco Segura, champion de l'Equateur. Les autres joueurs professionnels qui participeront au tournoi du Madison Square Garden sont Richard (Pancho) Gonzales, qui est devenu pro récemment, et Jack Kramer.

Cette troupe de tennismen doit donner des exhibitions dans 100 différentes villes du continent américain.

Deux défaites et une victoire du collège Roussin

Récemment à l'aréna et sur la cour du collège se déroulèrent deux excitantes parties, l'une de balle-molle et l'autre de La Crosse. La troisième partie eût lieu à l'étranger. Malgré leurs deux défaites les joueurs se sont distingués énormément et ont fait très belle figure contre des joueurs trop pesants pour eux. Dans la partie de balle, le Junior a dû se rallier deux fois pour enfin l'emporté au compte de 7-à 6, contre les Alouettes de Notre-Dame-de-Grâces. On pu assister à un magnifique duel de lanceur et pour une autre fois notre lanceur étoile Dubrûle s'est montré très effectif, surtout dans les moments critiques. Dubrûle, Desrosiers, et J.-P. Martel ont le plus brillé pour les vainqueurs.

La partie de La Crosse, qui vit aux prises notre Junior et le puissant club de Lachine, fût fertile en émotions de toutes sortes. Dès le début des hostilités ils fut évident que nous assisterions à un duel enlevant. Personnes ne fut déçu malgré la défaite de notre club, car celui-là sans s'occuper de la pesanteur du club adversaires à brillé dans la défaite et s'il n'avait pas été si malchanceux il aurait peut-être combler un déficit de six points qui existait à la fin de la partie. Ainsi la partie se termina au compte de 9 à 3 pour les visiteurs. Disons en passant que c'est la première défaite de nos porte-couleurs de La Crosse cette saison, et ils se promettent une douce revanche si nous vainqueurs veulent bien nous rendre visite pour une seconde fois à l'occasion du festival d'automne. Ceux qui se sont le plus distingués pour notre club furent: notre gardien de buts Pierre Desmarchais qui fit des arrêts sensationnels, en plus il faut mentionner Benoit notre pilier à la défense, qui en plus de briller à son poste, donna un coup de main aux avants en fournissant deux assistances sur nos trois points et enfin Vermeersch qui compta un but fort spectaculaire en traversant les avants et la défense du club visiteurs pour finalement loger la balle derrière le gardien de buts.

La troisième partie se disputa au collège St-Ignace et notre club midget s'en revint avec une défaite de 7 à 5. Nos jeunes se firent jouer un vilain tour car ils eurent pour oppositions des joueurs trop grands pour eux. Ils firent néanmoins belle figure. Les étoiles de notre club furent sans contredits Jn. Guy Roy, qui compta trois buts et Larose qui enregistra les deux autres.

Les Volants joueront 18 joutes en Europe

LONDRES — Le club de hockey Volants de Hull commencera bientôt une tournée de joutes hors-concours dans différents centres européens. Durant un séjour de cinq semaines en Europe, les Volants de Hull joueront 18 joutes de hockey. Ils parcoureront un trajet total de 10,000 milles.

Le club de Hull doit arriver à Prestwick, Ecosse, le 30 octobre. Les Volants disputeront trois parties en Ecosse. Ils joueront une partie en Angleterre contre les Racers de Harringay avant de prendre le chemin des Pays-Bas.

Ils joueront ensuite en Belgique, en Suède, en Suisse et à Londres. Ils voyageront continuellement par avion et reviendront à Ottawa le 8 décembre prochain.

Avec les Phillies

PHILADELPHIE. (A.P.) — Les Phillies de Philadelphie de la ligue de baseball Nationale ont annoncé l'acquisition du lanceur droitier Emmanuel (Sonny) Amodio, 22 ans, de leur club-ferme, les Maple Leafs de Toronto de la ligue Internationale.

Nos sélections aujourd'hui

Le meilleur pari: Armelle
Le meilleur "outsider": Zanella
Le meilleur "parlay": Birdie Lulley et Navy Chief

Garden State

1—Polly Ten Tens, Count Steel, Penny Hill
2—Count Did, Good Son, Col. Steve
3—War Tempo, Barrel Boy, Toronto
4—Damson, Sophocles, Ogham
5—Mike M, Selenite, Dukedom
6—Appease Not, Razzmatazz, Penson
7—Nostoc, Dixie Sweep, Black Pepper
8—Follansbee, Hamlet, Abbottstown
Meilleur pari: WAR TEMPO

Sportsman's Park

1—Gay Legend, Queen Karling, Markight
2—What A Day, Fun Quest, Duskys First
3—Pattys Beacon, Rail Puller, Miss Sigh
4—Stammy, Ray O'Sullivan, Star Call
5—Much Pleasure, Atomic Energy, Young Geordie
6—Hadamar, Spring Gal, Agrarian Son
7—Quatre Call, Well Wisher, Off North
8—Town Hall, R. L. Light, Sweet Streak
Meilleur pari: QUATRE CALL

Jamaica

1—Zanella, Hard Facts, Famestown
2—Aim, Alfadur, Eyeful Star
3—Birdie Lulley, Marine Compo, First Night
4—Armelle, Ethel Terry, Othello
5—Vaudeville, Leading Home, Gay Mood
6—Navy Chief, Androcles, Lefty Jim
7—Hyblaze, Rustle Broom, Our Tommy
8—Strutaway, Hustling Oaks, Inchcapella
Meilleur pari: ARMELLE

Keeneland

1—Yondetega, Gold Denarius, Indian Gold
2—Obelisk, Kindly Miss, Dame Damion
3—Doctor L. E., Bullfighter, Last Round
4—Spode, Whysolate, Quick Cash
5—Rayloper, War Poppy, Renown
6—Black Dahlia, Don Pedro, Blackbox
7—Sir Royce, Diextol, Regularity
Meilleur pari: DOCTOR L. E.

Lincoln Downs

1—Doddle D, Kensington Gal, Star Batter
2—Card Game, Hard Cider, Jumpsie
3—Gritty, Ray Don, Empty Sea
4—Handsome Bill, Ogham, Gunner
5—Rudy's Star, Jacks Niece, Fly Pigeon
6—Safe Bet, Clover Miss, Turnback
7—Susies Gift, Carolina Star, No Wrinkles
8—Duncliff, Boy Friend, Star Ambler
Meilleur pari: CARD GAME

Rockingham

1—Gay Gino, Steeple, Henry Payne
2—Renick, Loucette, Knight's Knave
3—Gloam, Veiled Threat, Boss Well
4—Atom Ride, Ventana, Hypeace
5—Mescara, Vinita Ed, Klimie
6—Gray Star, Column, Shoe Shine
7—Sason, Inscroll, F. B. Eye
8—Celtics, Monitor, First Reward
Meilleur pari: GRAY STAR

Laurel Park

1—Strada, Ireign, Bridal Sister
2—Tink, Floco, Discovert
3—Lively Man, Lieut Well, Refugion
4—Miss Clippette, Abbe May, Sir Sag
5—Sonofun, Lucky Ned, Sabson
6—Gasparilla, Pilaster, Natural
7—Gold Braid, Sobre Todos, Subdue
8—Rex Ora, Harmony Hope, Whizz Happy
Meilleur pari: SONOFUN

Bucky Harris intéresse Griffith

WASHINGTON, (A.P.) — Clark Griffith, président du club Washington, a laissé entendre que Bucky Harris l'intéressait pour agir comme pilote de ses Senators l'été prochain. Griffith a une couple d'autres candidats pour remplacer Joe Kuhel qui a été congédié comme gérant du Washington à la fin de la saison 1949.

Harris a déjà piloté le club Washington il y a plusieurs années En 1947 et 1948, il a géré les Yankees de New York. Cette saison, il a été le gérant des Padres de San Diego de la ligue de la Côte du Pacifique.

Ligue du Nord

Ce soir, le 18 octobre il y aura une assemblée pour la section Intermédiaire de la ligue de hockey DU NORD des terrains de jeux de la ville à la salle Municipale coin Boul. Gouin et Lajeunesse en haut de la Station du Poste de la Police à 8 h. et 30.

SLEATER A NEW-YORK

NEW-YORK — (A.P.) — Les Giants de New-York de la ligue Nationale ont annoncé hier qu'ils avaient fait l'acquisition du lanceur Louis Sleater, du club Jacksonville de la ligue South Atlantic.

Agé de 22 ans, Sleater est un joueur qui a reçu un boni pour signer contrat avec les Giants. Il a remporté 13 victoires et subi autant de défaites avec le Jacksonville en 1949.

A Los Angeles

LOS ANGELES (U.P.) — Le club Los Angeles de la ligue de la Côte du Pacifique a acheté le lanceur droitier Gene Costello du club Grand Rapids, Mich., de la ligue Central.

Un colosse de 6'2", Costello a remporté 13 victoires et subi six défaites cette saison.

EN FEUILLETANT "LE CANADA ILLIMITÉ"



Le sourire aux lèvres et des chansons dans le coeur, les voyageurs bravaient les vents glacials de l'hiver et les eaux bouillonnantes des rivières tumultueuses. Leurs canots de 40 pieds étaient rapides et forts; ils pouvaient transporter jusqu'à cinq tonnes de fourrures et de provisions.

Un des commerces les plus attachants, la construction des navires, s'est développé avec le Canada à compter du jour où le premier bateau à voiles fut construit à Port Royal en 1606. En 1752, on construisit des barques pesant de 40 à 100 tonnes pour transporter les fourrures de Montréal à Québec. En 1797, on construisit en Nouvelle-Ecosse de fins voiliers réputés dans le monde entier.

Deux ans après la démonstration de l'usage de la vapeur en navigation, ce qui était l'exploit de Fulton, on connut l'*Accommodation* en 1809. Le *Royal William*, construit 24 ans plus tard, fut le premier navire à vapeur à traverser l'Atlantique. C'était un progrès marqué, un progrès continu.



Le Canada, pays sillonné par de nombreuses rivières et parsemé de lacs, baigné, de trois côtés par des océans immenses, offre de belles perspectives à ce métier noble et ancien de la construction de navires. D'ailleurs, cette industrie se classe aujourd'hui la dixième parmi toutes celles qu'exploite le Canada . . . Une preuve qu'il y a place pour le progrès dans le Canada Illimité.



*Vous apprendrez dans quelle mesure en lisant "Le Canada Illimité", un livre de 144 pages, avec illustrations, publié par la Fondation O'Keefe. Vous pouvez vous en procurer un exemplaire en envoyant 25c en argent (pas de timbres ni de chèque, s'il-vous-plait) au "Canada Illimité", Dépt. NF5-7, O'Keefe House, Toronto, Canada. (Votre nom, adresse, en lettres moulées, S-V-P.) Tout l'argent sera versé au Conseil Canadien de la Citoyenneté.**



O'Keefe's BREWING COMPANY LIMITED

** Un conseil des organismes serviables, bienfaisants, religieux, ouvriers, fraternels et autres dont le but est de faire connaître aux nouveaux Canadiens les occasions offertes par la citoyenneté démocratique au Canada.

F5-221FQ

LES INSCRITS

(Par la United Press)

Lincoln Downs

Temps nuageux. Piste rapide. Départ à 1 h.

1ère COURSE. — $1,200, à réclamer, 3 ans et plus, 5 furlongs.

Pal Cross	104	Lovi Lovi	110
Agana	110	Garden Cloud	110
Doddie D.	115	Bruders Brood	113
Kensington Gal.	105	Star Batter	115
Burgaway	113	Vermont Son	117
Claremont Miss	114	Kapok	110
Top Boots	110	Tacaro Kapi	114
Teddy Smart	115	Grand Peter	113

2e COURSE. — $1,200, à réclamer, 3 ans et plus, 7 furlongs.

Sir Chester	113	Bar Grenade	113
The Barker II	113	Heel Spring	113
Study in Blue	110	Reversal	110
Jumpie	115	Judy Cave	110
Hard Cider	105	Chargrey	115
Lebanon	110	Trident	115
Drifting Patsy	105	Sir Monte	113
Card Game	115	Leggins	114

3e COURSE. — $1,400, à réclamer, 2 ans, 6½ furlongs.

Redouble	110	Betman	118
Constable	114	Empty Sea	114
Holly Hill	111	Kittiwynk	110
Chickie Beans	115	Farmers Joy	114
Councilman Ben	114	Grand Gent	114
Gritty	116	Cover Charge	115
Ray Don	114		

4e COURSE. — $1,200, à réclamer, 3 ans et plus, 5 furlongs.

Ogham	117	Mountain Mars	113
Hadoyou	110	Gunner	115
Kitty Kilts	112	Gavillar	113
Donero	113	Rablim	101
Miss Fleetline	108	Show Me Up	112
Blackout Boy	111	Firm Peace	115
Eternal Shore	114	Dottie C	112
Handsome Bill	115	Smoky Bill	117

5e COURSE. — $1,300, à réclamer, 3 ans et plus, 7 furlongs.

Zacaplay	113	Fly Pigeon	115
Joby K.	113	Lucky Birthday	110
Rudys Star	113	Silver Rose	113
Gypsy Lea	115	Quarterinch	108
Jacks Niece	109	Foolish Devil	113
Adorant	113	Halcyon Cross	108

6e COURSE. — $1,800, allocations, 3 ans et plus, 1 1/16 mille.

Altuce	110	Rotamal	115
Roses Are Red	115	Mokup	113
Silver Skipper	118	Barts Chance	111
Turnback	115	Feather Stitch	106
Safe Bet	115	Doe Head	112
Clover Miss	102	Structure	112

7e COURSE. — $1,500, à réclamer, 3 ans et plus, 7 furlongs.

Fast Slave	115	Truk	115
Susies Gift	108	Carolina Star	115
Sues Special	112	King Rhythm	113
Blue Falcon	115	No Wrinkles	115
Lock Like	109		

8e COURSE. — $1,200, à réclamer, 3 ans, 1 mille et 70 verges.

Giant Glide	115	Roniart	115
Silkateen	112	Nobody	115
Star Ambler	115	Dainty Breeze	115
Point Judith	112	Duncliff	115
Palmetto Sarge	115	Boy Friend	115

Jamaica

Temps clair, piste rapide Départ à 1 h. 15

1ère COURSE. — $3,000, à réclamer, 4 ans, 6 furlongs.

Famestown	124	Fbridge	119
Custody	114	Best Effort	121
Elated	111	Michigan Kid	119
Zanella	117	Hard Facts	119
Short Reward	111	Floral Trail	113
Comanche Peak	114	Happy West	119
a-Turk Bar	114	Alsiral	119
bGay Moonbeam	116	a-Rocky Play	114
Bill Howk	114	b-Jims Jeanie	111
Wee Hal	119		

a—Entrée: Ecurie Gleneig.
b—Entrée: B. Rettenberg.

2e COURSE. — $3,000, à réclamer, 2 ans, 1 1/16 mille.

Sir Banjo	112	Triple F.	107
Sharp	112	Eyeful Star	108
Alfadur	112	Quarter Boots	112
Aim	116	Linger	109
Cantrun	116	North Shore	107

3e COURSE. — $3,000, à réclamer, 3 ans, 6 furlongs.

First Night	117	Flaming Bush	121
Lands End	114	Poser	115
Janet Maher	111	Moon Bird	114
a-Extinguisher	122	a-Navy Flash	106
b-Braggadocio	122	Ring Kay	118
Solid Trick	111	Holly Ridge	115
b-Marine Compo	114	Major Kay	115
Birdie Lulley	119		

a—Entrée: Ashland Apheim.
b—Entrée: J. M. Jerkens - S. C. Back.

4e COURSE. — $3,000, à réclamer, 2 ans, 1 1/16 mille.

Othello	116	Armelle	116
Ethel Terry	113	Jeep Supply	112
April Air	104	Running Story	113
Sauve Qui Peut	107	Hesperid	113
Roughhouse	112	Thunderjet	116

5e COURSE. — $4,500, handicap, 3 ans et plus, 6 furlongs.

Safe Anchorage	104	Leading Home	117
Spats	122	Paddleduck	121
a-Tall Weeds	115	Gay Mood	108
Vaudeville	104	a-Lady Dorimar	115

a—Entrée: Ecurie Woodvale.

6e COURSE. — $10,000 ajoutés, handicap Remsen, 2 ans, 6 furlongs.

Selector	112	Sunglow	110
Greek Song	107	Lefty Jim	118
Cornwall	115	Fox Time	118
Always Home	110	Trumpet King	113
Persist	108	Starecase	119
Navy Chief	119	Foreign Affair	112
Lights Up	114	Androcles	118
Whirling World	102		

7e COURSE. — $3,000, à réclamer, 4 ans et plus, 1⅛ mille.

The Dervish	108	Our Tommy	113
Martal	116	Orange Sun	116
Rustle Broom	108	Isigny	113
Hyblaze	122	Campanilleo	113

8e COURSE. — $3,000, à réclamer, 3 ans, 1 1/16 mille.

Excel Lad	117	a-Red Poppy	109
Inchcapella	114	Hustling Oaks	117
Haberdashery	117	a-Bubbins	117
Sure Glide	117	Strutaway	120
Sketch	112	Percivale	112
Our Pick	120	King Eric	117

a—Entrée: W. Hinphy - S. W. Becker.

Sportsman's Park

Temps clair piste rapide Départ: à 3 heures.

1ère COURSE. — $2,000, à réclamer, 3 ans et plus, 7 furlongs.

Guay Gunner	115	Ladies Day	120
Queen Karling	117	East Twist	107
Sweetee	117	Flying Sandy	108
Pet Face	108	Skywave	120
Politics	120	Grays Bay	112
Spring Sand	110	Markight	112
Miss Du Page	112	Als Bourbon	120
Shasta Man	115	Gay Legend	115

2e COURSE. — $2,000, à réclamer, 3 ans, 7 furlongs.

Diskys First	104	Anzio Express	103
City Dude	113	Desert Code	110
What A Day	115	Frankie D	106
Fun Quest	103	Scots Salve	111
Pair Play	106	Avoca Message	112
Conciliator	107	Cherry Ripple	106
Keep Happy	100	Beebee Shot	106
Jimjack	103	Joes Star	115

3e COURSE. — $2,000, à réclamer, 2 ans, 7 furlongs.

Rail Puller	108	Bilronette	105
Pattys Beacon	113	Mighty Texan	108
Phaelater	108	Miss Sigh	110
Brown Gravy	100	No More Hash	108
Lucky Codine	110		

4e COURSE. — $2,000, à réclamer, 3 ans et plus, 7 furlongs.

Laddy Rail	116	Fanning	113
Stammy	109	Infinitiy K.	106
Static Chaser	107	Infinotto	116
Ray OSullivan	116	Famine	107
Star Call	110	Double Reef	107
Bessie Vance	104	Foxstep	104
Sun Tannery	107	Magic Touch	107
Timgad	116	Sweet Irene	110

5e COURSE. — $2,000, à réclamer, 3 ans et plus, 7 furlongs.

Atomic Energy	110	Knotty Fine	98
Richwall	116	Raffle House	113
Young Geordie	107	Polonius	107
Potemkin	107	Milkwagon Joe	107
Patruska	100	Much Pleasure	108
Marksman	116	Good Quality	100
Iron Don	116	Free Transit	116
Battling Duck	116	Day	116

6e COURSE. — $2,300, allocations, 3 ans et plus, 1 1/16 mille.

Tomatoe	117	Spring Gal	109
Stone Hill	120	Agrarian Son	120
Buster Maedic	120	Quonset	120
Hadamar	120		

7e COURSE. — $2,000, à réclamer, 3 ans et plus, 1⅛ mille.

Quatre Call	113	Off North	117
Knight Cappy	113	Bertram	113
Graywacke	103	Carpet Sweep	110
Chip Handle	120	Echo Beach	113
Dixie Peble	113	Curler	113
Well Wisher	113	Alibi Ike	116
Eugene	113	Gay Marine	113
Mormes	120	Ron Light	117

8e COURSE. — $2,100, à réclamer, 3 ans et plus, 1 1/16 mille.

Winnebago	112	Little Fawn	117
Pigeon Express	114	High Mayer	117
Martharine	108	Time Up	114
Sweet Streak	109	Segundo Sombra	120
Batchs Girl	108	Timmy	117
Rotate	114	Duole	103
Rockwood Mary	109	Big Muddy	110
Town Hall	120	R L Light	113

Keeneland

Temps clair. Piste rapide. Départ à 1 h. 30

1ère COURSE. — $1,800, à réclamer, 2 ans, 6½ furlongs.

Indian Gold	116	Beau IWng	111
Double Gift	113	Yondetega	111
Fuddy Duddy	113	Gay Senorita	108
Jounty Fox	111	Even Later	116
Penn Slam	116	Restless Waves	116
Gold Denarius	116	Chombro	116

2e COURSE. — $1,500, à réclamer, 3 ans et plus, 7 furlongs.

Combat	114	Whosis	110
Obelisk	118	Scarlet Light	102
Kindly Miss	115	Delfeb	109
Dame Damion	111	Andy's Sis	110
Stradella	105		

3e COURSE. — $2,000, allocations, 2 ans, 6 furlongs.

Sweetlucy Bell	115	Roman Zephyr	115
Last Round	118	Doctor L E	118
Well My Word	118	Bullfighter	114

4e COURSE. — $1,500, à réclamer, 3 ans, 6 furlongs.

Enrich	113	Dandy Pete	116
Sharp Tool	111	Risky Question	111
Cheerful Ann	113	Lismore Liz	113
Whysolate	116	Moonblend	111
Quick Cash	111	Liquid Breeze	108
Badly Broke	113	Lady Serenata	108
Justayr	108	Dusty Babe	113
Spode	116	Flint Heart	113
Just For Luck	113	Major Nick	113
Village	108	Dainty Heels	108

5e COURSE. — $2,000, allocations, 2 ans, 6 furlongs.

Rayloper	118	Golden Reaper	118
Princess Dare	115	Dixie Flyer	113
Renown	118	Bowled Over	118
War Poppy	118		

6e COURSE. — $1,500, à réclamer, 2 ans, 1 1/16 mille.

Blackfox	113	Penny Singar	102
Lady Libby	112	Permanence	110
Rapid Robert	115	Black Dahlia	116
Clean Day	115	Bird Brain	107
Luxuriant	112	Don Pedro	118
High Carrier	105		

7e COURSE. — $1,500, à réclamer, 4 ans et plus, 1⅛ mille.

Chilila Queen	102	Coo	112
Ominous	112	Flobuck C	109
Leapolino	104	Ubangi	106
Regularity	107	Sir Royce	113
Copper Pot	104	Diextol	104

Garden State

Temps nuageux, piste rapide Départ à 1 h. 30

1ère COURSE. — $2,500, à réclamer, 2 ans, 6 furlongs.

Regal Glad	113	Air Goods	113
Strabane	108	Around	112
Bj's Beauty	112	Good Gossip	113
Polly Ten Tens	112	Sir Edgar	116
Ruling Pen	113	Night Shot	113
Money Moon	120	Count Steel	113
PPenny Hill	108	Corn Spice	120
Ferial	110	Refinery	117

2e COURSE. — $2,500, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs.

Merry Boy	108	Darten	105
Weedy One	112	First Pal	117
Lenwell	113	Chrys-Doll	113
Count Did	113	War Dressing	113
Good Son	113	Carmus	113
Col. Steve	108	Edemgee	115
Margaret E.	105	Flash Up	106
David F.	108		

3e COURSE. — $3,000, 3 et 4 ans, 6 furlongs.

Terrific	116	Vineland	113
Conga Boy	116	Momo's Boy	116
War Tempo	113	Idle Mr	115
Double Pharos	109	Shy Eyes	113
Matriculate	112	Dana Del	106
Barrel Boy	111	Toronto	120

4e COURSE. — $2,500, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs.

Damson	115	Sophocles	119
My Lucky Joe	111	Rancor	114
Bolo Howie	111	Ogham	118
aTrance Sleeper	113	Maize	105
aDizzy Whirl	110	Miss Baron	108
Rampageous	105	Royal Knave	114
WWise Policy	119	Copacabana	115
One Man Show	104		

5e COURSE. — $3,000, à réclamer, 2 ans, 6 furlongs.

Considered	105	Roger Glenn	112
Intercept	115	Measure Up	115
Miss Tex-Ann	103	Novadale	113
Dukedom	115	Blue Thunder	115
Four Flares	110	Free Crown	110
Home Brew	115	Mike M.	118
Selenite	112	Bright-Side	112
Galley	112	Helen May	108

6e COURSE. — $4,000, à réclamer, 3 ans, 1 mille et 70 verges.

War Anchor	108	Var	110
Pension	114	Razzmatazz	113
Bolo Mack	113	Appease Not	119
Abstract	113		

7e COURSE. — $3,000, à réclamer, 4 ans et plus, 1⅛ mille.

Petrol Point	113	Mister Chat	116
Nostoc	120	Cross Duchess	112
Sandy Pam	105	Black Pepper	115
Dixie Sweep	106	Phidias	116

8e COURSE. — $2,500, à réclamer, 3 ans, 1 mille et 70 verges.

Bucko	109	Whatacard	109
Five Days	115	Marinkin	103
Abbottstown	112	Chief John O	117
Follansbee	113	Combustion	113
Oremurf	109	Count Off	106
Fair Vision	105	Brazen Boy	103
Lucullus	116	Miss Rebel	107
Hamlet	120	Lucky John	109

Long Branch

Temps nuageux, piste rapide Départ à 1 h.

1ère COURSE. — $1,500, allocations, 2 ans, 6 furlongs.

Everness	110	Lady Two Tone	113
Money Wise	113	Hi Dash	105
Airy Mar	110	Argyroula	112
Wartrip	110	Withorwithout	104
Corran	110	You'd Better	109
Little Popsie	108	Chopstile	107
Hilda Marie	110	War Blitz	110
Jaconatic	110		

2e COURSE. — $1,350, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs.

Leslie Lad	108	Last Hip	111
Tetwee	107	Graydon Trace	108
Saint Marys	05	Torotown	118
Holly Crest	103	Toffee Tal	99
Goal Crease	03	Karalice	105
Baby Sitter	115	Yates Junior	102
Queen's Drive	106	Lybian	108
Kamara Pass	114	Louisiana Bird	110

3e COURSE. — $1,350, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs.

Another's Sun	110	Foxy Prince	121
Acee	107	Mainking	110
Hemseth	106	Ella Tryst	110
Lady Monoa	111	British Flag	110
Lucky Princess	106	Washington Sky	119
Little Erma	116	Sovia's Bunty	108
Carispat	121	Platemaker	113
Merry Mark	106	Amstercud	114

4e COURSE. — $1,400, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs.

Ponka	114	Northern Trust	111
Eventide	114	Paul J.	117
Chall Pass	116	Susan's Agent	119
Misty Waters	114	Storm Ahead	114
Rose Worth	108	Face Off	114

5e COURSE. — $1,600, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs.

Rip Away	120	Turf	123
Meal Time	111	Post War Style	112
Black Pigeon	115	Janicot	119
Batchfly	118	Ambro	108
Curly J.	118	Imperator	118

6e COURSE. — $1,800, handicap, 3 ans et plus, 1 1/16 mille.

a-Bunty Line	108	Joey Bomber	117
Montana Sands	112	Exploiter	112
Escador	109	Crack Reward	113
a-Double Briar	122		

a—Entrée: Ecurie J. Stuart.

7e COURSE. — $1,400, à réclamer, 3 ans et plus, 1 1/16 mille.

Sun Bound	114	Chock Ablock	115
Sister's Best	109	Arbenthe	115
Frere Markette	117	Antoninus	112
Elmbrook Count	114	Betjin	109
Mount Lion	119		

8e COURSE. — $1,350, à réclamer, 3 ans et plus, 1 1/16 mille.

Burboy	116	Sleigh Ride	107
Heather Jane	113	Hygro's Flier	112
V. Bomb	112	Red Vulcan	111
Dear Pal	115	Bel Stock	116
Desert Prince	110	Hustling Dom	113
Green Bim	121	Pennant Seven	108
Sir Tinker	113	Mary Heise	118
Bright Argosy	116	Samkan	110

LES RÉSULTATS

(Par la United Press)

Garden State

1ère COURSE — $2,500, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs.

Gray Chief (Lewis)	6.20	4.40	3.00
Black Tempest (Stout)		8.00	4.80
Hand In Glove (Basile)			4.20

Temps: 1:13 3/5. Ont aussi couru: Crossed Action, West Milton, Roundelay, Jet Propelled, Mel Cavano, Pol, Gay Reveler, Majalas.

2e COURSE — $3,000, 2 ans, 6 furlongs.

Blue Lantern (McGuigan)	11.80	6.20	4.40
My Ned (Finnegan)		24.20	13.00
Onilrac (Stout)			4.60

Temps: 1:13 3/5. Ont aussi couru: Yardtown, King Harvey, Reunion, Bambi Lynne, Bold Lea, Isotope, Kings Prince, Neals Comet, Buckingham.

Le pari double a rapporté $53.80.

3e COURSE — $3,000 à réclamer, 3 ans, 6 furlongs.

Faralay (Stidham)	20.20	9.80	5.60
Head Stream (Lewis)		7.80	5.00
Iron Duke (Culmone)			5.40

Temps: 1:13. Ont aussi couru: Jet Rose, Golden Clover, Ray K, Triple Hearts, War Monger.

4e COURSE — $2,500, à réclamer, 2 ans 1 mille et 70 verges.

Vohenjr (Polk)	55.60	23.20	12.60
Buckiegirl (Stidham)		12.00	7.80
Whirl Around (Fernandez)			11.20

Temps: 1:46 3/5. Ont aussi couru: Hasty Hester, Mucho Manana, Billman, aBeau Jay, aBeau-Beau, Happy Rabbit, Storm Ridden, Jump For Joy.

a—Entrée J. Kelly.

5e COURSE — $3,500, à réclamer, 3 ans et plus 6 furlongs.

Mickey Dazzler, Balzaretti	5.40	3.60	2.40
Bold Jo (Culmone)		5.80	3.20
Larkmead Adny Thompson			3.00

Temps: 1:12 1/5. Ont aussi couru: Reigh Jane, Ringneck, Heliotrope, Hard Held.

6e COURSE — $4,500, allocations, 3 ans, 6 furlongs.

Midchannel (Fernandez)	10.60	5.40	3.60
Crystal Boot (Stidham		6.60	4.40
Val's Kid (Gilbert)			5.40

Temps: 1:12 2/5. Ont aussi couru: Bull, Streak Of Dawn, Fightin Fool, Flying Disc, Veni Vici, Tannette, Pete Silver.

7e COURSE — $3,500, à réclamer, 3 ans, 1 1/16 mille.

Indian Jewel (McGuigan)	19.00	7.40	4.40
Bicker (Stout)		4.20	3.40
Peter B (Claggett)			6.00

Temps: 1:46 1/5. Ont aussi couru: Best Go, Flying Time, King Chico, Hoosier Boy, Miss Dow.

8e COURSE — $2,500, à réclamer, 3 ans et plus, 1 1/16 mille.

New Challenge (Boulmetis	6.40	4.00	3.60
Logansport (Claggett)		10.60	6.60
Cravache (Fernandez)			4.20

Temps: 1:46 3/5. Ont aussi couru: Adelphia, Gauntlet, aSilver Putter, Silver Clad, War Sword, aSilverware, Uncle Byron, Simaid, Possingworth.

a—Entrée Brooks et Ferme Jaycee.

Sportsman's Park

1ère COURSE — $2,000, à réclamer, 3 ans et plus 7 furlongs.

Fly Demon (Loturco)	10.60	5.20	3.80
Lightdown (Steimeman)		5.40	4.40
Miss Deductive (Bates)			4.80

Temps: 1:33 4-5 — Ont aussi couru: Arkansas, Miss Servant, Jesting Fox, Wow, Baciagaloop, Espiritu, Lerners Girl.

2e COURSE — $2,000, à réclamer, 3 ans et plus, 7 furlongs.

Ess Kay (Batchelier)	15.60	6.60	4.60
Ksar of Audley (Coffman)		3.20	3.00
Baby Blue (Weissman)			9.80

Temps: 1:33 2-5 — Ont aussi couru: Chance Bea, Merry Mary, Real Sweet, Royal Born, Yard Wide, Hour Al, Tintary, Sally Fin.

Le pari-double a rapporté $118.40.

3e COURSE — $2,000, à réclamer, 3 ans et plus, 7 furlongs.

Sala Lou (Cook)	13.60	6.40	4.80
Bill Twig (Williams)		7.40	5.40
Lass Quest (Keene)			5.40

Temps: 1:33 2-5 — Ont aussi couru: Silent Max, Catchweista, Junior Wolf, Herbie G., Vinita Dot, Don O'Sullivan, Steel Chain.

4e COURSE — $2,300, à réclamer, 3 ans et plus, 5 furlongs.

Greytown (Wagner)	8.20	4.20	3.20
Benny P. (Barnes)		6.80	5.00
Pleasemenow (Loturco)			5.20

Temps: 1:03 2-5 — Ont aussi couru: Play Again, Nisi Prius, Richavoo, Irish Wash, Best Trick, Born To Win, Keep Moving.

5e COURSE — $2,400, allocations, 3 ans, 7 furlongs.

Grain Market (Norman)	6.80	3.60	3.00
Required (Cook)		3.80	3.00
Jiminy Gosh (Coffman)			3.00

Temps: 1:32 1-5 — Ont aussi couru: Sulle, Beverly Burks, Bel King, Little Gin.

6e COURSE — $2,500, handicap, 3 ans et plus, 7 furlongs.

Rivertown (Coffman)	10.60	4.00	2.40
Over Night (Cook)		3.20	2.20
Hypostyle (Peabody)			2.20

Temps: 1:31 1-5 — Ont aussi couru: High Shine, Sir White, Quick Tiger,.

7e COURSE — $2,000, à réclamer, 3 ans et plus, 1 1-8 mille.

Embrace Me (Coffman)	5.40	3.60	2.40
Burrwood (Williams)		6.40	3.00
Vanflag (Norman)			3.00

Temps: 2.02 2-5 — Ont aussi couru: Scholar Time, Floating Clown, Oswego Dr., Chic Hic.

8e COURSE — $2,000, à réclamer, 3 ans et plus, 1 3-8 mille.

Wary Mary (Porch)	18.00	9.20	5.80
Journal (Coffman)		5.00	3.80
Corydon (Wood)			7.20

Temps: 2.33 — Ont aussi couru: Belcrest, Seventeen Guns, Leonidas, Top Secret, All Business, White Spring, Old Kentucky.

Laurel Park

1ère COURSE — $2,000, à réclamer, 4 ans et plus, 1 1-16.

Miss Tanya (Martin)	11.60	7.20	5.60
Miss Covery (Pappas)		6.20	4.60
Caliper (Strange)			3.40

Temps: 1.49 2-5. Ont aussi couru: Dagette, Fair Ann, Dunde, Skip Bid, Endear, Erato, Bungalese, Vlanfr, Alarosa.

2e COURSE — $2,500, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs.

Wingy (Downs)	9.60	4.20	3.20
Bat Girl (Stark)		3.40	2.80
Tellanrun (Kirk)			5.20

Temps: 1.13 4-5. Ont aussi couru: Valley Stream, Broad Cross, Loose Horsey, Pass Brigade, Mesmerrized, Arch Boy.

Le pari-double a rapporté $88.20.

3e COURSE — $3,000, allocations, 3 ans et plus, 2 milles.

Hot (McDonald)	3.60	2.60	2.80
Pilgrims Way (Phelps)		3.20	2.80
Social Knight (Cotter)			4.20

Temps: 3.51. Ont aussi couru: Enon, Arctic Bound, Reno Stuart,

4e COURSE — $2,000, à réclamer, 2 ans, 1 1-16 mille.

Annie Oakley (Griffith)	50.20	13.80	6.60
Wheaten (Downs)		3.20	2.40
Salaza (Strange)			3.40

Temps: 1.50 2-5. Ont aussi couru: The American, Gray Brand, Disputer, Dr Cricket, Primrose Earl, Bougent, Grandmas Baby, Pro Tanto, Slip O'Ned.

5e COURSE — $2,000, à réclamer, 2 ans, 1 1-16 mille.

Miss Comedy (Williams)	114.00	24.40	10.60
Entreat (Stark)		3.20	2.40
Lucks Here (Robertson)			3.60

Temps: 1.49 3-5. Ont aussi couru: Empire Valley, Garibaldi, Tarryddidle, Blabbermouth, Sign It, County Chris, Country Editor, Nictare, Golden Buckle.

6e COURSE — $3,500, allocations, 2 ans, 1 1-16 mille.

Bed O'Roses (Guérin)	5.80	2.40	2.20
aStriking (Mehrtens)		2.20	2.20
Dottie C., Ariel Son, Liberty Name, Escort			2.20

Temps: 1.45 2-5. Ont aussi couru: aBusanda, Sweet Orphan, Inariant et Mon Choice.

a—Entrées: Ogden Phipps.

7e COURSE — $2,500, à réclamer, 3 ans et plus, 1 1-16 mille.

Wide Margin (Hanford)	4.20	4.00	3.40
True Dream (Downs		3.60	2.60
War Story (Civitello)			3.00

Temps: 1.46 4-5. Ont aussi couru: Tacaro Briar, Sylvia Dear, Fritz Maizel.

8e COURSE — $2,500, à réclamer, 3 ans, 1 1-16 mille.

Grabro (Strange)	10.40	7.80	3.80
Comely Belle (Lynch)		8.20	4.40
Last Curtain (Powley)			4.20

Temps: 1.48 1-5. Ont aussi couru: Potato Cake, Mi Scandal, Arnie, All Hostess, Sunny Bones, Roy O., Annedda, Speaker, Triflin Neibor.

Jamaica

1ère COURSE — $3,000, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs.

Dicks Boots (Bernhardt)	16.30	10.30	4.90
Wise Jury (Schmidl)		28.90	10.60
By Air (Glisson)			3.00

Temps: 1:14 1/5. Ont aussi couru: Beaver Tail, Farrier, Hickory Lea, Kader, Sadie Dee, Holly Mission, Hope Anderson, Ginnas War, Beau Ideal, Rosy Scene, Give Thanks.

2e COURSE — $3,000, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs.

Mess Cook (Errico)	11.40	6.90	5.70
Jersey Isle (Schmidl)		5.50	4.30
Crooner (Buttler)			19.60

Temps: 1:13 3/5. Ont aussi couru: Teaneck Dandy, Shifty Play, Miss Galbuc, Sweet Biscuit, Comic Ann, Ariel Sweep, Fatal Error, Alamahd, Aetheltee, Hyperhello.

Le pari double a rapporté $213.90.

3e COURSE — $3,000, à réclamer, 2 ans, 6 furlongs.

Cals Jewel (Schmidl)	20.30	10.50	5.80
Deflation (Rogers)		11.10	7.10
Fox Challenge (Glisson)			4.20

Temps: 1:14. Ont aussi couru: Bit O Glow, Brahmin Maid, Slo Moe, Bright Comet, Dorigen, Blue Zac, Pop Bottle, Risking, Knight At Arms, Champion Liar, Bashful Sun.

4e COURSE — $3,500, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs.

Tabistock (Weingart)	7.40	4.30	3.00
Greek Blond (Arcaro)		8.30	4.70
Kay Gibson (Glisson)			3.40

Temps: 1:13. Ont aussi couru: The Shaker, Saint Georges, Realtor, Gay Song.

5e COURSE — $3,500, 2 ans, 5½ furlongs.

bPromptness (Woodhouse)	6.80	3.00	2.50
Bryan G (Arcaro)		3.00	2.70
aHoplite (Scurlock)			3.50

Temps: 1:06 2/5. Ont aussi couru: aMarcellus, All Aces, Torrent, bHyvania, Midiopolis, dN

LES ARTS

(Par Rolland Boulanger)

Ce qui frappe surtout dans les portraits peints par Henriette Fauteux, portraits qu'elle expose avec quelques paysages au Arts Club, rue Victoria, c'est le regard scrutateur du modèle, dans certains cas, les yeux d'Henriette elle-même.

Car l'artiste, approfondissant sans cesse un métier devenu dangereusement savant, s'est peinte six ou sept fois au moins dans cette collection de portraits.

Henriette Fauteux est une artiste à qui j'ai suggéré plus d'une fois de sacrifier au besoin le métier à l'âme; j'y reviens encore, ce ne sera jamais trop. La facture reste trop décorative, c'est peut-être aussi pourquoi le dessin triomphe tant. Dessin dur, net, tranchant. Je conseille à Henriette de se mettre sans retard à l'étude laborieuse de Carrière pour oublier ce qu'il pourrait y avoir de Durer en elle.

Si vous regardez les yeux des modèles d'Henriette, surtout les siens quand elle pose, vous êtes tentés de détourner momentanément la vue, tant ces yeux vous regardent avec intensité, disséquant, scrutant, analysant, creusant d'un regard à la fois très aigu et souverainement hautain la moindre de vos pensées.

Les portraits d'Henriette sont empreints de vérité psychologique. C'est peut-être là ce qui donne à ses portraits une atmosphère tellement saisissante au détriment de l'émotion esthétique pure. Il faudrait fondre davantage le dessin et la couleur, serrer par contre la composition, donner au tableau tout entier plus de cohésion et de densité plastique.

Parmi les peintures et les pastels sur panneaux de bois assez nombreux qu'expose la jeune artiste, quelques paysages ont été rapportés cet automne des Cantons de l'Est et du Nord. J'ai l'impression que le paysage du numéro 22, "Highwater, Easter Township", le plus grand de tous ses paysages, ne rend pas suffisamment crédit à son talent. Henriette s'est perdue dans cette scène trop vaste, trop panoramique. Il semble même qu'elle ait eu hâte, à un certain moment, d'en finir avec cette toile où tout arrive à peu près sur le même plan.

Par contre, un autre petit paysage, le numéro 30, plus serein et mieux composé, me raccommode avec l'artiste. C'est, à mon sens, son meilleur paysage de la série.

Ce qu'il faut à Henriette Fauteux, ce n'est pas tant le travail fiévreux, mais le travail ordonné, la construction dans la paix et la sérénité, beaucoup de possession d'elle-même et le contrôle absolu de son médium. Ce qui manque à ses toiles et ce qui manque le moins chez-elle, c'est le coeur et la tendresse comme il lui arrive parfois, trop rarement il est vrai, d'en laisser paraître un petit coin.

Enfin, le jour où Henriette consentira à s'abandonner sans aucune réserve à sa peinture, sans essayer de retenir derrière la brosse la femme qui veut se dérober à la toile; le jour où elle abdiquera avec la secrétivité qui la caractérise, ses toiles seront à leur maximum, car le talent ne lui manque pas.

Mme G. Painchaud est décédée

Au Pavillon Le Royer, après une longue maladie, est décédée à l'âge de 54 ans Mme Georges Painchaud, née Virginie Dumont.

Elle laisse pour déplorer sa perte: son mari, M. Georges Painchaud, président de la maison Georges Painchaud Ltée, un fils, Laurent, et quatre filles: Mme Maurice Cardinal (Madeleine), Mme Jean Paul Bertrand (Georgette), Mme René Dupuis (Thérèse), Mme Pierre Pasquin (Jacqueline); une belle-fille, Mme Laurent Painchaud; quatre gendres, MM. Maurice Cardinal, Jean Paul Bertrand, René Dupuis, et Pierre Pasquin; quatre frères, Philippe, Amedée, Napoléon et Paul Dumont; deux sieurs, Mme J. B. Hudon (Blanche), et Mme Ralph Stokes (Jeanne) de Washington, D.C.; cinq petits-enfants, Richard, Louis, Suzanne Painchaud, Micheline Pasquin et Francine Bertrand.

La dépouille mortelle est exposée aux Salons J. R. Deslauriers, 5650 Côte-des-Neiges, d'où le convoi funèbre partira à 8 h. 45, mercredi matin, pour se rendre à l'eglise St-Pascal Baylon où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu d'inhumation.

En souvenir du raid de Dieppe

EASTBOURNE, Sussex, 17, (C.P.) — Le major-général J. H. Roberts, qui commanda le raid de Dieppe (19 août 1942), a dévoilé une plaque de bronze commémorative sur le sommet de Beachy Head.

Cette plaque est à la mémoire de la garde que maintinrent durant la guerre le Royal Observer Corps et la Home Guard sur les crêtes qui dominent la Manche.

Un poste de radar, lors du raid, aida à contrôler le mouvement des troupes canadiennes.

Durant la cérémonie d'aujourd'hui, on s'est servi d'un vieux drapeau, relique de Dieppe, qu'on avait alors planté après le débarquement pour marquer les points enlevés à l'ennemi.

Après la cérémonie, le général Roberts reçut le salut de 300 membres de l'armée actuelle ou vétérans.

NOMINATION AUX MARCHANDS DETAILLANTS

M. R.-Gaston Béliveau, membre du personnel de l'Association des Marchands Détaillants, vient d'être mis en charge du département des annonces pour le journal "Le Marchand", organe officiel des détaillants de la province.

M. Béliveau est un vétéran de la dernière guerre et il a déjà une solide expérience dans la vente de la publicité. Sa nomination vient d'être confirmée par le Conseil d'administration de l'Association.

La fermeture des magasins les jours de fête

L'Association des Marchands Détaillants, section de Montréal, appuie sans réserve le projet de règlement municipal qui obligerait tous les établissements commerciaux de la métropole à fermer leurs portes les jours de fêtes d'obligation.

A la suggestion de M. C.-A. Gascon, membre de l'exécutif de l'Association et directeur de la Ligue du Dimanche, les marchands détaillants de Montréal, par leur secrétaire général, viennent d'envoyer une lettre à Mgr Albert Valois, directeur du Comité diocésain d'action catholique, dans laquelle ils déclarent entre autres choses: "Nos trois consillers municipaux ont déjà reçu instruction de soutenir de tous leurs efforts et de tout leur travail la mesure qui s'en vient et nos sections reprendront avec l'automne les plans de campagnes préparés pour atteindre le succès dans cette affaire".

Rappelons que l'Association des Marchands Détaillants est représentée au Conseil municipal par MM. Oscar Gince, Hervé Ravary et Henri-L. Hudon.

Hommage à M. Désaulniers

QUEBEC. (Du correspondant du "Canada") — M. Omer-Jules Desaulniers, surintendant de l'Instruction publique, a été l'objet d'une manifestation de la part du personnel du département de l'Instruction publique, à son retour d'un voyage de sept semaines en Europe où il a assisté en septembre à deux congrès d'éducation familiale, le premier à Bruxelles, le second à Rome.

Tout le personnel était réuni près de son bureau lorsque le surintendant est venu reprenlre son poste. On l'a applaudi et il a prononcé une allocution: "Vous pouvez être sûrs qu'au cours de l'audience que le Saint-Père m'a accordée à Rome", a dit M. Desaulniers, "J'ai eu une pensée particulière pour vous tous et que j'ai demandé au Pape de bénir mes précieux collaborateurs".

Le surintendant a donné ensuite une interview aux journalistes. Au congrès de Bruxelles, 300 délégués représentaient 28 nations. M. Désaulniers y représentait notre province avec la Rév. Mère Madeleine du Sacré-Coeur, directrice de la Congrégation Notre-Dame de Montréal, et Mlle Juliette Mirault, directrice de l'enseignement ménager dans les écoles catholiques de Montréal. A Rome, où il y avait 400 délégués représentant 30 nations, le surintendant était le seul Canadien. Il a constaté que des 30 pays représentés, la province de Québec possédait l'organisation la plus complète dans l'enseignement ménager.

M. Désaulniers a aussi visité Paris. Là comme à Bruxelles et à Rome, il a eu des entretiens avec les dirigeants des ministères de l'éducation de France, de Belgique et d'Italie et a conclu avec ces hauts fonctionnaires des ententes en vertu desquelles il sera dorénavant possible pour la province de Québec d'échanger avec ces pays d'Europe des informations sur la question de l'enseignement: "C'est une innovation d'une grande importance pour nous", a dit le surintendant.

Le successeur des Chauveau, des Ouimet, des De La Bruère, des Delage, des Victor Doré à l'Instruction publique a été reçu en audience privée par Sa Sainteté le Pape à Castel Gondolfo. Il était accompagné de Mme Desaulniers.

"J'ai exposé au Saint-Père", raconte M. Desaulniers, "le fonctionnement de notre système scolaire et Pie XII a exprimé sa vive satisfaction d'apprendre que notre système d'enseignement est à base confessionnelle. Le Pape m'a ensuite posé de nombreuses questions sur la province de Québec, sa population scolaire en particulier, nos institutions d'enseignement et il m'a donné l'impression qu'il s'intéresse au plus haut point à notre province. Sa Sainteté m'a déclaré qu'elle bénissait le comité catholique du conseil de l'Instruction, le surintendant et toutes nos congrégations enseignantes".

Changements à l'horaire des avions de T.C.A.

M. Anson G. McKim, vice-président au service du trafic de Air-Canada, fait part de certains changements dans l'horaire des réseaux quotidiens qui desservent Toronto, St-Jean(N.-B. et Chicago, dans le but d'améliorer le service des passagers réguliers.

A l'avenir, deux réseaux quotidiens dans chacune des villes de Montréal et Moncton, desserviront les passagers à destination de St-Jean, N.-B. Les avions quitteront Montréal à 9.20 a.m. et 6.20 p.m. (heure normale de l'est) arriveront à St-Jean à 12.45 p.m. et 9.40 p.m. AST. respectivement. De Moncton, les envolées s'effectueront à 8.55 a.m. et 6.45 p.m. AST arriveront à St-Jean à 10.00 a.m. et 7.50 p.m. AST respectivement.

De plus, un troisième avion trans-continental "North Star" ayant comme point de départ Montréal à 7.20 a.m. arrivera à Toronto à 9.10 a.m. (heure normale de l'est) et permettra ainsi une communcation pour Chicago par le moyen d'un nouveau "North Star". Cette envolée trans-continentale desservira Winnipeg, Saskatoon, Edmonton et attendra à Vancouver à 7.35 p.m. PST.

L'ACFAS fera campagne en faveur de l'orientation dans les carrières scientifiques

L'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences entreprendra une campagne en vue d'orienter plus de jeunes vers les carrières scientifiques, d'amener toutes les classes, et particulièrement les industriels, à considérer l'homme de science comme un allié, et, enfin, pour développer les possibilités d'orientation professionnelle, tant dans le domaine des sciences que dans le domaine des sciences appliquées.

Tel est le sens de la conclusion apportée, hier après-midi, à l'issue d'un symposium qui marquait l'ouverture du 17e congrès annuel de l'Acfas à l'Université de Montréal. Cette conclusion a pris la forme d'un voeu qui sera soumis, cet après-midi, à une assemblée plénière, qui décidera effectivement de la politique à suivre en ce domaine pour les prochaines années.

Près de 300 délégués, venant de tous les coins de la province, participent à ce congrès scientifique, qui recevra un total de 122 communications dans les différentes sphères d'activité de la recherche. Hier soir, à la salle académique de l'Université avait lieu la présentation de la médaille Léo Parizeau à M. Jean Bruchési, sous-secrétaire de la province et ancien président de l'Acfas.

La présentation de la médaille Parizeau, coincidait avec la séance inaugurale du congrès. L'allocution de circonstance fut prononcée par le président de l'Association, M. Léon Lortie, et la soirée se termina par la présentation — une première continentale — du film européen "La bataille de l'eau lourde."

M. Gauvreau

La bienvenue, au nom des autorités universitaires, fut souhaitée par M Edouard Montpetit, secrétaire de l'Université. La médaille de l'Acfas fut présentée au récipiendaire par M. Jean-Marie Gauvreau, membre de la Société royale du Canada.

"Le nouvel honneur qui échoit à M. Bruchési, a dit M. Gauvreau, est amplement justifié. Mais notre récipiendaire doit l'apprécier d'autant plus que, si jusqu'ici, son action a été consacrée à l'étranger, ce soir, ce sont ses pairs qui tiennent à lui manifester leur admiration et leur estime.

"L'Acfas, aux destinées de laquelle il a présidé avec une incontestable autorité, veut couronner son oeuvre déjà abondante dans des domaines divers et où partout il excelle." Puis M. Gauvreau a tracé l'histoire de l'abondante carrière de M. Bruchési.

M. Bruchési

En remerciant, M. Bruchési eut des paroles aimables à l'égard de celui qui le présentait et du président actuel de l'Acfas, M. Lortie. Il rend ensuite un hommage vibrant à la mémoire du Dr Parizeau, fondateur de la médaille, et du Frère Marie-Victorin, qui en fut le premier récipiendaire.

Il se dit heureux d'accepter la médaille, parce qu'elle est d'abord un hommage à l'importance des sciences morales et plus spécialement à l'histoire. "L'histoire, dit-il, est la plus précieuse auxiliaire de la sociologie et de la politique et, comme telle, elle a sa place dans toutes les manifestations de la vie culturelle".

Le spectacle que le monde offre aujourd'hui est loin d'être réjouissant et l'on peut se demander avec inquiétude s'il est encore possible de retenir l'humanité sur la pente où elle glisse à vive allure. Peut-être l'espérance en Dieu mise à part, l'enseignement de l'histoire peut-il, plus que tout autre, soutenir les hommes prêts à accomplir ce travail de géant. De même l'histoire est-elle bien placée pour remédier à cet individualisme du langage qui, en sociologie et en politique surtout, nous vaut le règne de la confusion dans les idées. Si l'histoire enseigne comment les nations tombent ou meurent, elle enseigne aussi comment elles peuvent se redresser ou survivre. Elle nourrit la croyance aux valeurs spirituelles et rend possible la politique de l'esprit réclamée un jour par Paul Valéry.

Monsieur Bruchési souligne les indéniables progrès accomplis au Canada français dans le domaine scientifique depuis un quart de siècle, grâce en particulier au travail de l'Acfas. Mais il reste beaucoup à faire pour donner à notre survivance les solides assises qu'exige la rapide transformation du Canada. Nous avons besoin de spécialistes, dans toutes les branches de la science et nous en avons de plus en plus. Mais ce qui importe par dessus tout, c'est la recherche de la culture intellectuelle. "C'est par cette culture intellectuelle, proclame M. Bruchési en terminant, que les Canadiens de langue française s'imposeront dans un pays où rien ne nous autorise à nous contenter des dernières places".

Première continentale

"La bataille de l'eau lourde", qui a été obtenu des autorités françaises grâce aux bons offices de M. Paul Montel, mathématicien présentement à Montréal invité de la Faculté des Sciences et de l'Institut scientifique franco-canadien, est un film d'histoire récente. Il a vivement intéressé le public qui assistait, hier soir, à la séance inaugurale. Il fait revivre l'action d'un groupe d'hommes qui, ayant compris l'importance de l'eau lourde pour les recherches sur le noyau de l'atome et le rôle que ces recherches pourraient jouer dans la préparation d'armes nouvelles, n'ont pas voulu que les Allemands mettent la main sur le stock norvégien; ayant obtenu la collaboration des dirigeants des usines norvégiennes, ils purent conduire les stocks en Angleterre. Ces hommes prirent ensuite une part active aux recherches canadiennes, qui gère le club Indianapolis de

Les usines ayant été remises en marche par l'occupant, des Norvégiens courageux obtinrent de la RAF l'organisation d'une expédition dans leur pays. Après des péripéties mouvementées et dangereuses, ils réussirent à empêcher les Allemands d'utiliser la production de l'usine. La reconstitution de l'action par ceux là qui y avaient participé est la matière du film qui retrace un épisode émouvant de l'histoire des recherches atomiques.

La recherche scientifique

Le symposium de l'après-midi portait sur "La science pure et la science appliquée". Des communications furent faites par MM. Léo Marion, du Conseil national de recherches; Paul Koenig, de l'Université Laval et Huet Massue, ingénieur statisticien.

De l'exposé de M. Marion, on tira la conclusion que l'Université avait d'abord pour mission de former des chercheurs, formation qui ne s'acquiert dans la science pure. De cette façon nous pourrons avoir des savants qui s'adonneront ou aux sciences pures, ou aux sciences appliquées. Il ne faut pas cependant confondre la recherche avec la pratique. L'idée de l'ingénieur n'est pas de faire de la recherche mais de résoudre des problèmes concrets.

M. Koenig présenta un travail statistique fort élaboré sur la disposition des bourses d'études qui se sont données dans la province depuis environ 20 ans.

Au début, note M. Koenig, c'était surtout les médecins qui obtenaient des bourses. Il ajoute que 8% des boursiers de la province sont aujourd'hui dans le service civil et environ 22% dans l'enseignement. Au total un montant d'environ un million et demi de dollars ont servi à la poursuite du travail de recherche dans la province de Québec — ces sommes étant versées soit par le gouvernement, soit par des Fondations privées, telles que Guggenheim, Rockefeller, etc. Cet état de chose, a constaté le président de l'Acfas, est "riche de possibilités".

M. Massue, selon sa méthode habituelle, — graphiques illustrés, — a présenté une fort intéressante étude de la répartition des diplômés de l'Ecole polytechnique de Montréal. Il a prédit que de 1950 à 1960, il fallait prévoir qu'environ 17,000 ingénieurs sortiraient des universités canadiennes. Présentement les ingénieurs canadiens-français forment environ 3% du total des ingénieurs canadiens. La discussion qui suivit l'exposé de M. Massue amena les délégués à insister fortement sur la nécessité de l'orientation. Et l'on émit cette idée que l'Acfas devrait entreprendre une campagne vigoureuse en ce sens.

Aujourd'hui, la journée sera consacrée en séances de sections où l'on recevra des communications d'un haut intérêt scientifique. A 4 heures, il y aura assemblée générale et élection d'un nouveau conseil pour l'année 1949-50. A midi 30, déjeuner-causerie. M. Lionel Daviault sera le conférencier invité.

(On trouvera dans une autre colonne, le compte-rendu de l'allocution prononcée, hier soir, à la séance inaugurale par M. Léon Lortie.)

OUVERTURE DE LA SAISON DE CHASSE AUX CANARDS

OTTAWA. (D.N.C.) — Le Service fédéral de la faune, du ministère fédéral des mines et des ressources naturelles, a rappelé que la saison de chasse au canard Eider commencée le 17 septembre, se terminera le 10 novembre dans les comtés suivants de la province de Québec: Montmagny, L'Islet, Kamouraska, Rivières-du-Loup, Rimouski, Matane, Bonaventure, Gaspé-Nord, Gaspé-Sud et les Iles de la Madeleine.

Grand succès des Fêtes Jubilaires de La Mennais

Les fêtes jubilaires de l'Ecole La Mennais, (Académie St-Paul), dirigée par les Frères de l'Instruction Chrétienne, se sont terminé hietr matin par un service solennel pour les professeurs et anciens élèves défunts.

Commencées vendredi par la fête des enfants, les fêtes marquent le 50e anniversaire de la fondation de l'école et le 25e anniversaire de la fondation de l'Amicale des Anciens.

Samedi, il y eut exposition de photographies anciennes et une soirée récréative pour les anciens et leurs familles.

Dimanche, à la suite d'une messe pontificale célébrée par Mgr Lionel Scheffer, vicaire apostolique du Labrador, et par cinq autres prêtres, tous anciens de l'école, un banquet a suivi qui réunit plus de 500 convives.

Dans l'après-midi une plaque-souvenir, offerte par les anciens élèves à leurs professeurs, a été dévoilée. Une soirée artistique et musicale a terminé la journée.

La Russie réforme quelque peu sa loi en matière de divorce

MOSCOU, (A.P.) — Les Soviets sont en train d'évoluer vers une conception du mariage plus sévère, plus morale. La loi sur le divorce devient plus rigoureuse, mains tolérante.

On souligne davantage la responsabilité des parents. On stigmatise l'immoralité, qu'on feint de regarder comme un vestige de l'ère capitaliste et que l'on dit n'avoir pas sa place dans un Etat socialiste.

La Cour suprême soviétique vient de déclarer qu'on n'accordera désormais de divorce que pour des motifs sérieux et bien-fondés, après seulement qu'on aura épuisé les moyens de rétablir l'entente ou que le maintien de l'union matrimoniale serait en contradiction avec les principes de moralité communiste.

On demande aux tribunaux inférieurs de déterminer l'authenticité des motifs allégués pour le divorce et de prendre les moyens qui s'imposent pour tâcher de réconcilier les conjoints.

La loi actuelle sur le divorce devint en vigueur en 1944, les communistes s'étant alarmés du nombre des foyers rompus. Avant cette loi, en effet, les conjoints avaient le droit de mettre fin à leur union après avoir simplement avisé l'Etat de leur volonté à cet égard et payé un honoraire d'écriture.

Récemment, le magazine Bolshévik publiait un exposé de la philosophie soviétique de l'amour,, du mariage et de la vie de famille. L'article, signé, disait, entre autres, que la famille soviétique a pour but d'élever les enfants dans un esprit de patriotisme soviétique et de faire d'eux des bâtisseurs du communisme.

L'amour doit être tenu pour la raison d'être fondamentale du mariage. L'amour vrai n'existe qu'en régime socialiste. L'influence du régime de la propriété privée dans ce domaine est funeste.

L'immoralité, continue en substance l'article, est une caractéristique de la société bourgeoise.

Certains vestiges de la philosophie capitaliste existent encore dans la vie de famille en Russie, dit encore cet article. Certains types d'hommes et de femmes ont malheureusement survécu à la Révolution et ils ont un caractère néfaste à la force de la famille soviétique.

Dommages de $100,000

GEORGETOWN, Guinée Anglaise, (C.P.) — Un incendie qui a causé $100,000 de dommages a détruit aujourd'hui les ateliers de génie, de menuiserie et d'électricité d'une plantation de canne à sucre près de Blairmont.

C'est la période des visites amicales...

Faire un voyage



- CONFORT ACCRU
- PAYSAGES EMBELLIS
- COMMODITES A LEUR COMBLE

en GREYHOUND

Paysages enchanteurs... températures vivifiantes... hôtelleries moins achalandées — tout s'accorde à faire de l'automne le meilleur temps de "faire un voyage". Et, c'est si facile, commode et peu couteux de voyager dans un Super-Coach Greyhound.

	ALLER SEULEMENT
NEW YORK, N.Y.	$ 8.25
BOSTON, MASS	7.65
BURLINGTON, VT	2.50
PLATTSBURG, N.Y.	2.10
LAKE PLACID, N.Y.	3.15
SARANAC LAKE, N.Y.	3.35
LAGE GEORGE, N.Y.	4.20
ALBANY, N.Y.	5.50
SYRACUSE, N.Y.	5.90
WASHINGTON, D.C.	12.30

Tout tarif sujet à 8% d'échange en fonds américains.

Pour informations et billets
La Cie de Transport Provincial
Economies supplémentaires sur billets de retour.
1188 ouest, rue Dorchester PL. 7141

GREYHOUND



Trop souvent, des hommes compétents développent toute leur vie une entreprise florissante, qui par la suite tombe en ruines, à la mort d'un associé. Ce malheur peut frapper votre entreprise, si vous ne prévoyez pas le coup, du vivant des associés.

Il existe une police Crown Life, qui vous offre la protection voulue. Elle assure aux associés survivants la somme voulue pour acheter la part du disparu. En même temps, cette police protège les héritiers, en assurant le paiement de leur part équitable de l'entreprise.

Que la police de société Crown Life protège vos intérets commerciaux. Communiquez avec un représentant de la Crown Life. Il se fera un plaisir de discuter avec vous vos exigences personnelles.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
CROWN LIFE

Fondée en 1900 — Siège Social Toronto

MONTREAL ET DISTRICT

Montréal-Ste-Catherine, 660 ouest, rue Ste-Catherine, O. Meloche, gérant.
Montréal-Delorimier, 4015, avenue Papineau, Louis et Georges Bouvier, gérants.
Montréal-Laurentienne, 660 ouest, rue Ste-Catherine, René Pelletier, C.L.U., gérant.
Montréal-Centre, 1117 ouest, rue Ste-Catherine, M. Dickstein, gérant.
Montréal-Western, 660 ouest, rue Ste-Catherine, H.-G. MacGregor, C.L.U., gérant.

COURS DE VENTE SPECIALISEE

Pour voyageurs de commerce, agents d'assurance et autres, et pour tous ceux qui se destinent à la vente par sollicitation.

11 PROFESSEURS D'EXPERIENCE PRATIQUE

6 professionnels dans le domaine de l'art de la vente.

5 spécialistes économie politique, droit commercial, analyse des états financiers, développement de la personnalité, publicité.

Cours de deux ans, 88 heures, le samedi après-midi, $25.00 par année. Diplômes décernés par l'Université Laval. Ouverture des cours samedi, le 22 octobre, à 2.30 p.m., à l'Ecole des Arts et Métiers, 1265, rue St-Denis. Assurez-vous d'un avenir meilleur. Inscrivez-vous dès maintenant; demandez notre nouveau prospectus.

Pour renseignements, s'adresser au secrétaire de l'A.P.C.V., 1371 est, rue Laurier, Montréal. Téléphone CHerrier 8371. (Le soir, CL. 5298)

L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE CATHOLIQUE DES VOYAGEURS DE COMMERCE DU CANADA



Bannis

LES PIEDS ENDOLORIS

pour acheteuses et vendeuses

Dans les innombrables grands magasins de notre pays, côté client ou derrière les comptoirs... là où l'humble ménagère ou la grande élégante doivent s'affairer (aussi longtemps qu'il y aura une famille à nourrir et à vêtir) ... voyez se dérouler ces centaines de milles de linoléum élastique et serviable ... fait de liège souple, lié par de l'huile de graine de lin oxydée... neutralisant les chocs de la marche ... calmant les nerfs en amortissant le bruit ... et, guide muet mais explicite, guidant les allées et venues du public acheteur. Même ses couleurs reposent la vue. Durable malgré les semelles rugueuses et souillées de poussière sableuse, rendu imperméable à l'humidité et à la crasse par un astiquage (de temps à autre), le linoléum reluit de propreté après le moindre coup de vadrouille, et reste hygiénique et microbicide. Est-il étonnant qu'on le voie partout — dans les magasins, les immeubles commerciaux, et les logis modernes où il facilite la tâche de la mère et de l'épouse?

Nous offrons aussi des carrelages en linoléum ou en Marboléum

Si vous êtes en quête d'un carrelage à la fois élégant et original, servez-vous de linoléum ou de Marboléum Dominion sous forme de "tuiles" ou carreaux. Leurs couleurs et dessins attrayants permettent de réaliser des "parquets" extrêmement variés et d'un goût toujours irréprochable.

LINOLÉUM *Battleship* DOMINION *et* MARBOLÉUM

partout et à toutes fins

DOMINION OILCLOTH & LINOLEUM COMPANY LIMITED • MONTRÉAL

Le plomb baisse de 3-4 ct la livre au pays — Industriels, irréguliers

POTINS FINANCIERS

La reprise des activités, hier, sur la Bourse de Londres, après deux jours de congé coutumier en fin de semaine, a été marquée par une certaine résistance de la liste mobilière. Sur la bourse de New-York, la tendance était plutôt avilie, tandis que sur les Bourses de Montréal et de Toronto, l'orienttaion des cours, hier, paraissait quelque peu à la baisse. Notre marché des obligations, de même que celui de N.-Y. ont bien commencé la semaine. Quant aux prix du blé, ils furent plutôt lourds durant le cours de la 1ère séance de cette semaine, à Chicago, tandis que les prix des grains grossiers se comportèrent quelque peu irrégulièrement, hier, à Winnipeg.

* * *

La semaine a plus ou moins bien débuté à Wall Street et sur nos marchés. Rien de plus logique, vu la déclaration du Secrétaire du Commerce des E.-U. laissant entendre que, si la grève de l'acier dure jusqu'au 1er décembre, il y aura, alors plus de 5,000,000 de chômeurs en territoire américain — une telle allusion au 1er décembre démontrerait, certes, que l'on croit, dans les milieux gouvernementaux, à une grève de longue durée... Espérons que le bon sens des uns et des autres, et, à défaut la pression du gouvernement et l'opinion publique forceront les intéressés à en venir à une entente, avant que les conditions économiques soient trop bouleversées aux E.-U.; ce dont notre économie ne serait pas sans se ressentir à son tour, vu l'interdépendance des vies économiques du Canada et des E.-U. C'en est assez pour expliquer la contraction, hier, dans les activités sur la Bourse de Toronto, au point que ce fut la séance la moins active depuis deux mois.

* * *

Smelters a dégringolé d'un couple de point, à 100, au début de cette semaine sur la place locale. Cette chute serait attribuable à la nouvelle d'une réduction au commencement de cette semaine aux E.-U. dans les prix du plomb, en dépit d'une contraction en fin de semaine. Rien donc d'étonnant que les prix de ce produit au Canada ait baissé, hier, de ¾ cent la livre à 14¼ cents — depuis le 27 septembre, la baisse est de 2¼ cents en c'en est assez pour expliquer l'hésitation actuelle des actions de nos compagnies de métaux, à la bourse.

* * *

General Motors aura une usine en France, suivant les dernières nouvelles. Ainsi, l'expansion des capitaux américains contribuera au relèvement de la vieille Europe et ce sera une bonne chose, car, plus elle sera rapidement sur pied et plus le communisme rétrogradera...

* * *

Household Finance Corporation of Canada, dont le siège social est à Toronto, mais qui possède un peu partout d'importantes succursales dans notre province et notre ville, a donné, hier soir, au Mont-Royal, une conférence de Presse, alors que chacun eut le plaisir de rencontrer M. Dr E. A. Dauer, B.S., M.B.A., Ph.D., actuellement directeur des études du crédit aux consommateurs de la Household Finance Corporation de Chicago, et, autrefois, économiste de The Federal Deposit Insurance Corporation etc. Il est renommé comme l'un des représentants les plus qualifiés, en ce qui concerne le crédit.

* * *

C'est, demain, que la firme L.-G. Beaubien et Cie offrira au public éune émission de $290,000 d'obligations 3 p.c., 3 1-4 p.c. et 3 1-2 p.c. des Syndics de la Paroisse de St-Thomas-Apôtre.

* * *

Nous apprenons que d'importantes permutations seront annoncées, aujourd'hui, parmi les hauts fonctionnnares de l'un de plus importants établissements bancaires.

* * *

L'arrivée prochaine de l'hiver arrêtera les travaux de construction du pipe-line de 1,100 milles de long, reliant Edmonton à Superior. Il est, malheureux, qu'il en soit ainsi, car ce sera autant de retards dans la livraison de l'huile de l'ouest canadien et les puits de cette région devront donc produire au ralenti cet hiver; ce dont le marché se ressentira défavorablement.

* * *

Le Curb de Montréal a été avisé par Anacon Lead Mines Limited que la compagnie se propose d'obtenir la somme de $100,000 au moyen d'une émission de bons à 5%, échéant dans trois ans, avec privilège de remboursements sans avis ou boni. L'intérêt sur ces bons seraient payable à tous les semestres et ils sont protégés par une première hypothèque sur l'actif de la compagnie.

Ces bons ne seraient pas offerts au public car un groupe de personnes intéressées à la compagnie en ont déjà fait le demande.

Le but de cette émission est l'achat de machinerie et d'outillage additionnels afin que la compagnie en arrive à un rendement de 600 tonnes par jour, en regard d'une production moyenne de 425 tonnes par jour, soit la plus haute moyenne atteint jusqu'à ce jour.

Commentaires sur l'actualité économique

Les grèves entraineront une contraction sans précédent dans les affaires

La grève de l'acier aux Etats-Unis commence à influer sur les affaires, d'autant plus qu'elle coïncide avec le chômage forcé d'au-delà de 400,000 mineurs de charbon. Il ressort, même, de la revue "Steel", publiée au début de cette semaine que l'industrie des métaux est à la ville d'être paralysée par ces deux grèves. Elle manque, évidemment, d'approvisionnements, et, à moins d'un accord entre patrons et ouvriers sous peu, ce sera le calme plat durant le cours du mois prochain. Bien plus, suivant les mots, même, employés dans la revue précitée, ce sera une contraction "sans précédent" dans les affaires. Dans de telles circonstances, il serait à désirer que l'on en vienne, au plus tôt, à une entente, d'autant plus que la décision des métallurgistes de marcher la main dans la main avec les mineurs du fougueux Lewis, constitue un facteur défavorable. La mise en commun de leurs ressources pécuniaires ne peut que prolonger un état de chose déplorable et, c'est pourquoi, il est à espérer que Washington interviendra, si non la Bourse ne tardera pas à refléter pour de bon la contraction prédite dans les affaires.

En marge des activités de l'A.T.T. ayant 32,850,000 téléphones en opération

Une analyse du rapport du troisième trimestre de American Telephone and Telegraph Company, couvrant la période terminée le 30 septembre, permet de constater que le revenu net estimatif a été de $55,960,000 durant cette période, soit l'équivalent de $2.34 par action, en regard de $52,862,883 durant le même trimestre l'an dernier, ou l'équivalent de $2.31 par action — on notera, ici, qu'il y a 23,921,000 actions de cette entreprise en circulation et c'en est assez pour expliquer l'intérêt que son rapport suscite parmi le monde des spéculateurs, canadiens comme américains, vu que cette entreprise contrôle maintes compagnies de téléphone et de télégraphes en opération en Amérique du Nord. En tenant compte des installations de 1,500,000 appareils au cours des premiers neuf mois de cette année, cette entreprise et ses filiales en comptent donc, maintenant 32,580,000 installés — incidemment, on rapporte que depuis le commencement de cette année seulement, plus de 250,000 appareils furent installés dans les régions rurales, ce qui porte le total des appareils nouveaux dans ces régions à 1,300,000 au cours des derniers quatre ans seulement. A la campagne comme à la ville, on reconnait donc "l'utilité, voir la nécessité du téléphone". C'est ce qui expliquerait que les revenus d'exploitation de American Tel. and Tel., durant les douze mois terminés le 30 septembre, soient estimés à $221,800,000, en regard de $202,979,803 durant la même période en 1947, et de $224,627,760 durant les douze mois terminés le 30 septembre 1948. Il y a donc contraction durant les derniers douze mois, en regard des douze mois correspondants, en dépit de l'ampleur des activités de cette compagnie. Incidemment, comme les activités de la Compagnie de Téléphone Bell du Canada sont beaucoup plus restreintes et vu l'augmentation de 90 pour cent dans les taux de salaires, etc., il n'est donc pas étonnant que cette compagnie ait dû solliciter une augmentation de taux comme le déclare son président, ce dont nous reparlerons avant longtemps.

A l'assemblée d'hier, Canada Cement n'a déclaré qu'un dividende sur le privilégié

Les actions de Canada Cement Co. ont atteint un sommet de 31, en fin de semaine, soit 2 3-4 points de plus que la veille et soit 10 points de plus que leur bas niveau touché cette année. Ce mouvement ascendant serait attribuable non seulement au rapport d'augmentation dans les envois de ciment, mais, encore la rumeur voulant que la production ait augmenté de plus de 16 pour cent durant les premiers dix mois de cette année en regard de l'an dernier. Comme il ressort de l'intéressante étude sur cette compagnie, effectuée ces jours-ci par la firme Hugh Mackay and Company, membres de la Bourse et du Curb de Montréal, ainsi que du marché de Vancouver, que cette compagnie produit 80 pour cent de tout le ciment fabriqué au pays, c'est dire qu'elle est grandement responsable d'une bonne partie de l'accroissement précité; ce dont ses recettes devraient refléter. Sait-on qu'au cours de ses 40 années d'opérations, en tenant compte des prédécesseurs, jamais cette compagnie n'a opéré à perte. Depuis son incorporation, elle a réduit sa dette de $20,220,000 et elle a dépensé plus de $23,000,000 en outillage, usine, etc., soit l'équivalent de $71 par action ordinaire. Si l'on tient compte du fait que cette entreprise possède d'importantes commandes en carnet et que, depuis 1909, elle a toujours gagné suffisamment, pour qu'il en reste pour les dividendes, il n'est donc pas étonnant que les actions de cette entreprise rencontrent certain soutien à la bourse, d'autant plus que l'avenir de l'industrie de la construction résidentielle et publique s'avère bon pour une couple d'années au moins. Et que dire du projet de la canalisation du Saint-Laurent et d'autres travaux publics d'envergure? Ce n'est donc pas sans raison que l'économiste de la maison de courtage précitée laisse entendre que l'avenir éloigné aussi bien qu'immédiat de Canada Cement Co. semble intéressant; ce qui permettrait affirme-t-il, d'espérer des dividendes généreux et réguliers sur les actions ordinaires avant longtemps. Quoiqu'il en soit, à l'assemblée, tenue hier par les administrateurs de Canada Cement, nous apprenons que ces derniers n'ont déclaré que le dividende régulier sur le privilégié et qu'il n'a rien été déclaré sur les actions ordinaires. Faut-il en conclure que les actions ordinaires redeviendront plus calmes? Fort possible...

Marcel CLEMENT

Elu président



M. A. George Brewer,

gérant de succursale de The Travelers Insurance Co., qui vient d'être élu président de The Life Insurance Managers Association of Montreal

Marieville vend des 3% à 98.27

Emission adjugée à Morgan, Kempf & Robertson Ltd

La ville de Marieville, dans le comté de Rouville, a vendu, mercredi soir, une émission de $55,000 à des conditions avantageuses. L'émission, à 3 p.c., par séries gint ans, a été adjugé au prix de 98.27 à Morgan, Kempf & Robertson, Ltd. L'argent emprunté coûtera à la corporation un loyer moyen net de 3.177 p.c.

Marieville était venue sur le marché pour la dernière fois en avril 1947 avec la vente de $25,000 d'obligations à 3 p.c. séries vingt ans, au pair.

Huit soumissions avaient été envoyées par deux banques et huit maisons de placement pour la présente émission. En voici la liste officielle:

Morgan, Kempf & Robertson, Ltd.: $55,000 à 3 p.c. 1950-69; prix: 98.27; coût net: 3.177 p.c.

René-T. Leclerc Inc.: $55,000 à 3 p.c. 1950-69; prix: 96.40.

Savard, Hodgson & Cie, Ltée: $22,500 à 3 p.c. 1950-59 et $32,500 à 3 1-4 p.c. 1960-69; prix: 98.06.

Dudley Dawson Ltd.: $37,000 à 3 p.c. 1950-64 et $18,000 à 3 1-2 p.c. 1965-69; prix: 98.31.

The Wood Gundy Corp. Ltd.: $28,000 à 3 p.c. 1950-61 et $27,000 à 3 1-2 p.c. 1962-69; prix: 99.127.

Banque Prov. du Canada et Desjardins, Couture Inc.: $22,500 à 3 p.c. 1950-59 et $32,500 à 3 1-2 p.c. 1960-69; prix: 98.647.

L.-G. Beaubien & Cie Ltée: $10,000 à 3 p.c. 1950-54, $12,500 à 3 1-4 p.c. 1955-59 et $32,500 à 3 1-2 p.c. 1960-69; prix: 98.83.

Banque Can. Nat. et Casgrain & Cie Ltée: $22,500 à 3 p.c. 1950-59 et $32,500 à 3 1-2 p.c. 1960-69; prix: 98.34.

L'évaluation imposable à Marieville s'élève à $1,189,715. La dette consolidée nette de la corporation était de $49,606.91 au 31 décembre 1948. La population de Marieville est de 2,800 âmes.

Fruits et légumes au Marché Bonsecours

Prix payés par les marchands de légumes au marché Bonsecours, hier. Ces prix sont sans les contenants et nous sont fournis par le service de l'horticulture, ministère provincial de l'Agriculture, 424-a Place Jacques-Cartier.

Pommes — Marché plu ferme, approvisionnement abondants, McIntosh No 1, 1.75-2., Dominion 1.-1.25, minot 3.50-4. baril, Wealthy et Wolfe River No 1, 1.50-1.75, Dominion, 1., Fameuse No 1, 1.50-1.75, Dominion, 1.-1.25 minot, 2.75-3. baril, pommettes 1.50-2. minot.

Ail — Marché inchangé, 25-30 livre.

Aubergines — Marché inchangé, 1.25-1.50 minot.

Betteraves — Marché ferme, 30-35 douzaine paquets, moyennes 75-80, grosses 60-65 50 livres.

Brocoli — Marché inchangé, 1.25 douzaine.

Carottes — Marché inchangé, 30-40 douzaine paquets, 1.-1.25/50 livres.

Céleri — Marché ferme, approvisionnements abondants, Pascal 1.75, blanc 1.50-1.75 cageot, 70-80 douzaine, coeurs 75 cents douzaine paquets.

Chicorée et escarole — Marché tranquille 1.50, cageot de 2 douzaines.

Choux — Marché inchangé, 50-60, rouges et Savoy 80 cents, chinois, 1.-1.25 douzaine, Bruxelles, 6.-6.50/32 pintes.

Choux-fleurs — Marché inchangé, approvisionnement abondants, 1.-1.50, moyens 75 cents douzaine.

Citrouilles — Marché plus ferme, 2.50 douzaine.

Courges — Marché ferme, grosses 1., moyennes 50 cents douzaine. Epinards — Marché à la baisse, 75 cents minot.

Laitue — Marché tranquille, 2.-2.50 cageot.

Navets — Marché tranquille, No 1, 1., No 2, 75/50 livres.

Oignons — Marché inchangé, rouges et jaunes gros 2.-2.25, moyens 1.50, blancs à marinade 5., rouges à marinade 2.50/50 livres, verts 40 cents douzaine paquets.

Panais — Marché inchangé, lavés 1.50-1.75 minot.

Patates — Marché ferme, approvisionnements 400 sacs, No 1, 1.25-1.25, No 2 et terre noire 90/75 livres.

Persil — Marché inchangé, 25 cents, à racines 35-40 douzaine paquets.

Piment — Marché inchangé, vert doux, 1.25, rouge doux 1.50 minot, fort 60/6 pintes.

Poireaux — Marché inchangé, 25 cents douzaine paquets.

Salsifis — Marché ferme, 1.-1.25 douzaine paquets.

Sauge et sarriette — Marché inchangé, 40-50 douzaine paquets.

Squash — Marché ferme, grosses 2.-2.25, moyennes 1.-1.50 douzaine, pepper, 1.50 minot.

Tomates — Marché tranquille, 1.25 boite (roses).

La récolte de maïs sera de 3,500,000 boisseaux cette année aux Etats-Unis, escompte-t-on.

Bourse de MONTRÉAL

Smelters dégringola de 2 points au début de cette semaine sur la place locale

La liste locale a bien commencé la semaine. En fin de séance, hier, une bonne partie des avances antérieures parurent, toutefois, modifiées.

40,300 actions industrielles furent transigées durant la séance régulière de six heures hier, contre 28,700 durant la séance de trois heures en fin de semaine. Quant au virement minier, il fut de 114,700 actions, en regard de 61,800 la veille.

East Sullivan était résistant à 4.10 parmi les métaux et Sullivan touchait un haut à 2.19. United Asbestos était résistant à 64.

Claude Neon se hissait à un sommet à 2 1-2 parmi les spécialités, de même que United Corporation, à 30.

Celanese à 23 1-2 baissait de 1-4 point parmi les tevtiles.

Canadian Investment à 33 1-2 était soutenu parmi les titres de placement, cotant, même, son plus haut point, vu cette année à ce jour.

Howard Smith à 33 était, aussi, à un nouveau pic, de même que Imp. Tobacco à 26. Abitibi était avili parmi les papiers, de même que Canadian Breweries, parmi les titres de bière.

Smelters se ressentait de la baisse des métaux et dégringolait de 2 points à 100.

Plus de contrats de construction pour septembre

Les contrats de construction accordés en septembre se sont élevés à $103,317,900, surpassant ceux de septembre 1948 qui ont été de $79,729,200, soit d'environ 30 pour 100, selon MacLean Building Reports Ltd. Cela compense et même change l'équilibre atteint le mois dernier, alors que les contrats ont été un peu au-dessous des chiffres de l'année précédente.

Le total des contrats pour 1949 est, y compris septembre, de $812,080,200, soit une augmentation de $67,843,200, comparativement à $744,237,000 pour les neuf premiers mois de 1948. Avec trois autres mois à venir et présumant que ces trois mois ne seront pas plus faibles que les mois correspondants de 1948, on peut être assuré que les contrats pour 1949 dépasseront le milliard pour la première fois depuis que des statistiques en sont dressées, depuis 1913.

Les octrois de contrats ont été à la hausse partout au pays, si ce n'est aux Maritimes. La province de Québec en a eu pour 40 pour 100 du total de tout le pays, avec $42,198,700, soit $13,400,000 de plus que l'an dernier. L'Ontario en a eu pour $30,839,700, soit $10,250,000 de plus que l'an dernier et l'ouest du pays a fait un gain de $1,900,000 en contrats, à $24,240,000. Les Maritimes ont eu des contrats pour $6,038,900, une baisse de $2,000,000.

Le Québec a eu la plupart des gros contrats, dont trois pour des maisons de rapport au montant de $8,000,000; une extention d'un terminus postal, à $3,000,000; des logements, à $2,880,000; une fabrique de liqueur, un hôpital, chacun à $1,000,000.

Halifax a un édifice public dans ses contrats, à $1,000,000; l'Ontario a eu des contrats pour un atelier de mine au montant de $2,000,000 et un hôpital, à $1,400,000.

OBLIGATIONS INTERNATIONALES

Cours fournis par A. M. KIDDER & Co., 385 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal
Cours de fermeture à New-York

	Offre	Dem.
Australia 3½% 1966	84¼	85½
Brésil 3¼% séries 1-5	66½	....
Brésil 3¼% séries 6-30	63½	....
République de la Bolivie 7	13½	14
Chili, 6% 1961	27½	....
Colombie 3% 1970	43¼	44
Italie 1-3% 1977	36%	36%
Italie 7% 1951	56	60
Medellin 6½% 1954	44¾	45¼
Milan 6½% 1952	49	....
Norvège 4½% 1965	96½	98
Pérou 6% 1960	21½	21¾
Pérou ½ ½% 1997	18%	18%
Rio de Janeiro 6½% 1953	37	40
Rome 6½% 1952	49	....

Marché aux bestiaux

Les arrivages aux deux marchés à bestiaux de Montréal hier, ont été de 786 bêtes à cornes, 1,037 veaux, 723 porcs, et 2,930 moutons.

Les bêtes à cornes sont surtout des vaches de qualité commune à moyenne, ainsi que quelques bouvillons et génisses. En général, les prix sont de 50 cents plus élevés.

Quelques bouvillons communs se sont vendus $13 à $15.50. Les bonns vaches rapportent $14 et $15, les moyennes $12.50 à $14, les communes $11 à $12.50. Les animaux de boucherie et de conserve sont à $10-11. Quelques bons taureaux ont été payé $16-16.50, avec quelques communs à $11-14.50.

Les premières ventes de veaux ont été actives et on estime que les prix ont monté légèrement. Les veaux de lait de bonne qualité touchent $25 et $27; les communs et les moyens sont à $20-24.50. Des lots mêlés de veaux d'herbe ou nourris au seau ont été vendus $12.50 à $14.

Les agneaux sont moins en demande et, à 10 heures, il n'y avait pas encore de vente d'enregistrée.

A NOTER

M. J.-U. Boyer, administrateur et gérant général de la Banque Provinciale du Canada et président de l'Association des Banquiers Canadiens sera le conférencier d'honneur au déjeuner des assureurs-vie du district de Québec, lequel aura lieu au Chateau Frontenac après-demain. On s'attend à ce que près de 300 assureurs-vie assistent à ce dîner.

* * *

New Pacalta Oils Co. Limited a avisé le Curb de Montréal que l'option acordée à George Scott a été annulée par consentement mutuel.

Dans le monde de l'assurance-vie



M. Maurice-L. Nadeau

gérant de la succursale locale des Prévoyants du Canada, qui vient d'être élu administrateur de The Life Insurance Managers Association of Montreal.

Une assemblée des gérants locaux de cies d'assurance

Tenue ces, jours-ci, au Ritz-Carlton Hotel

M. A. George Brewer, gérant de succursale de The Travelers Insurance Company, qui a été élu président de The Life Iusurance Managers Association of Montreal à l'assemblée annuelle tenue au Ritz Carlton Hotel hier. président honoraire: M. Léo J. Chevalier, Metropolitan Life; 1er vice-président: M. Fernand de Haerne, Northern Life; 2e vice-président: M. Martin Arnovitz, Occidental Life; secrétaire-trésorier: M. R. L. Conner, Mutual Life. D. A. MacDonald, London Life; A. J. Marling, Great West Life; Paul Guertin, La Laurentienne; J. B. Sparling, North American Life; J. G. Gauthier, Prudential of America; M. L. Nadeau, Les Prévoyants, et Edmond Sarrasin, Metropolitan Life, furent tous élus administrateurs.

M. W. N. Seery, surintendant des agences de The Travelers Insurance Company, Hartford, Conn., a adressé la parole.

Métaux affectés en partie par la grève de l'acier

NEW-YORK, 16, (A.P.) — Les prix du plomb ont été quelque peu abaissés la semaine dernière à cause des pressions exercées par les importants approvisionnements en provenance de l'étranger.

Le cuivre et le zinc ont conservé leurs prix respectifs, mais les ventes de ces métaux offraient un grand contraste: les demandes de cuivre ont été fortes et promettent d'augmenter pendant le prochain mois; quant au zinc de l'ouest, il était peu en demande, car la grève de l'acier a forcé quelques-unes des principales usines de galvanisage à fermer.

Plomb

Vendredi, à New-York, le plomb baissait de ¾ de cent, à 13 cents la livre; c'est la dernière réduction en date, toutes s'élevant à 2⅛ cents depuis le 26 septembre. Les clients n'ont acheté qu'avec circonspection, à cause de l'incertitude où la grève de l'acier place l'industrie américaine. Mais ce qui a surtout influencé les prix du plomb, c'est l'arrivage toujours plus grand de ce métal des pays étrangers qui veulent du dollar et qui offrent leur marchandise au-dessous des prix locaux.

Cuivre

Les ventes de cuivre, la semaine dernière, ont excédé le volume de celles de la semaine précédente. Si l'on en juge par les commandes déjà enregistrées pour l'expédition pendant ce mois-ci, les expéditions de cuivre raffiné seront probablement plus grandes que les 103,115 tonnes fournies aux clients du pays le mois dernier.

On a considéré comme ferme le prix du cuivre la semaine dernière, à 17⅝ cents la livre, Connecticut Valley.

Zinc

Seulement quelques usines de galvanisage, nullement affectées par la grève de l'acier, ont continué leurs achats de zinc de l'ouest, mais le nombre de tonnes vendues est restreint. Cependant, les demandes des usines de bronze et celles de moulage mécanique pour du zinc à haute teneure ont été quelque peu plus actives.

* * *

Autres métaux

Manganèse, minerai de 48 pour 100, nominal, 79 à 80 cents la tonne forte (22.4 livres), C.A.F., des ports américains (douane en plus).

Ferromanganèse, 78 à 82 pour 100 manganèse, $1.72 à $1.75 la tonne forte, à son point d'expédition.

Nickel, 40 cents la livre, cathodes électrolytiques, Port Colborne, Ont.; 42.97 cents, à New-York.

Platine, $69 l'once, au gros; $72 l'once au détail, à New-York.

Argent, 73.25 cents l'once, à New-York; 64 pence, à Londres.

Etain, 96 cents la livre, à New-York.

Mercure, $73 à $75 le flacon de 76 livres, à New-York.

Minerai de tungstène, nominal, $28.50 la tonne courte (20 livres), expédié.

Tungstène chinois, nominal, $18 à $19, à New-York.

LONDRES. (CP) — Le conseil d'Acton a congédié 12 femmes qui collectionnaient les rebuts parce que la collection et la vente du papier de rebut avait cessé d'être profitable.

Bourse de NEW-YORK

Baisse, suivie d'un ralliement, au début de cette semaine à Wall Street

NEW-YORK, 18. (P.C.) — La reprise des activités, cette semaine à Wall Street, après un congé de 1 1-2 jour en fin de semaine, a été marquée par une certaine irrégularité des stocks.

1,100,000 actions environ furent échangées sur ce marché durant la séance régulière de cinq heures hier, contre 460,000 actions échangées durant le cours de la courte séance de deux heures samedi.

Nombre de stocks souffraient de la pression des ventes hier, mais, en fin de séance, ces dernières furent bien absorbées.

Les actions de radio-télévision continuaient d'être lourdes, puis lors du ralliement tardif, elles se distinguèrent par leur popdlarité.

Le C.P.R. était avili parmi les titres canadiens, transigés hier sur le marché américain, mais Dome était soutenu parmi les mines d'or.

Les valeurs suivantes furent lourdes: Nickel Plate, Santa Fe, Southern Pacific, U.S. Steel, Republic Steel, General Motors, Chrysler, Anaconda Copper, Phelps Dodge, Homestake Mining, International Nickel, American Smelting, Lion Oil, Standard Oil (N.J.), J. I. Case, Douglas Aircraft, Schenley Industries, Westinghouse, International Paper, American Tobacco, Allied Chemical, Du Pont et Celotex.

Paymaster C. Mines

Au cours du troisième trimestre, la production de lingots de Paymaster Consolidated Mines a été de $327,899 avec l'usinage de 56,075 tonnes de minerai d'une teneur moyenne de $7.10; l'an dernier, elle avait été de $323,953.

Dans les neuf premiers mois de l'année, la production s'est élevée à $964,674 contre $878,924 dans la même période de 1948.

Dividendes déclarés

J. Bertram & Sons, 25 cents par action "A" et 5 cents par action "B", tous deux payables le 15 novembre aux actionnaires inscrits le 31 octobre.

Cochrane Dunlop Hardware Co., 20 cents par action "A" et 30 cents par action privilégiée, tous deux payables le 15 novembre aux actionnaires inscrits le 31 octobre.

Canada Iron Foundries, 40 cents par action, payable le 1er novembre aux actionnaires inscrits le 15 octobre.

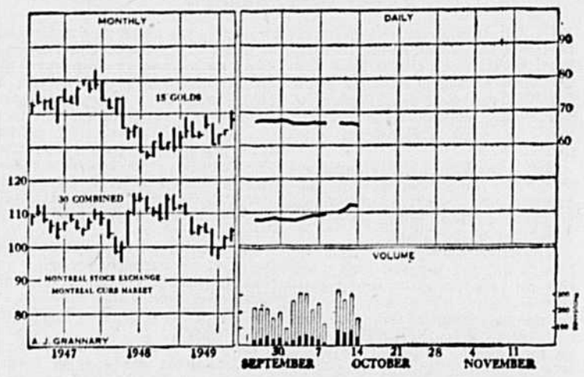
MacKinnon Structural Steel Co., 1¼ p.c. par action privilégiée, payable le 15 décembre aux actionnaires inscrits le 30 novembre.

McKenzie Red Lake Gold Mines Ltd., 3 cents par action, payable le 5 décembre aux actionnaires inscrits le 17 novembre.

Ventes de compagnies

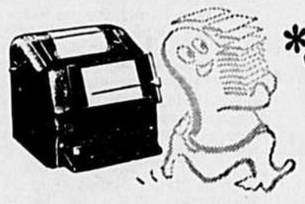
LONDON, Ont., 16. (C.P.) — Guelph and Ontario Investment and Savings Society et son affiliée, Guelph Trust Company, ont été achetées par Huron and Erie Mortgage Corporation et Canada Trust Company, de London, pour la somme de $3,029,355.

Orientation des cours sur la Bourse de Montréal



La vignette précitée reproduit les fluctuations des cours sur la Bourse et le Curb de Montréal durant le cours de la semaine dernière. On y notera que, tandis que l'indice de 15 titres aurifères accusa certain recul, l'indice de 30 titres combinés (10 utilités publiques et 20 industriels) enregistrait une forte avance. Ces indices sont compilés sur une base quotidienne depuis le début d'août, et sur une base mensuelle depuis 1947. Quant au nombre des transactions, il est compilé sur une base quotidienne depuis le 26 septembre.

A. E. AMES & CO.
Membres
BOURSE DE MONTRÉAL
BOURSE DE TORONTO



*F.P. travaille vite et bien

Pour relier instantanément bureaux, usines ou entrepôts, remettez-vous-en au Télétype par Fil Privé. Toute sténographe peut faire fonctionner cet appareil. Appelez un de nos bureaux et un expert se fera un plaisir de vous expliquer comment le Télétype par F.P. peut vous être utile. Faites-vous donner une démonstration.

CANADIEN NATIONAL — SERVICE DE Télétype PAR Fil Privé — PACIFIQUE CANADIEN

Nos deux compagnies assurent plus de 75% du service canadien de télétype

COMPTABLES AGRÉÉS

MEMBRES DE
L'INSTITUT DES COMPTABLES AGREES DE QUEBEC | THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUEBEC
430 Edifice Canada Cement — Tél.: LA. 9263-4
— Etabli en 1880 —

ANDERSON & VALIQUETTE — COMPTABLES AGREES
J. Valiquette, C.A. J. C. Anderson, C.A.
Roméo Carle, C.A. A. Dagenais, C.A.
84 ouest, rue Notre-Dame PL. 9709

J. ARTHUR W. ARCHAMBAULT & ASSOCIES — COMPTABLES AGREES
J.A.W. Archambault C.A. A. Lafond, C.A.
D. Marchand, C.A. C. E. Rivard, C.A.
139 ouest, rue Craig BE. 3003

ARMAND & FILION — COMPTABLES AGREES
E. Armand, C.A. J. A. Fillion, C.A.
J. Armand, C.A. M. Armand, C.A.
Marc Boissonnault, C.A.
Maurice Goyette, C.A.
132 ouest, rue St-Jacques PL. 8476

BEAULIEU & DUGRE — COMPTABLES AGREES
Hon. Paul Beaulieu, C.A.
Roger Dugré, C.A.
10 est, rue St-Jacques MA. 3822

J. B. BELANGER — COMPTABLE AGREE
77, Edifice St-Denis MA. 1558

LORENZO BELANGER ET ASSOCIES — COMPTABLES AGREES
L. Bélanger, C.A. J. Bélanger, C.A.
H. Bertrand, C.A.
Roland Beaudin, C.A.
630 ouest, rue Dorchester PL. 3493

BERNIER & BERNIER — COMPTABLES AGREES
J. Lucien Bernier C.A.
Georges Bernier, C.A.
4330, rue Adam CL. 5419

PAUL E. BONNIER & CIE — COMPTABLES AGREES
132 ouest, rue St-Jacques PL. 2761

ERNEST CARDINAL — COMPTABLE AGREE
10 ouest, rue St-Jacques PL. 8391

CHARTRE, SAMSON, BEAUVAIS, GAUTHIER & CIE — PAUL GONTHIER
associé à titre particulier
COMPTABLES AGREES
Montréal Québec Rouyn Rimouski

CLAIROUX & NORMANDIN — COMPTABLES AGREES
Delphis Clairoux, C.A.
Yvon Normandin, C.A.
204 ouest, rue Notre-Dame MA. 3710

COURTOIS, FREDETTE & CIE — COMPTABLES AGREES
P. E. Courtois, C.A. R. Courtois, C.A.
F. Fredette, C.A. R. R. Pouliot, C.A.
M. Lajeunesse, C.A. R. Poupart, C.A.
M. Hardy C.A.
10 ouest, rue St-Jacques PL. 6654

DESCHAMPS & BOUCHARD — COMPTABLES AGREES
Arthur Deschamps, C.A.
Paul E. Bouchard, C.A.
34 ouest, St-Jacques HA. 7812

DE VARENNES & VEZINA — COMPTABLES AGREES
Jean C. de Varennes, C.A.
Armand Vézina, C.A.
10 ouest, rue St-Jacques MA. 8587

P. A. GAGNON & CIE — COMPTABLES AGREES
René Gagnon, C.A.
804, Edifice Tramways HA. 8990

ROGER GAUVIN — COMPTABLE AGREE
1440 ouest, rue Ste-Catherine MA. 1185

J. ARTHUR GENDRON — COMPTABLE AGREE
4 est, rue Notre-Dame MA. 9289

HEBERT & LEGAULT — COMPTABLES AGREES
Armand Hébert C.A.
Henri Legault, C.A.
10 ouest, rue St-Jacques MA. 4815

YVON JOYAL, C.A.
741, Edifice Carré Dominion PL. 6836

KNIGHT & TRUDEL — COMPTABLES AGREES
132 ouest, rue St-Jacques HA. 3239

GERARD LABELLE — COMPTABLE AGREE
139 ouest, rue Craig BE. 3041

MONTREAL SHERBROOKE
LAVALLEE, BEDARD, LYONNAIS, MESSIER, GASCON — COMPTABLES AGREES
H. Lavallée, C.A. R. Messier, C.A.
R. R. Bédard, C.A. L. Gascon, C.A.
R. Lyonnais, C.A. J. Lussier, C.A.
F.-J. Bastien, C.A. J.-P. Talbot, C.A.
J. Desmarais, C.A. P.-H. Drouin, C.A.
10 est, rue Saint-Jacques, Montréal BElair 1039

LEGAULT, STE-MARIE & HUOT — COMPTABLES AGREES
J. R. Legault, C.A. J. Ste-Marie, C.A.
Raymond Huot C.A.
901, Edifice Dominion Sq HA. 8314

L'HEUREUX, L'HEUREUX & CIE — COMPTABLES AGREES
J. Arthur L'Heureux, C.A.
Louis O. L'Heureux, C.A.
5040 avenue du Parc CR. 3446

VICTOR LUCIANI — COMPTABLE AGREE
28 est, rue St-Jacques HA. 1948

J. R. MAGNAN — COMPTABLE AGREE
5312, Marquette FR. 5006

MAHEU, NOEL & CIE — COMPTABLES AGREES
J. E. Maheu, C.A. A. Noël, C.A.
R. Maheu, C.A. B. Robert, C.A.
A. R. Faggiolo, C.A. J. Bessette, C.A.
M. Hurtibise, C.A. G. Legendre, C.A.
276 ouest, rue St-Jacques Montréal PL. 4668

D. A. MENARD & CIE — COMPTABLES AGREES
D. A. Ménard, C.A.
J. P. de Montigny, C.A.
60 ouest, rue St-Jacques MA. 6629

MORENCY GAGNON & CIE — COMPTABLES AGREES
87 ouest, rue St-Jacques MA. 3221

McDONALD, CURRIE & CO — COMPTABLES AGREES
Montréal, Québec, Sherbrooke, Toronto Ottawa, St-Jean, N.-B.

NADEAU, PAQUET & CIE — COMPTABLES AGREES
Jacques Nadeau, C.A.
Albert Paquet, C.A.
354 est, rue Ste-Catherine HA. 3221

NADON & GRENIER — COMPTABLES AGREES
J. Emilien Nadon, C.A.
Roméo Grenier, C.A.
10 ouest, rue St-Jacques PL. 2739

RAYMOND, CHABOT & CIE — COMPTABLES AGREES
Jacques Raymond, C.A.
Guy Chabot, C.A.
Guy Martin, C.A.
132 ouest, rue St-Jacques HA. 3902

RIDDELL, STEAD, GRAHAM & HUTCHISON — COMPTABLES AGREES
Montréal - Toronto - Hamilton - Ottawa
Winnipeg - Edmonton - Vancouver
460, rue Saint-Jean MA. 5745

ERNEST ROBITAILLE — COMPTABLE AGREE
6400, Sixième ave Rosemont CR. 8555

P. S. ROSS & SONS — COMPTABLES AGREES
Montréal - Toronto - Saint John, N.-B.
Edifice Banque Royale
360 ouest, rue St-Jacques Montréal

RUFIANGE & LEBLANC — COMPTABLES AGREES
Fernand E. Leblanc, C.A.
J. J. Rufiange, C.A.
418, rue St-Sulpice HA. 0257

LUCIEN VIAU & ASSOCIES — COMPTABLES AGREES
C. A. Desroches, C.A.
Fernand Rheault C.A.
159 ouest, rue Craig MA. 1339

VIAU & ROBIN — COMPTABLES AGREES
L.-D. Viau, C.A. H.-Lionel Robin, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.
4487 rue Wellington, Verdun YO. 0642

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par
L.-G. BEAUBIEN & CIE, 221 ouest, rue Notre-Dame

Ventes	Stocks	Ouv	Haut	Bas	Dern Clôt	Année Haut	Année Bas
1346	Abitibi Nouveau	18⅞	....	18¼	18½	19¾	9¼
555	Abitibi $1.50 pr	20⅜	....	20	20⅛	20½	16
75	Agnew Surp Sh	8½	....	....	....	9	8
340	Algoma Steel C	53	....	51½	52½	56	30
75	Aluminu Ltd	52⅛	....	....	....	61¾	41
85	Aluminum C	26¼	....	....	....	26⅜	25½
300	Argus Corp L	7	....	....	....	7	5⅜
10	Do priv	74	....	....	....	76	61
235	Asbestos Cor	24	....	23½	....	26¼	21
2759	Bell Teleph	42½	....	41½	42	43⅜	38¾
140	Bathurst Pow	21½	....	....	....	23	17½
1423	Brazilain T L	19	19⅛	18¾	....	21⅛	17⅜
400	B A Oil	26½	26¾	26½	....	26⅞	22
385	B A Oil priv	26¾	....	26½	26¾	26⅞	24¼
200	British C Pow	28	....	....	....	28⅝	24⅞
25	Bruck Silk	5¾	....	....	....	5⅞	4½
75	Building Prod	35¼	....	....	....	35½	27
1635	Can Cement	31	....	30	30¼	31	21½
300	Do priv	28⅞	....	....	....	30	27
350	Can Steam	14	....	....	....	15½	12
1289	Can Brew	23⅞	....	23¾	....	23⅞	18⅛
25	Can Bronze	23½	....	....	....	....	....
360	Can Car Found	12½	12¾	12½	....	14½	9½
110	Do priv A	14½	....	....	....	17	13
1075	Can Celanse	23¾	....	23½	....	24½	19
25	Can Celne	37	....	....	....	39	34½
140	Can Foreign	33	33½	33	33½	33½	24½
300	Can Ind Al	10¼	....	....	....	11⅜	8⅛
150	Can Locom N	29	....	....	....	36½	24
658	Can Pac Ry	15¾	....	15⅝	....	17⅛	11⅞
80	Cocksh Pl	13¾	....	....	....	14⅝	11
440	Cons Mining S	102	....	100	....	122⅞	81
175	Consmu Glass	24¾	....	24½	....	30	20
250	Dist Seag	19¼	....	19	....	19⅝	14⅜
95	Dom Bridge	39½	....	....	....	39¾	31½
50	Dom Cola	18¼	....	....	....	21	16
120	Dom Glass	34	34¼	34	34¼	34½	31
100	Dom Steel C	16¾	....	....	....	17¾	13½
4332	Dom Stores	22½	....	....	....	22½	19¼
340	Dom Textile	11	....	....	10⅞	12	10¼
350	Dryden Pap	17½	....	17	....	25¼	11½
35	Eddy Pap	15½	....	....	....	17	13½
200	Electrolux	14¼	....	....	....	14½	11¾
25	Famous Player	15¼	....	....	....	15¾	13½
5	Foundation C	29⅛	....	....	....	30	24
150	Fraser Com	24½	....	....	....	28¼	19
25	Gatineau P	17½	....	....	....	17⅜	16
90	Do priv	10½	....	....	....	10¾	10¼
5	Gen Steel War	17	....	....	....	17½	13
800	Gypsmu Lime	16½	....	....	....	17	14½
75	Hamilt Brid	9¾	....	....	....	10⅝	8
340	Howard Sm	33	....	32½	....	33	27
325	Huds Bay Sm	45⅜	....	45½	....	56¾	38½
734	Imp Oil	19⅛	19⅜	19⅛	....	19¾	16½
496	Imp Tobacco	14⅛	....	....	....	14½	13⅜
75	Imp Tob priv	26	....	....	....	26	24¾
75	Indust Accept	27	....	26¾	....	27¾	19½
541	Int Nickel	33¼	33⅜	33	33	36	29
1495	Intern Pap	69	69	67½	67¾	71¾	44
180	Int Petrol	9¾	10	9¾	10	12⅞	7
850	Int Utilities	17	....	....	....	17¾	13¼
14	Lake of Woods	28	....	....	....	29	22½
100	Lang Sons	18	....	....	....	19½	16½
100	MacMillan	8¾	....	....	....	9¾	7⅞
176	Massey-Harris	20¾	20¾	20½	20½	22½	15¼
250	McColl-Front	14	14	13⅞	14	15	10½
275	Molson Brew	43½	....	....	....	43½	33
150	Mont Locom	19¼	19½	19¼	19½	23½	17½
25	Montr Telegr	50½	....	....	....	52¼	50½
150	Mont Tramw	32½	....	....	....	40	27
3	Murphy Paint	22	....	....	....	23	21½
176	Nat Brewer	40⅞	41	40¾	40¾	41	34¾
75	Nat Drug	7½	....	....	....	8	6
100	Nat Drug	11¾	11⅜	11¼	11⅜	11⅜	10¼
140	Nat Steel C	20¼	20⅜	20¼	20⅜	23½	16½
293	Noranda Mines	62	62	61	61⅜	62½	49
50	Ogilvie	23½	....	....	....	23¾	20
	Do priv	168½	....	....	....	173¾	168
340	Ottawa L H	26½	....	....	....	26¾	20⅜
20	Ottawa Pow	102½	....	....	....	103	101
50	Page-Hersey T	47	....	....	....	50	37
25	Penmans L	58	....	....	....	63	56
70	Powell Riv	42	42	41½	41½	42⅜	34½
120	Power Cor	16¾	....	....	....	16¾	12½
430	Price Bros	59	59	58½	59	60⅜	45½
10	Prov Transp	12½	....	....	....	12	10½
30	Roland Pap	6½	....	....	....	9½	6¼
2900	Royalite Oil	880	880	870	870	895	590
350	St Law C	9¼	....	....	....	10	4
101	Do 2nd priv	14¼	....	....	....	14¾	9
60	St Law Pa	81	....	....	....	86	70¾
151	Do 2nd Priv	48½	48⅝	48½	48⅛	50	36¾
495	Shawnigan	25¼	25½	25¼	25⅜	25¾	22½
140	Shawinig Pr	48	....	....	....	48¼	45¾
5	Sher Willim	138	....	....	....	145	137½
100	Do U T	19½	....	....	....	20	16
100	Simpson L Cl A	27	....	....	....	30	24¼
100	Do Class B	27	....	....	....	27	22
410	Stan Chem C L	8¼	8¼	8	8	9¼	5
160	Steel of Can	88	....	....	....	90	78¼
75	Do priv	87½	....	....	....	88⅜	80
114	Viau	28	....	....	....	28	24
650	Walker-Goodhe	33	33	32½	32¾	33¼	24
520	Winn Elect	33¾	34	33½	34	37	27
5	Winn Elect Pr	98½	....	....	....	100	97½
	BANQUES						
265	Montreal	27	....	....	....	27	25
25	Nova Scotia	37½	37¾	37½	37¾	38	34
665	Royal	26	....	....	....	26½	24¾

CURB DE MONTREAL

Cours fournis par
SAVARD & HART, 276 ouest, rue Saint-Jacques

Ventes	Stocks	Ouv	Haut	Bas	Vente	Année Haut	Année Bas
200	Atlas Steel Ltd	7⅞	....	7¾	....	12⅝	7⅜
1800	Brand Millen A	25	....	....	....	115	25
100	Brew. & D. of V.	15⅛	....	15	....	15	13
1475	Brown Co. Com.	3⅜	....	3¼	....	4	2
40	Brown Co. pr.	92	....	....	....	103	71
185	Can. & Dom. S.	22	....	....	....	23	18¾
25	Can. Dred. & D.	22	....	....	....	28½	20
50	Can. Ind. Com.	23	....	....	....	23	19½
50	Can. Vickers Ltd	82	....	....	....	84	62
500	Can. West. Lumb	3⅜	....	....	....	4	3
510	Can. West. Co.	53½	....	....	....	55	47
200	Catelli Food P.	40	....	....	....	40	30
400	Com. Alc. Ltd	3	....	....	....	6	2
1061	Cons. P. C. Ltd	18½	....	18⅛	18½	18¾	13½
140	Cons. Textile M.	8⅝	....	....	....	12½	8
45	Dom. Woollens	10¼	....	....	....	13¼	10
65	Donnacona P. A	16	16¼	16	16¼	20¼	13½
25	East Steel Pr.	5⅜	....	....	....	7¾	5
600	Federal Grain A	11⅞	....	11	....	11	5¼
315	Ford M. C. of C.	25¼	....	25	....	26	20¾
50	Great Lake P.	36	....	....	....	40	35
50	Horner F. W. "A"	8	....	....	....	8	7
70	Lowney Walt. M	14	....	....	....	16¼	13½
200	MacLaren P & P	36½	....	34¾	....	39¼	32
240	Massey H. C. pr.	25	....	....	....	....	....
50	Meichers Dist.	11	....	....	....	12½	11
110	Moore Corp. Ltd	74¼	....	....	....	74¼	65
25	Paul Serv. St.	16	....	....	....	20½	15
150	Quebec P. Pr.	22⅜	....	....	....	24	12½
125	South Mount. In.	43	....	....	....	46	41
	MINES						
1000	Anacon	33	....	....	....	65	17
1500	Ascot	52	53	52	53	65	53
4500	Base M. M. C.	28	....	27	....	65	20½
6500	Bouzan	08	....	07½	08	25	05
16000	Candego M.	17	18	16½	17	39	05
	500 Centre M. G.	66⅞	....	....	....	13	03½
4000	Cons. Central C.	05	05½	05	05½	16	03½
2000	Cons. Duquesne	111	....	....	....	111	88
2500	East Sullivan	410	....	405	410	345	165
6500	Eldona Gold M.	59	....	57	....	59	35
1000	Formaque G. M.	07	....	....	....	10	04
165	Hollinger	10⅜	....	....	....	12½	8 15
2200	Lake Rowan 1945	07	....	....	....	10	06½
1700	Norm. M. C.	270	....	....	265	....	170
8000	Quebec Lab.	20	....	....	19	....	17
100	uemont M.	17¼	....	....	....	17¼	11¾
18600	Santiago M.	12	13	11	....	14	05½
400	Sherritt-G. M	295	....	290	....	335	125
500	Sladen Mal. M.	73	....	....	....	98	25
2068	Stadacona 1944	47	....	....	....	58	41
500	Steep Rock Iron	177	....	....	....	190	135
6500	Sullivan C. M.	217	219	217	219	219	130
200	Torbrit	118	....	....	....	134	74
13800	United Asbestos	61	64	61	64	128	42
300	Upper Can.	380	....	370	....	475	125
1500	Vinray	03	....	....	....	04½	02
	HUILES						
1000	Anglo-Can. Oil	435	....	430	....	530	390
1000	Cons. Hom. Oil	06	....	....	....	12	05
650	C S P Corp.	690	....	675	....	....	....
850	Gaspe Oil Vent	145	146	145	....	200	89½
225	Home Oil	12⅜	....	....	....	13¾	850
1500	Pan West	18	....	....	....	25	09¼
200	Pacific Pete	305	....	....	....	370	210

Curb de New-York

		Haut	Bas	Clot.	Ferm. ant.
200	Alum. Ltd.	45⅝	45⅜	45⅝	45⅛
700	Alum of Am	49	48½	48½	49¾
1800	Am. Nat Gas	27¾	27¼	27¾	27¼
2800	Am. Maracal	4⅛	4⅛	4⅛	4⅛
4100	Am. Super	13-16	¾	13-16	13-16
500	Bellanca Air	16¾	16⅜	16¾	16⅜
100	C. Ind. Al A.	8¾	8¾	8¾	8½
900	Can. Marconi	1⅜	1⅜	1⅜	1¾
11100	Cities Serv.	61¾	60¼	61	62⅛
100	Club Alum.	4⅝	4⅝	4⅝	4½
100	Col. F&I ws	15-16	⅞	⅞	15-16
400	Con. Gas Balt	68	67¼	67¼	68¾
700	Cosden Pet	6¾	6¾	6¾	6¾
1200	Creole Pet.	36⅛	35⅝	35⅞	35¾
13900	El Ond & S	17⅝	17¼	17¼	17¼
300	Fairchild	19¾	19⅛	19⅛	20
600	Ford of C. A.	22½	22	22⅛	22⅜
100	Giant Yellow	5¾	5¾	5¾	5⅞
200	Glen Alden	18	18	18	18
900	Hollinger	9⅛	8⅞	9⅛	9
700	Humble Oil	78⅝	77¾	77¾	78¾
1300	Inmp. Oil	17¼	17⅛	17⅛	17¼
300	Int. Petrol	8⅞	8½	8½	9
5800	Kaiser-Fraz.	4½	4½	4½	4¼
3100	Lake Shore	13¼	12⅞	13¼	12⅞
700	M.S.P. B. Vtc	9⅝	9⅜	9⅜	9½

Moyennes de Dow-Jones

	Ouv.	Haut	Bas	Clot.	Ch'ge
30 indust.	185.83	186.06	183.94	184.72	—1.64
20 ch. de f.	48.94	48.96	48.25	49.54	—0.79
15 utilités	38.33	38.38	38.07	38.20	—0.16
65 stocks	66.64	66.71	65.94	66.24	—0.64

Cent. Patricia Gold

Les lingots produits par Central Patricia Gold Mines Limited pendant le trimestre finissant le 30 septembre 1949,, extraits de 36,-472 tonnes de minerai, ont été évalués à $330,138 et contenaient 9,162 onces d'or fin. Pendant le trimestre précédent, les lingots ont atteint une valeur de $338,833, extraits de 37,544 tonnes de minerai.

Oeufs, stables

Le prix des oeufs de la catégorie A-gros était stable hier, tandis que ceux des A-moyens et des A-poulettes étaient un peu faibles; les arrivages furent assez abondants, tandis que la demande était satisfaisante, d'après le ministère fédéral de l'Agriculture.

ARRIVAGES
(Non compris par camions)

	Oeufs caisses	Beurre boites	From. boites
Vendredi	412	1,611	3,257
Année dernière	458	....	3,057

PRIX DU BEURRE

Marché au comptant
Québec, 92 points ..... .59¼-.59½

Marché libre
Pains de 1 livre ..... .60-.60½

PRIX DES OEUFS

	†Prix du gouv.	‡Prix de détail
A-gros	.67	.72-.75
A-moyens	.53-.55	.61
A-poulettes	.43-.44	.50-.53
B	.50-.52	.58
C	.38	.46

†—Prix payés par les marchands de gros aux expéditeurs pour les oeufs classifiés.
Prix fournis par le ministère fédéral de l'Agriculture, Service de renaignements sur les marchés, Marché local, caisses en bois gratuites.
‡—Prix approximatif aux consommateurs.

Bourse de New-York

Cours fournis par
A. M. KIDDER & CO.,
388 St-Jacques O., Montréal

	Haut	Bas	Ferm
Abbott Lab	43½	⅛	⅜
Air Reduct	22⅜	22	⅛
Allied Che	188½	187½	187½
Allis-Chal	31½	⅛	⅜
Am Airlines	9¾	⅜	⅜
Am Brak S	33	....	....
Am Can	97	96⅝	96⅝
Am Car	23½	23	⅛
Amer Gas	46½	⅛	¼
Am Loco	14⅛	....	....
Am Por Lt	12¾	⅛	¼
Am P L	88½	87¾	88
Am P L	105½	104¼	⅜
Am Radiat	13⅝	⅜	⅜
Armco	24⅜	¼	¼
Am Smelt	47¾	46¾	46¾
Am Sugar	39½	....	....
Am T T	143⅜	⅜	⅜
Am Woolen	25⅜	¼	⅝
Anaconda	28⅜	27⅝	¾
Armour Il	6⅜	⅛	⅜
Atchis S F	98	97	½
Avco Mfg	6	5¾	5¾
Baldwin CT	10⅛	19	19
Balt Ohio	9	8⅞	8⅞
Bend Avia	31⅝	⅜	⅜
Bethle Ste	28⅝	⅛	⅜
Boeing Air	21⅜	21½	21½
Borden Co	46⅛	45¾	46⅛
Brog Warn	53	51¾	52¼
Briggs Mf	24¼	23¾	24½
Budd Mfg	10⅛	⅜	¾
Burrough A	14¼	....	....
Can Dry	10	⅛	⅜
Canad Paci	13¾	½	⅝
Caterp Tr	31¼	31	31
Celanse Co	28¾	27¾	27⅞
Ches Ohio	29¾	....	29⅝
Chrysler	53	52½	52¾
Col G El	11¾	⅛	⅛
Com Solv	17⅜	¼	⅜
Coug Nairn	28¾	....	....
Con Ed NY	26⅛	⅛	¼
Cont Can	34⅝	33⅜	33⅜
Cont Mot	5⅞	5⅝	5⅝
Cont Oil	64	63½	63⅝
Crane Co	27	26⅛	½
Deere Co N	39¼	37	....
Del Huds	30½	¼	½
Dist Seag	16½	....	....
Dome Min	17⅜	17	⅛
Douglas Air	61¼	....	....
DuP D N	54	53¼	⅜
Eastman K	43½	¼	....
Elect A L	38⅜	38	....
Elect Boat	9⅛	....	....
Eversharp	9⅜	....	....
Flintkote	27½	27	⅜
Gen A T	45½	44⅞	....
Gen Elect	37⅝	⅛	⅜
Gen Food	47¼	46½	47¼
Gen Mot	64¾	63¾	⅞
Gillette	32½	31½	....
Glidden	22	21⅝	....
Goodrich	63¼	62¼	½
Goodyear	39¾	⅛	¼
Grah Paige	1⅞	2	....
Grt N R pf	40¼	39⅝	⅝
Grt W S	19	18½	⅜
Greyh N	10¾	10	⅛
Gulf Oil	68¾	68	....
Hiram Wal	28¾	⅛	¾
Homestake	49¼	48⅝	⅛
Houston O	43	42	⅜
Howe Sou	39	....	....
Ill C R	30	28⅝	29¼
Inspiration	13	....	....
Interl Ir	11⅝	⅛	....
Int Bus M	184	....	....
Int Harv	26½	⅛	....
Int Nick L	29½	⅜	....
Int Pap	62⅜	61⅜	61¾
Int T T	9¼	8¾	⅛
Johns-Man	42⅞	¼	⅜
Kennecott	47⅞	¼	½
Kresge S S	41⅜	41	¼
L-O-F Gla	57⅞	⅜	....
Ligg Myer	89	88¼	....
Liquid Car	16	15⅜	16
Lockheed	21¼	20¾	21⅛
Loews Inc	16⅞	....	....
Louis Nash	33¾	....	....
Mack Tru	12⅝	⅛	⅜
Macy Co	32⅝	⅜	⅝
May Dep	47½	¼	....
Mcint Por	57½	....	....
Mead Cor	13⅜	½	....
Montg War	52	51⅝	⅞
Nash Kelv	14⅜	⅜	½
Nat Bisc	36½	36	½
Nat Can Cor	57⅛	....	....
Nat Cas R	32½	⅛	⅛
Nat Dist P	35⅜	35	....
Nat Distil	21¼	21	¼
Nat Steel	84¼	....	....
N Y Centr	10⅝	⅜	....
Norf West	49⅛	....	....
Nor Americ	17¼	⅛	....
Nor Am Av	10⅛	....	....
Nor Pacif	17½	⅛	⅜
Ohio Oil	30⅞	⅛	⅜
Omnibus	8⅛	....	....
Owens I G	58⅛	57	58
Pac Gas E	32⅜	⅛	....
Packar Mot	3⅞	¾	....
Paramount	21½	⅛	....
Penn R R	14¼	....	....
Pepsi Cola	8⅛	⅝	⅞
Phelps Dod	42⅜	½	....
Phillips Pe	60⅜	60	....
Pressed S C	6	5⅝	....
Proct Gam	74½	....	....
Pullm I A	34	33⅝	....
Pure Oil	32½	31⅝	....
Radio Corp	12⅜	⅝	⅝
Rayonier	24	....	....
Remingt R	10	....	....
Rep Steel	20¾	¼	⅝
Reyno T B	39⅜	⅛	....
Safew St	28⅜	27⅞	28⅜
Scheni Dis	29	28½	29⅞
Sears Roeb	42⅞	⅛	....
Servel Co	9⅛	8⅞	....
Shell U O	38⅞	¾	⅞
Sim Co	26⅜	¼	⅜
Sinclair Oil	23⅝	23	¼
Socony Va	16⅜	⅜	½
Sou Cal Ed	43½	42½	43⅛
Sou Railw	32½	32	....
Sperry C	26⅜	¼	⅜
Sta Brand	21⅛	21	....
Sta O Cal	68	67¼	....
Sta O In	43⅝	42¾	43½
Sta O NJ	71¾	70¾	71
Staudebak	24	23¾	⅛
Texas C	62	61⅝	¾
Texas G S	66½	....	....
Timk Roll	37	36⅞	....
Twent CFP	21⅜	....	....
Union B P	26⅛	25⅞	26
Union Carb	40¾	⅛	⅜
Union Paci	81¼	80¾	81
Unit Aire	23½	22⅞	23¾
Unit Air Lt	13⅞	¼	....
Unit Corp	4⅜	⅜	....
United Fru	50⅜	⅛	½
Unit G I	24½	⅜	....
U S Rubber	33¼	33	¼
U S Rub p	116	115	116
U S Smelt	37¾	36	37¾
U S Steel	24	23½	⅜
Vand Steel	19	....	....
Warn Pic	11½	⅜	½
West Pen	24	23⅜	⅞
West U A	17¼	16⅞	....
West Union	28¼	27⅞	28
Woolworth	45⅜	¼	½
Worth Pum	14½	¼	½
Youngc S T	66⅜	⅜	....

Bourse de Toronto

Par le Toronto Stock Exchange

	20 Ind.	10 Or	10 Met.	15 Huiles
Ferm. hier	190.26	104.54	104.08	54.82
Ferm. ant.	191.40	105.47	105.13	55.59
Haut 1949	191.66	113.78	110.34	58.43
Bas 1949	158.93	87.96	77.94	39.73
Haut 1948	191.44	104.68	113.93	61.76
Bas 1948	149.13	79.16	77.67	28.68

Moyenne de la Bourse de Toronto

	20 banq.	10 util.	20 ind.	10 pap.	10 aurif.
Ferm. Hier	28.56	74.2	130.3	333.80	67.24
Ferm. ant.	28.91	74.02	131.2	339.25	66.56
Max. 1949	29.93	74.7	132.4	343.31	70.50
Min. 1949	27.09	70.0	109.3	251.34	60.17
Max. 1948	28.00	77.7	135.6	384.80	74.92
Min. 1948	26.03	70.7	108.0	290.25	56.43

BOURSE DE TORONTO

Tous les groupes à la baisse au début de cette semaine

TORONTO, 18, (C.P.) — 777,-000 actions furent échangées durant la séance régulière de 6 heures hier, contre 560,000 durant la séance précédente de fin de semaine de 3 heures. Quant à la moyenne des industriels, elle a reculé de 1.14 pt hier, tandis que celles des mines d'or a baissé de .93 pt. Quant à la moyenne des métaux, elle a reculé de 1.05, tandis que celle des pétroles baissait de 1.07 pt.

		Haut	Bas	Clot
1545	Abitibi	19	18⅝	18½
525	Do pr	20¼	20	....
485	Algoma	52½	52	....
145	Alum	52	51¾	....
260	Alu C pr	26¼	....	....
260	Canners	19½	19⅜	19½
90	Do A	23¾	23	23¾
140	Cdn Car	12¾	12½	....
340	Cdn Cel	23¾	23½	23¾
50	Do 4 pr	21½	21¼	21½
100	C Dredge	22	....	....
135	C Alco A	10¾	10	10¾
10	C Oil S p	100¾	....	....
1476	CPR	15⅞	15⅝	....
500	Cariboo	140	135	....
1800	Cast Tre	185	180	181
3800	Cent Led	105	102	....
3200	Cent Pat	95	90	95
1500	Chem Res	55	....	....
3000	Cheskirk	5¼	....	....
5650	Chesty	170	160	169
1000	Coastal	26	....	....
1250	Cochen	281	280	....
530	Cocksh	13⅝	....	....
2600	Coin L	23	22	....
1000	Colomac	5	....	....
400	Conlaru	115	110	....
1000	Con Asto	10	9	9¾
4966	Con Duq	120	110	113
115252	Con Leb	30	29	29½
485	C Smelt	101¼	101	....
5	Con Gas	154	....	....
2250	Cournor	25	....	....
100	Craig	5¼	....	....
1050	Crestau	19	....	....
2000	Crowsh	11	....	....
8000	Davies	30	28	....
100	Davis A	22¾	22	22¾
400	Delnite	165	....	....
2700	Discov	29	28	29
1025	Dist Seag	19¼	18⅞	19¼
30	Dome	19⅞	19¾	19⅞
100	Dom Bk	26⅞	....	....
1307	DomFdry	27½	27	27⅝
100	D Stl B	16¾	....	....
485	Dom Sto	33¼	32½	33⅛
100	Dom Tex	11⅝	10¾	....
26800	Donalda	68	6.1⅛	6.1½
1000	Dulama	17	....	....
4500	Duvay	10	9	10
1000	E Amphi	12	....	....
700	E Malar	255	247	248
10350	E Sulliv	415	405	410
450	East Stl	5¾	5½	5¾
2800	Elder	42	40	....
10100	Eldona	59	57	....
12000	El Sol	13	11	13
1950	Falcon	470	455	465
80	Fam Play	15½	15⅜	15½
2140	Fed Gral	11⅜	10⅝	11⅜
10	Do pr	12⅜	....	....
500	Fleet	155	....	....
435	Ford A	25½	24¾	....
1000	Francoeur	9	....	....
700	Frobish	209	205	209
2290	Giant	650	640	....
1300	Globe	56	....	....
600	Gol Man	200	195	200
3000	Goldora	6	5½	....
3500	Goodfish	3½	3	....
155	GLPap pr	35	....	....
200	GW Coal	24	....	....
1000	Guayana	50	....	....
500	Gulf L	9	....	....
1000	G Willim	5¼	5	....
400	Gypsum	16⅜	16¼	....
2000	Hard Ro	33	....	....
1500	Harrica	8	7½	....
100	Hartz A	9½

S'il ne s'entend pas avec Ottawa, M. Duplessis peut aller à Londres pour faire amender la constitution

La régie des loyers

Ottawa prendra les mesures appropriées en temps opportun

Le cabinet fédéral a étudié le problème du contrôle des loyers et, en temps opportun, il prendra les mesures qu'il croira les plus appropriées.

C'est là ce que souligne un communiqué publié hier par le comité exécutif national de la Fédération canadienne des maires et des municipalités qui a rencontré, en fin de semaine, à l'hôtel Ritz-Carlton, le très hon. Louis St-Laurent, premier ministre du Canada.

Selon le même communiqué officiel, M. St-Laurent a déclaré que le cabinet s'intéresse vivement au problème en question.

"Il a concédé", dit le même document, "que dans les villes où il y a une grande pénurie de logements, une certaine régie des loyers devrait être probablement maintenue."

Faisant allusion au problème du logement, M. St-Laurent a, rapporte, le même document émanant du secrétariat permanent de la Fédération, exprimé l'espoir que les amendements proposés par son gouvernement à la loi nationale du logement seront d'une aide substantielle pour plusieurs familles, particulièrement celles désirant devenir propriétaires.

Au cours de la même conférence tenue à huis clos, la Fédération a saisi M. St-Laurent du problème relatif à l'exemption de taxes quant aux biens immobiliers appartenant au gouvernement canadien.

A ce sujet, M. St-Laurent a expliqué, ajoute-t-on, qu'un comité a étudié, ces deux dernières années, le problème et que l'on considère quelle attitude il y a lieu de prendre.

Puis le comité exécutif national a présenté officiellement au premier ministre St-Laurent les résolutions adoptées au cours du récent congrès de cette association, à Québec.

C'est S. H. le maire de St-Boniface, M. George C. MacLean, qui a présenté la délégation, alors que M. J.-O. Asselin, de Montréal, s'en est fait le porte-parole.

La délégation comprenait également: MM. Lucien Borne, maire de Québec; C. E. Thompson, maire de Vancouver; E. W. Patterson, maire de St-Jean, N.-B.; Harry D. Hopkins, procureur de la même ville; E. Royden Colter, directeur exécutif de la même ville; Edward Wilson, maire de Verdun; J. F. Arnett, maire de Summerside, I.-P.-E.; A. H. Frame, contrôleur de Hamilton, Ont.; H. E. Marmen, maire d'Edmunston, N.-B.; H. S. Wright, de Fredericton, N.-B. et A. G. Virtue, maire suppléant de Lethbridge.

Séances publiques demandées au sujet du Bell Telephone

La Fédération canadienne des maires et des municipalités vient de poser un geste au sujet des augmentations projetées de certains tarifs de la Cie de Téléphone Bell.

En effet, siégeant à Montréal, en fin de semaine, le comité exécutif et le comité consultatif de cette association, ont décidé de demander que les séances que tiendra la Commission des transports du Canada à ce sujet soient publiques.

En posant ce geste, la Fédération désire obtenir que la population canadienne soit "adéquatement" renseignée sur les procédures en cours.

La Fédération souligne qu'elle ne peut présentement, avec les renseignements dont elle dispose, se prononcer sur l'opportunité ou l'inopportunité de la requête présentée par la Compagnie vendredi dernier.

PROMOTION A L'ESCADRILLE 438

Le lieutenant de section Pierre Lecoq, pilote de guerre qui a vu le feu en Allemagne, vient d'être nommé second en commandement de l'escadrille de chasse 438-Ville de Montréal.

La nouvelle en a été annoncée par le commandant d'escadre Claude Hébert, D.F.C., qui dirige l'escadrille.

Le nouveau second remplace le chef d'escadrille Louis Morrissette, démissionnaire.

L'hon. Edouard Rinfret parlera dans Laurier jeudi soir prochain

M. J.-Eugène Lefrançois, candidat libéral officiel dans Montréal-Laurier à l'élection fédérale complémentaire de lundi prochain, tiendra une grande assemblée jeudi soir à l'Ecole Supérieure Saint-Stanislas, 1200 est, rue Laurier.

L'hon. Edouard Rinfret, c.r., ministre des Postes, et plusieurs autres personnalités adresseront la parole à cette réunion.

Le C.N.R. ne songe pas à déménager

OTTAWA, 17 (Du correspondant parlementaire du "Canada") — L'administration du Canadien National se trouve bien à Montréal et, au risque d'attrister M. T. L. Church, conservateur-progressiste de Toronto-Broadview, elle n'entend pas aller s'installer à Toronto.

Elle n'avait jamais songer à déménager. Elle n'a même pas l'intention d'y songer.

L'hon. Lionel Chevrier, ministre des transports, l'a dit sans ambages à M. Church dans un rapport qu'il vient de déposer aux Communes.

Le 14 octobre, M. Church avait, par écrit, posé les questions suivantes au gouvernement:

1—La nomination d'un nouveau président des chemins de fer nationaux (M. Donald Gordon), entraîne-t-elle la réorganisation du conseil d'administration et la nomination de nouveaux administrateurs?

2—Prendra-t-on des mesures en vue d'abaisser à trois le nombre des administrateurs?

3—Mettra-t-on à l'étude la question de transporter à Toronto le siège social du Canadien National.

Voici les réponses de M. Chevrier à ces trois questions, et leur laconisme dit bien ce qu'il veut dire:

1—Non.
2—Non.
3—Non.

Deuxième lettre de M. Saint-Laurent en réponse au premier ministre Duplessis

OTTAWA, 17. (Du correspondant parlementaire du CANADA) — S'il ne s'entend pas là-dessus avec Ottawa, M. Maurice Duplessis, premier ministre de la province de Québec, pourra, aussi longtemps que ce sera son bon plaisir, continuer d'aller à Londres pour faire amender la constitution.

Le t. h. Louis Saint-Laurent, premier ministre de notre pays, n'en est pas moins déterminé à ce que le Parlement de toute la nation n'ait plus à s'adresser qu'une fois, la dernière, à Westminster, pour atteindre à la même fin.

Et il l'a répété de façon catégorique, dans une lettre qu'il faisait tenir au chef de l'Union Nationale jeudi dernier et qu'il a rendue publique aux Communes aujourd'hui, en même temps que toutes les lettres qu'il a reçues des chefs de nos dix administrations provinciales, et qu'il leur a écrites au sujet de la tenue d'une conférence fédérale-provinciale sur le problème constitutionnel.

Neuf acceptent

Des dix premiers ministres des provinces, neuf ont accepté, deux ou trois en faisant des réserves, de venir à Ottawa, après la présente session fédérale, pour chercher à trouver un moyen de rapatrier complètement l'Acte de l'Amérique britannique du Nord.

Seul M. Duplessis n'a pas encore clairement et définitivement fait connaitre ses intentions à ce sujet.

L'attitude de M. Duplessis

Pour lui il n'y a qu'une chose à faire: "ajourner" toute législation relative à ce qu'il appelle le "pacte" fédératif et "convoquer en premier lieu les parties intéressées afin d'étudier ensemble dans un esprit de coopération les problèmes vitaux que comporte toute modification de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord."

Autrement dit M. Duplessis ne veut pas qu'Ottawa touche à une virgule de la Constitution sans l'avoir consulté au préalable.

Un droit à utiliser

M. Saint-Laurent lui répond

(Suite 2e page, 1ère col.)

M. Randall, conférencier le 19 au Musée des B.-Arts

M. L. V. Randall, titulaire de la chaire d'Histoire de l'Art à la Faculté des Lettres de l'Université de Montréal, donnera mercredi soir à 8 h. 30 précises une conférence au Musée des Beaux-Arts, rue Sherbrooke ouest, angle Bishop.

Cette conférence, qui sera prononcée en anglais et qui fera pendant à l'exposition présentement en cours au Musée et dont le thème est "Comment apprécier une oeuvre d'art", aura pour titre: "La qualité artistique". Le public est invité à ces conférences du mercredi soir. L'entrée est gratuite.

Retour de Rome de Mgr O. Maurault

Les recteurs des Universités catholiques qui se sont réunis à Rome en septembre dernier ont présicé plusieurs des buts principaux de l'action universitaire dans le monde chrétien et ont fait des échanges de vues fructueux sur la propagande des doctrines anti-communistes et le développement des recherches dans tous les domaines de la connaissance humaine.

C'est ce que rapportait hier après-midi, Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal au cours d'une brève interview avec le reporter du "Canada". Mgr Maurault est débarqué, dimanche matin, à New-York, du



Mgr Maurault

navire Italien "Atlantic"; il revenait d'un séjour de plusieurs semaines en Europe, où il ayait assisté au congrès des universités catholiques à Rome. Mgr Maurault est arrivé à Montréal à temps pour saluer les délégués de l'Acfas, qui tenaient leur 17e congrès à l'U. de M.

Le teint légèrement hâlé par dix jours de trajet sur l'Atlantique et la Méditerranée, Mgr le recteur était d'excellente humeur. Et c'est tout en marchant qu'il nous confia ses impressions de voyage.

Résultats du congrès

"J'ai assisté, nous dit Mgr Maurault, au congrès de la Fédération des universités catholiques, tenu à Rome le 18 septembre; les recteurs de 22 universités possédant une bulle pontificale ont participé à ces assises. Les deux Amériques et l'Europe occidentale étaient représentées, notamment le Canada, les Etats-Unis, la Belgique, la France et l'Italie."

Interrogé sur les buts et les résultats de congrès Mgr le recteur a déclaré ce qui suit: "Les recteurs ont tout de suite prévu au recrutement plus large des membres de la Fédération, de façon à englober toutes les universités catholiques du monde. Ils ont précisé plusieurs des buts principaux de l'action universitaire dans le monde chrétien, notamment la propagande des doctrines anti-communistes dans le milieu universitaire. Ils ont aussi discuté du développement des recherches dans tous les domaines de la connaissance humaine."

Mgr Maurault a ajouté qu'il n'avait pas voulu quitter l'Europe sans se documenter sur les célèbres universités de gouvernement catholique, telles celles de Fribourg, de Madrid et de Rome. Il est aussi allé présenter ses hommages au R. P. Gemelli, secrétaire de la Fédération et recteur de l'Université du Sacré-Coeur de Milan.

"Cette Université, ajoute Mgr Maurault, est un modèle d'Institution de haut enseignement moderne, logé dans un magnifique monastère construit par Bramante". Et, ajoute Mgr le recteur, "si l'Amérique du nord fait de grands sacrifices pour ses grandes universités, la vieille Europe ne tire pas de l'arrière".

L'entrevue s'est terminée là, le recteur devant vaquer à d'autres occupations. On nous rapporte que Mgr Maurault a fait, hier, un rapport détaillé du congrès de Rome à Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal et chancelier de l'Université.

Socialistes opposés à une loterie

OTTAWA, 17, (Du correspondant parlementaire du Canada). — Les socialistes de M. Coldwell continuent de s'intéresser de très près au projet de loterie d'état de M. Maurice Duplessis.

Ils y sont, on le sait déjà, tout ce qu'il y a de plus opposé.

M. Stanley Knowles, C.C.F. de Winnipeg-Nord-Centre, vient de faire approuver par les Communes, qui n'ont vu aucun mal à ce que sa curiosité soit satisfaite, une résolution donnant au gouvernement l'ordre de rendre publiques toutes les lettres, reçues depuis le 1er septembre, par le ministre de la Justice, l'hon. Stuart S. Garson, sur cette question,

M. Knowles veut surtout les documents qu'on a eus de la commission doctrinale et sociale de la United Church of Canada ou de toute autre église.

Il entend aussi que l'on sache les réponses que M. Garson a faites à ces lettres.

On ne sait pas encore quand tout cela sera publié, mais ça ne devrait pas tarder.

Heureuse innovation chez Dupuis

Poursuivant sa politique progressive et désireuse de plaire à sa clientèle, la maison DUPUIS FRERES Limitée a décidée d'ouvrir son magains rue Ste-Catherine, jusqu'à 9 heures le vendredi soir.

Les plus importants magasins, aux Etats-Unis, tels que Macy's, Gimbels, Saks et autres, ouvrent un soir par semaine depuis plusieurs années; nul doute que le public de Montréal apréciera ce geste de notre grande maison canadienne-française, tout comme la population des villes américaines qui jouit déjà d'un tel privilège.

A l'avenir, il sera donc plus facile, pour l'homme et la femme, de magasiner ensemble chez DUPUIS.

De son côté le personnel vendeur du magasin DUPUIS, bénéficiera d'un supplément de salaire substantiel, tandis que le souper des employés, qui désireront travailler le vendredi soir, sera payé par la maison.

Ces nouvelles heures d'ouverture seront en vigueur à partir de vendredi prochain, le 21 octobre — ce qui veut dire qu'à l'avenir les magasins DUPUIS FRERES LIMITEE seront ouverts le vendredi de 9h 30 du matin à 9 heures du soir. Les autres jours de la semaine, y compris le samedi, les heures d'affaires seront de 9h 30 à 5 h 30.

Mise en garde de l'Ordre des Moose

La Légion Mont-Royal Nu. 188 (Ordre Loyal des Moose) qui a pour but d'aider les orphelins de Mooseheart et les vieillards de Moosehaven avertit le public qu'il ne patronise pas les cartes de tirage (Punch Board) actuellement en vente à Montréal au bénéfice des hôpitaux de Mooseheart et Moosehaven.

Toute personne ayant de ces cartes sont priées de communiquer avec le Recorder de la Légion, M. J. H. L. Doucet, WEllington 2968.

M. S. Marchand ouvre sa campagne ce soir à Ville Saint-Pierre

L'ouverture de la campagne électorale de M. Sarto Marchand, candidat libéral officiel dans Montréal-Jacques-Cartier, aura lieu ce soir par une grande assemblée à l'Académie Martin, à Ville Saint-Pierre.

Les orateurs seront, outre M. Marchand, M. Paul-Emile Côté, c.r. député fédéral de Verdun-LaSalle et adjoint parlementaire du ministre du Travail; Me Roch Pinard, député fédéral de Chambly-Rouville; le Dr C.-A. Kirkland, député provincial de Jacques-Cartier; Me Roger Ouimet, c.r. et Me Paul Dalmé, c.r.

Dans Mercier

M. Marcel Monette, candidat libéral officiel dans Montréal-Mercier, a ouvert sa campagne électorale dimanche soir, à Montréal-Nord. M. Monette tiendra ce soir une autre assemblée, qui aura lieu à Ville Saint-Michel, à la salle Gravel, 3207, chemin Saint-Michel. L'assemblée sera sous la présidence de M. Charles Lafontaine, maire de Ville Saint-Michel.

M. Monette, M. Gérard Cournoyer, député fédéral de Richelieu-Verchères, M. Sarto Fournier, député fédéral de Maisonneuve-Rosemont et d'autres personnalités adresseront la parole.

Elections lundi

C'est lundi prochain, 24 octobre, qu'auront lieu des élections fédérales complémentaires dans Montréal - Mercier, Montréal - Jacques Cartier, Montréal - Laurier, Gatineau, au nord de Hull, Kamouraska, dans le district de Québec, Toronto - Greenwood, Restigouche-Madawaska, au Nouveau-Brunswick et New-Westminster, en Colombie-Britannique.

A la radio

L'hon. Edouard Rinfret a ouvert la semaine dernière la campagne électorale radiophonique. L'hon. Alphonse Fournier, ministre des Travaux publics, a adressé la parole à la radio dimanche soir. Ont adressé la parole à la radio hier soir, en faveur des candidats libéraux officiels, les députés fédéraux suivants: M. Raymond Eudes, de Hochelaga; M. Léopold Demers, de Laval; M. Roch Pinard, de Chambly-Rouville, et M. Alan Macnaughton, de Mont-Royal.

Une section de nutrition sera créée par le service de santé

Le service de santé de la Cité de Montréal comptera une section de la nutrition.

C'est le Dr Adélard Groulx, directeur de ce service, qui vient d'annoncer ce projet nouveau.

Au dire du Dr Groulx, cette nouvelle section serait créée au sein de la Division de l'hygiène de l'enfance.

Le personnel: des techniciens entrainés, un médecin-hygiéniste spécialisé en nutrition, à titre de consultant, plusieurs nutritionnistes attachées à chacun des districts sanitaires municipaux.

Les fonctions de cette section nouvelle?

Elle étudierait le problème de la nutrition et de l'alimentation.

Les cas de malnutrition seraient recherchés et corrigés en améliorant l'alimentation.

La même nouvelle section préparerait les programmes d'éducation publique, tout en assurant la préparation et l'entrainement du personnel.

Dans les écoles, on donnerait des conférences adressées aux professeurs dans le but de leur indiquer ce qu'ils doivent enseigner aux élèves.

On organiserait aussi des repas offrant une alimentation balancée puis des conférences avec les parents.

Des cours seraient également organisées à l'intention des mères, dans les consultations prénatales.

Enfin, la nouvelle section aurait mission de guider le personnel et de voir à l'entrainement des infirmières visiteuses.

Les fameuses courses Derby, en Angleterre, furent fondées par le comte de Derby, en 1780.

Les Canadiens ont de nouveau l'occasion de bénéficier de nombreux avantages des Obligations d'Epargne du Canada aux mêmes conditions favorables que l'an dernier

Ces Obligations peuvent s'acheter comptant, d'après un plan d'épargne mensuelle, ou suivant d'autres conditions appropriées.

Coupures de: $50, $100, $500, $1,000.

Intérêt 2¾%.

La limite des achats individuels est de $1,000.00.

Ces Obligations sont encaissables en tout temps à leur pleine valeur (plus les intérêts courus) à cette Banque. Il n'y a pas de frais de service.

Achetez vos Obligations d'Epargne du Canada a n'importe quelle succursale de cette Banque.

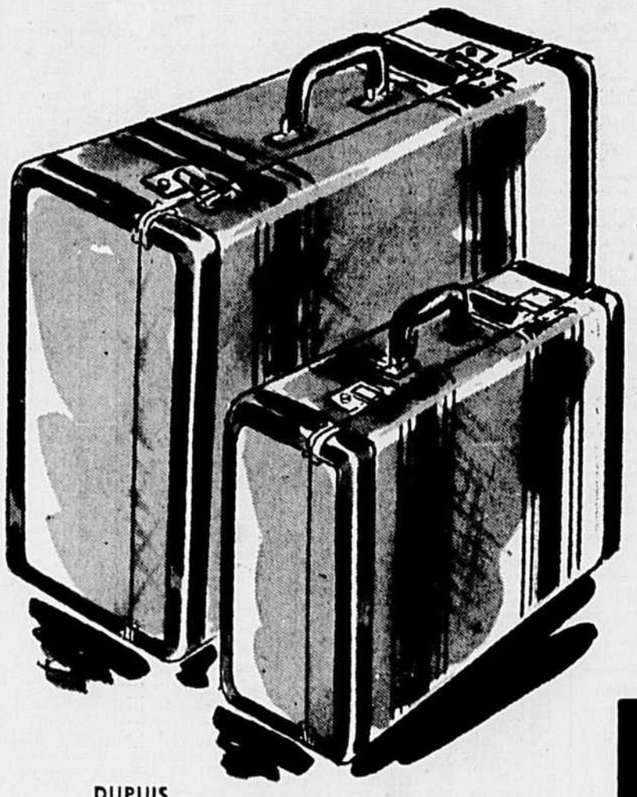
LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

La Banque livrera toutes les obligations le 17 octobre ou dès qu'on en aura acquitté le paiement après cette date.

49-97

BANDES HERNIAIRES
SOUTIENS CHIRURGICAUX ET ATHLÉTIQUES
AJUSTEURS DES 2 SEXES
SALONS PRIVÉS
MARQUES CONNUES
BAS PRIX
PHARMACIE MONTREAL
LA PLUS GRANDE PHARMACIE DE DETAIL AU MONDE
CHS. DUQUETTE, pharmacien, propriétaire
JOUR ET NUIT SIGNALEZ HA. 7251

DUPUIS — OUVERTS DE 9 H. 30 A 5 H. 30, SAMEDI COMPRIS
ENSEMBLE MALLETTES JUMELLES
POUR VOS FUTURS VOYAGES, MADAME
PROFITEZ DE CE PRIX AVANTAGEUX



DUPUIS quatrième, (St-André)

Prix ord. 32.95
SPÉCIAL "DUPUIS"
Les 2 pièces 29.95

Fabrication supérieure, construction solide. Cadre de bois recouvert de véritable toile tissée unie ou à rayures en gris ou beige, renforcée de bordure de cuir, 2 serrures encavées, poignées solides, riche doublure.

GRANDE MALLETTE de 21" x 16" x 7", munie d'un support à trois cintres pour robes, d'un cache-poussière et de deux pochettes.

PETITE MALLETTE fin de semaine environ 18" x 12" x 6" munie de pochettes pratiques.

AUTRES QUALITES de 15.95 à 94.95

Dupuis Frères LIMITEE
RAYMOND DUPUIS president A.J. DUGAL v-p et ger gen